R. BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III.

RACCOLTA
VILLAROSA

224(2

NAPOLI

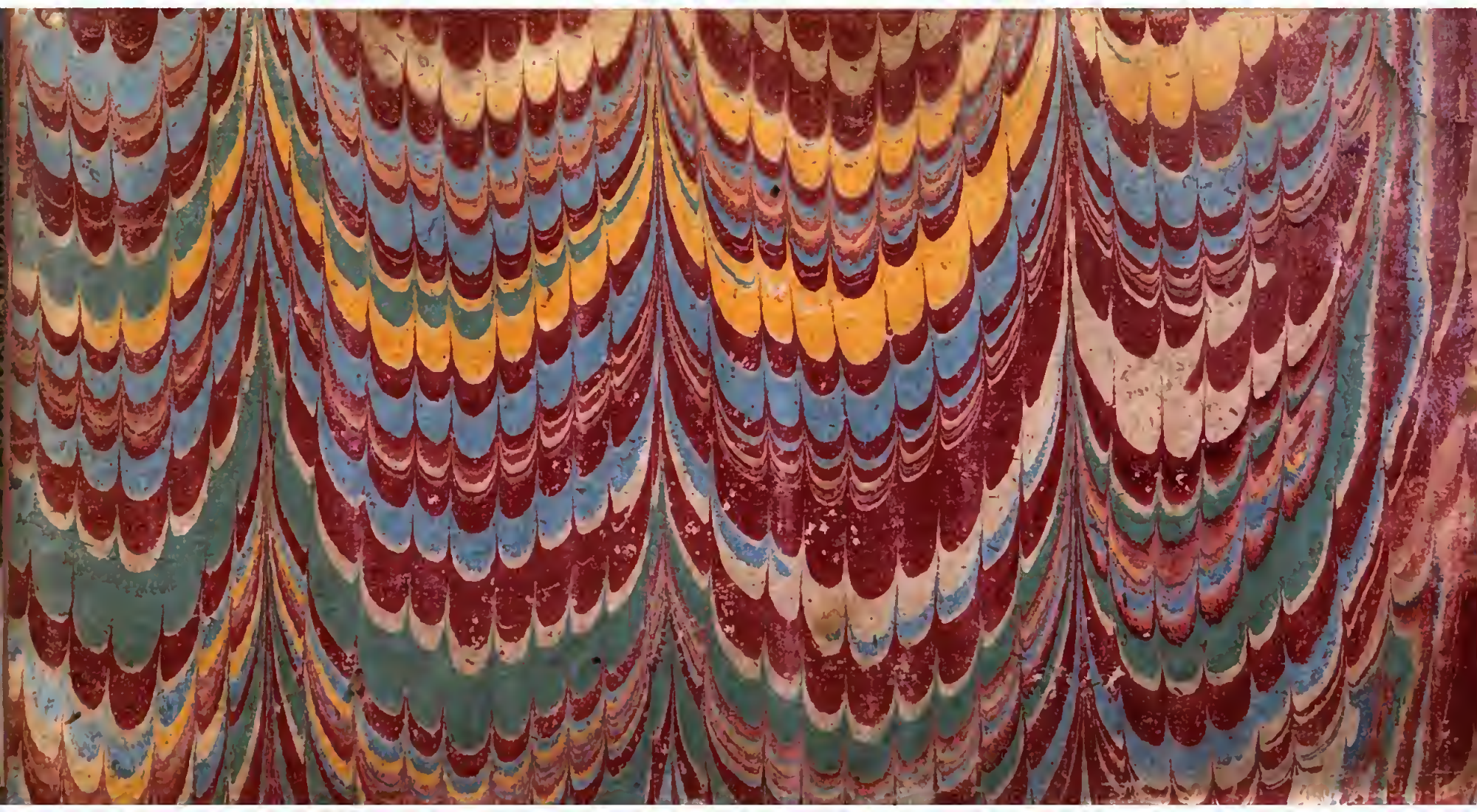

Bibl. Villanova A. 224

B.Sc.Acc.

MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE,

RECUEILLIS

Par M. DE VIGNEUL-MARVILLE.

Second Volume.

Imprimé à Roüen.

A PARIS,

Chez AUGUSTIN BESOIGNE dans la grande Sale du Palais, vis-à-vis la Cour des Aydes.

M. DCC.

Avec Privilége de Sa Majesté.

L 40 98 87

AVERTISSEMENT.

LEs Mêlanges d'Hiſtoire & de Littérature qui parurent l'année derniére ſous le nom de M. de Marville, & dont je ſuis redevable à M. l'Abé de Garence homme ſavant & poli, aïant été bien reçûs du Public, je ſuis obligé d'en donner une ſeconde Edition plus correcte & plus ample que la premiére. M. L. T. qui eſt fort intelligent en ces matiéres, a pris le ſoin de la reviſion de cet Ouvrage, & y a joint un ſecond Volume qui ne manquera pas de plaire, puiſque ce n'eſt qu'une ſuite des Lettres & des Mémoires que j'ai eus entre les mains. On y trouvera par tout l'utile joint à l'agréable : ce qui eſt le plus haut point de la perfection d'un Livre. La plûpart des Piéces qui compoſent ce Recuëil n'ont jamais été imprimées,

& celles qui ont déja paru, reviennent ici avec un nouvel éclat. Si pour les rendre encore plus recommandables il faloit nommer M. le Duc de Montauſier, M. le Commandeur de Grimmonville, M. le Chevalier de Breſſey, M. de S. Evremont, Meſſieurs Dupuy Gardes de la Bibliotéque du Roy, M. du Til ancien Conſeiller d'Etat, & pluſieurs autres Illuſtres dans la République des Lettres, qui en ſont originairement les Auteurs, ce ſeroit un grand ſurcroît de gloire pour l'Ouvrage. Mais je ne veux point prévenir le Lecteur. Il faut ſans avoir égard ni au nom ni à la qualité des perſonnes, qu'il ſoit content; & c'eſt en vérité tout ce que je ſouhaite.

MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE.

Athenis tenue cœlum, ex quo acutiores etiam putantur Attici. On n'en dira pas autant de la Ville de Dieppe, où l'air eſt fort groſſier, & le Peuple encore plus groſſier que l'air. Néanmoins il y naît d'auſſi bons eſprits & auſſi ſubtils qu'ailleurs. Sans faire le dénombrement de ceux que j'y ai connus, je dirai deux mots du Médecin Pecquet qui étoit de Dieppe, & dont nous avons un Traité curieux *des Veines lactées*. Il avoit l'eſprit vif & remüant, & tout propre à faire des découvertes. Ce ne fut pourtant que par rencontre, lorſqu'il étudioit en Médecine à Montpellier, qu'il trouva le receptacle

du Chile, & le canal Thorachique, par lequel le Chile coule dans les veines. Mais il sût si bien user de ce que le hasard lui offroit, & s'expliqua en si bons termes & avec tant de netteté, qu'il en eut autant d'honneur, que s'il l'avoit trouvé par ses recherches & par ses soins. Cela le fit connoître à toute l'Europe en un âge où à peine auroit-il osé lever les yeux, sans ce coup de fortune.

M. le Surintendant Fouquet le voulut avoir pour son Médecin de plaisir, c'est-à-dire pour l'entretenir à ses heures perduës, des plus jolies questions de la Physique : ce que Pecquet faisoit admirablement. Mais, comme si on ne pouvoit jamais être entiérement heureux chez les Grands, son cheval s'étant abatu sous lui dans les ruës de Paris, il eut la jambe cassée. Il venoit d'ordinaire aux Conférences de M. Rohault, & s'y faisoit écouter autant que personne. Ce fut-là que le voïant d'ordinaire, je liai amitié avec lui, comme avec un homme de fort bon commerce. Depuis la disgrace de son Maître, m'étant retiré en Province, je n'entendis plus parler de lui jusqu'en l'année 1670. que je le rencontrai chez un de mes amis à la Campagne. Quand je ne l'aurois pas

reconnu à l'air de ſon viſage, ſon haleine me l'auroit fait ſentir, à cauſe de la méchante habitude qu'il avoit de boire de l'Eau-de-Vie. Il en conſeilloit l'uſage à ſes amis, comme un remède à tous maux: mais l'Eau-de-Vie fut pour lui une eau de mort. Elle lui brûla les entrailles, & avança ſes jours, qu'il auroit pû emploïer utilement au ſervice du Public.

Feu M. Patin diſoit touchant les Liqueurs qui ſont ſi fort au gouſt d'aujourd'hui, & dont la baſe eſt l'Eau-de-Vie, ou l'Eſprit de Vin, que ce ſont des poiſons ſucrez, qui tuënt à coup ſeur. Ils donnent la vie à ceux qui les vendent, & la mort à ceux qui en uſent.

¶ Un Abé de la vieille Cour diſoit: Quand je vois M. N. N. ſortir du Conſeil avec ſon air gracieux & compoſé, le Rabat bien tiré & le Caſtor mis de certaine façon, il me ſemble voir une Belette avec ſon joli muſeau, ſon colier blanc & ſa fourure polie, ſur laquelle il ne paroît pas la moindre goutte de ſang, ſortir d'un Colombier, où elle vient de tuër ſeulement deux cens Pigeons, aſſez contente, par ſon bon ménage, d'avoir donné la vie à une centaine qui reſte.

¶ M. Chapelain de l'Académie Françoi-

ſe étoit de Paris, & fils d'un Notaire de la même Ville. Aprés ſes études où il avoit parfaitement réüſſi, M. le Marquis de la Broſſe le donna pour Précepteur à ſes enfans. Il releva cette condition aſſez médiocre par ſon rare mérite qui le fit bien-tôt connoître à ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour. Quelques Odes Françoiſes qu'il compoſa aſſez heureuſement, donnérent un grand relief à ſa réputation. On le comparoit à Malherbe, ou du moins on lui accordoit le premier rang, aprés ce Poëte ſi célébre. Enflé de ce ſuccés, il forma le deſſein d'un Poëme heroïque, bien aſſuré d'y réüſſir, à cauſe de l'exacte connoiſſance qu'il avoit acquiſe de la Poëtique des Modernes & des Anciens. Il prit pour ſujet, l'Hiſtoire fameuſe de la Pucelle d'Orleans; & ſoûtenu par une groſſe penſion de la Maiſon de Longueville, il emploïa vingt années à perfectionner ſon Ouvrage. Jamais Poëme n'a été plus loüé que celui-là avant que de voir le jour, perſuadé que l'on étoit des rares talens de ſon Auteur. Tous les amis de M. Chapelain lui aplaudiſſoient, & il n'étoit parlé en France & dans les Païs Etrangers que du *Pere de la Pucelle*. Mais trois jours aprés que ce Poëme ſi vanté

devint public, un Critique d'un fort petit mérite, lui aïant donné le premier coup d'ongle, chacun fondit deſſus, & toute la réputation du Poëme & du Poëte tomba par terre. A ces nouvelles Chapelain rapellant toutes les forces de ſon eſprit, & s'armant de la Philoſophie dont il faiſoit profeſſion, parût ferme & conſtant. Il avoüa franchement qu'il étoit méchant verſificateur ; mais il ſoûtint, qu'en ſavant Poëte, il avoit obſervé toutes les régles de l'Art, & ſe mit en devoir de le prouver la plume à la main. Comme, ſans contredit, M. Chapelain étoit un très-habile homme, je ne doute point qu'une Apologie de ſa façon, n'eut été un excellent Ouvrage : mais cet Ecrit, s'il a été fait, n'a point parû, ſes amis ne croïant pas que rien fût capable de le relever de ſa chûte la plus grande & la plus déplorable qui ſe ſoit faite de mémoire d'homme, du haut du Parnaſſe en bas.

Certainement c'eſt dommage que ce malheur ſoit arrivé à M. Chapelain ; car il avoit d'excellentes qualitez qui méritoient bien de n'être pas confonduës avec ce qu'il avoit de foible. Il ſavoit l'Hiſtoire, les belles Lettres, & la Philoſophie. Celle de Gaſſandi ſon cher ami, faiſoit

toutes ſes délices ; mais il peſtoit hardiment contre celle de Décartes, ſur laquelle il n'avoit peut-être pas aſſez médité, à cauſe de ſon premier engagement. Enfin ſa Critique étoit ſi ſeure & ſi fine, que nos meilleurs Ecrivains François & Latins le redoutoient, & que ceux d'Italie le conſultoient comme un oracle.

D'ailleurs M. Chapelain étoit fort honnête homme & bon ami. Sa converſation ne manquoit pas d'agrémens, quoique ſérieuſe, & quelquefois un peu ſévére & ſtoïcienne. Il parloit bien, mais il n'entendoit rien à écrire des Lettres. Je me ſuis étonné mille fois, comment aïant eu toute ſa vie commerce avec Balzac, Voiture, & les autres qui ont réüſſi dans le genre épiſtolaire, il n'y eût fait aucun progrés. En effet, quand aprés ſa mort on parla de donner ſes Lettres au Public, M. le Duc de Montauſier dit, qu'il faloit bien s'en donner de garde, & que ce n'étoit pas là ſon bon endroit.

J'attribuë une ſi grande négligence en une choſe ſi commune, & néanmoins ſi ſéante à un homme du monde, comme M. Chapelain, à ſon extrême avarice, qui lui faiſoit épargner l'encre & le papier. La plûpart des Lettres que j'ai

vûës de lui, étoient trés-courtes, écrites à la hâte & le plus ſouvent ſur les enveloppes des paquets qu'on lui adreſſoit, ſe dédommageant ainſi d'une partie du port, ſur une feüille de papier qu'il ſauvoit. En vérité l'avarice le gâtoit en bien des maniéres, & l'on ne ſait pourquoi il amaſſoit des treſors. Les rieurs diſoient que c'étoit pour marier ſa *Pucelle* à un enfant de bonne maiſon; & les dévots vouloient que ce fût pour la faire canoniſer. Quoiqu'il en ſoit, M. Chapelain laiſſa cent mille écus à ſes héritiers, & l'on peut aſſurer que jamais pauvre Poëte n'eſt mort plus riche.

¶ En 1624. fut établi une Chambre de Juſtice par l'Edit du mois d'Octobre de la même année, pour la recherche & punition des abus & malverſations commiſes au fait des Finances de Sa Majeſté. Cette Chambre dura ſept mois, & ſe termina à une compoſition faite de la ſomme de neuf millions, à prendre ſur les Financiers & Traitans.

Un gros Partiſan diſoit autrefois, quand j'aurai dérobé au Roy plein un boiſſeau de piſtoles, je lui en donnerai le comble, & le reſte me demeurera.

¶ J'ai vû deux Traitez de Sa Majeſté,

l'un du 29. Janvier 1636. & l'autre du 3. Octobre 1637. faits avec Villedo & ſes Aſſociez, pour la conſtruction d'un Canal autour de Paris, depuis le Baſtion de l'Arſenal juſqu'à la Porte de la Conférence. L'ouvrage fut interrompu, aprés beaucoup de dépenſe, par M. de Bullion Surintendant contraire à cette entrepriſe; parce qu'elle étoit portée par le P. Ange le Clerc Capucin renommé, qui y trouvoit quelque avantage pour le Monaſtére du Calvaire. En ce monde chacun a ſes intérêts, & l'intéreſt de l'un étouffe celui d'un autre.

¶ Le 19. Avril 1614. Chriſtophle Marie aſſocia avec lui le Regrattier & le Poulletier pour la conſtruction des Ponts & Quais de l'Iſle de Nôtre-Dame à Paris. Si je ne parlois de le Regrattier, de Poulletier, perſonne ne ſauroit peut-être qu'ils ont été au monde; mais quant à Chriſtophle Marie, il s'eſt immortaliſé en donnant ſon nom au Pont qu'il a conſtruit, & mille gens chaque jour le nomment bon gré malgré ſans penſer à lui.

Il y a prés d'un ſiécle entier qu'on dit à Paris tous les jours & une infinité de fois, *le Cheval de Bronze*, en parlant de la figure équeſtre de Henry IV. élevée au

milieu du Pont-neuf, ſans dire un ſeul mot de ce grand Prince. A qui en eſt la faute ? je n'en ſai rien. Que perſonne donc ne mépriſe ſa bête. Peut-être qu'un jour elle aura le pas ſur lui.

¶ C'eſt la coûtume du Parlement d'Aix en Provence, d'expoſer les Préſidens & les Conſeillers aprés leur mort, en habit rouge, la face découverte, & le Code Juſtinien ſous la tête. Le bon homme Doujat Docteur en Droit, diſoit à ce propos : *Si on n'a pû leur mettre le Code dans la tête, au moins leur faut-il mettre deſſous.*

¶ Parmi les cailloux apellez *Galets*, que la Mer roule ſur nos Côtes de Normandie, il y en a de certains dans leſquels ſe trouvent de fort beaux Criſtaux de différentes couleurs. Un habitant de la Ville de Harfleur, qui ſavoit diſtinguer ces cailloux d'avec les autres, & les caſſer proprement, en avoit fait une garniture de Cabinet que les curieux eſtimoient cinq ou ſix cens écus. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon Gouvernante du Havre de Grace, charmée de cette découverte, fit faire des Marteaux pour caſſer de ces Galets, & en tirer des merveilles : mais comme ceux qu'on y emploïa, ne ſavoient

pas distinguer les bons d'avec les autres, l'entreprise fut abandonnée.

J'ai apris d'un Particulier, que ce n'est pas seulement dans les cailloux de la Mer, mais aussi dans les bizets de nos Carrieres, qu'on trouve une espéce de Cristal. J'en ai fait l'expérience ; & en effet, il s'y trouve de petits Cristaux blancs, mais nullement comparables à ceux dont je viens de parler, à qui il ne manqueroit rien, si on savoit les tailler & les polir, comme les Diamans. C'est-là de ces choses qu'il faudroit rechercher.

¶ Le Pere Labbe étoit un fort bon homme, & mon ami particulier. Quoi qu'assez inférieur aux Ecrivains célébres de son tems, il ne laissoit pas de bien servir en second. Je lui ai oüi dire qu'avant le régne des Messieurs de P. R. les Théologiens ne savoient point étudier, & perdoient le tems à se forger des espéces vâgues & inutiles sur des riens, au lieu de remonter hardiment aux anciennes sources, & d'y puiser une solide doctrine. Cet aveu dans un homme de sa robe me surprit ; mais comme j'ai dit, c'étoit un fort bon homme. On a vû un grand nombre d'Ouvrages, je ne dirai pas tout-à-fait de lui : mais de toutes sortes de personnes sous son

nom. Les autres enfantoient, & lui comme parain nommoit l'enfant, & lui donnoit un beguin & des langes. Auſſi a-t-il été accuſé d'être un peu Pirate ; mais il faut de ces gens-là dans la République des Lettres, auſſi-bien que ſur la Mer. Sans les Armateurs, aujourd'hui que nous avons la guerre avec nos voiſins, & que le commerce ne va plus, nous ne mangerions point d'Oranges de Portugal, & ne boirions point de Vin des Canaries. Ce n'étoit pas par néceſſité, que le Pere Labbe détrouſſoit les Savans ; mais par amuſement, à peu prés comme S. Auguſtin étant écolier, déroboit les poires de ſes voiſins, ſeulement pour ſe donner le plaiſir de dérober chez autrui ce qu'il n'auroit pas voulu ramaſſer dans ſa maiſon.

¶ Ce fut ſous prétexte de Péculat, que le Cardinal de Richelieu fit couper la tête au Maréchal de Marillac. On alléguoit contre ce Seigneur, qu'il avoit emploïé les deniers du Roy en de ſuperbes bâtimens dans ſa belle Terre de Tournebu. Cette belle Terre d'environ deux mille livres de rente, eſt ſituée en Normandie ſur le bord de la Seine, entre Vernon & Andely. M. de Marillac qui la tenoit de

ſes Peres, avoit entrepris d'y bâtir une maiſon d'environ dix ou douze mille écus, qu'il a laiſſée imparfaite. Un jour M. le Prince de Condé aïeul de M. le Prince d'aujourd'hui, paſſant devant cette magnifique maiſon à moitié bâtie, & qui n'a ni portes ni fenêtres, s'arrêta tout court, & l'aïant conſidérée, dit aux Gentilshommes de ſa ſuite : *On a allégué ce bâtiment pour faire couper le cou à Marillac ; mais il n'y a pas dequoi faire donner le foüet à un Page.*

¶ L'Auvergne a fourni à la France de grands hommes, les Marillacs, les Arnaulds, les Sirmonds, les Paſcals, &c.

J'ai apris d'un ancien Conſeiller d'Etat, ſavant dans la connoiſſance des Maiſons & des Familles Illuſtres de France, que la vraïe & ancienne ortographe du nom de Meſſieurs de Marillac, étoit *Marlhac*, & que c'étoit ainſi que Gabriel de Marillac Avocat Général au Parlement de Paris, ſignoit dans tous les Actes publics & dans ſes Lettres particuliéres. De dire d'où eſt venu ce changement, & ſi ce n'eſt point de la part de ceux qui ont voulu latiniſer ce nom, comme il arrive d'ordinaire ; ou qu'avec la fortune & les honneurs, les noms des Familles s'aug-

mentent, c'eſt ce que je ne ſai point. Mais je ſai bien que ce Gabriel de Marillac étoit autant illuſtre par ſa profonde ſcience, que par ſa rare probité. M. de Thou dans ſon Hiſtoire, dit qu'il étoit *pietate, integritate & eloquentia cum paucis comparandus. Fiſci in curia Patronus, vir antiquæ diſciplinæ & gravis morum ſui ſeculi Cenſor, in Avernis natus, modico ſed honeſto loco quippe cujus Majores Borboniis Arvernorum Regulis diu ſervierant.*

Le ſuplément des Croniques de Jean Carion en parle en ces termes : *Anno* 1551. *Gabriel Marillacus Regius in Curia Pariſienſi Conſiliarius & Advocatus, litterarum eruditione, rerum & juriſperitia, ac vitæ integritate, nulli quod abſque invidia dictum ſit, ſecundus 9. Calendas Maii magno totius Curiæ dolore vitam cum morte commutat.*

Gilbert de Marillac Baron de Puiſac & de Saint Geneſt, frere aîné de Gabriel de Marillac, s'attacha au ſervice de la Maiſon du Connétable Charles Duc de Bourbon. Il écrivit l'Hiſtoire de la Maiſon de Bourbon, entr'autres la vie & les grandes actions du Connétable, juſques au mois de Mars 1521. où commença ſa

révolte. Antoine de la Val Géographe du Roy & Capitaine de ſon Château de Moulins dans le Bourbonnois, a inſéré cette hiſtoire dans ſes Oeuvres imprimées en 1605. *Je n'ai rien trouvé* (dit-il dans ſon Epître liminaire au dernier Duc de Montpenſier) *parmi les beaux Mémoires & Manuſcrits de ma Bibliotéque qui vaille cette Piéce pour porter vôtre nom très-illuſtre ſur le front. Je n'y ai aſoûté ni diminué une ſeule ſyllabe à l'Auteur: auſſi il ne mérite point de correction, pour avoir été un des mieux diſans de ſon ſiécle.*

¶ Monſieur de Marillac Garde des Sceaux & frere du Maréchal, étoit un Magiſtrat d'une intégrité incorruptible, d'une grande piété & d'un grand ſens, ennemi déclaré du faſte, de la vanité & de la pareſſe. Madame la Marquiſe de Maignelay parlant de ſa vigilance, diſoit, qu'il avoit l'art de trouver plus de vingt-quatre heures au jour.

Il diſoit qu'un homme qui paſſoit ſa vie doucement à la Ville & aux Champs, donnant un tems à ſervir Dieu, un autre à recevoir ſes amis, ou à de bonnes lectures, ſans rendre ſervice au Public, menoit la vie d'un bon Mouton.

Il avoit coûtume de dire aux jeunes Officiers : *Faites proviſion de capacité & de modeſtie, & vous arriverez bien-tôt aux grands emplois.*

Il étoit ſi modeſte que voïant les reſpects que chacun lui rendoit, il diſoit : *J'aurois envie de mettre ſur la table les Sceaux & les Lettres de ma Charge, afin qu'on leur fit la révérence; puiſque c'eſt à leur conſidération qu'on me fait tant d'honneur.* Mais c'étoit ſon zéle pour la juſtice bien plus que ſa Charge, qui lui attiroit ces témoignages de vénération, aïant un ſoin extrême d'en remplir tous les devoirs, & les rempliſſant effectivement tous avec beaucoup de dignité.

Il diſoit que la Charge de Garde des Sceaux étoit une *Charge de rebut*; & que de dix demandes qu'on lui faiſoit, il en faloit rebuter neuf. Il répétoit ſouvent ce que le Chancelier de l'Hôpital dit plaiſamment dans ſes Poëſies en parlant d'un Chancelier, qui ne refuſoit rien, ſoit juſte ou injuſte ; *Que ce n'eſt pas une loüange à homme ſage, d'avoir une qualité, qui n'eſt propre qu'à un enfant prodigue, ou à une fille débauchée.*

N.. Ille bonus faciliſque rogando
Nullum unquam à ſe ſe triſtem diſcedere paſſus
Indulgens juſta ; ac non juſta petentibus æque
Omnibus. O dignam ſapientis nomine laudem
Sic puer & patrii laudatur prodigus æris,
Sic quoque multorum laudatur amica nepotum.

Quoique cet illuſtre Garde des Sceaux eût beaucoup de bonté & d'indulgence, il avoit une fermeté inébranlable, principalement quand il y alloit des intérêts du Prince, & qu'il faloit ſoûtenir ſon autorité. Cela parut aprés le ſiége de la Rochelle, lorſque les Députez de cette Ville rebelle diſant au Roy, qu'ils venoient aporter les clefs à ſa Majeſté, & ſe jetter à ſes pieds : Monſieur de Marillac leur répondit avec vigueur : *Vous n'êtes pas venus vous jetter aux pieds du Roy ; vous y êtes tombez malgré vous.*

¶ Monſieur de Villeroy Miniſtre d'Etat, apelloit le Cardinal d'Oſſat, ſon Cardinal : *Quando mi nominava Oſſa*, dit Bentivoglio, *lo chiamava ſempre il ſuo Cardinale, come foſſe ſtato piu ſuo, che del Rè, e come ſe le Villeroy havendo havuta la corriſpondenza di Lettere com Oſſa, ſi gran parte nelle fatiche, voleſſe havere*

havere participatione anche non minore nel conſeguimento del premio. Il eſt remarquable qu'encore que M. d'Oſſat fut un trés-habile homme & écrivit parfaitement bien, il ne fit rien imprimer durant ſa vie. Ce n'a été que depuis ſa mort que les curieux ont mis au jour ſes excellentes Lettres, qui ſont les mignones de nos Politiques, &. nos guides aſſurées dans le maniment des affaires que nous avons avec la Cour de Rome.

¶ L'air de la Mer eſt chargé d'un nitre ſubtil, qui ne nuit pas aux Vins de France, qu'on tranſporte dans les Païs Etrangers : au contraire il les meurit, & leur donne de la force. C'étoit la coûtume des Anciens, au raport de Galien, de mettre de l'eau de la Mer dans les Vins foibles pour les rendre généreux.

¶ Petrarque eſt le premier qui nous ait procuré une traduction latine d'Homere. *In Græciam miſi, & unde Ciceronem expectabam, habui homerum ; quiquè Græcus ad me venit, mea ope, & impenſa factus eſt latinus.*

¶ M. Bochart eſtimoit que Strabon étoit un des anciens Ecrivains qui avoit le plus de jugement ; *Unus (ut videtur*

mihi) ex ſcriptoribus antiquis , qui judicio maxime pollet. Quand on trouve de ces Ecrivains judicieux , il en faut faire ſes Auteurs favoris. On en voit aſſez qui ont de l'érudition , de l'élégance , de la politeſſe ; mais du jugement , peu. Par exemple , Polibe qui ne manque pas de talens pour écrire l'Hiſtoire , n'eſt pas néanmoins un Hiſtorien de tête. Il s'égare ſi ſouvent en des digreſſions vâgues & étrangéres à ſon ſujet , que ce qu'il dit a plus l'air de leçons de Philoſophie & de diſcours Académiques , que d'une narration Hiſtorique : *e tanto ſpeſſo, e tanto proliſſamente fuori della narratione principale , che ſi può ſtare in dubbio , s'egli , ò più faccia lettioni Philoſophiche ed Academiche , ò più raconti ſucceſſi publici , e propriamente Hiſtorici.*

Strada Hiſtorien recommandable , manque de jugement , en ce qu'il traite de toute autre choſe que de la guerre de Flandre , dont il promet une narration fidéle. Il paroît que ce ſont les Eloges de quelques particuliers qu'il a couſus enſemble , plûtôt qu'un véritable corps d'Hiſtoire ; puiſqu'enfin ce n'eſt qu'à l'extrêmité qu'il traite ſon principal ſujet : ce qui affoiblit beaucoup ſes nar-

rations. D'ailleurs il s'arrête trop à des minuties qui doivent être ou entiérement négligées, ou traitées legérement : outre qu'il a l'imprudence de ſe mêler de parler de la Guerre & de la Politique, à quoi il n'entend rien : auſſi Bentivoglio a-t-il dit de ſon Hiſtoire, qu'elle étoit plus à l'uſage du Collége, qu'à celui de la Cour.

Le même défaut ſaute aux yeux dans l'Hiſtoire des Indes du célébre Maffée. Il parle bien Latin ; mais il ne parle pas bien des affaires de la Guerre ni du Cabinet. Il eſt même foible & languiſſant dans ſes Harangues : ce qui eſt tout-à-fait contre les régles & le bons ſens. *In quelle poche Orationi che fà il Maffei, non ſi vede quel talento à gran prezzo, che egli moſtra nell'altre parti : ſon languide per lo più, ed inervate, non hanno quaſi niente dell'aceſſo & del traggico : gli argomenti non ſono vibrati con forza, ma fiachezza ; e le ragioni ſervono ad inſegnare quaſi più toſto ch'à movere.* C'eſt la ſentiment de Bentivoglio.

¶ J'ai oüi dire à un Officier de l'Armée, qu'aprés la bataille de Fleurus, conſidérant avec attention les Soldats tuez de

part & d'autre, il n'avoit remarqué sur le visage des Holandois, des Allemans & des Anglois, que l'image de la mort toute plate ; mais que sur le visage des François, il y avoit vû la colére, la rage & la fureur encore peintes ; & que les traits qui marquent ces passions, ne s'étant pas effacez, ils sembloient encore menacer l'Ennemi, & le vouloir égorger. *Relicta in vultibus minæ, & in ipsa morte ira vivebat.* On leur voïoit généralement à tous les menaces peintes sur le visage avec une colére qui paroissoit encore vivante aprés leur mort.

¶ L'Eloge que Messieurs de Sainte Marthe avoient fait de l'Abé de S. Cyran, fut retranché de leur *Gallia Christiana* par ordre du Clergé, à la solicitation de ceux qui n'aimoient pas cet Abé. Mais les Prélats qui en commun, & dans leur assemblée avoient fait suprimer cet Eloge, ne voulurent point chacun en particulier acheter aucun exemplaire de *Gallia Christiana*, où cet Eloge ne fut point.

Il en est à peu prés de même de ce qui vient d'arriver ici. On a suprimé d'entre les Portraits des Hommes Illustres, que M. Perrault a mis au jour, les Por-

iits & les Eloges de Meſſieurs Arnauld Paſcal. Mais le Public s'eſt récrié, & a falu pour avoir le debit de ce Li- e donner ces deux Portraits, les au- es ne paroiſſant pas aſſez ſans la com- ignie de ceux-là : ce qu'un Poëte fa- eux a fort bien exprimé en ces Vers.

Quand on faiſoit à Rome une pompe funébre,
ur quelque illuſtre mort d'une Maiſon célébre,
n portoit en ſpectacle au Peuple curieux,
s-Ancêtres du mort les Portraits glorieux;
de leurs nobles faits, de leur brillante gloire,
Peuple à cet aſpect rapelloit la mémoire.

Junie apartenoit aux plus nobles Maiſons;
ont autrefois à Rome on révéroit les Noms.
le meurt : à ſa Pompe on porte vingt images :
e Conſuls, de Cenſeurs, de fameux Perſonnages.
utus & Caſſius qu'elle touchoit du ſang
devoient dans la régle avoir auſſi leur rang :
ais ces Illuſtres Noms de Caſſie & de Brute
u parti dominant étoient en haine, en bute,
veut à leurs portraits interdire l'honneur,
'attirer du Public les regards & le cœur.

Mais pour trop rafiner d'ordinaire on ſe trompe :
Public empreſſé les chercha dans la Pompe,
ne les voïant point, il chercha quels ſujets
bligeoient à cacher de ſemblables objets,
ur tous ceux qu'un long ordre expoſoit à ſa vûë,
a curioſité ne parut plus émüe ;
ceux que du ſpectacle on avoit retranchez,
inrent ſeuls ſes regards & ſon cœur attachez.

¶ Rien ne fait plus mal à la vûë que l'ortographe nouvelle de M. Couſin ; & rien n'eſt plus opoſé au vrai principe de l'ortographe des Langues vivantes, qui eſt de conſerver exactement l'étymologie dans tout ce qui ne change point la prononciation. Depuis donc qu'on a ſû une fois (& cela s'aprend aux enfans dans l'Alphabet) que *Ph* ſe prononce comme *F* ; *Th* comme *T* ; & *Y* comme *I*, & cela ſans exception, il eſt entiérement contre le bon ſens, de ne pas conſerver ces lettres dans tous les mots, où ils ſont dans le Latin ou autre Langue originale, puiſqu'elles ne changent point du tout la prononciation. Ainſi il faut conſtamment écrire *Philoſophie*, *Théologie*, *Myſtére*, *Martyre*, *&c.* Il n'en eſt pas toutefois de même à l'égard de *C* qui change la prononciation. *Ch* par exemple ne ſe prononce pas comme *C* en François ; & cela donne lieu de douter qu'on pût condamner *Arcange*, de mauvaiſe ortographe, quoique contraire à l'étymologie.

¶ Quelqu'eſprit qu'on ait, il ne faut jamais parler des choſes de la Foi & de la Religion qu'avec beaucoup de reſpect. Un ancien Hérétique aïant eu l'imprudence de turlupiner ſur le mot de *Fils*,

parlant de l'inéfable Myſtére de la Tri-
té, s'attira l'exécration de tout le mon-
; & perſonne n'a aprouvé un Auteur
oderne qui a eu la témérité en badi-
ant, de définir la Grace *un je ne ſai*
oi. Une eſpéce de Socinien en a triom-
hé depuis peu dans un Livre de Criti-
ue, où il veut faire croire que ceux qui
ſont ſervi du mot de Grace depuis
. Auguſtin juſqu'à cette heure, ne ſa-
ent ce qu'ils diſent : *Fâ tamen voce*
uid ſignificetur, cùm ab iis quæritur,
ui ea utuntur, nihil reſponſi perſpicui
erre licet. Hinc factum ut in Gallia
criptor feſtivi ingenii, non inficetè dixe-
rit, Gratiam illam divinam, quæ tantum
ſtrepitum excitavit in Scholis, & tam
mirabiles effectus in hominum animis edi-
dit, Gratiam illam adeò efficacem & ſua-
vem ſimul, quæ de duritie cordis, illæſa
arbitrii libertate, triumphat, nihil eſſe
tandem, præter neſcio quid.

¶ M. Huet dans ſon Dialogue *de optimo genere interpretandi*, qui eſt le premier de ſes Ouvrages, ſemble croire ce qui eſt ſurprenant dans un homme ſi éclairé, que S. Irenée ſoit lui-même l'Auteur de la Verſion Latine que nous avons de ſes Livres en Grec, dont il ſe trouve des

fragmens dans Euſebe, S. Epiphane, Théodoret, S. Baſile, &c. Fevardent Cordelier qui a donné l'Edition Latine de S. Irenée avec des Notes, étoit dans cette penſée, que S. Irenée étoit l'Auteur de cette Traduction Latine; mais tous les bons Critiques ſont aujourd'hui revenus de cette erreur groſſiére : *Nec enim refutari merentur, qui Iræneum Latinè ſcripſiſſe volunt.* Cette Verſion Latine eſt trés-ancienne, *Sed Barbara imprimis, difficilis & Salebroſa. Recentiorem Tertuliano eſſe hanc verſionem, poſtremis verò S. Auguſtini temporibus antiquiorem, ac proinde exeunte ſeculo quarto factam, diſſertatione ſingulari demonſtrabit Dodvvellus* C'eſt ce que nous promet Guillaume Cave dans ſon Hiſtoire des Ecrivains Eccléſiaſtiques.

¶ *Apologie* pour Meſſire Henry Loüis Chaſtaigner de la Rochepozay Evêque de Poitiers, contre ceux qui diſent qu'il eſt défendu aux Eccléſiaſtiques de prendre les Armes en cas de néceſſité. M. Joly dans ſon Voïage de Munſter, dit qu'un docte Perſonnage de ſes amis, apelloit ce Livre *l'Alcoran de l'Evêque de Poitiers.* L'Auteur de ce Livre qui parut ſans nom *in octavo* l'an 1615. & qu'on ne

trouve

trouve pas aiſément aujourd'hui, eſt de la compoſition du fameux Jean du Verger de Havrane Abé de S. Cyran, & le premier de ſes Ouvrages. Il le fit par complaiſance pour l'Evêque de Poitiers qui étoit ſon Protecteur, & celui qui commença à le faire connoître au monde.

¶ Mademoiſelle Schurman fille ſavante, a fait un petit Traité ſur ce Problême : *Num fœminæ Chriſtianæ conveniat ſtudium litterarum*, Eraſme a traité cette queſtion dans une de ſes Lettres à Budée, au ſujet des trois filles de Thomas Morus, qui étoient les trois Muſes Chrétiennes de ce tems-là. Loüis Vivés dans ſon Inſtitution de la Femme Chrétienne, a fait un Chapitre exprés, où il traite la même queſtion. Il prétend que c'eſt une erreur de tenir les Femmes ſavantes pour ſuſpectes de mauvaiſe conduite, parce qu'il s'en eſt trouvé deux ou trois dont la réputation n'étoit pas bonne : ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſelon lui, ſi elles avoient été élevées dans la Philoſophie Chrétienne, & non dans la Morale des Gentils, & principalement dans celle des Epicuriens.

Nous ne manquons pourtant pas d'exemples de Femmes ſavantes & Chrétiennes qui ſe ſont oubliées, témoin Heloïſſe

Maîtreſſe d'Abelard. C'eſt un malheur que nos premiéres études ſe faiſant dans des Livres tachez d'impuretez, il eſt preſque impoſſible que l'eſprit humain ne ſe ſente de cette corruption & de ce venin. Car ſi les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs, les mauvaiſes lectures les corrompent encore davantage, à cauſe que les idées s'en impriment plus avant dans l'eſprit que lorſqu'on ne fait qu'écouter des paroles, que le vent emporte.

M. Varillas dans quelques-unes de ſes Hiſtoires, veut que les Femmes ſavantes ſoient particuliérement inclinées à l'amour. Il s'apuïe de l'autorité de Torquato Taſſo, qui a fait un diſcours exprés pour montrer que les Dames les plus ſpirituelles ont toûjours été les plus faciles. Et certainement on peut dire de la ſcience de la plûpart des femmes, ce qu'un Ancien a dit de leur beauté, *raram facit miſturam cum ſapientiâ forma.*

Loüis Vivés a fait pour l'Inſtitution de Marie d'Angleterre, & par l'ordre de ſa Mere Marguerite d'Eſpagne, deux petits Livres intitulez, l'un *Ratio ſtudii puerilis* pour ſervir aux études de cette jeune Princeſſe, & l'autre *Satellitium animi*

Christiani, pour lui aprendre les maximes de la vie Chrétienne.

Moderata Fontè Dame de Veniſe, a compoſé un joli Livre *de meriti dell' Donne*; & une autre Venitienne nommée *Lucretia Marinelli*, a fait un Ecrit ſemblable *Della nobilità delle Donne.*

Au commencement de ce Siécle on vit *Cupido Triumphans*, petit Livre en faveur du ſexe féminin. L'Auteur a mis M. de Schurman à la tête, & l'apelle *omnium ſcientiarum homo.* On a encore de Dom Gilberto, *La fama trionfante, Panegyrico alla detta Maria Schurman.*

La République des Lettres eſt redevable aux Femmes ſavantes de quatre cens Ouvrages différens, qu'un Curieux a pris plaiſir de ramaſſer.

M. Ménage vient de nous donner un Traité des Femmes Philoſophes, c'eſt un petit Livre trés-maigre, & qui ſe ſent fort de la vieilleſſe de l'Auteur.

¶ Ce qu'il y a de meilleur dans les Eſſais de Montagne, c'eſt ce que cet Auteur dit des paſſions & des inclinations de l'homme: ce qu'il y a de moindre, c'eſt l'érudition qui en eſt vâgue & peu certaine; & ce qu'il y a de dangereux, ce ſont ſes maximes Philoſophiques.

On s'eſt aviſé ces années derniéres de nous donner l'Eſprit de Montagne tiré de ſes Oeuvres, mais fort inutilement. L'expérience aïant fait voir que les Auteurs dont on a prétendu tirer le pur Eſprit comme un Elixir, ne plaiſent point au goût. Tel que ſoit un Auteur, il ne faut point le démembrer. On aime mieux le voir tout entier avec ſes défauts, que de le voir déchiré par piéces. Il faut que le corps & l'ame ſoient unis enſemble: La ſéparation de quelque maniére qu'elle ſe faſſe, ne ſauroit être avantageuſe au tout; & ne ſatisfera jamais le Public.

¶ Il y a des bizareries qu'il faut ſouffrir bon gré malgré tant qu'elles durent, & dont il n'eſt preſque pas permis de ſe plaindre, qu'aprés qu'elles ſont paſſées & qu'elles ont eu leur tems. Il ſembloit ces années derniéres, que tout le monde fût menacé d'Apoplexie. Chacun portoit ſûr ſoi ſa boureille d'eau de la Reine de Hongrie; on en prenoit à toute heure, pour prévenir un mal dont l'on ne ſentoit pas les moindres aproches. Mais aprés tout, la mode en eſt paſſée; il a fallu céder au Tabac: on ne ſonge plus qu'à ſe purger le cerveau, & plût à Dieu qu'on le purgeât de ſa vraïe maladie. Le

Tabac n'y eſt guéres propre : il eſt lui-même un grand mal, dont l'on ne guérira que dans une Lune où cette rage ſe changera en une autre, peut-être moins lucrative pour de certaines gens. Qui ne riroit de cette tyrannie ſur tous les nez de la France, que l'on aſſujétit à ſe charger chaque jour d'une livre de pouſſiére dangereuſe par ſa qualité, & inutile par la quantité ; tout reméde périſſant dans l'excés, s'il ne ſe tourne en venin & en poiſon. Mais il n'eſt pas tems d'en rire ; le mal n'eſt pas guéri : Les malades aiment encore leur maladie.

Dans le dernier Siécle où l'on avoit le goût délicat, on ne croïoit pas pouvoir vivre ſans dragées. Il n'étoit fils de bonne mere, qui n'eut ſon *Dragier* ; & il eſt raporté dans l'Hiſtoire du Duc de Guiſe, que quand il fut tué à Blois, il avoit ſon *Dragier* à la main. Alors les Annis de Verdun devinrent ſi fort à la mode, & on les croïoit ſi ſalutaires, qu'on en ſervoit ſur toutes les bonnes Tables, à la fin du repas. Les écorces de Citron & d'Orange, & les autres Confitures ont eu leur tems, ſelon de certaines maladies qu'on ſupoſoit qui régnoient alors, & que l'on faiſoit naître effecti-

vement à force de manger des ſucreries, douceurs fatales à la ſanté.

Au commencement du Siécle preſent, nos Marchands faiſant grand trafic d'Ambre & de Corail, eurent l'adreſſe, pour debiter leur Marchandiſe, de faire courir le bruit que c'étoient des remédes ſpécifiques ; que le Corail arrêtoit le ſang, & que l'Ambre attiroit les mauvaiſes humeurs, comme il attire la paille. Auſſi-tôt chacun s'en fournit : On ne vit plus que Coliers & Bracelets d'Ambre, & de Corail ; & comme la mode a ſes dévotions, il s'en fit auſſi des Chapelets, chaque dévote demandant la ſanté au Ciel, les armes à la main.

Cette dévotion me fait ſouvenir de celle qu'avoit nôtre Connétable Anne de Montmorency, de dire ſon Chapelet durant la marche de l'Armée, & à meſure qu'il le rouloit entre ſes doigts, de commander tantôt qu'on mit le feu à un Village ; tantôt qu'on allât ſurprendre un Parti, ou égorger une Garniſon, ou qu'on pendit un Soldat, &c. Le Chapelet de ce dévot Connétable n'étoit pas de Corail ; ou s'il en étoit, il ne préſervoit pas de l'éfuſion de ſang.

Les Eſpagnols ont encore de ces dévo-

tions de rouler le Chapelet entre leurs doigts à la table, à la promenade, au jeu, &c. Ils disent que c'est une contenance, & que sans de certains secours, on ne sauroit quelle figure faire ni quelle posture tenir. C'est par la même raison des contenances, que toutes les personnes considérables en Espagne & à Venise portent des Lunettes sur leurs nés. Autre folie qui a sa source dans l'orgueïl de la Nation, qui se pique d'une profonde sagesse, & de considérer toutes choses de fort prés, comme les vieillards & les personnes qui ont usé leurs yeux à force de regarder. La derniére Reine que la France a donnée à l'Espagne, se voïant environnée de tous ces gens à Lunettes, qui l'épluchoient depuis la tête jusqu'aux pieds, dit plaisamment à un Gentilhomme François, qui étoit auprés d'elle : Je pense que ces Messieurs me prennent pour une vieille chronique, dont ils veulent déchifrer jusques aux points & aux virgules.

Il ne faut pas néanmoins trop se moquer des Espagnols, aprés ce qui s'est passé chez nous, il n'y a pas long-tems. A la Cour un Savant qui avoit la vûë basse, se servant d'un Monocule, en moins de rien non seulement toute la Cour, mais aussi

toute la Ville & toute la Campagne furent remplies de Monocules. Il ne ſe trouvoit preſque point, je ne dis pas d'Abé ni d'Evêque, mais de petit Curé de Village qui voulût dire ſon Bréviaire, ni chanter au Lutrin ſans ce ſecours. Cela faiſoit croire aux Paroiſſiens, que M. le Curé ſavoit le Latin, & qu'il y entendoit fineſſe, puiſqu'il y regardoit avec une machine. On diſoit de nos Abez: Bon Dieu, qu'ils ſont ſavans : les pauvres gens ont perdu les yeux à force d'étudier ! Chacun alors s'aveugloit ſoi-même par une ſotte vanité, qui égaloit les plus ignorans aux plus ſavans hommes du monde. Cette maladie a duré pluſieurs années ; mais graces à nôtre inconſtance & à nôtre legéreté, tant d'aveugles volontaires ont recouvré la vûë ſans remède & ſans miracle.

¶ Bien des gens ſe ſont obſtinez à écrire la Vie de l'Héréſiarque Jean Calvin. Théodore de Beze en a compoſé deux. J'en ai vû une imprimée à Genéve, chez P. Choüet en l'année 1657. Jean Bolſec Médecin de Lyon en a écrit une autre, ſous ce Titre : *La Vie, Mort & Doctrine de Jean Calvin par Jerôme Hermés Bolſec.* On parle d'une autre Vie de Calvin, attribuée à Grotius. La derniére eſt du Mi-

niſtre Drelincourt. L'Eloge de Calvin attribué par Baleſdens, & enſuite par Sponde à Papyre Maſſon, eſt de Jacques Gillot Conſeiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement à Paris, quelque choſe qu'en puiſſe dire M. Bayle dans ſon Dictionnaire réformé de Moreri. Ce qu'il allégue, que cet Eloge s'eſt trouvé parmi les papiers de Papyre Maſſon aprés ſa mort, comme ſon frere l'a déclaré à feu M. Patin, ne prouve rien. Tous les jours les Ecrits des Auteurs paſſent d'un Cabinet à l'autre, ſans que cela puiſſe tirer à conſéquence. Quant au ſtile, ce n'eſt point du tout le ſtile de Papyre Maſſon, qui n'écrit point ſi poliment ni ſi finement, ne tranchant point les matiéres comme fait M. Gillot; outre qu'il y a quelque choſe ſur la fin de l'Ouvrage, qui n'eſt point du caractére de Papyre Maſſon; mais bien de celui de M. Gillot, qui ne prenoit pas les affaires de ce tems-là ſi fort à cœur.

¶ La métode qu'obſerve M. Simon dans ſes Remarques ſur le Voïage de Dandiny, de maltraiter l'Auteur qu'il veut commenter & éclaircir, eſt extraordinaire. Je ne ſache point qu'elle ait été pratiquée par d'autres que par M. de Saumaiſe ſur Solin, & par le P. Petau ſur S. Epipha-

ne. Ordinairement les Commentateurs ſont fous des Auteurs qu'ils entreprennent d'expliquer : Ils les élévent juſques aux nuës, & les accablent de leurs loüanges.

¶ *Les Fondemens de la Politique par Thomas Hobbes.* Cette Traduction Françoiſe de la Politique de Hobbes, eſt du Sieur de Sorbiere. M. de S. Evremont a dit de Hobbes, que c'étoit le plus grand génie d'Angleterre. Dans le Paralelle que Sorbiere a fait de Machiavel & d'Hobbes, il obſerve que les raiſonnemens du premier ſortent d'un eſprit ſauvage & inhumain, & que ceux de l'autre viennent d'une ame tendre, bonne & bien-faiſante. Au bout du compte, on ne deviendra jamais grand Politique par la lecture du Livre de Hobbes. Tout ce qu'il dit, pour parler le langage des Italiens, n'eſt qu'*una chimera impoſſibile, una invenzione bugiarda, un caos di confuſioni.* Ce ſont les affaires & non les diſcours, & encore moins les imaginations creuſes d'un Savant de Cabinet, qui font les Politiques : *più vale un'oncia di fatto, che molte libre di raggione.* Point tant de paroles, & plus d'effet : *laſciamo i diſcorſi ; poniamo il negozio in prattica.*

¶ *L'Hiſtoire de la Réformation de l'Egliſe d'Angleterre par Burnet.* Cet Ecrivain prétend prouver contre l'opinion générale ; qu'Anne de Boulen étoit une Dame trés-chaſte, afin d'aſſurer par ce paradoxe, la ſucceſſion légitime du Roïaume d'Angleterre à Elizabeth ſa Fille. Peu de gens, aprés ce qu'on en ſait, croiront Burnet ſur ſa parole. Dans les endroits où il réfute Sanderus, il a raiſon en pluſieurs choſes ; mais la plûpart des piéces juſtificatives & des informations qu'il produit contre les Catholiques, venant de la part des Proteſtans & des Flâteurs de Henry VIII. ne paſſeront jamais au jugement des gens équitables, pour des piéces fort autentiques.

¶ Pluſieurs ſe ſont mêlez de compoſer une eſpéce de Centons, des paſſages choiſis de l'Ecriture-Sainte, ſur de certaines matiéres, ſoit de dogmes ou de morale. Ces ſortes d'ouvrages ont leur utilité ; mais il faut prendre garde dans l'aplication que l'on y fait de la parole de Dieu, de ne pas l'attirer à un ſens faux qui ne ſauroit être aprouvé de l'Egliſe.

Il a parû ces années derniéres, un Livre de ce genre imprimé à Paris avec Privilége & Aprobation, où l'on intro-

duit une ame damnée, qui déplorant ſon malheur devant Dieu, lui dit avec le Prophête Roy : *Quemadmodum deſiderat cervus ad fontem aquarum, ita deſiderat anima mea ad te Deus :* comme le Cerf ſoûpire avec ardeur aprés les ſources des eaux, ainſi mon ame ſoûpire aprés vous, mon Dieu. Certainement on ne pouvoit pas faire une plus méchante aplication de ce paſſage des Pſeaumes, que de le mettre dans la bouche d'un damné, qui ne pouvant avoir que de la haine pour Dieu, ne ſauroit ſouhaiter avec la ſainte ardeur du Prophête, c'eſt-à-dire, avec une pleine charité, de ſe plonger dans le Seigneur qui eſt ſa force & ſa vie. Cela ſe pouroit dire d'une ame du Purgatoire ; mais il faut avoir des principes d'Origeniſme, ou ne pas ſavoir ſa Religion, pour le dire d'une ame damnée, abandonnée éternellement à la poſſeſſion & à la tyrannie des Démons.

¶ Nous avons des Auteurs modernes, qui prétendent que la Madeleine, la Péchereſſe de Naïm, & Sainte Marie de Béthanie, ne ſont toutes trois qu'une même perſonne : d'autres veulent que ce ſoient deux perſonnes, comptant la Péchereſſe de Naïm pour une, & confondant Made-

leine avec Marie de Béthanie ; & d'autres ſoûtiennent que ce ſont trois perſonnes bien diſtinctes. Cela met de la broüillerie dans les Offices Divins. La Paroiſſe de la Ville-levêque au Fauxbourg S. Honoré à Paris, qui a pris Marie de Béthanie ſœur du Lazare, ou Madeleine pour ſa Patrone, a un Office de cette Sainte, tel qu'on va le rétablir dans les Bréviaires de Lyon, de Châlons ſur Saône, Châlons ſur Marne, Toul, Meaux & Paris : car dans celui d'Orleans, on ne fait qu'une ſeule Fête d'elle & de ſa ſœur Sainte Marthe enſemble ; & dans celui de Cluny, on ne fait qu'une Fête de S. Lazare, de Sainte Marie de Béthanie & de Sainte Marthe au premier de Septembre, quoique les plus anciens Martyrologes les mettent à part, S. Lazare le 17. Décembre ; Sainte Marthe le 17. Octobre, & Sainte Marie de Béthanie le 19. Janvier, ou ſelon le Ménologe des Grecs le 4. Juin : car pour Marthe le 29. Juillet, ce n'eſt qu'un choix nouveau de ceux qui la diſent ſœur de la Madeleine, confondant celle-ci avec Marie de Béthanie, & qui pour cela ont pris le jour de l'Octave de la Madeleine.

¶ Il faut remarquer ſur la Vie du Pere Coton donnée depuis peu au Public, que

ce Pere eſt le premier de ſa Compagnie, qui s'étant introduit à la Cour, ait eu la qualité de Confeſſeur du Roy. Il la conſerva ſous Henry IV. & ſous Loüis XIII. juſqu'en 1617. lorſque la Reine Mere s'étant retirée à Blois, le Roy par les inſinuations de ſes Favoris, congédia cet habile Jéſuite, pour en prendre un autre qui n'avoit pas la même expérience. „ On „ accoûtuma peu à peu ce Prince (dit „ un Hiſtorien) à entretenir le Pere „ Arnoux, qu'on avoit deſſein de lui don„ ner pour Confeſſeur.

Ce fut ainſi que les Politiques qui abuſent de tout, commencérent à faire entrer la Charge ſi peſante & ſi ſainte de Confeſſeur des Rois, dans la tiſſure de leurs intrigues toutes humaines. Le Pere Arnoux ſuplanta le Pere Coton : mais le Pere Arnoux s'étant mêlé des affaires d'Etat plus qu'il ne plaiſoit au Connétable de Luynes, fut bien-tôt remercié de ſes ſoins.

„ Le Duc de Luynes, comme le ra„ porte M. Girard dans la Vie du „ Duc d'Eſpernon ; voulut tirer de la „ Reine Mere un ſerment & des pro„ teſtations devant Dieu & les Anges, „ de n'avoir ni maintenant ni à l'avenir

ſir ni penſée qui ne tendit à la proſpé- "
té & à l'avancement des affaires du "
Roy. Toutes ces promeſſes furent fai- "
es entre les mains du Pere Arnoux : "
nais comme le Duc de Luynes croïoit "
voir captivé l'eſprit de la Reine par "
es perſuaſions du Confeſſeur du Roy, "
ous l'Empire de la Religion ; la Reine "
perſuadée du contraire par le Pere "
Suffren auſſi Jéſuite & ſon Confeſſeur, "
ne penſoit pas violer ſon ſerment, en "
faiſant tout ce qui ſe pouvoit pour "
aſſurer ſa liberté. "

Peut-être que le Pere Arnoux fut ſoupçonné d'avoir un peu aidé à la lettre dans l'explication de ce cas difficile ; quoiqu'il en ſoit, il fut contraint de ſe retirer, & le Pere Seguiran fut mis à ſa place. Mais celui-ci aïant porté parole à la Reine Mere durant ſon ſéjour à Blois, de ſe faire Religieuſe, cette Princeſſe outrée d'une propoſition ſi terrible à ſon ambition, ne pouvant ſe venger ſur le coupable, s'en prit à l'innocent Jéſuite, & le bannit de la Cour, quand elle fut une fois rentrée dans les bonnes graces du Roy.

Le Pere Suffren qui étoit Confeſſeur de la Reine, fut mis à la place du Pere Seguiran. C'étoit une difficulté d'être en

même-tems Confeſſeur & de la Reine & du Roy : mais le Prince réſolu de paſſer par-deſſus les formalitez, envoïa le Cardinal de la Rochefoucault déclarer ſa volonté à la Reine Mere. La Reine y trouvoit de l'inconvénient, & n'y auroit peut-être pas conſenti, ſi elle n'avoit apris de la bouche du Cardinal de Richelieu, que c'étoit choſe faite. Le Pere Coton porta l'Ordre du Roy au Pere Suffren, dont Sa Majeſté faiſoit choix pour être ſon Confeſſeur ordinaire.

Le Roy s'étant confeſſé à ce Pere les Fêtes de Noël, dit tout haut, que jamais il n'avoit été plus content d'aucun Confeſſeur que du Pere Suffren homme d'une grande piété. Mais il ne dura pas dans la faveur. Il lui fut ſeulement permis de ſuivre la Reine Mere, lorſqu'elle ſe retira en Flandres.

Le Pere Maillan que le Cardinal de Richelieu avoit connu à Avignon, fut apellé pour être le premier Confeſſeur du Roy. Incontinent aprés, le P. Gourdon Ecoſſois lui ſucceda : mais ſon âge de quatre-vingt-ſix ans le rendant incapable de ſon miniſtére, le Sr du Clos Chanoine de Bordeaux & Confeſſeur de M. le Cardinal, en propoſa trois, à ſçavoir le Pere de

de la Salle Supérieur de la Maiſon de S. Loüis, qui fut jugé être trop rafiné, le P. Binet qui ne l'étoit pas moins, & le P. Cauſſin fort bon homme, qui fut préféré aux autres.

J'ai eu autrefois entre les mains pluſieurs Lettres de ce Pere, par leſquelles il faiſoit connoître tous les déboires qu'il avoit eus dans cet emploi Roïal, tant du côté de ſes jaloux qui ne lui épargnoient pas les traits envenimez de leurs méchantes langues, que du côté de la Cour qui lui faiſoit tous les jours avaler de nouvelles Couleuvres.

Il avoit accoûtumé de dire qu'il avoit plus trouvé ſon compte dans *la Cour Sainte*, Ouvrage fameux de ſa façon, que dans la Cour de France.

Depuis que la Charge de Confeſſeur du Roy fût transférée aux Jéſuites, la ſupériorité & direction du Collége de Navarre, qui lui apartenoit, paſſa au grand Aumônier par des Lettres particuliéres.

¶ Il y a quatre choſes principales que les gens qui ſe dévoüent aux bonnes études, ſe doivent propoſer dans la lecture des Auteurs. La premiére, de dé-

couvrir quel eſt leur génie & leur véritable caractére. La ſeconde, de ſonder leur eſprit pour en connoître la force & l'étenduë, & éprouver ſi leur érudition égale ou ſurpaſſe leur eſprit ; ou ſi leur eſprit égale ou ſurpaſſe leur érudition. La troiſiéme, c'eſt de faire ſervir les lumiéres qu'ils tirent de leurs lectures à la perfection des Sciences, tâchant de faire de nouvelles découvertes par le moïen des anciennes ; & la derniére, de ſe perfectionner l'eſprit & le cœur, & ſe rendre meilleur à meſure que l'on devient plus éclairé.

¶ Il y avoit autrefois dans la ruë S. Antoine à Paris un Oyſelier qui prenoit la qualité de *Gouverneur, Précepteur & Régent des Oyſeaux, Perroquets, Singes, Guenons & Guenuches de Sa Majeſté.* Ces grands Titres paroiſſoient écrits en lettres d'or dans un riche Cartouche au-deſſus de la boutique de ce Perſonnage. La plûpart des paſſans qui liſoient ce bel Ecriteau, n'en faiſoient que rire ; mais quelques Pédans qui penſoient y être intéreſſez, prenant la choſe au point-d'honneur, en firent du bruit & s'en plaignirent, comme d'une profanation des Titres les plus glorieux

de la République des Lettres. La choſe vint aux oreilles du digne Précepteur ; & il diſoit : Je ne ſai pas à qui en ont ces Meſſieurs ? Mes écoliers valent bien les leurs ; ils ſont mieux inſtruits, & ne ſont ni ſi ſots ni ſi barboüillez. L'Abé de Boiſrobert à qui j'ai oüi raconter cette hiſtoire, ajoûtoit qu'il n'y avoit que du plus ou du moins entre les écoliers de cet homme & ceux de nos Colléges, tout n'aboutiſſant qu'à faire faire aux uns & aux autres de certaines grimaces, ou dire des mots qu'ils n'entendent point. *Ego*, diſoit un Ancien, *Adoleſcentulos exiſtimo in ſcholis ſtultiſſimos fieri, quia nihil ex iis, quæ in uſu habemus, aut audiunt aut vident.* Auſſi dit-on en proverbe : *Sot comme un écolier.*

¶ Une choſe m'a choqué dans les Lettres d'Ange Politien, c'eſt de le voir mandier auprés d'un grand Prince, la permiſſion d'écrire ſon Hiſtoire. Je n'aime point ces Hiſtoriens qui mettent leur plume à l'encan, & qui la vendent au plus offrant & dernier enchériſſeur, comme a fait Paul Jove en ſon tems, le Siry ces années derniéres ; & comme fait encore aujourd'hui Gregorio Leti qui

va de porte en porte chez tous les Princes de l'Europe offrir ſa plume, & demander du pain. Il a beau dire qu'il écrit en homme deſintéreſſé, on ne le croira jamais ; quoique pour mériter quelque créance, il ait ſemé de côté & d'autre dans ſes Hiſtoires des traits un peu hardis. Il a dit dans quelqu'une de ſes Préfaces, qu'un Hiſtorien doit être *ſans patrie & ſans religion*, il auroit dit plus ſagement, *ſans paſſion & ſans penſion.*

¶ Le Cardinal de Richelieu tout ſage politique qu'il étoit, fit une groſſe faute en ſe commettant avec le Duc d'Eſpernon pour une bagatelle. Il conſeilloit avec raiſon à ce Duc d'adoucir ſon humeur trop altiére, & de quitter ſon accent Gaſcon : mais il gâta tout en contrefaiſant le ton de voix, & la parole du bon homme, ajoûtant néanmoins qu'il le prioit de ne pas trouver mauvais l'avis qu'il lui donnoit. Mais le Duc indocile, qui n'entendoit point raillerie ſur le point d'honneur, répondit bruſquement au Cardinal : *Et pourquoi le trouverois-je mauvais, puiſque j'enſouffre bien autant du fou du Roy, qui me contrefait tous les jours en vôtre preſence.*

Il arriva dans le dernier Siécle, que M. de S. Luc jeune Seigneur de la Cour du Duc d'Alençon, donna un ſoufflet à un Gentilhomme dans la chambre de ce Prince. Guillaume Comte de Naſſau qui vit faire le coup, dit tout haut que cela méritoit punition ; & qu'en pareil cas, l'Empereur Charles-Quint auroit châtié quiconque ſe ſeroit échapé juſqu'à ce point en ſa preſence. Saint Luc encore tout chaud, lui repliqua ſur le champ : c'eſt bien à faire à vous Monſieur, de nous citer Charles-Quint, lequel s'il avoit vécu, vous auroit mis la tête où vous avez les pieds. Ces exemples & d'autres ſemblables dont l'on ne manque pas dans l'Hiſtoire, doivent aprendre aux Grands à ne ſe commettre jamais avec leurs inférieurs, de crainte de s'en repentir. *Ils ſont au-deſſous de vous*, diſoit un Sage, *ne leur donnez pas ſujet de ſe mettre au-deſſus.*

M. le Marquis de Grancé revenu de l'Armée, encore tout couvert de pouſſiére & avec un habit mal-propre, étant au Louvre pour faire ſa cour au Prince, deux Maréchaux de France qui le rencontrérent dans l'Antichambre en ce méchant équipage, lui dirent, comment

vous voila fait ? Vous êtes fait comme un Palefrenier. Oüi, leur répondit bruſquement cet homme rude, tout preſt, Meſſieurs à vous bien étriller.

¶ L'Hiſtoire naturelle de Pline eſt un édifice d'une parfaitement belle ſtructure ; mais dont les dedans ne ſont pas toûjours aſſez bien meublez pour de ſi beaux dehors. Le deſſein en eſt magnifique, les Préfaces qui en ſont les entrées ſont trés-juſtes, la Morale qui en eſt le ſolide, eſt admirable, & il y a des ornemens qu'on ne ſauroit païer. Telle eſt la deſcription du Roſignol dans ſon dixiéme Livre : *Luſciniis*, inquit, *diebus ac noctibus continuis quindecim garrulus ſine intermiſſione cantus ; denſante ſe frondium germine, non in noviſſimum dignâ miratu ave. Primùm tanta vox tam parvo in corpuſculo, tam pertinax ſpiritus. Deinde in una perfectæ muſicæ ſcientia modulatus editur cantus. Et nunc continuo ſpiritu trahitur in longum, nunc variatur inflexo, nunc diſtinguitur conciſo, copulatur intorto, promitur revocato, infuſcatur exopinato : Interdum & ſecum ipſe murmurat, plenus, gravis, acutus, creber, extentus ; ubi viſum eſt, vibrans, ſummus, medius, imus.*

Breviterque omnia tàm parvulis in faucibus, quæ tot exquisitis tibiarum tormentis, ars hominum excogitavit. Ut non sit dubium hanc suavitatem præmonstratam efficaci officio, cùm in ore stesichori cecinit infantis. Et nequis dubitet artis esse, plures singulis sunt cantus, & non iidem omnibus, sed sui cuiquè. Certant inter se, palamquè animosa contentio est. Victa morte sæpe finit vitam, spiritu priùs deficiente quàm cantu. Meditantur alia juniores, versusque, quos imitentur, accipiunt. Audit discipula intentione magna & reddit, vicibusquè reticent. Intelligitur emendata correptio, & in docente quædam reprehensio.

C'eſt dommage que ce grand homme ſe ſoit trop apuïé ſur des Ecrivains peu ſeurs, & que ne choiſiſſant pas aſſez ſes lectures, il n'a pas été lui-même toûjours fidéle à traduire les témoignages qu'il en a tirez.

¶ Il y a une Formule d'abſolution donnée aprés la mort dans la 25. Lettre de Pierre de Cluny *ad Heloïſſam*, qui ſe trouve entre celles de Pierre Abelard. Cette Formule eſt conçûë en ces termes : *Ego Petrus Cluniacenſis Abbas, qui Petrum Abalardum in Mo-*

nachum Cluniacenſem recepi, & corpus ejus furtim delatum Heloïſſæ Abbatiſſæ & Monialibus Paracleti conceſſi, auctoritate omnipotentis Dei & omnium Sanctorum abſolvo eum pro officio ab omnibus peccatis ſuis. Heloïſſe avoit ſolicité cette abſolution, & Pierre de Cluny la lui avoit accordée : ſur quoi fondé, je le laiſſe à juger à nos ſavans Théologiens. En de certains Siécles il y a des opinions qui ont prévalu, dont l'on ne ſauroit rendre de raiſon ſolide.

¶ On fait dire à M. de Thou dans le *Thuana*, que le Jéſuite Maffée avoit écrit la Vie de Clement VIII. à deux années prés, parce qu'il mourut avant ce Pape ; que cette Vie n'a point été imprimée ; mais que le P. Sirmond aſſuroit qu'elle étoit faite. Le Cardinal Bentivoglio qui communiquoit tous les jours avec le P. Maffée dans le Vatican, où ils étoient logez tous deux, témoigne au contraire que cet Ouvrage n'étoit guéres avancé : *Haveva di già cominciato, à metter le mani nell'opera ; ma prevedevaſi ch'Egli difficilmente haverebbe potuto condurla à fine, perche di già ſi trovava molto aggravato da gl'anni, e tanto dalle fatiche nella compoſitione paſſa-*

te

te , che il viguore manifeſtamente gli mancava per altre nuove preſenti. De ſorte que s'il y a une Vie de Clement VIII. qui ſoit attribuée à Maffée , il faut dire qu'un autre l'a pourſuivie, & y a mis la derniére main.

¶ Il faut beaucoup de mémoire, & encore plus de jugement pour l'étude du Droit Civil. *Cicero multis verbis in libro de legibus primo demonſtrat , jus in mente ſapientis rationequè eſſe poſitum , eamque veriſſimam eſſe juris atque injuriæ regulam.*

Rien n'eſt plus propre à former la raiſon & les mœurs que l'étude du Droit Romain. Il n'eſt point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde, qui ne doive avoir lû avec attention, du moins une fois en ſa vie , le Code & les Inſtitutes de Juſtinien. On ſe doit cela à ſoi-même & à l'utilité publique.

Pour les Commentaires ſur le Droit Romain, on peut ſe réduire à Cujas & à Godefroy. Mais avant que de s'y engager , il faut être ſuffiſamment informé de l'Hiſtoire du Droit, des Auteurs qui en ont écrit , des principales Maximes des Juriſconſultes , & poſſéder parfaitement ce qu'on apelle les Paratitles.

¶ Joſephe n'eſt pas un Hiſtorien tel quel, & d'une trempe à être parcouru & lû à la hâte. Il demande beaucoup d'érudition & de réflexion pour être entendu parfaitement dans toutes ſes parties. Il faut confronter ſon Hiſtoire avec celle de la Bible, & peſer particuliérement ſur tous les points de diſcipline Juive. Je tiens qu'il faut joindre Philon à Joſephe, & expliquer l'un par l'autre en bien des endroits qui ne ſont guéres connus que des Savans.

¶ C'eſt de tout tems qu'on a fait la guerre aux Livres comme aux Hommes, & aux Sciences. Les Romains ont brûlé les Livres des Juifs, des Chrétiens & des Philoſophes. Les Juifs ont brûlé les Livres des Chrétiens & des Païens; & les Chrétiens ont brûlé les Livres des Païens & des Juifs. La plûpart des Livres d'Origene & des anciens Hérétiques ont été brûlez par les Chrétiens. Le Cardinal Ximenes à la priſe de Grenade, fit jetter au feu cinq mille Alcorans. Les Puritains en Angleterre au commencement de la Réforme Prétenduë, brûlérent une infinité de Monaſtéres & d'anciens Monumens de la véritable Religion. Un Evêque Anglois

mit le feu aux Archives de ſon Egliſe, & Cromwel dans les derniers tems brûla la Bibliotéque d'Oxford, qui étoit une des plus curieuſes de l'Europe.

¶ Il faut bien des choſes pour faire un Prédicateur accompli. C'eſt beaucoup quand un ſeul poſſéde quelque grande qualité éminemment, & les autres dans un degré médiocre. Les Italiens au commencement de ce Siécle avoient trois Prédicateurs célébres, *Lupus*, *Tolete & Panicarole*. On diſoit pour marquer le caractére de chacun d'eux en particulier: *Lupus movet*; *Toletus docet*; *Panicarola delectat*; & au reſte ces trois Prédicateurs n'avoient tous enſemble que ce qu'il faut pour en faire un excellent. Je ne ſai même s'il ne faudroit pas encore quelque choſe, afin qu'on fût content non ſeulement du Prédicateur, mais auſſi de ſes Sermons, ſi on venoit à les mettre ſous la preſſe. Un jeune Abé neveu d'un Prédicateur célébre, étant venu ſalüer M. l'Archevêque de... ce Prélat lui demanda des nouvelles de ſon Oncle, & ce qu'il faiſoit. Monſeigneur, dit l'Abé, il fait imprimer ſes Sermons. Dites-lui de ma part, repliqua le Prélat, qu'il faſſe auſſi imprimer le Prédicateur; car

les meilleurs Sermons ſans le Prédicateur, ne ſauroient plaire à perſonne.

¶ C'étoit anciennement la coûtume des Juifs de déchirer leurs vêtemens dans le deüil & l'affliction. Quelques Orientaux le pratiquent encore aujourd'hui, quand il leur arrive quelque choſe de triſte & d'affligeant. Les Juifs y aportent bien de la cérémonie : tantôt c'eſt de haut-en-bas, & tantôt de bas-en-haut. La déchirure doit être de la longueur d'une Palme. Quand elle ſe fait dans la perte des Parens, elle ne ſe recoût point ; mais dans la perte des autres perſonnes, elle ſe recoût au bout de trente jours. C'eſt ſuivant cette pratique que Salomon a dit, qu'il y a un tems de déchirer, & un tems de recoudre ; c'eſt-à-dire un tems de s'affliger, & un tems de ſe conſoler : *Tempus ſcindendi, & tempus conſuendi.* Sur quoi l'on remarquera que la plûpart des façons de parler de l'Ecriture qui nous paroiſſent extraordinaires, ſont fondées ſur quelqu'ancienne coûtume du peuple Juif.

¶ Je n'ai guéres trouvé de Livres plus utiles pour l'inſtruction & la correction des mœurs, que ceux qui nous repreſentent les Portraits des grands Hommes,

quand ces Portraits ne ſont point flâtez & qu'on les voit avec tous leurs défauts, auſſi-bien qu'avec toutes leurs graces & leurs beautez. Les vices des Héros n'inſtruiſent pas moins que leurs vertus. Comme on eſt extrêmement choqué de voir une vilaine tache ſur une belle étoffe, on l'eſt auſſi de voir un vilain vice dans un grand Homme; & à proportion qu'on en eſt choqué on ſe ſent porté à l'éviter & à le fuïr.

Nôtre Hiſtorien Comines qui avoit bien conçû cette vérité, ne manque pas en nous dépeignant Loüis XI. de nous le laiſſer voir de tous ſes côtez bons & mauvais; afin que chacun puiſſe prendre dans un Tableau ſi naïf, la leçon qui lui eſt propre. M. le Duc de la Rochefoucault a obſervé la même régle dans les Portraits dont il a enrichi ſes Mémoires: car bien qu'il eût intéreſt de ne peindre certaines perſonnes qu'avec des couleurs éclatantes, il en a emploïé d'obſcures où il l'a jugé à propos; & c'eſt ainſi qu'aprés avoir dit, que Madame de Longueville avoit tous les avantages de l'eſprit & de la beauté en un ſi haut point & avec tant d'agrément, qu'il ſembloit que la nature avoit pris

plaiſir de former un ouvrage parfait & achevé ; il ne fait point de façon d'ajoûter, que les belles qualitez de cette Princeſſe étoient moins brillantes à cauſe d'une tache qui ne s'eſt jamais vûë en une perſonne de ce mérite, qui eſt que bien loin de donner la loi à ceux qui avoient une particuliére adoration pour elle, elle ſe transformoit ſi fort dans leurs ſentimens, qu'elle ne reconnoiſſoit plus les ſiens propres.

¶ Innocent X. regardant un jour deux hommes de la lie du Peuple qui ſe battoient à grands coups de poing, ſous la fenêtre de ſon Palais, le Cardinal Pancirole demanda à ſa Sainteté, ſi elle ne trouveroit pas bon qu'on allât ſéparer ces deux hommes ? Non, dit le Pape, laiſſez-les faire. Quelque tems aprés ces deux Athlétes s'étant réconciliez allérent boire enſemble ; & alors Sa Sainteté dit au Cardinal : *Coſi faranno gli Spagnoli e Franceſi, dopo che ſaranno ſtracchi di baterſi, do per loro s'accorderano, ſenza che alcuno impieghi la ſua opera* : Il en ſera de même des Eſpagnols & des François, qui aprés s'être bien battus, s'accorderont d'eux-mêmes ſans que perſonne s'en mêle :

Prognoſtique que l'événement a confirmé. Or ce Pape parloit de la ſorte pour ſe diſculper du reproche qu'on lui faiſoit de ne ſe mettre point en peine de mettre la paix entre l'Eſpagne & la France.

¶ La Conjuration du Comte Jean Loüis de Fieſque eſt un petit Ouvrage d'aſſez mauvais goût, qu'on a fauſſement attribué au Cardinal de Retz. Cette Eminence qui n'a jamais voulu écrire ſa propre Hiſtoire qu'il avoit compoſée dans ſon eſprit, n'avoit garde de noús en donner une qui ne lui feroit point d'honneur. Le ſtile de ce petit Livre eſt plûtôt le ſtile d'un Déclamateur que celui d'un Hiſtorien. Tout s'y paſſe en réflexions inutiles, & en des harangues qui n'ont jamais été faites. A peine l'Hiſtoire paroît-elle parmi tant de diſcours : ce n'eſt qu'un petit point dans une vaſte circonférence.

Ce qu'il y a de ſingulier dans la Conjuration des Fieſques, & qui eſt ſans exemple ; c'eſt que quatre perſonnes ſeulement conduiſirent cette Conjuration, & y engagérent plus de dix mille hommes, ſans en découvrir le ſecret à aucun.

¶ Les bons mots, aprés avoir long-tems régné chez les Grecs qui avoient l'eſprit tourné à la raillerie, vinrent aſſez tard à la mode chez les Romains, où l'on ne défrançoit pas ſi aiſément le ſourcil. Publius Syrus les introduiſit à Rome du tems de Jules Céſar, & mérita par là les bonnes graces de ce Prince. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût des farçeurs avant lui ; mais c'eſt que leurs bons mots étoient d'un trés-méchant goût avant ceux de Publius Syrus. *Publius mimos ſcriptitavit, dignuſquè habitus eſt, qui ſuper Laberio judicaretur. Caium autem Cæſarem ita Laberii maledicentia & arrogantia offendebat, ut acceptiores & probatiores ſibi eſſe Publii, quàm Laberii mimos prædicaret.* Jules Scaliger ajoûte à ce témoignage d'Agellius, que les bons mots de Publius valoient mieux que ceux de toute la Grece. *Tranſlata in Italiam Mimorum argumenta, adeo ſalibus ac dicacitate aucta ſunt, ut unus Publius univerſam Græciam ea laude ſpoliarit.* C'eſt-là l'origine des Comédies Italiennes ; c'eſt-à-dire des plus grandes ſotiſes du monde.

¶ Les Anecdotes de Procope ſont les ſeuls qui nous reſtent de l'antiquité. On

prend un plaiſir extrême à lire la vie ſecrette des Princes, & à voir tout à découvert les vices que les flâteurs ont déguiſez par des loüanges outrées. Suetone eſt eſtimé, parce qu'il nous fait connoître le Domeſtique de quelques Empereurs Romains. Mais je ne puis ſouffrir qu'un même homme écrive d'une main les actions glorieuſes d'un Prince, & que de l'autre il écrive ſes deſordres, comme a fait Procope à l'égard de l'Empereur Juſtinien. Cela fait ſoupçonner l'Ecrivain d'être ou un flâteur vendu, ou un cruel détracteur.

Les Anecdotes de Florence par le Sieur de Varillas ont ce défaut, qu'excepté deux ou trois circonſtances aſſez legéres, elles ne nous aprennent rien que tout le monde ne ſache, de la Maiſon des Médicis expoſée depuis pluſieurs Siécles à tout ce que les Hiſtoriens en ont voulu dire. Je m'attendois à d'anciens Mémoires nouvellement déterrez, ſelon la force du mot *Anecdotes* : mais rien de tout cela.

Celui qui a revû le Dictionnaire de Furetiere a fort bien remarqué ſur le mot *Anecdotes*, qu'ἀνέκδοτα ne ſignifie pas une hiſtoire des actions particuliéres &

des mœurs d'un Prince, comme quelques-uns ont crû ; mais une hiſtoire que l'Auteur a tenuë cachée, parce qu'il y parle des mœurs & des actions ſecrettes de quelques perſonnes conſidérables, avec trop de liberté. *Ciceron promit à ſon frere Atticus de publier des Anecdotes qui n'avoient point encore été vûes & qu'il avoit compoſées à l'exemple de Théopompe*, qui écrivit l'Hiſtoire de ſon tems fort ſatyriquement, ſur tout contre Philippe de Macedoine & ſes Capitaines.

Je ne ſai pourquoi l'Auteur de cette remarque apelle Atticus *frere de Ciceron*. Atticus n'étoit point frere ni parent de Ciceron, mais ſeulement ſon allié ; Quintus frere de Ciceron aïant épouſé Pomponio ſœur d'Atticus. Il n'y avoit chez les Romains que les enfans des freres, qu'on apelloit *freres*, comme les freres mêmes.

¶ Les Romains ne mettoient pas l'éloquence ſeulement dans la beauté du diſcours, & dans l'arangement des penſées & des paroles, ils la mettoient auſſi dans le geſte & dans le ton de la voix. Les Orateurs chez eux avoient un ſoin ſi particulier de garder une juſte har-

monie dans la prononciation, qu'ils avoient auprés d'eux d'excellens Muſiciens qui joüoient de la flûte pendant qu'ils haranguoient, ſur le ton de laquelle ils régloient leur voix. Ces gens-là s'apelloient *Suntonatores*, *Phonaſci*, *Muſici Monitores*, *vocis modulatores*, *&c.* Ciceron raporte de Caius Gracchus, qu'il avoit un valet qui joüoit du flageolet derriére lui, lors qu'il prononçoit ſes harangues. Ce flageolet étoit d'yvoire. Les Grecs l'apelloient τερετισμον. *Servum ſibi ille habuit ad manum, cum eburneola ſolitus eſt habere fiſtula, qui ſtaret poſt ipſum occultè cum concionaretur; peritum hominem, qui inflaret celeriter eum ſonum, quo illum aut remiſſum excitaret, aut à contentione revocaret.*

Ces joüeurs de flûtes étoient d'un grand ſecours pour les Auditeurs: car ſi l'Orateur ne diſoit rien qui vaille, du moins l'on ſe dédommageoit ſur le joüeur de flûte, quand il étoit habile homme. Plût à Dieu que l'on remît aujourd'hui cette coûtume ſur pied, le Public en recevroit bien de la conſolation & du ſoulagement.

¶ La République des Lettres eſt trés-

ancienne. Il paroît par les Colonnes dont parle Joſephe, ſur leſquelles les principes de toutes les ſciences étoient gravées, que cette République ſubſiſtoit avant le Déluge. Du moins on ne ſauroit nier que bien-tôt aprés cette grande Cataſtrophe, les ſciences n'aïent fleuri dans le monde, & ne ſe ſoient renduës trés-recommandables.

Jamais République n'a été ni plus grande, ni plus peuplée, ni plus libre, ni plus glorieuſe. Elle s'étend par toute la terre, & eſt compoſée de gens de toutes nations, de toute condition, de tout âge, de tout ſexe, les femmes non plus que les enfans n'en étant pas excluës. On y parle toute ſorte de Langues vivantes & mortes. Les Arts y ſont joints aux Lettres, & les Mécaniques y tiennent leur rang : mais la Religion n'y eſt pas uniforme, & les mœurs, comme dans toutes les autres Républiques, y ſont mélangées de bien & de mal. On y trouve de la piété & du libertinage.

La Politique de cet Etat conſiſte plus en paroles, en maximes & réflexions vâgues, qu'en actions & en effets. Le peuple y tire toute ſa force de l'éloquen-

ce & du raiſonnement. Son trafic eſt tout ſpirituel, & ſes richeſſes ſont trés-médiocres. On y tend à la gloire & à l'immortalité, ſur toutes choſes. La pompe des habits n'y eſt pas grande, & l'on y fait peu de cas des gens qui ne travaillent que par avarice & pour avoir du pain.

Les ſectes y ſont en grand nombre, & il s'en forme tous les jours de nouvelles. Tout l'Etat eſt diviſé entre les Philoſophes, les Médecins, les Théologiens, les Juriſconſultes, les Hiſtoriens, les Mathématiciens, les Orateurs, les Grammairiens & les Poëtes, qui ont chacun leurs loix particuliéres.

La Juſtice y eſt adminiſtrée par les Critiques ſouvent avec plus de ſévérité que de jugement. Le Peuple a bien à ſouffrir de ces gens-là, principalement quand ils ſont vétilleux & viſionnaires. Ils coupent, tranchent, ou ajoûtent comme il leur plaît; & nul Auteur ne peut répondre de ſa deſtinée quand il eſt une fois tombé entre leurs mains. Il y en a qui en ſortent ſi cruellement maltraitez & mutilez, qu'ils en perdent le ſens & la raiſon. La gêne qu'ils donnent aux Auteurs pour leur

faire dire la vérité, ne ſert ordinairement qu'à les faire parler contre leur intention & leur conſcience.

La honte eſt le plus grand ſuplice des coupables, & perdre ſa réputation en ce Païs-là, c'eſt y perdre la vie. Il y a pourtant des éfrontez & des chevaliers d'induſtrie, qui ne laiſſent pas d'y ſubſiſter aux dépens d'autrui; & des écornifleurs, qui emportent les bons morceaux, & arrachent le pain de la main aux perſonnes de mérite.

Le Public y diſtribuë la gloire; mais ſouvent avec beaucoup d'aveuglement & trop de précipitation: ce qui cauſe de grandes plaintes, & excite de fâcheux murmures dans la République.

Les vices dominans de cet Etat ſont la préſomption, la vanité, l'orgueïl, la jalouſie, la médiſance. Il y régne auſſi une maladie preſqu'incurable, qu'on apelle *la Faim*, laquelle déſole tout le Païs.

Cette République a encore le malheur d'être infectée de Plagiers, qui ſont une eſpéce de Bandis, qui détrouſſent les Paſſans. Les corrupteurs de Livres & les fauſſaires, tous gens trés-dangereux, n'y manquent point non plus que les fai-

ſeurs de rapſodies, & les diſeurs de rien qui ſont extrêmement à charge au Public.

Il s'y trouve une infinité d'illuſtres pareſſeux, & de voluptueux, qui ne cherchant que des lectures de plaiſir, tirent toute leur ſubſiſtance de l'Etat, & ne contribuent rien ni à ſon avancement ni à ſa gloire. Il y a des Myſantropes, Loups-garouds nés, & des Pédans qui ſont la terreur des petits enfans, & les ennemis de la politeſſe & de l'honnêteté des mœurs. Il s'en trouve néanmoins quelques-uns parmi ceux-là, qui aïant du mérite, cachent comme *Peau-d'aſne*, leurs joïaux ſous la peau & la figure du plus bête de tous les animaux.

Je ne parle point des débauchez de la République, qui ſe font mourir avant le tems par contention d'eſprit & excés d'étude; ni de certains délicats qui ne ſauroient rien ſuporter, ni des viſionnaires qui ſe repaiſſent d'imaginations creuſes & de faux ſyſtêmes: tout cela ſe doit ſupoſer dans une République auſſi vaſte que celle des Lettres, où il eſt permis à toutes ſortes de gens d'aborder, & d'y vivre à ſa fantaiſie.

¶ Charles IX. aprés la S. Barthele-

my, s'étant mis à l'esprit de rejetter sur les de Guises, la haine de cette cruelle journée, comme s'ils en étoient les auteurs, en fut détourné par ce grand Homme d'Etat M. de Morvillier qui avoit été Garde des Sceaux; parce que c'étoit concilier à ces Princes toute l'affection des Catholiques, qu'il devoit se conserver à lui seul. Ainsi il conseilla au Roy d'avoüer cette action, & de l'autoriser en faisant faire le procés au corps mort de l'Amiral, ou à sa representation, à Cavagne & à Briguemault : ce qui fut exécuté aprés que M. de Morvillier par l'ordre du Roy, en eut communiqué avec le Premier Président de Thou.

¶ La Polyglotte de Paris imprimée par Antoine Vitré, n'est point comme plusieurs l'ont pensé & écrit, du Président *le Jay*; mais de Guy Michel *le Geay*, qui demeuroit à Paris sur le Quay de la Tournelle, & étoit Pere de Madame la Marquise de la Chassetiere. Il se fit Prêtre étant veuf, & vit encore aujourd'hui, n'aïant pour tout bien que le revenu du petit Doïenné de Vezelay en Provence, avec un grand nombre d'Exemplaires de sa Bible, qui lui sont demeurez sur les bras, & qu'il donne presque pour rien.

Tout

Tout le monde ſait que Vitré Libraire fameux, avoit jetté au feu tous les Caractéres de ce bel Ouvrage; afin que le rendant plus rare, & ne pouvant plus être r'imprimé, il ſe debita mieux; mais cette mauvaiſe ruſe n'a pas réüſſi; & le Public rebuté, n'a pû s'attendrir.

¶ Nicolas le Jay Premier Préſident du Parlement de Paris, étoit un Magiſtrat & un vieillard trés-grave. La ſévérité étoit peinte ſur ſon front, mais dans le particulier *relaxato in hilaritatem vultu*, il ſe déridoit, & avoit ſes petites joïes & ſes menus plaiſirs. J'ai oüi dire à des gens de ſon tems, que cinq ou ſix fois l'année, il ſe renfermoit chez lui avec une petite troupe d'amis, & que lorſque la table étoit couverte, il faiſoit retirer ſes domeſtiques, afin d'avoir plus de liberté de parler & de boire d'autant. *Timebat enim fidem oculorum.* Là chacun ſe ſervoit ſoi-même, ſelon ſon apetit, & diſoit tout ce qui lui ſembloit bon; perſonne ne diſant, mangez, bûvez, parlez, ou taiſez-vous. Chaque Acteur joüoit ſon rôle, comme il l'éntendoit; & s'il ne s'en aquitoit pas bien, c'étoit ſa pure faute, & il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même.

¶ *Psalterium Davidicum materna lingua expositum.* Ce Psautier en lettres gothiques rouges & noires, a été imprimé à Paris sous le Régne de Loüis XII. *Operâ & impensis honesti viri Anthonii Verard Bibliopole alme Universitatis Parisiensis.* On voit par cette ortographe que la diphthongue *æ*, n'étoit point encore d'usage dans les Editions de ce tems-là.

Il est aisé de juger par quelques endroits de cette version, quelle étoit l'habilité de nos anciens Traducteurs. Par exemple, celui-ci a traduit le verset du cinquiéme Pseaume : *Decident à cogitationibus suis : secundum multitudinem impietatum eorum, expelle eos, quoniam irritaverunt te Domine*, par ces paroles : *Ils chayent de leurs cogitations : selon la multitude de leurs mauvaistiez déchasse-les, car ils t'ont irrité Sire :* Tout de même il a traduit ce verset du 57. Pseaumé : *Priusquam intelligerent spine vestre rhamnum, sicut viventes sic in ira absorbet eos*, par ces paroles : *devant que les épines entendissent rameaux : ainsi les engloutira-t-il en son ire comme vivans.* Et le verset du 67. Pseaume : *Si dormiatis inter medios cleros penne columbe deargen-*

ta, & posteriora dorsi ejus in pallora auri, par ces paroles intelligibles que le Texte: *Si vous dormez entre les Clercs, vous êtes colombe argentée; & le dernier d'elle est comme couleur d'or.* On est bien savant quand on a lû de semblables Versions.

¶ *Sçauroit* pour *sauroit*, est trop opposé à l'étymologie pour pouvoir être souffert dans un Ouvrage exact: car qui ne sait que *sauroit* vient de *saperet*, & *sait* de *sapis*. Les Italiens & les Espagnols qui veillent beaucoup sur leur ortographe, ne se sont pas encore avisez de mettre un *ç*, ni à *saper* ni à *saber*. Tous nos anciens Manuscrits sans exception, ont *savoir*, & les anciennes Editions aussi. Quelle ignorance à ceux qui vers 1614. ont commencé à mettre ce *ç*? faute de savoir que nous avons eu le vieux verbe de *scir*, *je scis*, nous *sciſſons*, &c. de la quatriéme entiérement hors d'usage, & dont il n'est resté que *sçience*; mais non pas *savant* qui vient *de sapiente*.

¶ Quand une fois on est accoûtumé à commander, on veut commander toute sa vie. M. de la Berchere Premier Président au Parlement de Grenoble disoit, *si le Roy m'ôtoit ma Charge & mon bien*,

je me ferois Maître d'Ecole, afin au moins de commander aux petits, ne pouvant plus commander aux Grands.

¶ Il se mêle quelquefois dans la vie des grands Hommes, un ridicule surprenant : Il faisoit beau voir le Duc d'Albe, le plus fier de tous les hommes, qui avoit bien osé dans sa jeunesse se comparer au Soleil ; il faisoit, dis-je, beau voir ce fameux Général d'Armée dans son âge décrepit, tout couvert encore de sang & de poussière, entre les bras d'une Nourice, & la teter par l'ordonnance des Médecins, pour prolonger de quelques jours une vie qu'il avoit prodiguée mille fois durant sa santé pour acquérir de l'honneur & de la gloire.

C'étoit encore un plaisant spectacle, devoir nôtre Connétable Anne de Montmorency, qui ne devoit porter que l'épée de son Roy, être obligé par le commandement de François I. de porter à l'Eglise la Princesse de Navarre le jour qu'elle fut mariée au Duc de Cleves à Châtelleraud. *D'autant* (dit Brantôme) *qu'elle étoit chargée de pierreries & de robes d'or & d'argent, & que pour la foiblesse de son corps elle ne pouvoit marcher, le Roy François I. commanda à M. le Connétable An-*

ne de Montmorency de prendre ſa petite Niéce au col & la porter à l'Egliſe, dont la Cour s'étonna fort; & la Reine de Navarre eut plaiſir, d'autant qu'il avoit conſeillé au Roy de la châtier comme Lutherienne. Le Connétable en eut grand dépit de ſervir de ſpectacle à tout le monde; & dit, s'en eſt fait deſormais de ma faveur. Aprés le feſtin des nôces, il eut ſon congé & partit auſſi-tôt.

Les Savans ont auſſi leur ridicule. Qui auroit pû s'empêcher de rire, en voïant Melanchthon, le plus grave & le plus ſavant Théologien d'entre les Lutheriens, tenir d'une main un Livre dans lequel il liſoit, & de l'autre bercer ſon enfant pour l'endormir. Je vis un jour dans une poſture peu différente de celle-là feu M. Eſprit. Il liſoit Platon, & de tems en tems quittant ſa lecture, il faiſoit ſonner le hochet de ſon enfant, & badinoit avec ce marmot.

Ce M. Eſprit avoit été autrefois dans le grand monde, qu'il quitta pour ſe jetter dans l'Oratoire. Il en ſortit & ſe maria aſſez âgé. Il eſt l'Auteur du Livre intitulé *la Fauſſeté des Vertus*, qu'il compoſa ſur les principes des *Réflexions Morales* de M. le Duc de la Rochefoucault, &

que Madame la Ducheſſe de Longueville voulut bien faire imprimer.

M. Eſprit eſt encore célébre dans les Oeuvres Poëtiques de M. Saraſin, où l'on trouve une Gloſe ſur le Sonnet de Job, laquelle s'adreſſant à lui, commence par ces Vers :

Monſieur l'Eſprit de l'Oratoire,
Vous agiſſez en homme ſaint,
De couronner avec gloire,
Job de mille tourmens atteint.

Parmi les Lettres de Voiture il y en a une fort jolie, adreſſée à M. Eſprit ; & c'eſt pour le même que Voiture écrivit les Etrennes des quatre Animaux, l'une des plus belles piéces de ſon Recuëil de Poëſies.

¶ L'invention de la Monnoïe au Moulin, eſt d'un excellent Ouvrier nommé Aubin Olivier, qui l'introduiſit à Paris ſous Henry II. Le Roy lui en octroïa les Lettres du troiſiéme Mars 1553. en ces termes : *Nous avons pourvû ledit Aubin Olivier de l'Office de Maître & Conducteur des engins de la Monnoïe au Moulin*, &c.

Nicolas Briot Tailleur général des Monnoïes, eſt l'auteur de la Machine du Balancier dont on ſe ſert aujourd'hui. Ne pouvant faire aprouver ſon invention en

France, il paſſa en Angleterre, où il ſe ſervit utilement de ſes machines. Enfin M. le Chancelier Seguier fit recevoir l'invention de Briot, & la maniére de fabriquer la Monnoïe au marteau fut interdite l'an 1645. au commencement de ce Régne, ſelon la remarque de M. le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique de nos Monnoïes.

Le même M. le Blanc ajoûte, qu'il faut eſpérer qu'un jour on protégera la nouvelle invention qui marque les Monnoïes ſur la tranche en même tems que la tête & la pile. Cette invention, l'une des plus ingénieuſes de ce ſiécle, a été pratiquée en Angleterre avec ſuccés; & enfin, ſelon les ſouhaits de M. le Blanc, nous l'avons reçûë en France ces années derniéres.

¶ On ſe ſervit encore pendant le commencement du Régne de Charles IX. des coins de Henry II. c'eſt pourquoi on trouve des eſpéces d'or & d'argent frapées en 1561. qui portent le nom & l'image de ce Prince, quoiqu'il ſoit mort l'an 1558. Si ces Monnoïes de Henry II. faites pendant les Régnes de François II. & de Charles IX. paſſent à la poſtérité, elles ne manque-

„ ront pas de faire naître quelque groſſe
„ querelle entre les Chronologiſtes.

Cette obſervation qui eſt de M. le Blanc, eſt trés-importante ; & nos Antiquaires doivent aprendre de-là, à ne ſe pas toûjours fier aux aparences, quoique ſoûtenuës d'un témoignage auſſi fort qu'eſt celui des Médailles & des Monnoïes.

¶ Les Prédicateurs du dernier ſiécle ajuſtoient l'Evangile à nos maniéres pour ſe rendre plus agréables & ſe concilier l'attention des Auditeurs. Ils mêloient des naïvetez & du Latin dans leurs diſcours, qui font aujourd'hui éclater de rire ceux qui les liſent. Nous avons pluſieurs Recuëils de Sermons en ce genre, & entr'autres ceux d'un certain *Bibautius*, qui ne ſe trouvent plus que dans les Cabinets des Curieux. Je me ſouviens d'un Sermon de ſa façon, qu'il prêcha au jour de la Madeleine, dont l'échantillon ſuffira pour faire connoître l'éloquence & la délicateſſe du Prédicateur. Il dit que Marthe étoit une trés-bonne Femme, *rara avis in terris*, fort attachée à ſon ménage, trés-pieuſe, & qui ſe plaiſoit beaucoup à aller entendre le Sermon & l'Office Divin ; mais que Madeleine ſa

ſœur

ſœur étoit une coquette qui n'aimoit qu'à joüer, à cauſer & à perdre le tems; que cependant Marthe faiſoit tout ſon poſſible pour la gagner & l'attirer à Dieu ; que pour cela *faciebat bonam ſociam*, elle faiſoit le bon compagnon avec elle ; & entroit en aparence dans ſes inclinations mondaines pour ne la pas effaroucher ; de ſorte que ſachant combien elle aimoit le bon air & le beau langage, elle lui dit des merveilles de la perſonne & des Sermons de Nôtre Seigneur, pour l'obliger finement à le venir écouter ; que la Madeleine pouſſée de curioſité, y vint en effet ; mais qu'arrivant tard, comme font les Dames de qualité pour ſe faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, & paſſant par-deſſus les chaiſes, ſe plaça *in conſpectu Domini*, vis-à-vis du Prédicateur, & le regarda entre deux yeux avec une hardieſſe épouventable, &c.

Le reſte du Sermon eſt tout farci de paſſages de Poëtes & de Philoſophes. On ſe moque aujourd'hui de ce fatras, & peut-être que dans deux cens ans on ſe moquera de nos maniéres. Il n'y a qu'une ſeule choſe dont on ne ſe moquera jamais en fait de Sermons,

c'eſt quand on ne prêchera que l'Evangile tout pur & ſans ornemens étrangers. Ces années derniéres un de nos Prélats alla chez les N. N. demander le Prédicateur qui prêchoit l'Evangile. Le Frere à qui il s'adreſſoit, lui dit : Monſeigneur nos Peres ne prêchent autre choſe. Non, non repliqua le Prélat, tous ne prêchent pas l'Evangile : faites-moi venir celui qui le prêche : vous m'entendez bien, c'eſt le Pere N. N.

¶ Imperialis raconte que Juſte Lipſe avoit une ſi forte averſion pour la Muſique, que la ſymphonie lui cauſoit une mélancolie extrême. J'ai oüi dire à des Philoſophes que cette averſion pour la Muſique qui ſe trouve en certaines perſonnes n'eſt point naturelle, & qu'elle ne peut être attribuée qu'au manquement de quelques organes. En effet, j'ai lû dans le Traité de l'Anatomie du Cerveau, que nous a donné le ſavant Willis, qu'il y a des perſonnes à qui il manque quelque choſe dans l'organe de l'oreille ; & que l'on peut dire que ces perſonnes-là n'ont pas l'oreille muſicale. *Vulgo dicitur quoſdam aures muſicas habere, atque alios tali facultate prorſus deſtitui. Verum hujus defectus cauſa ge-*

nuina in hoc consistere videtur, quod cùm in omnibus species audibiles cerebellum æque ac immediatius quam cerebrum petunt; tamen in nonnullis cerebellum durius, ac impressionibus non facile cedens nactis, istæ species, quoniam nihil sui inter transeundum cerebello imprimere poterant, versus commune sensorium delatæ, Typos sive ideas suas potissimum ac ferè tantum in cerebro relinquunt: quæ pars notionibus usque perturbatis occupata, harmoniæ composituras distinctè asservandis minus apta existit.

Peut-être que Juste Lipse étoit de ces gens-là. Cependant j'ai remarqué que des personnes qui aiment passionnément la Musique, tombent dans la mélancolie, ou dans une rêverie profonde quand ils entendent chanter ou joüer des Instrumens : ce qui peut venir de deux causes ; ou de ce que la symphonie nous rendant attentifs, nous retire au dedans de nous-mêmes ; ou de ce que n'en aïant pas une connoissance parfaite, l'esprit ne sachant à quoi s'attacher, nous demeurons dans un vuide qui nous fait rêver.

Ceux qui prétendent qu'il est naturel d'aimer la Musique, & sur tout le son

des Instrumens, disent que les bêtes mêmes y sont fort sensibles. Un jour à la Campagne j'examinai si cela étoit vrai; m'apliquant durant qu'on joüoit d'une Trompette Marine organisée, à considérer un Chat, un Chien, un Cheval, un Asne, une Biche, des Vaches, de petits Oiseaux, un Coq & des Poules qui étoient dans la basse-cour au-dessous d'une fenêtre, sur laquelle j'étois apuïé. Je ne remarquai point que le Chat fut sensible au bruit de cette Trompette; & je jugeai même à sa mine, qu'il auroit donné toute la simphonie & tous les instrumens du monde pour une Souris. Il ne donna aucune marque de joïe, & s'endormit au Soleil. Le Cheval s'arrêta tout court devant la fenêtre, & leva la tête de tems en tems à mesure qu'il paissoit l'herbe. Le Chien se mit sur son derriére comme un Singe, tenant les yeux attachez sur le joüeur d'Instrument. Il demeura plus d'une heure en cette posture, & sembloit y entendre finesse. L'Asne ne fit paroître aucun signe de sensibilité, mangeant ses chardons paisiblement : *Asinus ad Lyram.* La Biche dressa ses grandes & larges oreilles, & parut fort attentive. Les

Vaches s'arrêtérent un peu, & aprés nous avoir regardez, comme ſi elles nous connoiſſoient, elles s'en allérent leur grand chemin. De petits Oiſeaux qui étoient dans une voliére, & ceux qui étoient ſur les arbres & les buiſſons penſérent ſe crever de chanter. Mais le Coq ne penſant qu'à ſes Poules & les Poules ne penſant qu'à grater, ne nous firent pas connoître tous enſemble qu'ils priſſent aucun plaiſir à écouter une Trompette Marine.

¶ Les Princes reçoivent leurs Favoris de la main de la fortune, tels qu'elle les leur donne, avec tous leurs défauts & leurs vices, ſans ſe mettre en peine de les corriger, ni de les rendre dignes de leur bien-veillance; ſi bien qu'à la fin ils deviennent inſuportables à tout le monde, les vices montant de degré en degré avec la faveur. Il faut néanmoins excepter du nombre de ces Princes aveugles, nôtre Roy Henry III. qui voïant que le jeune de Caumont ſon Favori avoit beſoin d'une bonne culture, voulut bien prendre le ſoin de le faire inſtruire, afin de le rendre plus capable de lui plaire & de le ſervir. Il commanda pour cet effet à

Des-Portes, l'homme de ſon tems le plus poli, de s'atacher auprés de Caumont pour lui aprendre la pureté de la Langue, & lui donner ce bon air qu'il faut avoir à la Cour. Il voulut auſſi que Fontenay-Mareüil homme de qualité, trés-ſage & trés-entendu, prit ſoin de ſes affaires domeſtiques; ſe réſervant à lui ſeul le droit de dire à ce jeune Favori, de certaines véritez qu'il avoit beſoin d'aprendre.

Il arriva qu'un jour, Caumont s'étant cabré pour un mot que le Roy lui avoit dit, ce Prince craignant que ſa jeuneſſe inconſidérée ne le jetta dans le précipice, l'envoïa rapeller, diſant que ſa folie & ſa promptitude ſeroient pour le perdre, ſi on le laiſſoit faire; mais qu'y aïant en lui dequoi faire quelque choſe de bon, il ne faloit pas l'abandonner à ſes ſaillies.

Sage Politique qui ne ſait pas ſeulement ſe faire des créatures, mais qui ſait ſe les conſerver.

¶ M. de Buſſi Rabutin diſoit des Mémoires de M. de Baſſompierre, qu'il n'en avoit point vû de plus agréables ni de mieux écrits; mais il ne pouvoit croire que ce Maréchal eut écrit ſa Vie

de mémoire, comme il le déclare : car *le moïen de s'imaginer*, diſoit-il, *que l'on puiſſe écrire par le ſeul ſouvenir les choſes qu'on a faites & dites jour par jour trente ans auparavant. Ainſi M. de Baſſompierre en voulant faire eſtimer ſa mémoire, fait mépriſer ſon jugement.*

Je ne veux pas entiérement excuſer M. de Baſſompierre ; mais je dirai ce que j'ai apris de Malleville ſon Secretaire, que ce Seigneur avoit la mémoire prodigieuſe, & qu'il étoit de ces gens qui n'oublient jamais rien. D'ailleurs la Baſtille où il a demeuré longtems, étoit un lieu trés-propre à faire revenir ſes anciennes idées, & à rapeller par ordre toutes les actions de ſa vie paſſée, dont preſque toutes les journées avoient été marquées de quelque choſe de ſingulier : ce qui s'imprime aiſément dans la mémoire. La Priſon, comme diſoit un Gentilhomme qui y avoit paſſé dix de ſes plus belles années, tient lieu de mémoire locale à ceux qui s'y trouvent arrêtez. Mais ſans ce fâcheux ſecours, j'ai vû un vieil Officier de l'Armée, nommé de S. Maurice, qui racontoit non ſeulement l'hiſtoire de ſa vie ; mais auſſi toute l'hiſtoi-

re de ſon tems jour pour jour depuis quarante ans, avec une exactitude ſurprenante. Mais ce qu'on raporte du Cardinal de Retz n'eſt-il pas merveilleux, qu'il avoit compoſé en Latin l'hiſtoire de ſa Vie, les ſecrets du Cabinet, & les événemens les plus curieux des derniers troubles, ſans les mettre par écrit, les recitant par cœur à ſes amis qui l'en prioient ?

¶ Au commencement de la Réforme des Bénédictins, dite *de S. Maur*, quelques Moines mécontens & laſſez de leur Profeſſion, ſe révoltérent & ſe rendirent ſi redoutables à cette Réforme naiſſante, qu'on les apelloit les *Pharaons*. Ils apoſtaſiérent & allérent à Rome pour défendre leurs prétentions qui n'alloient pas moins qu'à exterminer toute la Congrégation. Le Pape jugea la cauſe de ces Moines défroquez, & les envoïa aux Galéres. Un de la troupe ſe ſauva, revint en France, & s'inſinua ſi avant dans l'eſprit de M. de Marca, que ce Prélat le prenant en affection à cauſe de ſa capacité, le pouſſa dans le monde & le fit ſacrer Evêque *in partibus*. C'eſt je croi, le ſeul Evêque de la Réforme de S. Maur, qui ne

tire pas ſa gloire de ſemblables Prélats.

¶ J'ai oüi dire à un Magiſtrat, qu'il avoit remarqué dans les Regiſtres du Parlement de Normandie, que les Vacations ne ſont accordées de nos Rois aux Préſidens & aux Conſeillers, que pour faire la viſite des Bailliages de leur reſſort, & y examiner ſi la Juſtice s'y rend ſelon les Ordonnances.

¶ *Pradon*, le fameux Pradon aïant fait une piéce de Théatre, s'en alla le nez dans ſon manteau avec un ami ſe mêler à la foule des gens qui rempliſſent le parterre à l'Hôtel des Comédiens, afin de ſe dérober à la flâterie, & d'aprendre par lui-même ſans être connu, ce que le Public penſoit de ſon Ouvrage. Dés le premier Acte la piéce fut ſiflée. Pradon qui dans le fond ne s'attendoit qu'à des loüanges & des exclamations, enragé de ſe voir ſi maltraité, perd contenance. Il rougit, il pâlit, il ſe mord les doigts, frape du pied & écume de la bouche. Son ami le voïant dans ce trouble, le tire par le bras, & lui dit: Monſieur, Monſieur, tenez bon contre ce revers de fortune, & ſi vous m'en croïez, vous moquant de ſes inconſtances, ſiflez hardiment comme les autres. Pradon

revenu à lui, & trouvant ce conſeil à ſon gouſt, prend ſon ſiflet, & ſifle des mieux. Un Mouſquetaire qui aſſiſtoit au ſpectacle, le pouſſa rudement, & lui dit tout en colére ; Pourquoi ſiflez-vous, Monſieur ? La piéce eſt belle : ſon Auteur n'eſt pas un ſot, il fait figure & bruit à la Cour. Pradon un peu trop chaud repouſſe le Mouſquetaire, & jure comme un chartier embourbé qu'il ſiflera juſqu'au bout. Le Mouſquetaire prend le chapeau & la perruque de Pradon, & les jette juſques ſur le Théatre. Pradon donne un ſouflet au Mouſquetaire ; & le Mouſquetaire l'épée à la main, tire deux lignes en croix ſur le viſage de Pradon & le veut tuër. Pradon porte à ſon ennemi qui l'avoit terraſſé, quelques coups de poings & de pieds à la dérobée. Mais enfin retiré de deſſous les mains de ce rude joüeur par les charitables ſpectateurs, Pradon ſiflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte & va ſe faire penſer.

¶ *Simenellus. Panis ſimilaceus, ex ſimila, Græcis* Σεμιδαλίτις. C'eſt ce qu'on apelle en Picardie, *Seminiaux*, ſelon la Remarque de M. du Cange, à laquelle on peut ajoûter que les Normans qui

changent aiſément. *Se* en *Che*, diſent Chemineaux.

¶ Voici un trait de la Politique du Cardinal de Richelieu, que je dois à feu M. D. T.. vrai répertoire de toutes les Hiſtoires de la vieille Cour.

Le Cardinal de Richelieu qui avoit " accoûtumé de dire que le Roy ſeul " lui coûtoit plus à gouverner que tout " le Roïaume, ne craignoit rien davan- " tage que de voir quelqu'autre que " lui prendre aſcendant ſur l'eſprit de ce " Prince. Auſſi dés qu'il s'aperçût que " Mademoiſelle de la Fayette l'une " des filles de la Reine, s'inſinuoit dans " ſes bonnes graces, il mit tout en œu- " vre pour rompre cette trame. Il s'y " prit en aparence d'un peu loin ; mais " ce fut à coup ſeur. "

M. de Cinq-Mars par ſon ordre " lui amena ſecrétement à Rüel le P. " Cauſſin ; & ce fut par là qu'il prit " ce bon homme. D'abord il lui dit " qu'aïant été choiſi pour être Confeſ- " ſeur du Roy, il faloit l'avertir avant " toutes choſes, que ce Prince trés- " ſage n'avoit aucun vice ; qu'il étoit " un exemple de vertu, & la bénédic- " tion de ſon Roïaume ; mais qu'il im- "

„ portoit extrêmement de le conſerver „ dans cette innocence & cette pureté „ de mœurs ; que depuis peu il témoi- „ gnoit avoir de l'inclination pour une „ fille de la Reine , & que bien qu'on „ n'en ſoupçonnât rien de mauvais, „ néanmoins toute familiarité de ce gen- „ re étant dangereuſe , il étoit de la „ prudence chrétienne d'aller au-devant „ du mal qui pouvoit arriver ; qu'il ne „ faloit pas rompre cette amitié tout „ d'un coup & avec violence ; mais la „ délier tout doucement & inſenſible- „ ment la faire évanoüir.

„ Le fin Politique parloit de ſorte au „ Confeſſeur , qu'en faiſant l'éloge du „ Roy , il laiſſoit dans l'eſprit de ce „ ſaint Confeſſeur un aiguillon qui l'exci- „ toit à s'emploïer de tout ſon cœur, „ à faire écarter d'auprés du Prince „ tout ce qui pouvoit lui être un ſujet „ de chûte.

„ Ces meſures priſes avec bien de la „ prudence & du ſecret , le Cardinal „ envoïa le bon Pere à S. Germain „ en Laye , où il fut reçû comme un „ Ange du Ciel , le Roy lui témoignant „ beaucoup de confiance & d'amitié.

„ D'un autre côté le Cardinal fit dire

à Mademoiſelle de la Fayette par une « perſonne affidée, que ſage comme « elle étoit, il n'y avoit point d'autre « parti à prendre pour elle, que celui « d'un Convent, & de le prendre au « plûtôt à cauſe des ſuites qui pou- « roient devenir fâcheuſes. Cette Dame « qui avoit infiniment de l'eſprit, & qui « ne doutoit pas que cet avis ne lui vint « de la part du Cardinal, à qui il étoit « dangereux de réſiſter, penſa à lui don- « ner le change. Elle feignit, que c'a- « voit toûjours été ſon deſſein d'être « Religieuſe, & qu'abſolument elle vou- « loit l'être; parce qu'elle s'imaginoit « bien, en quoi néanmoins elle ſe trom- « poit, que le Roy l'aimant au point « qu'il faiſoit, ne ſouffriroit jamais qu'el- « le ſe retirât de la Cour, & qu'ainſi « elle n'irriteroit point le Cardinal, & « conſerveroit toûjours ſa bonne fortu- « ne & l'amitié du Prince. «

Mais dés qu'elle ſe fut relâchée à « dire qu'elle vouloit être Religieuſe, « le Cardinal ſans perdre de tems en- « voïa le Sieur des Noyers dire au P. « Cauſſin que Mademoiſelle de la Fayet- « te voulant ſe conſacrer à Dieu, il fa- « loit qu'il examinât ſa vocation, afin «

„ que ſi elle étoit bonne, il portât cet-
„ te Dame à obéïr à Dieu, & à lui
„ rendre ſes vœux. Le Sieur des Noyers
„ en quittant le Pere, lui recomman-
„ da ſur toutes choſes de ne point éven-
„ ter cet entretien, le ſecret étant l'a-
„ me de tous les bons deſſeins.

„ Le Pere repreſenta de bonne foi à
„ Mademoiſelle de la Fayette toutes les
„ difficultez de la Religion. Il lui de-
„ manda ſi elle croïoit pouvoir perſé-
„ vérer parmi tant d'épines, & ſi elle
„ ne ſe portoit point à cette retraite par
„ déplaiſir, & par des inſinuations
„ étrangéres. Elle répondit qu'elle avoit
„ ſenti cette vocation dés ſon enfance,
„ & choiſi la Viſitation pour y vivre
„ le reſte de ſes jours ; qu'au reſte elle
„ n'avoit jamais reçû déplaiſir de per-
„ ſonne ; avoüant néanmoins qu'en ſe
„ retirant, elle auroit été bien aiſe, de
„ ne pas contenter de certaines gens
„ qui ne l'aimoient pas : ce qu'elle dit
„ par reſſentiment ou par fineſſe, pour
„ obliger le Pere à ne la pas trop preſ-
„ ſer d'exécuter ſon prétendu deſſein.

„ Quand le Roy ſût cette nouvelle,
„ il donna quelques larmes à l'amitié,
„ & dit, quoique je ſois vivement tou-

ché de cette retraite, néanmoins je ne « veux pas empêcher la vocation de la « Fayette : je ſouhaite ſeulement qu'elle « attende mon départ pour l'Armée, & « qu'elle en communique avec Madame « de Seneçay. Or cette Dame, ſoit pour « faire ſa cour auprés du Roy, ſoit qu'el- « le fût touchée de cette retraite, dit que « puiſque Mademoiſelle de la Fayette « avoit encore ſes Pere & Mere, elle « devoit demander leur agrément, eſpé- « rant qu'à force de temporiſer, une vo- « cation ſi legére s'en iroit en fumée. «

Cependant le Roy voïoit ſecréte- « ment Mademoiſelle de la Fayette en la « compagnie de Madame de Seneçay & « de M. la Fayette Evêque de Limoges, « Boiſenval valet de Garderobe ſervant « à cette intrigue. «

Le P. Cauſſin qui en eut le vent, en « avertit le Cardinal. Mais cette Eminen- « ce irritée reprocha à ce Confeſſeur de « n'avoir pas aſſez pouſſé la réſolution de « la Fayette, & de s'être trop amuſé à « attendre l'agrément de ſes Parens, « comme ſi la volonté du Roy ne lui te- « noit pas lieu de tout. Le Confeſſeur « pour ſe diſculper, dit qu'il n'en pouvoit « pas faire davantage ſans ſe rendre «

„ ſuſpect. Vous avez raiſon, lui repartit
„ bruſquement le Cardinal, c'eſt pour-
„ quoi ne vous mêlez plus de cette affai-
„ re.

„ Le P. Carré ſuſcité par ſon Eminen-
„ ce, vint à la traverſe perſuader à Ma-
„ demoiſelle de la Fayette d'exécuter ſes
„ bonnes réſolutions, lui faiſant entendre
„ qu'elle ne pouvoit ſans offenſer Dieu,
„ laiſſer refroidir une vocation qu'elle te-
„ noit de ſa bonté. Ce Pere eut beau ſe
„ couvrir, la Demoiſelle connut tout d'un
„ coup de quelle part il venoit & de quel
„ eſprit il étoit inſpiré. Elle le dit au
„ Roy, qui répondit d'un ton moqueur:
„ *Pourvû qu'on dore une Chapelle à de*
„ *certaines gens, ils ſont bien-tôt gagnez,*
„ *& l'on en fait ce que l'on veut.*

„ Un autre Pere vint enſuite prêcher
„ la Fayette: mais dépitée, elle ne vou-
„ lut point lui prêter l'oreille. Cependant
„ ſes Parens ne lui faiſoient point de ré-
„ ponſe, ſoit qu'ils craigniſſent d'offenſer
„ le Cardinal; ou qu'ils trouvaſſent leur
„ compte à laiſſer leur Fille à la Cour où
„ elle avoit tant de crédit.

„ Enfin la Fayette ennuïée de ces re-
„ tardemens ou intimidée par le Cardinal,
„ obtint congé du Roy & de la Reine de
venir

venir à Paris. Elle y vit la Supérieure " de Sainte Marie de la ruë S. Antoine, " & en obtint aiſément une place dans " ſon Monaſtére. Mais comme elle ne " revint point à S. Germain à l'heure que " le Roy lui avoit marquée, Sa Majeſté " en témoigna du chagrin : néanmoins " quand elle fut de retour, toute la mau- " vaiſe humeur ſe diſſipa. "

Quelques jours aprés, Mademoiſel- " le de la Fayette pria le Confeſſeur de " faire trouver bon au Roy, qu'elle ſe " retira à Sainte Marie : ce qu'elle ne " ſouhaitoit point dans l'ame : car le Roy " lui aïant accordé ſa demande, elle en " fut vivement touchée ; & néanmoins " comme ſi elle eût été trés-contente, " elle prit occaſion que le Roy étoit chez " la Reine, de le remercier, & de pren- " dre congé de leurs Majeſtez : ce qui ne " ſe fit pas ſans des torrens de larmes de " part & d'autre. Ainſi elle monta en " Caroſſe accompagnée de quelques Fil- " les de la Reine, & de leur Gouvernan- " te, & ſe jetta dans le Monaſtére où " elle aporta autant de joïe, qu'elle laiſſa " de douleur à la Cour. "

Durant tous ces mouvemens, le Car- " dinal n'étoit pas ſans inquiétude, étant "

„ bien averti de toutes choſes par Boiſen-
„ val qui joüoit des deux ; mais qui en
„ porta la peine quand ſa trahiſon fut dé-
„ couverte ; car le Roy le chaſſa honteu-
„ ſement de ſon ſervice.

„ A peine Mademoiſelle de la Fayette
„ eut diſparu, que le Roy tomba dans
„ une profonde mélancolie. Il ſe mit au
„ lit, & ne vouloit point manger. Le
„ Cardinal content dans l'ame, fit ſem-
„ blant de prendre part à la douleur de
„ Sa Majeſté, & blâma hautement ceux
„ qui avoient précipité ce départ, &
„ particuliérement Madame de Seneçay,
„ par dépit contre cette Dame que le
„ Roy écoutoit volontiers.

„ Le Confeſſeur pour ſoulager le Roy
„ & donner quelque relâche à ſon afflic-
„ tion, lui dit que tout n'étoit pas perdu,
„ & que Sa Majeſté pouvoit encore voir
„ Mademoiſelle de la Fayette : ce qui
„ réüſſit, le Roy prenant plaiſir à l'eſpé-
„ rance d'aller voir un jour cette Dame
„ dans ſon Monaſtére.

„ M. des Noïers qui étoit la créature
„ du Cardinal, ne manqua pas dés le
„ lendemain de cette retraite, d'aller
„ aſſurer la Supérieure de Sainte Marie
„ du païement de douze mille livres pour

la dot de cette nouvelle Religieuſe, " qui eſt la récompenſe ordinaire des Fil- " les de la Reine. "

Le Roy ſurvint, & s'étant entrete- " nu durant trois heures avec Made- " moiſelle de la Fayette, il en ſortit ſi " édifié, qu'il dit devant toute ſa Cour, " que, vû la douceur qui ſe trouve dans " la vie religieuſe, s'il n'étoit pas Roy, " il embraſſeroit un état ſi paiſible. "

Le Cardinal eut du chagrin de voir " cette amitié durer encore, diſant qu'il " n'étoit pas ſéant à un grand Roy de " s'entretenir avec une petite-fille. Il fit " même de grands reproches au Con- " feſſeur, de ce qu'il ne l'avoit pas aver- " ti de ce voïage : car il craignoit que " cette Dame ne ſe vengeât du tour qu'il " lui avoit joüé, ſous prétexte de Reli- " gion, & de piété. En effet, dans une " viſite que le Roy rendit à Mademoi- " ſelle de la Fayette, elle fit voir à Sa " Majeſté, combien le miniſtére violent " du Cardinal, étoit préjudiciable à la " tranquilité de ſon Roïaume : mais le " Roy, bien qu'i haït cette Eminence à " mort, n'aimant pas qu'on lui parlât " de ſes violences, tourna le dos à la " Religieuſe & ſe retira. Néanmoins il "

„ envoïa quelques jours aprés lui por-
„ ter de bonnes paroles, & réparer le
„ déplaiſir qu'il lui avoit cauſé par un dé-
„ part ſi promt. Il la vit encore depuis :
„ mais à la fin toute cette amitié s'éva-
„ noüit, & l'on n'en parleroit plus ſi le
„ P. Cauſſin n'avoit eu le ſoin de l'écrire
„ dans des Mémoires particuliers, dont
„ peu de perſonnes ont eu des Copies.

¶ Il ne faut pas confondre Pierre du Ryer Pariſien & de l'Académie Françoiſe, dont nous avons pluſieurs Ouvrages en nôtre Langue, avec *André du Ryer*, qui nous a donné une Grammaire Turque, une belle Traduction Françoiſe de l'*Alkoran*, & une du *Guliſtan*, ou *de l'Empire des Roſes*, compoſé l'an 656. de l'Hegire, par Sadi Prince des Poëtes Turcs & Perſans. Cet Ouvrage fort eſtimé dans tout l'Orient, eſt en Langue Perſienne, mêlé de Proſe & de Vers. Gentius l'a traduit en Latin, & lui a donné le nom de *Roſarium Politicum*.

Il eſt parlé d'André du Ryer dans la *France Orientale* de M. Colomiez en ces termes : *Andreas Rierius Marcinianenſis Dominus à Malezair, Ordinis S. Sepulchri Eques. Vir Arab. & Turc. Linguæ peritiſſimus, claruit an.* 1634. C'étoit un

excellent Homme qui avoit une connoiſſance particuliére des affaires d'Orient & de l'érudition des Orientaux. Il ſeroit ſouhaitable qu'il nous eut laiſſé des Mémoires ſur ces matiéres qui ſont rares pour nous.

¶ Feu M. de H. H. nous racontoit un jour, qu'à la mort de M. de R. ſon Oncle, s'étant retiré dans une Maiſon Religieuſe, pour regreter la perte qu'il venoit de faire, il arriva qu'un ſoir étant ſeul dans ſa chambre, il entendit ſur l'eſcalier un bruit horrible de chaînes, qu'on traînoit avec de grands hurlemens. Il crût d'abord que c'étoit l'ame du défunt qui venoit lui demander des priéres; ou, ce qu'il craignoit davantage, le ſoliciter de païer ſes dettes qui n'étoient pas petites. Mais il eut bien une autre fraïeur, quand il vit entrer trois Dogues d'Angleterre, les yeux étincelans, & les dents toutes prêtes à devorer. Ces Dogues qui étoient les fidéles gardiens du Monaſtére avoient une trés-méchante réputation dans le Païs, où le bruit couroit que depuis peu ils avoient mangé la moitié d'un Hermite à déjeuner. M. H. H. qui n'ignoroit pas ce point d'hiſtoire, ſe croïoit perdu ſans reſſource. Il s'enfon-

çoit dans ſon fauteüil, & s'y ſeroit anéanti, s'il avoit été poſſible. Il n'oſoit ſe remuër, ni crier, ni s'enfuïr, de crainte par ces mouvemens d'exciter la rage de ces ſcélérats qui n'avoient point la mine de lui donner quartier. Ils firent pluſieurs rondes dans la chambre ſouflant, grondant, & répandant l'écume comme des enragez, tantôt ils s'arrêtoient devant leur homme, & fleuroient autour de lui; tantôt ils hurloient & vouloient ſe jetter à ſon cou. Enfin aprés lui avoir fait toute la peur imaginable, ils le laiſſérent à demi-mort, & s'en retournérent par où ils étoient venus. Jamais, nous diſoit-il, je n'ai été mieux inſtruit que par ces Dogues, qui m'ont apris que quand la mort eſt bien preſt, adieu toute nôtre Philoſophie.

¶ Nous avons en France des noms de Familles illuſtres, que nous corrompons quand nous nous mêlons de les vouloir latiniſer, comme a fait M. de Thou dans ſon Hiſtoire; mais il y en a auſſi que nous corrompons en François par nôtre méchante prononciation. Par exemple, nous prononçons *Maurevers*; & nous diſons tous les jours le Comte de *Maurevers*: cependant c'eſt *Montrevel*, *Mons-rebellis* en Latin.

¶ La lecture des anciens Epitaphes, dont nous avons des Recuëils, n'eſt pas une lecture ſtérile & ennuïeuſe. Dans un ſujet ſi triſte, il ſe trouve quantité de traits agréables, & de remarques curieuſes touchant l'Hiſtoire & la Morale, qu'il eſt bon de mettre devant les yeux des jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation.

Le Recuëil de Boxhornius, quoique peu étendu, me paroît être d'un fort bon gouſt. J'y rencontre un Epitaphe qui a quelque raport avec un qui ſe lit dans l'Egliſe d'un Village proche de Paris.

Herſilus hîc jaceo, mecum Marulla quieſcit,
Quæ ſoror & Genitrix, quæ mihi ſponſa fuit.
Vera negas, frontemque trahis; Enigmata, Sphyngos
Credis, ſunt Pythio vera magis Tripode.
Me Pater è natâ genuit, mihi jungitur illa,
Sic ſoror & conjux, ſic fuit illa parens.

Ce Monument qui eſt à Rome montre que les grands crimes ſont de tous les païs & de tous les ſiécles.

Voici l'Epitaphe d'un honnête homme & d'un véritable Philoſophe.

Vixi quod volui, ſemper benè, pauper honeſtè,
Fraudavi nullum, quod juvat oſſa mea. Romæ.

Une mere avaricieuſe fit mourir ſes deux enfans, & ſe fit mourir elle-même pour épargner ſon bien.

Pontia Titi Pontii Filia hîc ſum,
Quæ duobus natis à me veneno conſumptis,
Avaritiæ opus miſeræ mihi mortem conſcivi.
Tu quiſquis es, qui tranſis, ſi pius es,
Quæſo à me oculos averte. Beneventi.

Epitaphe d'une jeune femme qui n'avoit point fait d'autre faute que celle de n'avoir pas vécu plus long-tems... Rare exemple d'innocence dans une femme.

Julia L. B. Priſca vixit ann. XXVII. *nihil unquam peccavit, niſi quod mortua eſt.* Romæ.

Epitaphe d'un ſerviteur qui ne ſe trouve point.

M. Canuleius Zozimus vixit ann. XXXVIII. *fecit.*
Patronus lib. benemerenti. Hic in vitâ ſuâ nulli malè
Dixit, ſine voluntate Patroni nihil fecit, multùm
Ponderis auri & Arg. penes eum ſemper fuit, concupivit
Ex eo nihil unquam. Romæ.

Epitaphe qui fait foi d'un grand miracle.

Heus viator miraculum
Hic vir & uxor non litigant
Qui ſumus non dico.
At ipſa dicam. Hic Bebrius
Ebrius me ebriam nuncupat.
Non dico amplius, heu uxor!
Et jam mortua litigas. Rom.

Epitaphe pour ſervir de leçon aux Voïageurs.

D. M. S.

Si lubet legito.

Heliodorus inſanus Cartaginienſis,
Ad extremum orbis Sarco-Phago,
Teſtamento me hic juſſi condier,
Ut viderem ſi quiſpiam me,
Unquam inſanior ad me viſendum,
Ad hæc uſque loca penetraverit. Apud Gades.

Nos meilleurs Epitaphes n'ont point le ſel des Anciens, & ſont trés-fades en comparaiſon.

¶ Ciceron avoit fait bâtir une maiſon; les fenêtres en étoient trop petites: on en faiſoit des reproches à Ciceron, & Ciceron le reprochoit à ſon Architecte. Celui-ci pour ſe diſculper, ſoûtenoit que la dilatation des raïons viſuels ne ſe faiſoit pas ſi agréablement par des fenêtres larges que par des fenêtres étroites. Ciceron

ſe raille joliment de cette défaite, & avec raiſon. Mais qu'auroit dit cet Architecte, ſi les portes de ſon édifice avoient été trop petites ; qu'on y entroit plus agréablement que par des portes larges. On étoit autrefois en France dans l'opinion de l'Architecte de Ciceron pour les portes & pour les fenêtres : à la fin les Italiens qui nous ont communiqué quelque choſe de leur bon gouſt, nous ont détrompez de cette erreur.

Cela me fait ſouvenir d'un tour qu'un Partiſan de Paris joüa autrefois à feu N. N. Architecte célébre. Il lui donna une place & cinquante mille écus, pour lui bâtir une maiſon la plus commode & la plus réguliére qu'il pouroit, à condition que s'il y faiſoit quelque faute notable, il ne lui ſeroit pas permis de la corriger. Le marché conclu, le Partiſan s'en va à la Campagne pour un tems. L'Architecte travaille & achéve l'édifice. Le Partiſan revient ; il conſidére & examine toutes choſes ; il trouve la porte du corps de logis trop petite ; il le fait remarquer à l'Architecte. L'Architecte avouë ſa faute & la veut corriger. Non, non, lui dit le Partiſan, vous avez fait la faute, vous la boirez ; & je veux, bien qu'à mes

dépens, la poſtérité vous reproche vôtre bévûë. C'eſt-là punir bien fiérement un Architecte qui aime ſa réputation & la belle gloire.

¶ Varillas dans ſes Anecdotes de Florence, dit que Pierre de Médicis voïant ſon Pere mort, jetta de colére le Médecin Leony dans un puits, où il ſe noïa. Ange Politien qui étoit preſent, témoigne dans une de ſes Lettres, où il raporte toutes les circonſtances de la mort de Laurent de Médicis, Pere de Pierre, que Leony de déplaiſir de n'avoir ſû guérir ce Seigneur, comme il ſe l'étoit promis, ſe noïa lui-même. A qui croirons-nous, à Ange Politien ou à Varillas? Peut-être que les ennemis de Pierre de Médicis, pour noircir ſa réputation, lui ont attribué cette brutalité d'avoir noïé le Médecin Leony? Peut-être auſſi qu'Ange Politien attaché à la Maiſon des Médecis, a voulu épargner à Pierre la honte de ce crime. Voila où nous en ſommes en liſant l'Hiſtoire: nous ne ſavons à qui nous fier, toûjours en danger d'être les dupes ou de la flâterie ou de la calomnie des Ecrivains.

¶ C'eſt l'opinion de la plûpart des Savans, que le Livre de Ratramne *de l'Eu-*

chariſtie, a été imprimé la premiére fois par les Proteſtans, ou du moins par leurs ſoins. Quelques particuliers au contraire „ diſent, qu'il eſt ſi peu vrai que le Livre „ de Ratramne ait été imprimé par les „ Proteſtans, ni même par leurs ſoins, „ qu'il paroît évidemment que Jean „ Praël Imprimeur de Cologne qui a „ mis ce Livre ſous la preſſe, étoit Ca- „ tholique, & n'a imprimé que des Ou- „ vrages Catholiques, en un tems que „ l'Archevêque de Cologne étoit le plus „ déclaré contre les Hérétiques. Et afin „ (ajoûtent-ils) qu'on ne vienne pas dire „ que cet Imprimeur avoit été ſéduit par „ des Hérétiques, il n'y a qu'à prendre „ garde que ſi cela eût été, ils n'y euſſent „ pas ajoûté trois excellens fragmens en- „ tiérement Catholiques; c'eſt-à-dire un „ Sermon de l'Euchariſtie ſous le nom „ de S. Auguſtin, qui eſt d'un Auteur du „ neuviéme ſiécle, un fragment du Li- „ vre des Sacremens ſous le nom de Saint „ Ambroiſe, bien qu'il n'en ſoit pas, & „ la célébre Homélie ſous le nom d'Eu- „ ſebe Emiſſene.

¶ S'il eſt vrai ce qu'on dit ordinairement, qu'à l'égard des grands Hommes comme à l'égard des Sybilles, il faut recuëillir

juſques aux moindres feüilles qui leur tombent des mains, je raporterai ici une Lettre de Balzac, laquelle ne ſe trouve peut-être point dans pas un des Recuëils de ſes Ouvrages. Elle eſt de lui aſſurément, cela ſe connoît par l'Original écrit de ſa main en aſſez méchant caractére & mal-proprement, ſelon la coûtume de Meſſieurs les beaux Eſprits de ce tems-là. Cette Lettre eſt une de ſes premiéres: elle s'adreſſe à M. de Bernieres Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, pour le remercier d'un preſent de Cidre & de Vin d'Eſpagne qu'il lui avoit fait.

MONSIEUR,

Le mauvais compliment que je m'en vais vous faire, eſt le premier effet du breuvage que j'ai reçû de vous. Il n'y a point moïen que je trouve ma raiſon pour vous entretenir : elle s'eſt perduë dans l'excellente liqueur que vous m'avez envoïée ; & il faudroit être plus vaillant que je ne ſuis, pour ſe défendre contre l'Eſpagne & la Normandie, quand elles ont joint leurs forces enſemble.

» Je penſe en effet que ce qui ſe de-
» voit boire d'ici à Pâques en vôtre
» païs, s'eſt débordé en ma chambre;
» & ſi mes amis ne viennent à mon ſe-
» cours, je ſuis tout preſt de faire nau-
» frage, & cours fortune de ne me
» deſenyvrer que l'année prochaine.
» Néanmoins vous voulez qu'en cet
» état-là je joüe le perſonnage d'un
» homme ſobre, & que mon eſprit faſ-
» ſe ſes fonctions, que vous avez tou-
» tes ſuſpenduës. Il n'eſt pas poſſible
» que n'étant plus celui que j'étois, je
» parle mon langage ordinaire. Je ne
» ſaurois vous faire deux mots de re-
» merciment, ſans en prendre l'un pour
» l'autre; & vôtre Cidre & vôtre Vin
» d'Eſpagne ne laiſſent dans ma tête au-
» cune place à mon éloquence. Je me
» contenterai donc de vous dire avec le
» peu de raiſon & de bon ſens qui me
» reſte, que quand vôtre amitié ſeroit
» auſſi ſtérile qu'elle eſt fructueuſe,
» je l'eſtimerois toûjours pour l'amour
» d'elle-même, & trouverois en vous
» aſſez de choſes à priſer, encore que
» la libéralité n'en fût pas. Mais cer-
» tes il ne manque rien à un homme
» que la nature acheva lorſqu'elle le

fit, & qui a ſeulement apris de la " Philoſophie que ſes inclinations étoient " des vertus, & qu'il avoit tout ce " qu'elle donne. En conſcience, Mon- " ſieur, vous me gagnâtes entiérement " dés la premiére fois que j'eus l'hon- " neur de vous voir, & je dis en moi- " même, que puiſque vous étiez aſſez ri- " che pour acheter une Souveraineté en " Italie, ſi vous faiſiez jamais ce mar- " ché, vous étiez aſſez honnête homme " pour mériter que j'allaſſe vivre ſous " vôtre régne, & que je fuſſe, "

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble & trés-obéiſſant ſerviteur & ſujet
BALZAC.

A Paris, le 6. Mars.

¶ Les Venitiens en Italie ſont regardez comme les Gaſcons en France. On les apelle *Pantalons* : Ils ont beaucoup de vivacité & même de l'antouſiaſme. Les Genois y ſont regardez comme nos Normans. Ils ſont retirez en eux-mêmes & prennent bien des meſures. Ils ſympathiſent avec les Venitiens, comme les

Normans ſympathiſent avec les Gaſcons, & l'eau avec le feu.

„ ¶ Le premier jour de Janvier dernier „ j'allai, ſelon la coûtume, ſouhaiter la „ bonne année à la vénérable Antiquité. „ Je la trouvai dans ſes Archives cou- „ chée ſur de vieux Manuſcrits, ſes „ lunettes d'un côté, & de l'autre des „ lacrimatoires qu'elle rempliſſoit de ſes „ précieuſes larmes. Dés qu'elle m'a- „ perçût, comme je ſuis de ſes amis, „ & qu'elle m'honore de ſa confiance, „ elle s'écria d'un ton de voix à fen- „ dre les cœurs; C'en eſt fait: C'en „ eſt fait: me voici dans mon année „ climatérique, il faut que je périſſe; „ mes ennemis ont conjuré ma mort. „ Quoi, Madame, lui dis-je, y a-t-il au „ monde des gens aſſez déterminez pour „ entreprendre ſur une vie comme la „ vôtre que tant de ſiécles n'ont pû „ altérer? Si cela eſt, tout eſt perdu; „ & il faut dire adieu pour jamais à la „ Chronologie, à l'Hiſtoire, & à tous les „ principes des Arts & des Sciences „ qui ſont les fondemens de nos études. „ Ce que vous dites eſt vrai, repliqua „ la bonne Antiquité: cependant on ne „ parle aujourd'hui que de m'exterminer.

comme une vieille radoteuſe, & de « donner à la nouveauté, la place d'hon- « neur que je tiens dans la République « des Lettres. Les Modernes qui m'ont « le plus d'obligation, ſont ceux qui ſe « ſoulévent contre moi avec plus d'or- « gueïl, & qui travaillent avec plus « d'oſtination à ma perte & à ma ruine. « Une furieuſe jalouſie les aveugle & « les empêche de voir ou d'avoüer, que « c'eſt à mes travaux & à mes veilles « qu'ils ſont redevables du mérite qui « les diſtingue du reſte des hommes, « & qui leur fraïe le chemin à l'immor- « talité. Ils me décrient, ils me déchi- « rent : Mais qu'eſpérent-ils, qu'en « me faiſant honte, ils en auront plus « de gloire ? Abus, illuſion, aveugle- « ment. Plus ils feront contre moi, plus « ils travailleront contre eux-mêmes, dé- « couvrant mon mérite & leur ingrati- « tude. Car peuvent-ils nier qu'ils n'aïent « profité de mes ſueurs & qu'ils ne ſe « ſoient enrichis de mes dépoüilles. Je « les ai vûs mille & mille fois courbez « devant moi, me conſulter comme leur « Oracle, écouter mes déciſions avec « admiration, & recueïllir avec reſpect « mes paroles & mes penſées. Ils ſe fai- «

„ ſoient un honneur d'adorer juſqu'à
„ mes taches & à mes rides, de copier
„ mes traits à demi-effacez, de démê-
„ ler & de compter mes cheveux gris,
„ & de me ſupoſer même des graces &
„ des beautez que je n'ai pas. Aujour-
„ d'hui qu'à mes dépens leur réputation
„ eſt établie, fiers d'un bien qu'ils m'ont
„ dérobé, ils prétendent n'être rede-
„ vables qu'à eux-mêmes de l'éclat dont
„ ils brillent, & ne tirer que de leur
„ plume la gloire qui les couronne.

„ En vérité, Madame, interrompis-je,
„ ce procédé eſt étrange; & j'en ſuis
„ d'autant plus ſurpris, que ces Meſ-
„ ſieurs ne rougiſſent point de vous dé-
„ rober encore tous les jours, & de ſe
„ parer le matin des vols qu'ils vous
„ ont fait la nuit. Ils en ſont quitte pour
„ déguiſer leurs larcins, les cacher ſous
„ des fleurs, & quelquefois ce qui eſt
„ de pis, ſous des ornemens affectez &
„ mal-entendus. Ainſi ils échapent aux
„ yeux du Public qui eſt la dupe de leurs
„ faux brillans & de leurs bagatelles.
„ Mais aprés tout, Madame, de quel
„ prétexte vos ennemis peuvent-ils pâ-
„ lier leur crime?

„ Ils diſent, répondit l'Antiquité, que

les hommes d'aujourd'hui ont autant " d'eſprit que ceux d'autrefois. Je le " veux : mais ont-ils autant d'invention, " d'art, de jugement & de conduite que " les Anciens ? Foi d'Antiquité les Mo- " dernes ne ſont en comparaiſon des An- " ciens que de jolis diſeurs de rien. A " peine entre mille s'en trouve-t-il un " ſeul qui ſoit original en quelque cho- " ſe. Il n'y en a point, pour peu qu'il " ait la crainte d'Apollon & des Muſes " devant les yeux, qui oſe faire deux pas " dans un Ouvrage, ſans que je le " ſoûtienne. O ! qu'il feroit beau voir un " de ces Meſſieurs marcher tout ſeul & " ſuivre ſes fantaiſies ! Il tomberoit, il " ſe reléveroit, il avanceroit, il recu- " leroit, il iroit de travers, & feroit " toutes ſortes de démarches & de figu- " res, comme un homme yvre que la " raiſon ne guide plus. "

Mes ennemis objectent penſant m'ac- " cabler, *qu'un Savant de ce ſiécle, con-* " *tient dix fois un Savant du ſiécle d'Au-* " *guſte ; mais ce qu'ils ajoûtent, que ce* " *Savant a auſſi dix fois plus de commo-* " *dité pour acquérir la ſcience*, montre " bien que les gens d'aujourd'hui ne ſont " pas plus habiles que ceux d'autrefois, "

„ puiſqu'à proportion des ſecours qu'ils
„ reçoivent, ils n'en ſavent pas davan-
„ tage que les Anciens. Et plût à Dieu
„ qu'ils en fûſſent autant : ils ſauroient
„ au moins, qu'ils ne ſavent rien.

„ Voila les plus fortes objections de
„ mes adverſaires : car pour ce qu'ils di-
„ ſent que le gouſt des Modernes eſt
„ plus rafiné que celui des Anciens, c'eſt
„ ne rien dire du tout. On ne diſpute
„ point des goûts. Chaque ſiécle, cha-
„ que nation, chaque homme a le ſien.
„ On ne peut dire quel eſt le plus exquis
„ de tous. Celui-là ſeul paſſe pour bon,
„ qui eſt le plus à la mode ; & preſen-
„ tement qu'on s'eſt aviſé de confire
„ toutes choſes, celles qui ſont les plus
„ méchantes & les plus fades, ſemblent
„ les meilleures & les plus délicieuſes.
„ Mais quand le gouſt d'aujourd'hui
„ ſeroit plus excellent que celui d'autre-
„ fois, les viandes en ſeroient-elles
„ meilleures ? Non aſſurément ; & il
„ ſera toûjours vrai de dire à l'égard
„ des productions nouvelles, *ch'è meglio*
„ *l'aggiunta che la carne*, que la ſauſſe
„ vaut mieux que le poiſſon.

„ Les larmes que la vénérable Anti-
„ quité répandoit en abondance, & la

chaleur avec laquelle elle parloit, « aïant excité l'eſtime dont elle eſt tra- « vaillée depuis long-tems, je pris con- « gé d'elle, lui proteſtant que jamais au- « cune nouveauté ne me ſépareroit de « ſes intérêts, & que j'étois preſt de « verſer juſqu'à la derniére goutte de « mon encre pour la défenſe d'une ſi bon- « ne cauſe. «

¶ M. le Duc de Montmorency s'en allant à ſon Gouvernement de Languedoc, paſſa par Bourges, où il vit M. le Duc d'Anguien ſon Neveu qui faiſoit ſes études. Aprés quelqu'entretien ſur les Sciences, il donna une bourſe de cent piſtoles à ce jeune Prince pour ſes menus plaiſirs. A ſon retour, il le vit encore, & lui demanda ce qu'il avoit fait de ces piſtoles. M. le Duc d'Anguien lui preſenta ſa bourſe toute pleine. Alors M. de Montmorency prenant la bourſe, la jetta par les fenêtres, & dit au jeune Prince: aprenez, Monſieur, qu'un auſſi grand Seigneur que vous, ne doit point garder d'argent: vous le deviez joüer, ou en faire des aumônes & des libéralitez.

¶ On ne ſait point quel eſt le fruit qu'Adam mangea dans le Paradis terreſtre,

par les insinuations de sa femme. Les uns disent que c'est la Pomme, & c'est l'opinion que nous tenons en Normandie. Ceux qui aiment les douceurs veulent que ce soit la Figue ; & d'autres qui ont du gouſt pour les acides soûtiennent que c'est le Citron. Rabbi Salomon prétend que Moïse a tû exprés le nom de ce fruit, de peur que déteſté de tout le monde, il ne fut goûté de perſonne. Je croi au contraire que s'il avoit été connu, tout le monde par curioſité en auroit voulu goûter.

¶ Dans les Remarques manuſcrites de l'aîné de Meſſieurs Dupuy ſur le Catholicon d'Eſpagne, il eſt obſervé que la Ligue ne devoit ſa naiſſance qu'à quelques perſonnes de médiocre qualité, mais trés-zélées pour la conſervation de la Foi Catholique en France.

Les premiers qui ſe liguérent, ce furent Rocheblonde Bourgeois de Paris, homme de bien & d'une ancienne famille ; Jean Prevoſt Curé de S. Severin ; Jean Boucher Curé de S. Benoiſt ; Matthieu de Launoy Chanoine de Soiſſons. Ceux-ci en attirérent d'autres, & en choiſirent ſeize de tout le Corps, qu'ils diſtribuérent dans les ſeize quartiers de la Ville, pour

veiller à l'avancement de la Ligue, ne se communiquant à personne, dont ils n'eussent auparavant examiné la vie & les mœurs, & éprouvé la fidélité.

Les seize premiers furent la Bruyere Lieutenant Particulier du Châtelet; Cruce Procureur; Bussy le Clerc Procureur; le Commissaire Louchard; De la Morliere Notaire; Senault Commis au Greffe du Parlement; Le Commissaire de Bart; Droüart Avocat; Aleveguin; Emonot Procureur; Jablier Notaire; Messier; Passart Colonel; Oudineau prétendant à la Charge de Prevost de l'Hôtel. Le Tellier & Morin Procureurs au Châtelet.

A ceux-ci se joignirent des personnes de plus grande qualité, mais qui ne voulant pas se commettre, se contentoient d'agir sous main. Cependant tous ensemble aïant besoin d'un Prince pour être leur Protecteur & leur servir de Chef, se trouvérent assez embarassez dans leur choix. Ils jettérent les yeux sur le Duc de Guise à cause de sa grandeur d'ame & de sa bravoure; mais il leur paroissoit d'un esprit trop pesant & grossier pour conduire une affaire si délicate. Néanmoins faute d'autre, & pour l'amour de

ſon Pere, qui avoit ſi bien mérité de la Religion Catholique, ils députérent vers lui pour avoir ſon conſentement. Il reçût avec plaiſir cette députation ; & aprés en avoir communiqué avec ſes Freres & avec le Cardinal de Bourbon, il commença à entrer en conférence avec les Liguez qui furent bien-tôt convaincus de ſa capacité & du talent qu'il avoit pour les fortes négociations & les grandes entrepriſes.

Ces fondemens jettez, les Ligueurs répandirent un certain nombre de Bourgeois des plus habiles d'entr'eux, dans les Provinces & les Villes principales du Roïaume, pour attirer à leur cordelle les Catholiques les plus zélez, & fortifier le parti.

Ce qui fit bien-tôt éclore leurs projets, ce fut la mort du Duc d'Alençon, qui ouvroit le chemin du Trône à Henry Roy de Navarre ſucceſſeur immédiat de la Couronne de France.

L'année ſuivante le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Guiſe, de Mayenne, d'Aumale & d'Elbeuf, ſe tranſportérent à Peronne, ſuivis de pluſieurs Seigneurs, Gentilshommes, & Officiers de l'Armée, & d'un ſi grand nombre de toutes ſortes de

de gens, qu'on comptoit juſqu'à trente-cinq mille hommes capables d'attaquer & de ſe défendre. Là ſe fit un Manifeſte au nom du Cardinal de Bourbon, des Princes du Sang & des autres Princes, Prélats & Officiers de la Couronne. Mais quelques-uns des Ligueurs plus ſenſez que les autres, firent entendre dans le Conſeil, qu'il ne ſuffiſoit pas d'écrire; qu'il faloit auſſi prendre les armes, & ne les point poſer qu'on ne leur eût fait raiſon. Ce ne fût pas ſans peine qu'on y fit réſoudre le Duc de Guiſe, qui diſoit, que ſi une fois on tiroit l'épée contre le Roy, il faloit jetter le fourreau à la riviere. Néanmoins il ſe laiſſa aller à l'avis commun, & prit les armes.

Trois ſortes de perſonnes s'engagérent dans cette Ligue; les uns, parce qu'ils étoient amis & ſerviteurs de la Maiſon de Guiſe; les autres en dépit du Roy & du Gouvernement preſent, où ils ne trouvoient pas leur compte; & les autres, parce qu'ils tendoient de toutes leurs forces à la conſervation de la Foi Catholique dans le Roïaume, & à la deſtruction des Hérétiques & l'extirpation de l'Héréſie.

Les perſonnes de remarque qui entrérent dans la Ligue, furent le Duc de

Mayenne ; le Duc d'Aumale ; le Duc de Mercœur ; le Duc d'Elbeuf, & le Duc de Nemours.

Le Marquis de S. Sorlin ; le Comte de Chaligny ; les Ducs de Joyeuſe Pere & Fils ; le Baron de la Châtres depuis Maréchal de France ; l'Amiral de Villars Brancas ; le Vicomte de Tavanes ; le Baron de Luz ; Balagny Seigneur Souverain de Cambray ; le Baron de Medavit ; le Marquis de Maignelay ; le Marquis de Belle-Iſle ; le Marquis de Villars ; le Seigneur de Vins ; le Comte de Randam ; le Seigneur de Flavacour ; le Marquis de Saveuſe Tiercelin ; le Seigneur de Méneville ; le Comte de Briſſac, depuis Maréchal de France ; le Marquis de Bois-Dauphin, depuis Maréchal de France ; le Marquis de Belin ; le Marquis de Roſne ; le Capitaine S. Paul ; le Seigneur d'Effiât Gentilhomme d'Auvergne ; le Marquis de Canillac ; les Sieurs de Montbrault & Hautefort ; du Goſſoy ; Contenan ; Villerſoudan ; le Comte de Martinengue en Provence ; & autres qui tenoient en Gouvernement les Villes de Paris, Orleans, Chartres, Meaux, Creſpy, Pierrefons, Corbeil, Melun, S. Denis, Pontoiſe, Creil, Clermont, Roüen, Louviers,

Mantes, Vernon, Liſieux, Ponteandemer, le Havre de Grace, Honfleur, Evreux, Fougeres, Falaize, Argentan, Montivilliers, Amiens, Abbeville, Soiſſons, Laon, Reims, Troye, Vitry, Château-Thierry, Dijon, Châlons ſur Saône, Mâcon, Grenoble, Aix, Marſeille, Carcaſſonne, Narbonne, Bourges, le Mans, Toulouſe, Clermont en Auvergne, Montferrand, S. Porcin, Iſſoire, Nantes, Vannes, Quintperlé, Agen, Perigueux & Lyon, toutes Villes qui ſe révoltérent.

Les Prélats & Eccléſiaſtiques de la Ligue. Le Cardinal de Bourbon; le Cardinal de Pellevé; le Cardinal de Givry; l'Evêque de Clermont, depuis Cardinal de la Rochefoucault: M. de Berullé, depuis Général de l'Oratoire & Cardinal; Pierre de Pniac Archevêque de Lyon; Geoffroy de la Martonnie Evêque d'Amiens; Emar Hennequin Evêque de Rennes; Jerôme Hennequin Evêque de Soiſſons; Geoffroy de S. Belin Evêque de Poitiers; De Villars Evêque d'Agen; Guillaume Roſe Evêque de Senlis; Loüis de Brezé Treſorier de la Sainte Chapelle & Evêque de Meaux; Gilbert Genebrard Moine Bénédictin, Docteur & Profeſſeur,

Archevêque d'Aix ; Simon Vigor Curé de S. Paul, & depuis Archevêque de Narbonne ; Claude de Saintes Chanoine Régulier, & depuis Evêque d'Evreux.

Les Docteurs en Théologie. André du Val depuis Doïen de la Faculté ; Le Petit Benoiſt ; Jean Boucher ; Jacques Gallemand ; Philippes de Gamaches ; Maucler ; De Creil ; Lucain ; Pigonat Curé de ſaint Nicolas des Champs ; Aubery Curé de S. André des Arts ; Pelletier Curé de ſaint Jacques de la Boucherie ; Cuëilly Curé de S. Germain de l'Auxerrois ; Hamilton Curé de S. Côme ; Guinceſtre Curé de S. Gervais ; Les Peres Hugonis, Fevardent & Garinus Cordeliers ; Le P. Bernard dit le petit Feüillant ; Le P. Boſſu Moine de S. Denis en France ; Le P. Commolet Jéſuite, & ceux de ſa Compagnie.

Des Gens de la Robe. Verſoris ; Choppin ; Le Petit d'Orleans ; Fontanon ; Ménager ; De Caumont ; Le Greſle ; Hameline, Avocats ; Acarie Maître des Comptes ; De Manœuvre ; Hennequin ; Croſme Conſeiller au Grand Conſeil ; La Chapelle Marteau ; L'Elû Roland ; Le Treſorier Olivier ; Auroux & plûſieurs autres.

Il eſt remarquable que dans le parti de

la Ligue, il y avoit deux factions. L'une apellée la Ligue Françoiſe, compoſée de ceux qui demandoient un Roy Catholique & de la Race Roïale, & qui vouloient bien reconnoître le Roy de Navarre pour le Roy de France, pourvû qu'il embraſsât la Religion Romaine.

L'autre faction étoit de quelques particuliers qui vouloient un Roy Catholique, bien qu'étranger, à condition qu'il ſeroit aſſez puiſſant & aſſez bien intentionné pour ſoûtenir le parti. On apelloit cette Ligue, *la Ligue Eſpagnole*.

La Ligue Françoiſe eut le deſſus, & donna lieu au Parlement de Paris de rendre un Arreſt notable touchant la Loi Salique. Choſe ſi importante à l'Etat, qu'à l'occaſion de cet Arreſt, le Roy ſe fit Catholique, & les eſprits ſe raliérent.

Extrait de l'Arreſt qui intervint au Parlement le 28. Juin 1598.

SUR la remontrance ci-devant faite à la Cour par le Procureur Général du Roy, & la matiére miſe en délibération ladite Cour, toutes les Chambres aſſemblées, n'aïant, comme elle n'a jamais en

autre intention, que maintenir la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & l'Etat & Couronne de France, ſous la protection d'un Roy trés-Chrétien, Catholique & François; A ORDONNE & ORDONNE, *que remontrances ſeroient faites cette aprés-dinée par M. le Préſident le Maître, aſſiſté d'un bon nombre de Conſeillers de ladite Cour, à M. le Duc de Mayenne Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France, étant de preſent en cette Ville, à ce qu'aucun Traité ne ſe faſſe pour transférer la Couronne en la main de Prince & de Princeſſe étrangers; Que les Loix fondamentales du Roiaume ſoient gardées, & les Arrêts donnez par ladite Cour, pour la déclaration d'un Roy Catholique & François, exécutez, & qu'il ait à emploïer l'autorité qui lui a été commiſe, pour empêcher que ſous prétexte de Religion, la Couronne ne ſoit transférée en main étrangere, contre les Loix du Roiaume, & pourvoir le plus promptement que faire ſe poura, au repos du peuple, pour l'extrême néceſſité en laquelle il eſt réduit; Et néanmoins dés-à-preſent, a ladite Cour déclaré & déclare tous Traitez faits & à faire ci-aprés, pour l'établiſſement de Prince ou Princeſſe étrangers, nuls & de nul effet & valeur, com-*

me faits au préjudice de la Loi Salique & autres Loix fondamentales du Roïaume. FAIT *en Parlement le vingt-huitiéme Juin* 1593. Signé, DU TILLET.

¶ Je reléve ſouvent les petites choſes, parce qu'elles me ſemblent être d'ordinaire plus utiles au commerce de la vie que les grandes & les prodigieuſes. Les laquais de M. de Turenne aïant fait inſulte à quelques Gentilshommes dans les ruës de Paris, ces Meſſieurs un peu chauds & mutins, ſans reſpecter la perſonne du Maître, ou ſans faire ſemblant de le voir, donnérent ſur les laquais, & les frotérent *breviter & bene.* Quand l'action fut finie, M. de Turenne qui avoit regardé fort tranquilement ce violent *Opera*, mit la tête à la portiere de ſon Caroſſe, & dit aux Acteurs : *Meſſieurs, vous êtes de bons batteurs, vous êtes de bons batteurs, quand j'aurai beſoin de batteurs, je vous envoierai querir.*

Un certain Magiſtrat qui aimoit à battre, donna, je ne ſai pourquoi, une volée de coups de bâton aux laquais d'un homme de qualité. Celui-ci qui ne vouloit pas ſe commettre avec le Magiſtrat, tournant la choſe en raillerie, lui dit : *Je*

vous remercie, Monsieur, de la peine que vous vous êtes donnée de battre ces coquins : je leur devois cela dés le matin.

Un Mestre de Camp me racontoit que tous les mois une fois il battoit ses laquais ; je lui disois là-dessus tout ce que Seneque dit en faveur de ceux qui nous servent : *Servi sunt ? imò homines. Servi sunt ? imò contubernales. Servi sunt ? imò humiles amici. Servi sunt ? imò conservi, si cogitaveris, tantumdem in utrosque licere fortuna.* Citez-moi, me répondit-il, tant de Latin & de Philosophie que vous voudrez, je ne quitterai point ma métode qui est si bonne, que depuis trente ans que j'ai des laquais, aucun d'eux n'a été repris de Justice, qu'un seul que je n'ai point battu.

Une expérience comme celle-là, donne des bornes à la Philosophie de Seneque & à nôtre compassion.

¶ Rien de chose est capable de dégoûter de la lecture d'un Livre. Une Epître Dédicatoire, ou une Préface mal écrite, un seul mot qui ne sera pas du bel usage, une méchante construction, débauchent souvent l'esprit des gens. Un Auteur tel qu'il soit, peut dire des sotises ; pourvû qu'il les dise bien, on lui pardonne tout.

On

On a ſouffert mille traits piquans de Richelet, pour l'amour de ſes plaiſantes expreſſions. Feu M. le Prince de Condé étant tombé ſur cet endroit de ſon Dictionnaire, où parlant de *zeſt*, il dit : *Il prendra Fontarabie, zeſt, comme il a pris Dôle* : donna le Livre au D... & conſerva néanmoins de l'eſtime pour l'Auteur.

¶ *Cornelius Grapheus* dans le dernier ſiécle, fit un Recuëil de toutes les façons de parler Latines de Terence. Plantin nous a donné une belle Edition de ce Recuëil en Latin & en François, laquelle aujourd'hui eſt aſſez rare. Il ſeroit ſouhaitable qu'on retouchât le François de cette Edition, qui eſt de l'année 1564. & qu'on nous en donnât une nouvelle. Le deſſein de l'Auteur a été principalement, d'ôter l'occaſion aux enfans de ſe gâter les mœurs en liſant Terence qui eſt un peu trop libre : *Morum enim rationem imprimis habendam eſſe exiſtimavit. Ac certè omnia quantumvis præclara & ſpecioſa, iis poſt haberi debent : atque optimo illi formandæ juventutis Magiſtro Quinctiliano aſſentiendum, cui potior bene vivendi, quam vel optimè dicendi ratio eſſe viſa eſt.* Sentiment qui eſt admirable dans la bouche d'un Païen, comme étoit Quintilien.

¶ *De motu animalium Jo. Alphonſi Borelli Neapolitani Matheſeos Profeſſoris opus poſthumum.* Il ne manque à ce Livre que la reviſion & la derniére main de l'Auteur, qui mourut avant que de le mettre au jour. Tout le monde ſait qu'aïant trempé dans la révolte de Meſſine, il ſe retira à Rome, où il paſſa le reſte de ſes jours ſous la protection de la Reine de Suede qui l'honoroit de ſon amitié & ſoulageoit ſa mauvaiſe fortune par ſes libéralitez. Perſonne ne s'étoit aviſé avant lui d'examiner le mouvement des Animaux, & perſonne n'étoit plus capable de le faire auſſi doctement qu'il l'a fait. Voici comment en parle le P. Mallebranche dans ſes Entretiens Métaphyſiques : „ J'ai lû „ depuis peu un Livre du mouvement des „ Animaux qui mérite qu'on l'examine. „ L'Auteur conſidére avec ſoin le jeu de „ la machine néceſſaire pour changer de „ place. Il explique exactement la force „ des muſcles & les raiſons de leur ſitua- „ tion, tout cela par les principes de la „ Geométrie & des Mécaniques. Mais „ quoiqu'il ne s'arrête guéres qu'à ce qui „ eſt le plus facile à découvrir dans la ma- „ chine de l'animal, il fait connoître tant „ d'art & de ſageſſe dans celui qui l'a for-

mé, qu'il remplit l'esprit du Lecteur « d'admiration & de surprise. «

Le P. Mallebranche obligeroit beaucoup le Public, s'il vouloit donner toutes les réflexions qu'il est capable de faire sur cet Ouvrage, l'un des plus curieux & des plus agréables qui ait parû de nos jours.

J'avois prié un habile Geométre de travailler à l'examen de cette Mécanique; mais il s'en est excusé sur d'autres occupations. C'est ainsi que les hommes sont faits : Ils aiment mieux entreprendre quelque chose de nouveau que peut-être ils n'achéveront jamais, que de travailler à perfectionner les Ouvrages d'autrui.

Magis adducto pomum decerpere ramo,
Quam de cœlata sumere lance juvat.

¶ *Gasparis Scioppii Comitis Claræ Vallæ Infamia Faminiani.* Quoique Scioppius soit un Critique outré, il ne faut pas entiérement mépriser ce qu'il a écrit contre l'Historien Famianus Strada. Il est toûjours bon de jetter la vûë sur ces sortes de Critiques, à cause du nombre infini de fautes qui se glissent tant pour les faits, que pour l'érudition, & principalement pour la Geographie dans la plûpart des Histoires. Cela feroit souhaiter que dans

les nouvelles Editions des Hiſtoriens de réputation, les Imprimeurs euſſent ſoin d'ajoûter en marge, ou *ad calcem Libri*, les Remarques Critiques qui relévent leurs fautes. Il faudroit par exemple joindre à Davila & à Bentivoglio les Remarques qui ſe trouvent à la fin des Mémoires de Beauvais-Nangis ſur ces Ecrivains; à Strada la Critique que nous avons dans les Mémoires de Bentivoglio ſur cet Hiſtorien, avec les Remarques choiſies de Scioppius; & à Quinte-Curce les Obſervations de M. le Clerc touchant les erreurs de ce fameux Ecrivain, &c.

¶ Sur ce que M. Baillet dans la Vie de Décartes a raporté, que ce Philoſophe avoit eu en Holande une fille nommée *Francine*, un Carteſien fort zélé m'a mandé, que cette hiſtoire étoit un conte fait à plaiſir par les ennemis de Décartes, à l'occaſion d'une machine Automate qu'il avoit faite avec beaucoup d'induſtrie, pour prouver démonſtrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne ſont que des machines fort compoſées, qui ſe remuent à l'occaſion des corps étrangers qui les frapent & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Carteſien ajoûtoit que M. Décartes aïant mis cette

machine ſur un Vaiſſeau, le Capitaine eut la curioſité d'ouvrir la caiſſe dans laquelle elle étoit enfermée; & que ſurpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui ſe remuoit comme ſi elle eût été animée, la jetta dans la Mer, croïant que ce fût un Diable.

¶ *Deſiderii Eraſmi Colloquia.* Simon Colinet Libraire de Paris, fit tirer vingt-quatre mille Exemplaires des Colloques d'Eraſme. Outre qu'en ce tems-là les Livres étant plus rares qu'ils ne ſont pas aujourd'hui, on les recherchoit avec plus d'avidité, le Libraire eut encore l'adreſſe de faire courir le bruit que ces Colloques étoient défendus, afin par cette amorce d'en avoir plûtôt le debit. *Ea res acuit emptorum aviditatem*, dit Eraſme en écrivant à Alphonſe Valdeſeus.

Les Colloques d'Eraſme ſont trop libres, & néanmoins ils méritent bien d'être lûs pour ce qu'ils ont de bon d'ailleurs. Eraſme y fait voir toute l'étenduë de ſon génie le plus beau & le plus agréable qui ait jamais rempli tête de Grammairien. Varillas dit que le plus curieux de ces Colloques, c'eſt le Ciceronien; mais je puis aſſûrer qu'il n'y en a pas un qui n'ait quelque choſe de ſingulier, & beaucoup de

fineſſe, d'eſprit & de critique.

¶ Madame de Montpenſier aïeule de Mademoiſelle de Montpenſier qui vient de mourir, diſoit qu'elle vouloit écrire un Livre de tout ce qui arrivoit de ridicule à la Cour; & qu'il y avoit lieu de croire que ce beau Livre n'auroit point de fin. Les gens de ce tems-là apelloient ce Livre *la Bibliotéque de Madame de Montpenſier.*

J'ai connu un homme de qualité qui aprés avoir long-tems ſervi à la Cour & à l'Armée, étoit entré dans ce deſſein, d'écrire les avantures ridicules arrivées depuis vingt ans. Je lui ai oüi dire qu'il y en avoit telles, que ſi elles demeuroient à la poſtérité, jamais cette poſtérité n'y ajoûteroit foi, non plus qu'aux contes des Fées & de ma Mer-l'Oye.

¶ *B. Ambroſii Abbatis Generalis Camaldulenſis Hodœporicon.* C'eſt une Relation de ce qui ſe paſſa dans la réforme des Monaſtéres d'Hommes & de Filles d'Italie, qu'Ambroiſe Camaldule entreprit avec ſon compagnon Sylveſtre, par l'Ordre du Pape Eugene IV. l'an de Jeſus-Chriſt 1431. Ce Livre eſt curieux & aſſez rare. On y trouve des ſingularitez remarquables; mais ce qu'il y a de bon eſt comme étouffé par un grand nombre de badineries indi-

gnes de la plume d'Ambroiſe Camaldule.

¶ Adam Neuton Ecoſſois, Précepteur de Henry Prince de Galles Fils aîné du Roy Jacques I. a traduit le Fra-Paolo en Latin. Un des plus rafinez Critiques de ce ſiécle, prétend que M. Amelot de la Houſſaye dans ſa Traduction Françoiſe du Fra-Paolo, a plus ſuivi cette Traduction Latine d'Adam Neuton, que l'Original Italien. Ce n'eſt pas que M. de la Houſſaye n'entende parfaitement la Langue Italienne, mais c'eſt peut-être qu'il a regardé Neuton comme un Auteur qui avoit parfaitement pénétré dans le ſens de Fra-Paolo, principalement à l'égard de ce qu'il y a de plus difficile, c'eſt-à-dire de ſa Théologie qui eſt un peu Lutherienne.

¶ Pindare a plus d'élévation qu'Horace : Horace a plus de délicateſſe, d'agrément & d'égalité que Pindare. L'un donnoit plus à l'antouſiaſme & l'autre au bon ſens.

¶ M. de Harlay Archevêque de Roüen, Oncle de M. de Harlay Archevêque de Paris, étoit un abîme de ſcience, où l'on ne voïoit goutte. Quand Urbain VIII. ſouverain Pontife eut lû quelque choſe du Livre de Controverſe qu'il avoit dédié à

Jacques I. Roy de la Grand'Bretagne, dit ce que Dieu diſoit lorſqu'il débroüilla le Cahos, *Fiat lux*; mais pour cela la lumiére ne ſe fit pas dans ce Livre qui eſt demeuré & ſera toûjours obſcur. J'ai voulu une fois en ma vie lire ce gros Ouvrage, & je m'y apliquai avec contention d'eſprit, ſans qu'il me fut jamais poſſible de trouver le moindre principe pour me conduire dans un ſi profond labyrinthe qui commence par tout & finit par tout; qui dit tout & qui ne dit rien.

Cela me fit ſouvenir de ce que j'avois oüi dire autrefois à l'Abé Joly Précepteur de M. l'Abé de Chanvalon, que pour bien faire, il eut falu mettre l'eſprit ſi beau & ſi net du Neveu dans la tête de l'Oncle, afin d'y aporter de l'ordre & de la lumiére. C'étoit-là le grand talent de cet illuſtre Abé depuis Archevêque de Roüen & de Paris, de concevoir les choſes avec une grande netteté, & de les exprimer de même. Car peut-être en ſavoit-il moins que ſon Oncle; mais il entendoit beaucoup mieux à le debiter. Il ne liſoit pas avec excés; mais jamais homme n'a ſû ſi bien profiter de ſes lectures, comme auſſi de la converſation des Savans qu'il recherchoit & prenoit plaiſir d'écouter. Je l'ai vû à la

ſortie de ſes entretiens avec des gens doctes, redire les mêmes choſes ; mais avec un tour & des éclairciſſemens, que je croïois entendre des choſes toutes nouvelles.

Néanmoins ce grand Homme n'a jamais voulu rien mettre ſous la preſſe, comme s'il redoutoit les coups d'ongles & de plume des Critiques. *Oüi*, me diſoit-il un jour, *j'irai expoſer mes Ecrits à des Rêveurs qui les liſant au coin de leur feu, les charbonneront comme il leur plaira. Les recuëille qui voudra, mais jamais je ne leur ferai le tort de les abandonner à la fureur de ces eſprits malins.* Ce qui eſt agréable dans la bouche d'un Orateur, ajoûtoit-il, ordinairement ne plaît pas ſur le papier : car il en eſt des diſcours publics qui ſe prononcent d'un lieu éminent, comme des Tableaux qui étant faits pour être placez en des lieux élevez, perdent quelque choſe de leur grandeur, & font mal aux yeux quand on vient à les placer dans des cabinets hors de leur point de vûë.

¶ Poppée femme de Neron avoit toûjours à ſa ſuite quatre à cinq cens Aneſſes, pour ſe baigner dans leur lait. Je n'ai point lû dans aucun Auteur, que

le bain de lait d'Aneſſe ſervit à la ſanté ; mais j'ai apris de M. Patin célébre Médecin de Paris, que pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, qui réglément tous les ans avoient pris du lait d'Aneſſe pendant ſix ſemaines ou deux mois, avoient vécu plus de quatre-vingt ans. C'eſt là acheter une longue vie à bon marché.

¶ M. de Wicquefort obſerve que Machiavel dit preſque par tout ce que les Princes font, & non ce qu'ils dévroient faire. Guy Patin ajoûte que c'étoient les Tirans qui avoient apris à Machiavel, tout ce qu'il a écrit. Le plus grand crime de ce méchant homme, c'eſt d'avoir oſé écrire ce que les Princes de ſon tems n'ont pas craint de faire.

¶ Paulus Æmilius Sanctorius Archevêque d'Urbin, avoit écrit en Latin l'Hiſtoire de ſon ſiécle, ſelon le génie de Tacite. Il ne reſte que des fragmens de cette Hiſtoire. Paul V. ſouverain Pontife, lui demandant un jour ce qu'il avoit dit de lui ; il lui répondit qu'il n'avoit dit que la vérité. Belle & généreuſe réponſe, que tous les gens qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire des Grands, dévroient avoir devant les yeux : *Nam quis neſcit*

primam esse Historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat; deinde ne quid veri non audeat?

¶ Peranda Italien, savant & curieux, aïant acheté bien cher un beau & rare Manuscrit; une Guenon qu'il nourrissoit, trempa sa patte dans de l'encre & effaça entiérement le Manuscrit. Le Bocalini qui parle de ce Peranda dans ses *Raguagli di Parnasso*, raconte qu'étant devenu aveugle, Apollon touché de ce qu'usant si bien de ses yeux, il les avoit perdus, lui envoïa un excellent Collyre capable de lui rendre la vûë. Mais que Peranda aïant apris de celui qui lui aportoit ce reméde, que les mêmes vices qui régnoient dans le monde avant qu'il fut aveugle, y régnoient encore, & qu'il verroit toûjours les mêmes desordres, il remercia Apollon & lui renvoïa son Collyre.

¶ On dit que le Pape Urbain VIII. avoit ce défaut, que s'estimant le premier homme du monde pour la capacité & le jugement, il traitoit de bêtes & d'ignorans tous ceux qui n'étoient pas de son avis; & qu'au contraire élevoit jusques aux nuës quiconque pensoit comme lui. *O! le grand homme*, s'écrioit-il

un jour en parlant d'un certain perſonnage, *il penſe comme moi.*

¶ Il ſe trouve entre les Manuſcrits Grecs de la Bibliotéque de l'Empereur, un Fragment de Sophronius Patriarche de Conſtantinople, qui témoigne que S. Joſeph Pere nouricier de JESUS-CHRIST, avant que d'épouſer la Vierge, avoit eu une femme nommée Salomée, & que de cette femme il avoit eu quatre garçons, & deux ou trois filles. Mais le bon Sophronius, ſelon la coûtume des Grecs, avance ce qu'il lui plaît, ſans ſe mettre en peine d'en fournir les preuves.

¶ Théodore Précepteur de l'Empereur Conſtantin Porphyrogenite s'eſt aviſé par un deſſein ſingulier & bizare, d'écrire une Apologie *pro Eunuchiſmo & Eunuchis.*

¶ Il y a un témoignage dans la Chronique d'Hyppolite de Thebes, que la Ste Vierge enfanta à l'âge de ſeize ans; qu'elle vécut onze ans depuis la mort de JESUS-CHRIST, & que S. Jean l'Evangéliſte vécut 90. aprés la mort du Sauveur.

¶ Fortunius Licetus Philoſophe de l'Ecole de Padouë, fut apellé *Fortu-*

nius ; parce que ce fut comme par miracle qu'on lui conſerva la vie, étant venu au monde ſi foible, qu'il falût l'élever dans du coton. On raconte de Charles II. Roy d'Eſpagne aujourd'hui régnant, qu'à ſa naiſſance on le mit dans une boëte de coton, étant ſi délicat & ſi petit, qu'on ne pouvoit l'emmailloter.

Nous avons de Licetus un Traité *de Lucernis Antiquorum reconditis*, dans lequel il a mis toute ſa ſcience, & s'y eſt épuiſé. Mais aprés tout, il ne nous aprend point ce qu'il faudroit ſavoir, c'eſt-à-dire le ſecret de ces lampes perpétuelles. Il eſt certain qu'il y en a eu : Caſſiodore l'aſſure, & témoigne qu'il en faiſoit lui-même. C'étoit ſans doute quelque eſpéce de *Phoſphore* beaucoup plus parfait que ceux que nous avons aujourd'hui. Peut-être que ſi Paulus Areſius qui a écrit, *contra diuturnam veterum Ellychniorum durationem*, en avoit eu connoiſſance, qu'il ne ſe ſeroit pas embaraſſé dans cette conteſtation.

Il me ſemble qu'il y a bien de l'érudition inutile dans les quatre premiers Livres de Licetus. Le cinquiéme eſt tout emploïé à réfuter Areſius. Le ſixiéme

Livre eſt le plus curieux, & il s'y trouve de fort bonnes remarques pour l'intelligence de l'Antiquité & des Rites de la Religion des Païens.

Il prétend dans le premier Livre, par une penſée qui lui eſt particuliére, que le feu des Veſtales n'étoit autre choſe qu'une de ces Lampes perpétuelles. Il s'apuïe ſur Plutarque, qui compare le feu perpétuel des Veſtales, *igni græco Delphis & Athenis perpetuò ardenti, & à ſenioribus viduis mulieribus aſſervato. Unde conſtat apertè Virginum Veſtalium ignem in lucerna exarſiſſe, non autem in rogo ligneo: cui fortaſſe igni alludere voluit in Evangelio Dominus, dum virginibus obviam ſponſo ituris lampades ardentes aſſignavit in parabola.*

¶ Quand les Perſes ſacrifient au feu, comme à un Dieu, & qu'ils lui donnent de l'aliment, ils lui diſent dévotement, *Ede ignis Domine.* Seigneur Feu, mangez s'il vous plaît; & cela lui plaît toûjours; car il n'épargne rien.

" ¶ La Reine Anne de Bretagne (ſe-
" lon Brantôme) eſt la premiére qui
" commença à dreſſer la Cour de Da-
" mes & de Filles. Elle en avoit une
" grande ſuite, & n'en refuſoit aucune.

Varillas dans la Vie de François I. dit que ce Prince fut le premier de nos Rois, qui habitua les Dames à demeurer à la Cour ; qu'avant lui elles y venoient rarement & seulement dans la nécessité.

¶ La Cour de nos Rois est toûjours fort remplie en tout tems & presqu'à toute heure. Les Cours des autres Princes de l'Europe ne sont peuplées que dans les Fêtes & les Cérémonies extraordinaires, ou lorsqu'on tient les Etats. Il est vrai qu'il y a de la confusion dans la Cour de France, & que c'est comme une cohuë, où les Grands & les Petits, ceux qui ont des affaires & ceux qui n'en ont point se trouvent pêle-mêle. Cela fait peine aux Etrangers, & ils s'en plaignent quand ils sont de retour chez eux. Le Cardinal Bentivoglio fait une description particuliére de ce desordre, qui mérite bien d'être remarquée. C'est dans une Lettre qu'il adresse au Comte Manfredi : *La Corte è grandissima, & hora in particolare, che tutti i Prencipi, e quasi anche tutti gli altri Signori più principali del regno si trovano appresso il Rè. Mà non si può credere quanto grande è la confusione. E tan-*

to è lontano, che ſi tratti di rimediarui, ch'anzi allora più diletta queſta grandezza, quando è più confuſa, è più ſtrepidoſa. Quel cacciarſi, non ſolo in camera, e non ſolo in viſta, mà ſù L. Fianco del Rè; e non ſolo i Signori grandi, e le perſone di qualità conſiderabile, mà quelle ancora d'inferior conditione, ſi ſtima qui grandezza Maggiore, e Maggior pompa di Maeſtà. Jo mi diſpero qualche volta, perche all' udienza non trovo quaſi ſpatio, che baſti frà le mie parole, e l'orecchie del Rè.

François I. diſoit que quand les Grands de ſon Roïaume arrivoient à la Cour, on les recevoit comme de petits Rois; que le lendemain on les regardoit comme des Princes; mais que le troiſiéme jour, ils n'étoient pas plus conſidérez que de ſimples Gentilshommes, ſe trouvant confondus avec les autres dans la multitude des Courtiſans.

On prétend que cela ſe fait par politique, & pour ne pas trop autoriſer les Grands du Roïaume; & que c'eſt ſur ce fondement que Henry IV. diſoit tout haut, & même en preſence des Princes du Sang : *Nous ſommes tous Gentilshommes.*

¶ L'Abé

¶ L'Abé de la R.... né dans la petite Ville d'Etampes, & fils d'un Tailleur d'habits, étant venu à Paris pour y enſeigner les Humanitez, ſe fit connoître à M. l'Abé de Valençai, qui le mit auprés de M... le Duc D.... comme une eſpéce de ſous-Précepteur. Quand il ſe vit dans ce poſte, tout Latin à part, il ne penſa qu'à plaire à ſon Maître, & entra ſi habilement dans toutes ſes inclinations, que ce Prince ne ſavoit preſque ſe diſtinguer d'avec lui. Il ſembloit qu'il fût entre les mains de l'Abé de la R.... comme l'Anneau de Gigez, pour lui faire tout entreprendre à coup ſeur & ſans être aperçû. La choſe alla ſi avant, que l'Abé ſachant uſer à propos du fort & du foible de ſon Prince, n'amaſſa pas ſeulement des richeſſes immenſes ; mais eut la hardieſſe par une ambition démeſurée, de diſputer le Chapeau de Cardinal à un Prince du Sang. Il força même la Cour à prendre ſon parti ; & ce ne fût que parce qu'un trompeur en trompa un autre, que cette haute dignité de l'Egliſe Romaine manqua à ſa fortune. Mais ce qui eſt plus que tout cela, c'eſt que cet homme de néant, qu'on pouvoit renverſer

d'un ſouffle, ſans que perſonne s'en fût plaint, tint bon durant les plus grands orages du Roïaume, contre ce qu'il y avoit de plus puiſſant au monde. Il étoit plaiſant de voir dans ces tems difficiles, le Cardinal M.... & l'Abé de la R.... joüer aux barres, ſe donner le change, & être ſouvent la dupe l'un de l'autre; mais toûjours aux dépens du Public.

A la Paix des Pyrenées lorſqu'on commença à voir clair dans nos broüilleries paſſées, il ſembloit que l'Abé de la R.... alloit périr : mais ſortant de l'orage, comme un Neptune qui ſort de la Mer aprés une tempête qu'il a émûë, il paroît tranquille au-deſſus des flots, répand l'Or à pleines mains, monte aux Dignitez les plus ſublimes, & force la Cour qu'il a offenſée à avoir des égards ſinon pour ſa perſonne, du moins pour ſa fortune qui retient chacun dans le reſpect.

A la fin cet homme ſi extraordinaire, grand génie certainement, bien fait de ſa perſonne; mais d'un viſage à faire peur, aimant les plaiſirs, la pompe & le faſte; cet homme, dis-je, ſi rare en ſon eſpéce, par un ridicule qui finit la ſcéne & divertit le parterre, va s'avi-

ſer de léguer par ſon teſtament une ſomme de cent écus à celui qui honorera ſon Tombeau d'un Epitaphe glorieux ; & voici un Poëte qui en ſix Vers, efface toute la gloire paſſée. *Cy gît un grand Perſonnage, &c.*

¶ Durant les Guerres civiles du dernier ſiécle, une Béate pour ſe faire admirer, ou par foibleſſe d'imagination, fit courir le bruit dans Paris & ailleurs, qu'elle ſavoit par révélation que Dieu avoit fait miſéricorde au Duc de Guiſe & à ſon Frere le Cardinal tuez à Blois, & qu'ils étoient en Paradis, en conſidération de la ſainte Ligue, leur mort étant un Bâtême de ſang dans lequel leurs péchez avoient été lavez.

Une autre Béate a eu la témérité d'écrire & de faire imprimer, afin qu'on en doutât point, que le Duc de Nemours, qui fut tué en duel par M. de Beaufort durant les guerres de Paris, étoit ſauvé par l'aide & interceſſion du B. François de Genéve. Cela s'apelle vouloir abuſer de la crédulité du Public. Ceux qui étoient preſens à la mort de ce Prince, ont témoigné, que n'aïant point voulu demander la vie à M. de Beaufort qui la lui offroit, il fut

tué d'un coup de piſtolet, dont la bale lui perça le cœur ; qu'il fut ſuffoqué de ſon ſang, & ne donna pas le moindre ſigne ni de vie ni de repentir.

¶ Noſtradamus dans ſes Centuries marquoit la mort du Duc de Guiſe en ces termes : *Le Grand de Blois ſon ami tuëra.*

J'ai oüi dire à un homme fort âgé, qu'il avoit apris d'un vieux Bourgeois de Nîmes, que Noſtradamus qui étoit logé chez lui, voïant dans la Place publique deux Cocqs qui joûtoient, & dont l'un tua l'autre, prédit que la même journée & au même lieu il ſe feroit un Duel, dans lequel l'un des combatans ſeroit tué ſur la place : ce qui arriva.

¶ Durant mon ſéjour à Rome, j'ai ſouvent vû le Pouſſin chez lui & chez M. le Chevalier Del Poſo, l'un des plus galants & des plus accomplis Cavaliers de toute l'Italie. Le Portrait qu'on nous a donné du Pouſſin dans les Hommes illuſtres de M. Perrault, eſt horrible & ne reſſemble guéres à ce grand Peintre. Il eſt beaucoup plus reſſemblant dans quelques Eſtampes gravées d'aprés ſon Portrait tiré par lui-même, qui eſt un trés-bon morceau. On y voit le Pouſſin tout

vivant, ſon eſprit, ſa phiſionomie, ſes traits, &c.

J'ai ſouvent admiré l'amour extrême que cet excellent Peintre avoit pour la perfection de ſon Art. A l'âge où il étoit, je l'ai rencontré parmi les débris de l'ancienne Rome, & quelquefois dans la campagne & ſur le bord du Tibre qu'il deſſinoit ce qu'il remarquoit le plus à ſon gouſt. Je l'ai vû auſſi qu'il raportoit dans ſon mouchoir des cailloux, de la mouſſe, des fleurs & d'autres choſes ſemblables, qu'il vouloit peindre exactement d'aprés nature.

Je lui demandai un jour, par quelle voïe il étoit arrivé à ce haut point d'élévation qui lui donnoit un rang ſi conſidérable entre les plus grands Peintres d'Italie : il me répondit modeſtement : *Je n'ai rien négligé.* En effet, il paroît dans ſes Tableaux qu'il n'a rien négligé de ce qui ſert à former un des meilleurs Peintres du monde. *Quis enim in ejus pictura non ſuſcipit numeris omnibus abſoluto Pictori per neceſſariam hiſtoriæ fabularumque, optices & Architecturæ omni cura perquiſitam cognitionem, rerum expingendarum decoram diſpoſitionem, idem ad punctum figurarum accuratam deductio-*

nem, & gradatam corporum colorumque imminutionem, conſtantem ſymmetriam, inductos naturalis temperaturæ colores, extanſia in æquo corpora, reſtitutam veteris artificii dignitatem? Credas ab illo pictas fluere undas, germinare terras, eventilari ſilvas, ipſas vivere animantes, ædes urbeſque habitari. Cæterum adhuc ſub judice lis eſt, utrum elegantiùs corpora nudet, an conveſtiat: adeo utroquè præſtat. Nam pingi ab eo, quæ non poſſunt, perturbationes animi, omnium, qui ejuſdem opera viderint, eſt confeſſione vulgatum.

¶ Les Mémoires de Brantôme qui étoient demeurez depuis le commencement du ſiécle juſqu'à preſent dans les Cabinets des Curieux, viennent d'être imprimez en Holande avec bien des fautes.

Pierre de Bourdeille Abé Commendataire de Brantôme, & non pas Sieur de Brantôme, comme dit M. Colomiez, eſt l'Auteur de ces Mémoires. C'étoit un homme de qualité, ſpirituel, bien fait, eſtimé & cheri de tous les honnêtes gens de ſon tems. Il avoit beaucoup voiagé & ſervi à l'Armée. Etant à Malthe, il voulut prendre la Croix de Chevalier; mais

M. de Strozzi ſon ami particulier l'en détourna, & il revint à la Cour.

Je me laiſſai aller, dit-il, aux perſuaſions de mon ami, & m'en retournai en France, où pippé d'eſpérance je n'ai reçû d'autre fortune, ſinon que je ſuis été, Dieu merci, aſſez toûjours aimé, connu & bien venu des Rois mes Maîtres, des grands Seigneurs & Princes, de mes Reines, de mes Princeſſes, bref d'un chacun & chacune, qui m'ont eu en telle eſtime, que ſans me vanter, le nom de Brantôme y a été trés-bien en grande renommée; mais toutes telles faveurs, telles grandeurs, telles vanitez & telles vanteries, telles gentilleſſes, tels bons tems s'en ſont allez dans le vent, & ne m'eſt reſté que d'avoir été tout cela, & un ſouvenir, encore que quelquefois me plaît, quelquefois me déplaît, m'avançant ſur la maudite chenuë vieilleſſe, le pire de tous les maux du monde, & ſur la pauvreté qui ne ſe peut réparer comme dans un bel âge floriſſant à qui rien n'eſt impoſſible, me repentant cent mille fois des braves & extraordinaires dépenſes que j'ai faites autrefois, &c.

La Reine Marguerite lui fit l'honneur

de lui dédier ſes Mémoires, dont il ne nous reſte que la premiére Partie.

„ Celui, dit M. Colomiez, à qui la „ Reine Marguerite adreſſe ſes Mémoi- „ res, n'eſt pas Charles de Vivonne Ba- „ ron de la Châtaigneraye, comme pré- „ tend Auger de Mauleon Sieur de Gra- „ nier qui les a donnez au Public; mais „ Meſſire Pierre de Bourdeille Sieur de „ Brantôme.

Cette Critique de M. Colomiez eſt aprouvée par le Sieur de Varillas dans ſon Hiſtoire de Henry III. Roy de France, &c.

La Châtaigneraye étoit Oncle de Brantôme, comme celui-ci le témoigne dans ſes Mémoires. „ La Châtaigneraye mon „ Oncle, dit-il, ſortant d'enfant d'hon- „ neur de François I. ſe mit dans l'In- „ fanterie, & portant l'Arquebuſe, fit „ faire demi-douzaine de bales d'or pour „ tuer l'Empereur: ce qui plût à Fran- „ çois I.

On voit par ce diſcours de Brantôme, qu'en ce tems-là il y avoit auprés de nos Rois des enfans d'honneur, comme il y en a depuis quelques années auprés de nos Princes. Nous les apellons *Menins*, d'un nom que nous tenons de la Cour d'Eſpa-

d'Eſpagne, qui a ſes *Menins* & ſes *Menines*.

¶ Brantôme écrivoit bien pour ſon tems. Il a quelquefois des penſées qui ſe ſentent de la naïveté de nos anciens Auteurs qui copioient tout d'aprés nature.

Sur ce que Henry IV. donnoit les Bénéfices & les Biens d'Egliſe à la Nobleſſe, il dit plaiſamment : Poſſible que c'étoit par l'inſpiration des ombres & ames généreuſes, qui aïant pitié de leurs Neveux & Succeſſeurs, ont pouſſé le Roy de leur faire du bien en récompenſe des fautes paſſées, & de ce que jadis ils avoient donné trop prodigalement à l'Egliſe.

Il dit ailleurs, qu'il ne pouvoit pas croire que l'ame d'un jeune enfant, d'un ſot, d'un fat, d'une bête, d'un méchant, pût être auſſi belle, pure & nette, accomplie & parfaite, comme d'un vertueux & homme de bien ; & non plus l'ame d'une Dame laide, mauſſade, ſotte & bête, pût ſe comparer à celle d'une belle, honnête & agréable Dame.

Il diſoit, que Verecondie ſe loge plus volontiers parmi les grandes Princeſſes & Dames que parmi le vulgaire.

„ Ah ! que c'eſt dommage, ajoûtoit-il, „ quand la vieilleſſe vient à gâter ces „ beautez & à débaucher telles vertus.

Le Portrait qu'il fait du Maréchal Strozzi eſt des plus naifs. „ M. de Strozzi, „ dit-il, n'étoit pas certainement bigot, „ hypocrite, mangeur d'Images, ni „ grand Auditeur de Meſſes & Ser- „ mons ; mais il croïoit trés-bien d'ail- „ leurs ce qu'il faloit croire touchant ſa „ grande créance ; & outre cela il n'eût „ pas voulu faire tort à un autre pour „ tout l'or du monde.

Voila en peu de mots, ce qu'on apelle *un Catholique à gros grain.* Les gens de cette trempe-là, diſtinguent comme Brantôme, entre grande & petite créance. La grande créance c'eſt de croire en Dieu ; mais la petite créance, ſelon eux, ne regarde que les obſervances de l'Egliſe, comme de jeûner, d'aſſiſter à la Meſſe, &c.

Mais parmi ces naïvetez de Brantôme, il ne laiſſe pas de s'y trouver des maximes & des réflexions trés-ſolides.

Parlant de Machiavel qui avoit com- „ poſé un Livre *de l'Art Militaire*, il „ diſoit que c'étoit un grand abus que „ cet homme qui ne ſavoit ce que c'étoit

de guerre, se fut mêlé d'en écrire; " que cela étoit aussi ridicule que si un " Philosophe alloit écrire un Livre de " Chasse, comme a fait le Foüillou. "

Tels gens ajoûtoit-il, ne dévroient " point parler de la guerre, que premié- " rement ils n'eussent fait passer leurs Li- " vres par les mains des gens du métier. "

J'ai observé plusieurs fois, disoit-il, " qu'il n'y a jamais eu de combat général " ni particulier, que l'on ait vû raconter " au vrai. "

Il disoit de la France, ce que Pros- " per Colonne disoit de la Duché de Mi- " lan, qu'elle ressemble à une Oye bien " grasse, que tant plus on plume & tant " plus la plume revient. "

Il se moquoit bien justement d'un cer- tain Prélat qui voulant faire le Beau- Parleur, disoit que le Prophête Elie " étoit *Conseiller d'Etat du Roy*. "

Il tenoit pour maxime, que la seule " discipline des Romains les avoit rendus " les maîtres de l'Univers. "

Il remarquoit que souvent ceux qui " portent le nom de leurs aïeuls, leur " ressemblent volontiers. Et cela à p o- " pos de l'Empereur Ferdinand qui res- " sembloit en tout à son aïeul. "

„ Il disoit qu'il avoit apris d'un grand „ Personnage, qu'il faut se donner de „ garde d'un bouffon, d'un sot, d'un fou, „ d'un yvrogne & d'une femme débau- „ chée, que tôt ou tard ils vous donnent „ vôtre fait.

„ Il disoit que les guerres civiles sont „ les meres nourices des Intendans.

„ Il tenoit pour maxime, que les Rois „ doivent ménager les hazards de leur vie.

„ Il disoit, que qui que ce soit, & „ même les Grands Seigneurs, sont ava- „ res au jeu.

„ Il remarquoit que les Italiens sont „ grands larons de la gloire & loüanges „ de nos François: ce que ne sont pas les „ Anglois.

¶ Outre ces réflexions & ces maximes, il y a dans Brantôme des particularitez histo- riques qui méritent bien d'être relevées.

„ Quand Loüis XI. fit couper le cou „ au Comte d'Armaignac, Lieutenant „ du Roïaume de Naples, il voulut que „ ses enfans têtes nuës, vêtus de blanc „ & mains jointes, le sang de leur Pere „ teignît leurs habits pour leur donner „ exemple & crainte. *Cruelle maniére „ d'enseigner.*

„ M. de la Trimoüille aïant pris pri-

ſonnier M. d'Orleans en la bataille de S. Aubin, ce Prince étant parvenu à la Couronne ſous le nom de Loüis XII. ne lui en voulut pas de mal pour cela, & ſe ſervit de lui.

Charles de Bourbon fut piqué de ce que l'Amiral Bonivet, qui étoit ſon vaſſal, avoit bâti le plus ſuperbe Château de France, la Maiſon de ce Prince ne paroiſſant qu'un petit nid auprés.

Galiot grand Ecuyer & grand Maître de l'Artillerie ſous François I. étant accuſé de s'être enrichi, dit au Roy: *Vous m'avez fait tel que je ſuis. Les biens que j'ai, vous me les avez donnez, s'il vous plaît de me les ôter, je ſuis preſt de vous les rendre.* Le Roy ſe contenta de ces paroles honnêtes.

François I. n'a guéres emploïé de gens d'épée dans ſes Ambaſſades.

Charles-Quint fit une faute conſidérable de laiſſer au choix de la Régente, les ôtages pour la délivrance du Roy, c'eſt-à-dire de donner, ou les Enfans de France, ou les Grands Seigneurs nommez.

François I. permettoit à M. de Vendôme de l'apeller *Monſieur*; mais il le nia tout court à ſon cadet M. de S. Pol.

„ La Reine Catherine de Médicis ju-
„ roit qu'elle n'auroit pas fait couper le
„ cou à M. de Montgomery, s'il avoit
„ témoigné plus de repentir d'avoir tué
„ le Roy.

„ Anne de Montmorency disoit que la
„ premiére Campagne qu'il fit, M. son
„ Pere ne lui donna que cinq cens francs,
„ des armes & des chevaux, afin qu'il
„ pâtît & n'eût toutes ses aises.

„ Un Esclave More aïant dérobé à
„ Loüis d'Avila Général de la Cava-
„ lerie Legére de l'Empereur un beau
„ cheval, & s'étant sauvé dans le
„ Camp de M. de Guise, ce Général lui
„ envoïa redemander l'homme & le che-
„ val. M. de Guise renvoïa le cheval;
„ mais pour l'homme, il répondit qu'é-
„ tant passé en France, il étoit libre par
„ un Privilége du Roïaume.

„ Le Marquis de Pescaire disoit qu'un
„ grand Capitaine devoit être en son
„ Armée sans charge, c'est-à-dire prest
„ à tout.

„ François I. disoit que les Princes
„ Lorrains ressembloient aux Courciers
„ de Naples, qui sont longs & tardifs à
„ venir; mais qui sur l'âge sont trés-
„ bons.

On disoit de l'Amiral de Châtillon, " que ce qu'il avoit fait de plus beau en sa " vie étoit contre son Dieu, sa Religion, " son Roy & sa Patrie. "

François I. se plaignant du Pape " Clement à son Ambassadeur, dit que si " le Pape ne le contentoit, il permet- " troit la nouvelle Religion de Luther " dans son Roïaume, aussi-bien qu'avoit " fait le Roy d'Angleterre. L'Ambassa- " deur lui repartit qu'il s'en repentiroit " le premier, & qu'il y perdroit plus que " le Pape, une nouvelle Religion de- " mandant un nouveau Prince. Le Roy " y fit réflexion, & aima toûjours depuis " ce Nonce. "

Le Maréchal de Biron le Pere por- " toit ordinairement des Tablettes, & y " marquoit tout ce qu'il voïoit & oïoit " de bien. On disoit à la Cour quand " quelqu'un disoit quelque chose : tu as " trouvé cela dans les Tablettes de Bi- " ron. Et le Greffier fou du Roy Hen- " ry, juroit quelquefois *par les divines* " *Tablettes de Biron.* "

Charles IX. disoit que sa vie n'étoit " pas de si grande conséquence, qu'elle " dût être gardée dans un cofre, com- " me les bagues de la Couronne. "

„ Dorat preſentant à ce Prince quel-
„ ques Vers qu'il avoit faits à ſa loüange,
„ lui dit : n'écrivez rien deſormais pour
„ moi ; car ce ne ſont que toutes flâteries
„ & menſonges, qui n'ai point encore
„ donné ſujet d'en bien dire.

„ Amiot aprés avoir fait baiſer le Li-
„ vre des Evangiles à Charles IX. à la
„ Meſſe, il lui liſoit cet Evangile & le
„ lui interprétoit.

„ M. de Martigues Colonel Général,
„ aïant battu des Huiſſiers qui menoient
„ un de ſes Capitaines en priſon, fut
„ arrêté chez lui, & obligé, quoiqu'il eut
„ ſa grace du Roy, de paſſer par le Gui-
„ chet, le Parlement le voulant punir
„ plus rigoureuſement.

„ M. de Strozze gourmanda ſon fils
„ de ce qu'il avoit déjeuné avant que d'a-
„ voir étudié.

„ Anciennement les Capitaines, en-
„ core qu'ils commandaſſent à groſſes
„ Troupes, n'étoient apellez ſimplement
„ que Capitaines & non Colonels.

„ M. de Tais a été le premier Colonel
„ Général des Bandes Françoiſes.

„ M. d'Eſpernon étant Gouverneur
„ de Provence, y alla pour y mettre or-
„ dre. Il ſe fit un Livre contre lui inti-

eulé, *les Hauts-Faits, Geſtes & Vaillances de M. d'Eſpernon en ſon Voïage de Provence.* Le titre le chantoit ainſi, mais les feüillets du Livre étoient blancs : les acheteurs ſe fâchant contre les vendeurs de ce qu'il n'y avoit rien dans ce Livre ; ils répondoient : auſſi M. d'Eſpernon n'a-t-il rien fait.

Charles-Quint fit ordonner une Ordonnance dans les Païs-Bas, & gardée dans les dix-ſept Provinces, qu'on ne fit plus *caroux* ; car quoiqu'il fut du Païs, il n'étoit pas biberon. A la fin il fut contraint de laiſſer faire les bons biberons.

Le même Prince avoit de coûtume de ſalüer les Gibets devant qui il paſſoit, montrant qu'il honoroit la Juſtice, ſemblable en cela à ſon aïeule Iſabelle Caſtille qui ſe réjoüiſſoit quand elle voïoit les Gibets bien garnis.

Ce Prince aimoit la Fête de S. Matthias, parce qu'en ce jour il fut élû Empereur ; à tel jour fut Couronné, & à tel jour prit François I.

Il parloit le François, & diſoit qu'il tenoit de la Majeſté plus que tout autre. Et ſelon l'opinion des Turcs, il tenoit qu'autant de Langues qu'on parle,

„ autant de fois l'on eſt homme. Il vou-
„ loit attirer à ſoi le Dragoman du Sultan
„ Soliman qui parloit parfaitement dix-
„ ſept ſortes de Langues.
„ Charles-Quint avoit deſſein de ſe
„ faire élire Pape. On l'apelloit depuis
„ ſa retraite : *Fra Carolo de Santo Hie-*
„ *ronimo*.
„ Il eſt raporté dans l'*Apologie du Prin-*
„ *ce d'Orange* ; petit Livre fait en Flan-
„ dres, que Charles-Quint s'étant réſer-
„ vé cent mille écus ſur la Caſtille, ſon
„ fils lui en retrancha les deux parts.
„ Il mourut âgé de cinquante-huit ans
„ aprés deux ans de pénitence.
„ Il fut une fois arrêté à l'Inquiſition
„ d'Eſpagne, ſon fils preſent, & con-
„ ſentant de deſenterrer ſon corps, & le
„ faire brûler comme Hérétique, pour
„ avoir tenu de ſon vivant quelques pro-
„ pos légers de foi.
„ On dit qu'il fit un Livre de ſa Vie en
„ François. Je ne ſai s'il l'a fait ; mais
„ j'ai vû une Lettre imprimée parmi cel-
„ les de Belleforeſt qu'il a traduite d'Ita-
„ lien en François, qui certifie ce Livre
„ avoir été tourné en Latin à Veniſe, par
„ Guillaume Mirindre.
„ Les Eſpagnols de l'Amérique, pre-

ſentérent Requête aux Magiſtrats de " l'Empereur, que les Prêtres & Moines " n'euſſent plus à tant bâtiſer de perſon- " nes, d'autant qu'ils ne pouvoient plus " trouver d'Eſclaves pour travailler aux " Mines. "

Charles-Quint aprés avoir réſigné " l'Empire à ſon frere Ferdinand, il l'ex- " horta de le réſigner à ſon fils Maximi- " lien. Il répondit qu'il en vouloit con- " férer avec Maximilien ; & celui-ci eut " la généroſité de dire à ſon Pere de le " conſerver. "

Quand Philippes II. envoïa le Duc " d'Albe diſgracié pour conquêter le " Portugal, il ne lui écrivit que ces " mots : *Ne faillez auſſi-tôt la preſente* " *vûë, de vous en aller en tel part.* "

Le même Duc ſe repentant en mou- " rant des violences qu'il avoit faites en " Flandres, le Roy lui manda que quant " à celles qu'il avoit faites par l'épée de ſa " Juſtice, il ne s'en mit en peine ; car il " les porteroit toutes ſur ſoi & ſur ſon " ame : mais quant aux autres qu'il avoit " faites par l'épée de Guerre, c'étoit à lui " d'y penſer, & qu'il en répondroit en " ſon privé nom. "

Antoine de Leve au ſiége de Pavie "

„ manquant d'argent, prit celui des Tem-
„ ples, jurant de le reſtituer, s'il demeu-
„ roit Vainqueur ; mais il s'en moqua.
„ Il laiſſa la dette à païer, & le vœu à ac-
„ complir à l'Empereur.
„ Dona Maria de Padilla, pour ſoûte-
„ nir ſa révolte contre l'Empereur Char-
„ les-Quint, prit tout l'or & l'argent des
„ Reliques de Tolede, s'y en allant les
„ mains jointes, & couverte d'un voile
„ noir. Piété Eſpagnole.
„ Le Marquis de Peſcaire dans les
„ guerres de Lombardie, diſoit au Lé-
„ gat, qui fut depuis le Pape Clement, il
„ eſt bien difficile à un ſoldat de ſervir
„ Mars & Chriſt.
„ Le même Seigneur viſitant Fran-
„ çois I. dans ſa priſon, y alloit modeſte-
„ ment habillé de Drap noir.
„ Aprés la mort de Charles de Bour-
„ bon, on fit peindre de jaune la porte &
„ le ſueil de ſon Hôtel de Bourbon à
„ Paris devant le Louvre. C'étoit la
„ coûtume du tems paſſé, pour déclarer
„ un homme traître à ſon Roy, de pein-
„ dre ſa porte de jaune, & de ſemer du
„ ſel dans ſa maiſon, comme on fit dans
„ celle de M. l'Amiral de Châtillon.
„ Væzalius Médecin de l'Empereur,

aïant dit au Comte de Buren grand Capitaine ſous Charles-Quint, & Chevalier de la Toiſon d'Or, qu'il n'avoit plus que cinq ou ſix heures à vivre, fit apeller ſes deux amis l'Evêque d'Arras, depuis Cardinal Granvelle, & le Comte d'Aremberg ; fit ſon teſtament, ſa confeſſion, & reçût le S. Sacrement, ſe revêtit de ſes plus beaux habits & de ſes armes, & ſe fit porter dans une chaiſe dans la Sale de ſon Hôtel, où étoient tous les Officiers de l'Armée & ſes ſerviteurs, leur dit adieu, & les récompenſa ſelon leur mérite.

Trois Tourneurs de Caſaque ont fait grand tort en France : Charles de Bourbon, Jerôme Mouron, & André Doria.

Ruy Gomés gagna la faveur du Roy Philippes II. parceque lorſqu'il étoit en Flandres, il lui laiſſa gagner vingt mille écus à la Prime, diſſimulant ſon jeu qui étoit meilleur que celui du Roy.

L'Empereur Charles-Quint aïant commandé au Marquis de Villane de loger en ſon logis M. de Bourbon, il lui répondit qu'il le feroit, puiſqu'il le lui commandoit, mais qu'il ne trouvât

„ pas mauvais, aprés qu'il en ſeroit parti, „ qu'il y mit le feu, ne voulant pas qu'il „ lui fût reproché que ſa maiſon eut „ ſervi de retraite à un traître.

„ Jean-Jacques Trivulce aïant enten- „ du dire que les Diables craignoient fort „ les épées, étant à l'article de la mort, „ il fit mettre ſon épée ſur ſon lit, & la „ tint entre les mains tant qu'il pût.

„ Quand le Duc de Bourbon fut tué „ devant Rome, l'Empereur Charles- „ Quint ne le regreta guéres, & dit que „ c'étoit une belle dépêche pour lui.

„ A l'inhumation de Charles IX. la „ Cour de Parlement envoïa dire & „ commander à M. le Grand Aumônier, „ M. Amiot, de leur dire *graces* aprés „ dîner, comme Roy. * Lequel fit ré- „ ponſe qu'il n'en feroit rien, & que ce „ n'étoit pas devant eux qu'il les devoit „ dire; ils lui en firent faire deux com- „ mandemens conſécutifs & menaces: „ ce qu'il refuſa encore, & s'alla cacher „ pour ne leur répondre plus. Ils juré- „ rent qu'ils ne partiroient delà qu'il ne „ vint; mais ne s'étant pû trouver, ils „ furent contraints de les dire eux-mê-

* *Le Parlement de Paris ſe diſoit Roy en l'abſence de Henry III.*

mes, & ſe levérent avec des menaces « grandes & injures contre ledit Aumô- « nier, juſqu'à l'apeller *Maraut & fils* « *de Boucher*. M. le Cardinal de Loraine « leur en alla parler ; mais il ne gagna « rien, ſe tenant toûjours ſur leurs opi- « nions de Roïale Majeſté & autorité. « Le Cardinal de Loraine me dit que « c'étoient de..... M. le Premier Pré- « ſident de Thou, préſidant alors, grand « Sénateur certes, mais il avoit de l'hu- « meur. «

La Reine Catherine de Médicis con- « tentoit de belles paroles & promeſſes, « dont elle ne manquoit jamais. Auſſi « Ronſard lui dédia l'Hymne *de la Pro* « *meſſe*. «

Il n'y avoit grande Maiſon dans le « Roïaume que cette Princeſſe ne con- « nût ; & elle l'avoit apris de François I, « qui ſavoit toutes les généalogies des « grandes Familles de ſon Roïaume, & « auſſi de Henry II. ſon Mari, qui dés « qu'il avoit vû une fois un Gentilhom- « me, il le connoiſſoit toûjours de face « & de réputation. «

Cette Princeſſe liſoit volontiers, & « ſe faiſoit lire les Livres que les Savans « lui preſentoient, ou les faiſoit acheter. «

„ De tout tems nos Reines aux Pro-
„ ceſſions, portoient une Palme à la
„ main.

„ Le ſurnom de France n'apartient
„ qu'aux Filles de France ; & ſi elles ſont
„ nées avant que leur Pere ſoit Roy,
„ elles ne prennent ce nom qu'aprés l'a-
„ vénement à la Couronne.

„ Le Grand Soliman haïſſoit la Reli-
„ gion des Lutheriens, diſant que ces
„ gens-là n'étoient que des broüillons &
„ des ſéditieux.

Ces choſes ſont d'autant plus eſtimables dans Brantôme, que plus un Ecrivain a de ces particularitez, plus il s'éléve au-deſſus du commun, & ſe rend utile au Public. Ceux qui les débitent doivent ſeulement prendre garde qu'elles ſoient vraïes & bien fondées : car il n'eſt point permis à un Ecrivain de forger des chiméres pour orner ſon Hiſtoire. Mais il faut auſſi que le Lecteur ſoit indulgent, & qu'il ne prenne pas tout au pied de la lettre. Par exemple, lorſque Brantôme dit que Charles-Quint avoit deſſein de ſe faire élire Pape, on doit ſupoſer, que c'étoit le bruit qui couroit alors dans le monde : car on n'a point de preuve que Charles-Quint ait voulu

monter

monter ſur la Chaire de S. Pierre, bien qu'on ſache qu'il a fait tout ce qu'il a pû pour rabatre l'autorité des Souverains Pontifes, & rentrer dans les droits prétendus des anciens Empereurs.

Quoiqu'il en ſoit, toute particularité eſt bonne à remarquer; & il arrive ſouvent que des choſes ſinguliéres qui ne paroiſſent preſque rien en liſant, deviennent importantes quand l'occaſion ſe preſente d'en faire l'aplication à des événemens qu'on n'avoit pas prévûs.

¶ En 1672. le Roy aïant ſouhaité que M. de Turenne en qualité de Maréchal de Camp Général commanda les Maréchaux de France, trois de ces Meſſieurs ne voulurent point obéïr. Dans cette affaire on examina fort le tems paſſé: mais les Examinateurs laiſſérent échaper quelques particularitez que M. de Buſſy Rabutin reléve fort judicieuſement dans une Lettre à Madame de Scudery. Il " eſt certain (dit-il) que les Maréchaux " de Camp Généraux ont été faits pour " faire la fonction de Connétable. Il y " en a eu peu juſqu'ici en France: cet- " te Charge a été créée pour faire " eſpérer l'Epée de Connétable à celui "

„ qu'on en pourvoiroit ; & cependant
„ pour en faire une partie des fonctions
„ ſous un autre titre. Je ne ſache gué-
„ res que le Maréchal de Biron, le Con-
„ nétable de Leſdiguieres & Monſieur
„ de Turenne, qui en aïent été pourvûs.
„ Une raiſon convaincante qui fait voir
„ que la Charge de Maréchal de Camp
„ Général eſt au-deſſus de celle de Ma-
„ réchal de France ; c'eſt que quand le
„ Maréchal de Biron fut fait Maréchal
„ de Camp Général, il étoit Doïen des
„ Maréchaux. Si on n'avoit pas voulu
„ lui donner quelque choſe au-deſſus de
„ ce qu'il étoit, on l'eût laiſſé comme
„ il étoit. Mais pour ajoûter l'exemple
„ à la raiſon, vous ſaurez qu'au ſiége
„ de Clerac, Monſieur de Leſdiguieres,
„ qui n'étoit encore que Maréchal de
„ Camp Général, commanda le Maré-
„ chal de S. Geran, qu'il n'y avoit pas
„ long-tems qui étoit ſon camarade.

¶ On trouve dans la Bibliotéque de l'Empereur le Symbole des Apôtres manuſcrit Grec diviſé en douze articles, avec les noms des Apôtres qui les ont compoſez. Le premier eſt attribué à Pierre, & les autres tout de ſuite à André, Jacques le Majeur, Jean, Tho-

mas, Jacques le Mineur, Philippes, Barthelemy, Matthieu, Simon, Thadée & Matthias. Mais le témoignage de ce Manuſcrit ne fortifie guéres l'opinion de ceux qui croïent que chaque Apôtre a compoſé un article de ce Symbole. Néanmoins S. Leon paroît avoir été dans cette penſée.

¶ On ne doit pas faire grand cas de ces Livres que les Grecs apellent *Oneirocritica*; c'eſt-à-dire, *de l'interprétation des Songes*. Je ne ſai comment Germain Patriarche de Conſtantinople, & quelques autres ſe ſont amuſez à écrire ſur un ſi maigre ſujet. M. Rigault nous a donné un Recuëil Grec & Latin de ces ſortes d'Ouvrages, l'un attribué à Aſtrampſychus, & l'autre à Nicephore Patriarche de Conſtantinople, auſquels il a joint les Traitez d'Artemidore & d'Achmet. Nous avons une ſeconde fois l'Oneirocriticon d'Aſtrampſychus en Grec & en Latin, *in Mantiſſa Romæ luxuriantis, ſive libri ſingularis de luxu Romanorum veterum*; que Meurſius a mis au jour. Mais tous ces Livres enſemble ne ſont que des rêveries ajoûtées à d'autres rêveries, ſous prétexte de vouloir expliquer des choſes auſquel-

les on n'entend rien. Cependant il n'eſt pas impoſſible que parmi une infinité de ſonges que nôtre imagination déréglée forme durant le ſommeil, où le ſens commun ne préſide point, il ne s'en trouve quelques-uns qui ſemblent prophétiques, & qu'on n'aprenne quelquefois la nuit en dormant, ce qui arrivera le lendemain ; mais perſonne juſqu'à preſent, quelque recherche qu'on en ait fait, n'a pû découvrir d'où nous viennent ces ſonges. Les Païens les attribuoient à de certains Dieux ou à des Génies qui nous ſont inconnus, & qui n'ont jamais été ; & nos Auteurs ne ſavent qu'en dire ; ou ce qu'ils en diſent eſt ſi mal apuïé, que perſonne de raiſonnable n'y peut faire de fond.

Il eſt raporté d'un Empereur Romain, qu'aïant un crachement de ſang, Eſculape lui révéla dans un ſonge, que s'il prenoit du miel il guériroit infailliblement : ce qui arriva. Et néanmoins les Médecins aſſûrent que le miel eſt poſitivement contraire à ce mal ; parce qu'étant onctueux il empêche les vaiſſeaux ouverts de ſe refermer.

¶ On admire avec raiſon, que de tous les hommes qui ſont au monde, il

n'y en a peut-être pas deux qui ſe reſſemblent entiérement de viſage : mais on ne prend pas garde à une autre choſe auſſi merveilleuſe, que chaque viſage eſt formé de ſorte, que quelque laid qu'il nous paroiſſe, pourvû qu'il ne ſoit point défiguré par aucun accident, on ne ſauroit y rien changer pour le rendre plus beau, ſans le rendre difforme; parce que dans ſa laideur même la nature a obſervé une ſimétrie ſi exacte, que l'on ne peut raiſonnablement y trouver à redire. Par exemple, ſi l'on prétendoit alonger le nez d'un camus, je dis qu'on ne feroit rien qui vaille; parce que ce nez étant alongé, il ne feroit plus ſimétrie avec les autres parties du viſage, qui étant d'une certaine grandeur, & aïant de certaines élévations ou de certains enfoncemens, demandent que le nez leur ſoit proportionné. Ainſi ſelon de certaines régles trés-parfaites en elles-mêmes, un camus doit être camus; & ſelon ces régles, c'eſt un viſage régulier qui deviendroit un monſtre ſi on lui faiſoit le nez aquilin. Je dis bien plus, qu'il eſt quelquefois auſſi néceſſaire qu'un homme n'ait point de nez, qu'il eſt néceſſaire dans l'ordre Toſcan

par exemple, que le chapiteau de ſa colonne n'ait point de volute. C'eſt un bel ornement que la volute dans l'ordre Jonique ou dans le Corinthien, mais ce ſeroit un monſtre & une irrégularité dans l'ordre Toſcan.

Cela nous aprend que nous ne devons nous moquer de perſonne à cauſe de ſes défauts aparens ; parce que ſouvent ce que nous croïons être un défaut, eſt une perfection au jugement de la vérité. Un petit nez, de petits yeux, une grande bouche qui nous choquent d'ordinaire, apartiennent à un ordre de beauté, qui peut bien n'être pas de nôtre gouſt ; mais que nous ne devons pas condamner, parce qu'en effet c'eſt un ordre qui a ſes régles, qu'il ne nous apartient pas de contredire.

Quand la nature forme un viſage, c'eſt ſelon des idées trés-juſtes ; & elle y garde des meſures qui ne ſauroient compoſer qu'un tout trés-parfait par raport à ſes deſſeins. Que les hommes en jugent ce qui leur plaira ? Que les François mépriſent les nez camus & les petits yeux ; & que les Chinois les eſtiment, ce ſont des bizareries & des extravagances de l'eſprit humain ?. Mais ſi

l'on en revient à nos principes, on trouvera qu'il y a divers ordres de beauté, comme divers ordres d'Architecture; & il ſera toûjours vrai de dire, que la nature aïant gardé ſes régles, le plus laid viſage du monde à nôtre goût eſt auſſi parfait & auſſi régulier que celui qui nous ſemble le plus accompli & le plus beau.

Qu'on ne diſe point que nous ſupoſons ici des régles, auſquelles la nature ne penſe point. Elles ſont ſi conſtantes, que ce n'eſt que par la connoiſſance parfaite que les habiles deſſinateurs en ont, qu'ils peuvent rendre trés-reſſemblans les Portraits qu'ils peignent d'aprés nature. Et c'eſt ce que vouloit dire l'incomparable Nanteüil, quand il ſe vantoit d'attraper toûjours la reſſemblance, & de s'être fait pour cela des régles trés-aſſurées. Je lui ai oüi dire qu'il y a de certains traits du viſage, qu'il faut extrêmement conſidérer; parce qu'ils ſervent de meſure à tous les autres; & que quand une fois on a deſſiné exactement ces traits, le reſte eſt comme immanquable. Je lui demandai un jour, s'il pouroit peindre une perſonne abſente, ſur le raport que je

lui en ferois ? Oüi, me dit-il, pourvû que vous fuſſiez aſſez habile pour répondre exactement à ce que je pourois vous demander, en quoi conſiſte tout le ſecret de mon Art.

¶ Quand M. le Comte de Soiſſons, qui fut tué à la bataille de la Marſée prés de Sedan, vint à la Cour, jeune, beau & bien fait, tout le monde jetta les yeux ſur lui : Mais la fierté qu'il affectoit obligea bien des gens à lui tourner le dos. Son Gouverneur qui remarqua ce faux pas, l'en avertit ; & ce jeune Prince qui avoit l'eſprit excellent, concevant bien que les Grands ne courent jamais moins de riſque de perdre leur rang, que lorſqu'ils s'abaiſſent à faire des honnêtetez à leurs inférieurs, fit dés le lendemain des civilitez à tous les courtiſans, & les regagna par cette ſage conduite.

¶ Dans le ſiécle dernier c'étoit la mode à la Cour de jurer. M. de la Trimoüille grand Capitaine juroit *le vrai Corps D.* Le Chevalier Bayard, *Fête D. Bayard*, M. de Bourbon, *Sainte Barbe.* Le Prince d'Orange, *S. Nicolas.* La Roche du Maine, *Tête D. toute pleine de Reliques.* Le Maréchal de Matignon, *Col D.* Loüis XI. *Pâque D.* Charles

Charles VIII. *Par le-jour D.* Loüis XII. *Le Diable m'emp...* François I. *Foi de Gentilhomme.* Charles IX. blaſphémoit ſans crainte. On a crû que Dieu en punition de cet horrible vice, n'avoit pas donné une longue vie à ce Prince, qui d'ailleurs avoit de trés-grandes qualitez. Ce furent les Italiens les plus grands blaſphémateurs du monde, qui introduiſirent ces diaboliques excés dans la Cour de France.

Henry IV. juroit *Ventre-Saint-Gris.* On auroit de la peine à trouver ce Saint dans aucun de nos Martyrologes. Un Gentilhomme de feu M. de Vendôme diſoit, qu'il avoit apris de ſon Maître, que les Gouverneurs de Henry IV. lorſqu'il étoit encore fort jeune, craignant qu'il ne ſe laiſsât aller à blaſphémer comme les autres, lui permirent de jurer *Ventre-Saint-Gris*, mot qui ne ſignifie rien du tout.

Le feu Roy Loüis XIII. ne juroit jamais. Loüis le Grand ne jure point, & a banni de la Cour les juremens & les blaſphêmes. Les grands Princes n'ont que faire de jurer, ni pour ſe faire croire, ni pour ſe faire craindre. On les craint & on les croit aſſez ſans ces foibles ſe-

cours, qui ſont des monſtres que l'impiété & la rodomontade ont produits.

¶ Le Duc d'Eſpernon ſe vantoit dans un Manifeſte qu'il fit publier, qu'il étoit le ſeul de tous les Grands Seigneurs de France, qui avoit fait la guerre à la Ligue ſans intéreſſer la Religion.

¶ Le Préſident Deſpaiſſes voïant que le Roy Henry III. faiſoit difficulté de prendre N.... pour ſon Succeſſeur, comme n'étant pas aſſez bien timbré, lui dit : *Sire, puiſque vôtre Majeſté dit que les ſages ont perdu ſon Etat, il faut que les fous le rétabliſſent.*

¶ Un de nos Hiſtoriens a remarqué que les Prétendus Réformez ſont les premiers en France, qui ont commencé à bien parler & à bien écrire, & qui en ont montré le chemin aux autres.

.....Parvos ſemando libellos,
Sucratis populumquè rudem amorçando parolis.

On prétend que c'eſt-là un des caractéres des gens de Cabale & de Sectes d'affecter de bien parler & de bien écrire, afin de ſoûtenir leur parti & le faire recevoir agréablement. Je me ſouviens d'avoir vû autrefois à Paris dans une Eſtampe qui ſe vendoit publique-

ment, le Janſeniſme ſous la figure d'une Hydre à ſept têtes qui avoient chacune leur inſcription. La derniére de ces têtes s'apelloit *beau Langage*. Les Auteurs de cette invention ne ſavoient alors parler que Latin ; mais depuis aïant apris le beau François, ils ont reproché, & même fait voir par de fort bons exemples, à ces Meſſieurs les Janſeniſtes, qu'ils n'y entendoient rien en comparaiſon d'eux. Quoiqu'il en ſoit, ils ont fait un ſi grand progrés dans nôtre Langue, que quelqu'eſtime qu'on ait pour les autres, on doute fort aujourd'hui au tribunal des beaux diſeurs, auquel des deux partis il faut donner la tête de l'Hydre.

¶ Ceux qui diſent qu'il ne grêle jamais durant la nuit, ſe trompent. L'expérience y eſt contraire ; mais il faut avoüer que cela arrive plus rarement la nuit que le jour, & principalement vers le ſoir.

¶ *Angelus Politianus*. M. le Duc de Montauſier faiſoit grand cas des Lettres d'Ange Politien. Il en avoit toûjours des exemplaires, qu'il donnoit volontiers aux Savans, pour qui il avoit quelque conſidération. Un Abé à qui il fit ce ré-

gal, lui dit en le remerciant, que cet Auteur avoit été loüé dans un Epitaphe, d'être un Ange d'une eſpéce extraordinaire, qui n'aïant qu'une tête avoit trois langues.

Politianus hoc tumulo jacet, Angelus unum
Qui caput & linguas, Res nova, tres habuit.

M. de Montauſier qui ne trouvoit jamais rien de bien à ſa fantaiſie, répondit à l'Abé, que c'étoit-là l'éloge d'une femme & non pas d'un homme. Cela ſeroit vrai, Monſieur, repartit l'Abé, ſi le Poëte avec trois langues avoit donné trois têtes à Ange Politien.

Nous n'avons guéres d'Ecrivain célébre dans ces derniers ſiécles qui ait été plus maltraité, que ce Politien. *Joannes Coraſius in Miſcellaneorum Libris* le traite avec le dernier mépris. Les deux Scaligers & Melanchton l'ont entiérement décrié. Ce dernier, & aprés lui Vivés & du Pleſſis Mornay, lui ont reproché de s'être vanté ſottement de n'avoir lû qu'une ſeule fois l'Ecriture Sainte, & de tenir le tems qu'il avoit donné à cette lecture, pour trés-mal emploïé. Mais cela eſt une calomnie contraire à ce que Politien témoigne lui-

même dans l'une de ſes Letres, *Seſe quadrageſimali tempore publicè populo Sacras Litteras enaraſſe.*

¶ Dom Carlos dont il eſt tant fait mention dans l'Hiſtoire du dernier ſiécle, avoit fait un Livre en blanc des voïages de ſon Pere Philippes II. avec ce titre: *Los grandes y admirabiles viajes del Rey Dom Philipp.* Les grands & admirables voïages du Roy Dom Philippes; & tous ces voïages conſiſtoient à aller de Madrid à l'Eſcurial, & de l'Eſcurial à Madrid.

Il en étoit des voïages de Philippes II. comme des Mariages de la Reine Elizabeth d'Angleterre. Cette Reine ſe marioit tous les jours pour ne ſe jamais marier; & Philippes alloit tous les jours en Flandres, pour ne jamais ſortir d'Eſpagne.

Il fit faire le procés à Dom Carlos par l'Inquiſition. On ne ſait point la véritable cauſe de la mort de ce miſérable Prince. Les uns diſent que ce fut par jalouſie que ſon Pere le fit mourir; les autres veulent que ce fut pour ſe venger de ſes railleries & de ſes injures; & d'autres enfin prétendent que ce fut par bonté & pour délivrer l'Etat d'un mé-

chant Prince, aïant trente-deux belles & bonnes raiſons de le faire paſſer chrétiennement en l'autre monde, & le mettre en Paradis.

On ignore même ſon genre de mort; & l'on ne ſait point aſſurément, ſi ce fut par une ſeignée à la Seneque; ou s'il fut étouffé entre deux matelas; ou s'il fut étranglé pour ſon plus grand bien, comme lui dit ſon boureau.

On fit aprés ſa mort un Recuëil en Eſpagnol de toutes ſes bizareries. Ce Prince avoit de l'eſprit, mais tant de déréglement dans cet eſprit, qu'on ne ſauroit nier qu'il n'ait été la cauſe de ſon propre malheur. *Duræ buccæ fuit, linguoſus, diſcordia non homo.* Un Cordonnier lui aïant fait des bottes trop étroites, il les fit mettre en piéces & fricaſſer, & les donna à manger au Cordonnier.

Avec ſon méchant naturel, il eut encore le deſavantage d'avoir pour Précepteur *Boſſulus* François de nation, l'un des plus ſavans hommes & des plus polis de ſon tems; mais d'une vie qui n'étoit pas exemplaire. On raporte que Dom Carlos l'aïant apellé bâtard, il répondit avec hardieſſe à ce Prince emporté: *Si yo*

lo ſoy, ma yo tengo Padre mejor que vos : Oüi je le ſuis ; mais j'ai un Pere meilleur que vous. Ille milvo volanti poterat ungues reſecare.

¶ J'ai apris d'un ſavant Critique, qui a fort étudié nôtre Langue, que ce n'eſt que vers 1614. que nos Imprimeurs ont commencé généralement à mettre un *e* à *ſavoir :* ce qui n'eſt venu que d'ignorance & d'inexactitude ; puiſqu'une perſonne d'eſprit, juſte & exact, verra toûjours trés-clairement que *ſavoir* vient de *ſapere*, & *ſcience* de *ſcientia*. Et il n'eſt pas ſurprenant que du vieux verbe *ſcir*, il n'en ſoit reſté que le mot de *ſcience* ; & qu'au contraire du verbe *ſavoir*, le nom de *ſavance* n'en ſoit point reſté. Il y a tant d'autres exemples ſemblables. *Perfection* n'eſt-elle pas reſtée ſeule du vieux verbe *parfaire*, pendant que *d'achever* le mot *d'accapitation* ne nous eſt point demeuré ?

¶ *S. Brunonis Carthuſianorum fundatoris Opera*, in fol. A Paris chez Joſ. Badius. C'eſt dans cette ſeule Edition des Oeuvres de S. Bruno Fondateur des Chartreux, qu'eſt repreſentée l'hiſtoire du Chanoine en petites figures en bois : ce qui rend cette Edition recommandable à

cauſe des diſputes qu'on a euës à ce ſujet ; mais qui ſe ſont bien apaiſées depuis ce que nos Critiques en ont écrit. Si néanmoins il reſte quelque doute ſur cette matiére, la Diſſertation ſuivante qui eſt de M. l'Abé N. N. poura l'éclaircir.

„ *Quod de rebus adeò antiquis ſine ve-*
„ *tuſtioris alicujus autoritate profertur,*
„ *contemnitur* ; dit Baronius.

„ S. Bruno dans la Lettre à Raoult de
„ Vert Prevôt & Chanoine de Nôtre-Da-
„ me de Reims, dit : *In finibus Calabriæ*
„ *cum fratribus religioſis & aliquot bene*
„ *eruditis eremum incolo :* Et peu aprés :
„ *Fuge frater mi ; fuge has moleſtias &*
„ *miſerias omnes, & transfer te à tem-*
„ *peſtate hujus mundi ad tutam & quie-*
„ *tam portus ſtationem.* Et plus bas : *Re-*
„ *miniſcitur dilectio tua quod cùm ego*
„ *& tu & Fulcius Monoculus quadam*
„ *die ſimul fuiſſemus in hortulo adjacen-*
„ *ti domui Adæ ubi tunc hoſpitabat, de*
„ *falſis oblectationibus & perituris mun-*
„ *d hujus divitiis, nec non de perennis*
„ *gloriæ gaudiis aliquandiu tractavimus,*
„ *unde divino amore ferventes promiſimus*
„ *ac vovimus Spiritui ſancto in proximo*
„ *fugitiva ſeculi relinquere, & eterna*

capere nec non Monachicum habitum re- «
cipere, quod in vicino peractum esset, «
nisi tunc Fulcius Romam abiisset. Et «
un peu aprés : *Quid ergo supereſt ca-* «
rissime, nisi à tanti debiti nexibus te «
citius expedire, &c. On voit que la «
penſée de ſa converſion lui a pris à «
Reims, & non pas à Paris. Et quelle «
aparence s'il y eût eu quelque choſe «
de ce Mort, qu'il n'en eut rien man- «
dé à Raoul ? C'étoit par là, ſi cela «
eût été, qu'il devoit l'exciter, plû- «
tôt que parce qu'il lui dit des choſes «
périſſables, & autres penſées vâgues «
& ordinaires. «

Guigues dans la Vie qu'il a com- «
poſée de S. Hugues de Grenoble, ra- «
conte en détail l'origine des Chartreux «
ſans dire un mot qui aproche de ce «
Mort. «

Guibert de Nogent Abé au Diocé- «
ſe de Laon, dit dans ſa Vie de S. Bru- «
no, que ce furent les méchans exem- «
ples de Manaſſés Archevêque de Reims «
qui firent réſoudre S. Bruno à la re- «
traite, ſans dire un ſeul mot du Mort «
prétendu : *Manasses post Gervasii Ar-* «
chiepiscopi decessum simoniacè se intru- «
sit : hujus mores improbos cùm omnis «

„ *honeſtus horreret, Bruno cum aliis Re-*
„ *menſium Clericorum nobilibus infamis*
„ *illius odio exceſſit ab urbe.* Et un peu
„ aprés : *Bruno, urbe deſerta ſæculo etiam*
„ *abrenuntiare propoſuit, &c.*

„ Pierre le Vénérable au ſecond Li-
„ vre des Miracles, ch. 28. décrit l'origi-
„ ne des Chartreux ſans faire nulle men-
„ tion du Mort, *Profeſſio inſtituta noſtro*
„ *tempore à Brunone Colonienſi, Laudui-*
„ *no Stalico ac aliis Deum timentibus vi-*
„ *ris, qui quorumdam antiquorum Mona-*
„ *chorum tepiditate prædocti, ſeculo abre-*
„ *nuntiare volentes, cautius ſibi conſu-*
„ *luerunt, & vigilanti oculo ordinem con-*
„ *tra omnes ſatanæ inſidias circumſpectum*
„ *inſtituerunt.* Pierre le Vénérable cher-
„ choit à raporter des Miracles dans cet
„ Ouvrage, qu'il faiſoit exprés pour
„ cela : s'il eût oüi parler de celui du
„ Mort, il n'eût pas manqué de le met-
„ tre en cet endroit, d'autant plus qu'il
„ dit dans la Préface de ce ſecond Li-
„ vre, *Nullius generis miracula vito,*
„ *ſed ſicut ea vel olim didici, vel quoti-*
„ *die à diverſis & fide dignis diſcere poſ-*
„ *ſum, ſcripturæ commendo.*

„ Sigebert, ſelon les Manuſcrits &
„ ſelon les Editions de Francfort à

l'an 1084. *Bruno in vaſta Eremo, quæ* «
Carthuſia vocatur, Monaſterium & «
Cellas ædificare incipit. Il n'auroit pas «
manqué le Miracle, s'il eut été dit «
de ſon tems ; car il en raporte dés «
qu'il en ſait. «

Le Moine de S. Marien d'Auxerre «
en ſa Chronique à l'an 1081. *Circa id* «
tempus S. Hugo Gratianopolitanus vi- «
dit per ſomnium ſtellas ſeptem ; & ecce «
ſanctitatis ejus odore tracti ad ipſum ve «
niunt ſeptem viri : Primus Magiſter «
Bruno, vir religione ſcientiaque famo- «
ſiſſimus, quatuor literati, duo Laici, «
quos ſanctus Hugo gratanter ſuſcepit, «
ipſo namquè juvante Cartuſiæ ſolitudi- «
nem intraverunt. Sic cœpit ordo Car- «
tuſienſis, &c. Sans un mot du Mort. «

Un nommé Adam en ſon Livre des «
Fleurs des Hiſtoires dédié à Grégoi- «
re IX. dit : *Anno Henrici 28. Bruno ex* «
urbe Colonia, Remenſis Canonicus, re- «
licto ſeculo Eremum Cartuſiæ fundavit : «
Sans rien dire du Mort. «

Vincent de Beauvais en ſon Miroir «
Hiſtorial, l. 26. ch. 82. *Bruno Remen-* «
ſis Canonicus, relicto ſeculo Eremum «
Cartuſiæ fundat ; propoſitumquè Mo- «
naſticæ converſationis ſatis arduum inſti- «

„ *tuit*. Perſonne ne diſconviendra que ſi
„ on eût commencé de parler du Mort
„ du tems de Vincent de Beauvais, il
„ n'auroit jamais manqué de le mettre,
„ lui qui a farci ſon Livre de tant de
„ contes, & de tout ce que l'on racon-
„ toit de ſon tems ſans examiner le faux
„ ni le vrai.

„ Fraſquet en ſa Chronique, dont un
„ Manuſcrit eſt au Collége de Clermont,
„ *Hugo* (dit-il) *vidit per ſomnium ſtel-*
„ *las ſeptem*; *& ecce ad ipſum venerunt*
„ *ſeptem viri, horum primus Magiſter*
„ *Bruno, alii quatuor litterati, duoquè*
„ *Laici, quos S. Hugo voti compotes*
„ *fecit, ipſo namque conſulente, Cartu-*
„ *ſiæ ſolitudinem extruxerunt. Sic cœpit*
„ *Ordo Cartuſienſis anno* 1086. Ce Fraſquet
„ étoit Moine de S. Germain en la Vil-
„ le d'Auxerre, & a écrit vers l'an 1260.
„ alors pas un mot du Mort.

„ Nangis raporte au Spicilegé à l'an
„ 1132. *Monachi Cartuſienſes per Gallias*
„ *maximè pullulabant*. Pas un mot du
„ Mort, quoique cet Auteur aime à ra-
„ porter des choſes extraordinaires.

„ Jean de S. Victor de Paris dans ſon
„ Mémorial des Hiſtoires, dont un Ma-
„ nuſcrit a été à S. Victor, dit à l'an

1081. *Hugo vidit per somnium stellas septem sibi prestantes itineris ducatum, & ecce viri septem venerunt ad eum qui locum Eremiticæ vitæ congruum quærebant*, & le reste sans un mot du Mort, qu'un Parisien écrivant à Paris, n'auroit pas manqué de raporter si cela eût été.

Urbain VIII. qui avoit institué la Fête de S. Bruno pour le Romain, voïant que celui qui avoit travaillé aux leçons, y avoit mis l'histoire du Mort, la fit ôter sur le champ & refaire d'autres leçons, comme on les a encore à present.

M. du Saussay si friand de faux Miracles & de Fables, que son Martyrologe en a été nommé *Plaustrum mendaciorum*, ne dit pas toutefois un mot de ce Mort au jour de S. Bruno, quoique son éloge y soit assez long, & que contre la vérité il le nomme Docteur de Paris.

Le Bréviaire de Paris où S. Bruno étoit avant d'être à celui de Rome, n'a jamais rien eu de ce Mort. Le Calendrier de l'Euchologe de Paris par l'ordre de M. de Perefixe en 1666. traite cela de fable.

„ Ce qu'on dit que la Chapelle de „ S. Julien du Mans en la Nef de Nô- „ tre-Dame de Paris ſe nomme vulgai- „ rement la Chapelle noire à cauſe de ce „ Damné, eſt un conte; car cette Cha- „ pelle & toute l'Egliſe comme elle eſt, „ n'a été bâtie que deux cens ans aprés „ S. Bruno.

„ Aucun des Martyrologiſtes, même „ des plus modernes, Bellin, Molan, „ Baronius, n'ont parlé du Mort.

„ Jean d'Avenches en ſes Annales, „ dit : *Bruno Teutonicus Cartuſianorum „ maximè arduam, diſciplinam inſtituit*, „ ſans dire un mot de la Fable, quoi- „ que de ſon tems on eut déja commen- „ cé de la publier : ainſi tous les Au- „ teurs ſavans ont mépriſé ce conte, „ ſans ſe donner la peine de le réfuter: „ ſavoir,

„ Platine qui parlant d'Urbain II. dit: „ *Sunt qui ſcribunt Cartuſienſes hujus „ tempore originem habuiſſe.*

„ La grande Chronique de Flandres, „ *anno* 1084, *Bruno Remenſis Canonicus „ Eremum Cartuſiæ fundat.*

„ Rolevint Chartreux de Cologne en „ ſon Boſquet des tems à l'an 1084. *Or- „ do Cartuſienſium incepit hoc tempore*

per Brunonem : hic Ordo teſte Ber- "
nardo, inter omnes primatum tenet non "
ratione temporis ſed rigoroſitatis ; & ce- "
la ſelon l'Edition faite par Piſto. . . . "
qui eſt la premiére ; car dans les au- "
tres on y a ajoûté la Fable. "

Philippes de Bergame au Suplément "
des Chroniques : *Bruno vir ſanctus* "
Remenſis Canonicus ſcholarum apud "
Pariſium Magiſter, relicto ſeculo & "
pompis ejus cum ſeptem viris in Eremum "
Cartuſienſem ſeceſſit. Il dit cela à l'an "
1084. On voit que cet Auteur n'eſt pas "
exact, puiſqu'il l'apelle Maître des Eco- "
les de Paris ; & cependant il l'eſt aſ- "
ſez pour mépriſer cette Fable. "

Jean Laſiard Céleſtin de Paris en "
ſon Hiſtoire Univerſelle, ch. 193. *Hoc* "
tempore Bruno Remenſis Canonicus re- "
licto ſeculo Eremum Cartuſiæ ingredi- "
tur. "

Robertus Gaguin Maturin de Paris : "
Cartuſienſium duriſſima auſteritas dum "
annus 1132. ageretur ſuæ ſanctitatis lu- "
men exhibuit. C'eſt au l. 6. de ſon "
Hiſtoire de France. "

Paul Emile Chanoine de Nôtre-Da- "
me de Paris dans ſon Hiſtoire de Fran- "
ce : *Orti ſunt Cartuſienſes anno* 1084. "

„ *Conditor Bruno Remorum Canonicus.*
„ Tritheme ſi enclin aux contes, tou-
„ tefois ne dit que ceci : C'eſt en ſa
„ Chronique d'Hirſange anno 1086. *Hoc*
„ *anno Ordo Cartuſienſis cœpit, quod ſic*
„ *accidit. S. Hugo Gratianopolitanus vi-*
„ *dit per ſomnum, &c. Stellas ſeptem,*
„ *&c.*
„ Papirius Maſſon au liv. 3. des Anna-
„ les de France, parlant de Philippes, dit:
„ *Anno ſequenti Ordo Cartuſianorum or-*
„ *tus eſt, & Mauriacenus*, dit-il peu
„ aprés, *qui Craſſo & Ludovico vixit,*
„ *ordinis hujus autores Brunonem & Lau-*
„ *duinum nominat, cumquè originem ac-*
„ *curatiſſime deſcribat, Canonici Pari-*
„ *ſienſis mentionem facit qui inter ſolem-*
„ *nes inferias dicitur reſpondiſſe mortuus.*
„ Baronius à l'an 1086. *Cartuſiæ ſoli-*
„ *tudo habituri cœpta, &c.* & à l'an 1092.
„ parlant des Chartreux, *Primarium ipſo-*
„ *rum vitæ ordinem magna cum admiratio-*
„ *ne & laude ſcribit Petrus venerabilis*
„ *Abbas Cluniacenſis & miracula quæ-*
„ *dam ab eis edita narrat*; ne voit-on
„ pas bien par là que Baronius n'a pas
„ crû cette Fable ?
„ Le P. Petau en ſon Rationaire, l. 9.
„ ch. 19. *Cartuſienſium Ordo à B. Bru-*
none

none inſtitutus eſt anno 1086; *adjuvante Hugone Gratianopolitano : quorum exordia deſcribit Petrus Cluniacenſis nec non Guibertus Abbas Novigentinus, qui S. Brunonis æqualis fuit, neque Canonici illius Pariſienſis meminerunt ambo, qui poſt obitum redivivus circumſtantes exterruiſſe fertur.*

Qui eſt donc le premier où ſe trouve cette Fable ? C'eſt Gerſon qui a écrit plus de quatre cens ans aprés S. Bruno ; encore dit-il ſimplement *qu'on le dit.* C'eſt en ſon Livre *de la Simplification du cœur*, qu'il écrivoit à Lyon en 1420. environ trente ans devant S. Antonin, où il dit : *Conſtituamus ante meditationis noſtræ oculos exemplum illud à quo cœpiſſe dicitur ordo Carthuſianorum: mortuus eſt quidam Magiſter apud ſcholaſticos, parantur exequiæ, &c.* Il ne dit point ſi c'eſt à Paris ou ailleurs : il ne dit point s'il étoit Chanoine ou non : & de tout cela il n'en parle que par *oüi dire*, *dicitur.*

Le ſecond où elle ſe trouve eſt S. Antonin, qui toutefois marque d'abord toute la fondation de la Chartreuſe & la vie entiére de S. Bruno &

„ de S. Hugues juſqu'à ſa mort incluſi-
„ vement, ſans dire un mot qui aproche
„ de cela, & cela comprend le chapi-
„ tre 22. du 15. titre de la ſeconde par-
„ tie de ſes Hiſtoires. Puis en un Para-
„ graphe à part, il racoûte toute la Fa-
„ ble qu'il met à Paris; mais il ne dit
„ pas que ce fut à Nôtre-Dame, ni pour
„ un Chanoine. Il dit ſeulement que tous
„ les Supôts de l'Univerſité étoient pre-
„ ſens, qui toutefois n'a commencé que
„ deux cens ans ou un peu moins aprés
„ S. Bruno. Saint Antonin écrivit en 1450.
„ 50 ans aprés Gerſon. Melchior Canus
„ qui étoit Jacobin auſſi-bien que S. An-
„ tonin & Vincent de Beauvais, mar-
„ que quelle foi on doit ajoûter à ces
„ deux Auteurs au Livre 11. de ſes Lieux
„ Théologiques, ch. 6. Lorſqu'il dit, *De*
„ *Vincentio Bellovacenſi & de Antonino*
„ *liberius judico quorum uterque non tam*
„ *dedit operam ut res veras certaſque*
„ *deſcriberet, quam ne nihil omnino pra-*
„ *teriret quod ſcriptum in ſchedulis qui-*
„ *buſlibet reperiretur. Ita ne populari*
„ *quidem trutina uſi ſunt: quamobrem*
„ *apud graves & ſeveros autoritate ca-*
„ *rent.* Poſſevin en dit autant de S. An-
„ tonin dans ſon Aparat Sacré.

Pierre du Puits Chartreux a compo-« sé une Vie à sa fantaisie, en y compre-« nant & le vrai des Auteurs Con-« temporains, & le faux de S. Antonin. « Surius a repoli cette Vie, & l'a donnée « dans son grand Ouvrage ; & l'autori-« té de Surius a achevé de mettre cette « Fable dans la tête de la plûpart du « monde : car tous ceux qui ont écrit « depuis des Vies des Saints, n'ont eu re-« cours qu'à Surius, sans examiner où « il avoit trouvé cela. Et ceux qui ont « compilé des Histoires sans examen, « comme Volaterran & Nancherus, n'ont « eu recours qu'à S. Antonin seul. «

Un million d'Auteurs Modernes com-« me ceux-là, ne valent pas un Guibert « de Nogent Contemporain, ni un « Pierre le Vénérable, qui fait ce « qu'il peut pour trouver des Miracles « dans l'origine des Chartreux pour en « remplir son Livre qu'il a intitulé *Des* « *Miracles* ; & qui toutefois n'y trouve « point celui-là. «

Il ne faut pas oublier l'Auteur de la « Vie de Denis le Chartreux, qui se don-« ne bien de la peine pour montrer que « ce n'étoit pas S. Bruno qui étoit dans « cette Biére, & qui dit qu'il étoit con-«

„ damné, comme plusieurs, dit-il, le „ croïent : mais que c'étoit un autre, & „ que S. Bruno y étoit seulement pre- „ sent.

¶ Le nom de Wienne que nous donnons avec tous nos Géographes, à la Capitale de l'Austriche, a été absolument inconnu aux Romains, selon la Remarque de M. Lambecius, aussi-bien que plusieurs autres noms que l'on a attribuez à cette grande & fameuse Ville. Il prétend que son véritable nom est *Vindobona*, les Romains anciennement ne l'aïant point apellée autrement. Il s'étend beaucoup sur ce point de Critique dans le second Livre de la Bibliotéque de l'Empereur, & montre que *Wiennam Austriæ nec Viennam, nec Biennam, nec Vianam, nec Vendum, nec Galbianam, nec Flaviam, nec Flavianum, nec Alam Flavianam, nec Aras Flavias, nec Castra Flaviana, nec Elavabim, nec Faviam, nec Favianam, nec Fatianam à Romanis olim apellatam fuisse, sed genuino nomine suo antiquitùs à Romanis vindobonam apellatam fuisse.* C'est-à-dire, que voila en cinq ou six lignes quatorze conjectures abatuës sur un seul nom de Ville. Et qu'au moins cela

nous aprenne combien nous devons être circonſpects dans l'explication que nous prétendons donner aux noms de Villes & d'autres lieux qui nous tombent ſous les yeux en liſant les Hiſtoriens Anciens & Modernes.

Ce ſont-là de ces choſes que Moreri & ſes Correcteurs dévroient remarquer.

¶ L'Univerſité de Paris avoit autrefois ſes Libraires apellez *Stationarii*. Ces *Libraires Stationaires* s'obligeoient par ſerment, entre les mains du Recteur de l'Univerſité, d'avoir une Liſte des Livres qu'ils expoſoient en vente avec leur prix, & défenſe leur étoit faite de debiter aucun Livre avant que l'Univerſité les eut apréciez. Quelques-uns de nos Libraires ſemblent avoir voulu renouveller cette ancienne coûtume en nous fourniſſant des Liſtes de leurs Livres; mais comme ils y mettent eux-mêmes le prix, le Public n'en tire pas grand avantage, ſinon qu'on lui ôte la peine de marchander, & que cela retranche les ſurpriſes de ceux qui aiment à ſurfaire.

¶ Il ſe trouve dans la Bibliotéque de l'Empereur un Traité curieux de la Sainteté des mérites & de la gloire des Mi-

racles du Bienheureux Empereur Charlemagne. *De ſanctitate meritorum & gloria miraculorum B. Caroli magni ad honorem & laudem nominis Dei.* Je croi que ces Miracles-là ne ſe trouvent point dans la Vie de ce Prince écrite par Eginard Chancelier de cet Empereur.

¶ J'ai oüi dire à des Officiers de l'Armée, que dans les derniéres guerres que nous avons euës ſur le Rhin & au-delà, rien n'avoit plus irrité les Allemans, que la hardieſſe que nous avons euë de brûler leurs *Foudres* dans les Villes dont nous nous ſommes rendus les Maîtres. Ils apellent *Foudres* certaines Tonnes prodigieuſes, dans leſquelles ils conſervent leurs Vins. Ces vaiſſeaux ſont ſi grands, qu'on y deſcend par des eſcaliers; & ſi proprement peints & ornez au dehors, qu'ils ſemblent que ce ſoient les Palais & les Maiſons de plaiſance de Bachus, plûtôt que des Tonnes. Les grands Seigneurs & les Evêques mêmes ſe piquent de faire conſtruire de ces vaiſſeaux pour la commodité du Public, & le ſoulagement des bons Biberons. Et afin qu'on n'en doute pas, voici une Inſcription qui en fait foi. Elle ſe lit ſur la porte de l'un de ſes Foudres, que le

trés-généreux Prince & Archevêque de Saltzbourg Ville du Cercle de Baviere, a consacré à l'immortalité.

Cellæ Vinariæ Kaltenbausensis Elogium.

Salvum te hospes jubet
Loci genius & hospitalis Deus.
Si cales aut friges plusculum,
Hic æstates hyemant,
Ut uno calere & frigere possis calice.
Denique hanc Cellam calum puta;
Nam nectar impluit totis cadis,
Et nemo soluit symbolam.
Tu salutem liba, gratus autori,
Qui naturæ donum æstimans,
Arte juvit,
Atque ut loquerentur lapides
In hanc liquidissima Echus
Facundiam excitavit
Guidobaldus
Archiep. & Princeps Salisburg.
Ex Comit. De Thun.

¶ S. Augustin parle d'un Prêtre qui se mettoit en extase quand il vouloit. On a vû en Allemagne une fille âgée d'environ vingt-cinq ans, laquelle réglément tous les Vendredis & Samedis, & les autres jours par intervale, tomboit en extase & perdoit les sens. Nous avons

eu en France & ailleurs force exemples de ces prodiges feints ou véritables. La cauſe, quand il n'y a point de fourberie, peut être raportée à une opération ſurnaturelle, ce qui eſt trés-rare ; ou à un poiſon ou à une maladie qui n'eſt pas fort extraordinaire dans les femmes. Les Médecins apellent cette maladie *Catalepſin, id eſt affectum cerebri.* Hypocrate & Galien en ont parlé. Nous avons ſur cette matiére trois Livres *De Faſcino* de la compoſition de *Leonardi Vairi Beneventani, Ord. S. Bened. Canonici Regularis* ; & ce que Fortunius Licetus en a dit dans ſon Traité *de his qui vivunt ſine alimento.* C'eſt encore un autre prodige dont parle Licetus, de voir des gens vivre ſans aliment. Cela n'eſt pas néanmoins entiérement contre la nature, puiſqu'on peut ſupoſer dans ces perſonnes, un tempérament de l'humeur radicale avec la chaleur naturelle qui les fait vivre, quoique d'une façon languiſſante ; comme l'on voit quelques eſpéces d'animaux qui paſſent la moitié de l'année à dormir, & qui aprés ce tranquile ſemeſtre, retournent à leur vie ordinaire.

¶ Anciennement les Ecoliers étudioient aux

aux pieds de leurs Maîtres, & écrivoient leurs leçons sur les genoux. Il est parlé dans une Lettre d'Hippocrate à Demagete de cette coûtume, *scribendi super genua.* Les Juges mêmes tenoient sur leurs genoux, les Procés qu'ils raportoient ; & c'est de-là d'où sont venus ces maniéres de parler, qui se trouvent dans les anciens Auteurs Grecs : *In judicum genibus situm est : Deorum in genibus situm est*, pour dire qu'une affaire s'alloit juger, comme nous disons aujourd'hui qu'une affaire est sur le Bureau.

¶ Lambecius dans son troisiéme Tome de la Bibliotéque de l'Empereur, prétend que la qualité de *Trés-Chrétien* n'a point été donnée à Loüis le Debonnaire par Ernaldus Nigellus Poëte de ce tems-là, entant que Roy de France, mais entant qu'Empereur d'Occident ; & que c'est par la même raison que Charlemagne dans l'Inscription d'un Recuëil d'Epîtres qu'il fit faire en 791. ne s'apelle pas Trés-Chrétien, *sed tantum excellentissimum & à Deo electum Regem Francorum & Longobardorum ac Patricium Romanorum.* Nos Historiens François ont suffisamment répondu

à ces petites querelles d'Allemans.

¶ *Cerebri Anatome, nervorumque descriptio & usus, studio Thomæ Vvillis.* Ce Traité de M. Willis est un des plus beaux & des plus curieux Ouvrages qui ait paru en ce siécle. Il n'y a rien dans l'Anatomie qu'on s'imagine connoître davantage que le cerveau, & il n'y a rien qu'on connoisse moins. Toutes les parties de ce composé sont si liées & si compliquées ensemble, qu'on n'en sauroit presque découvrir ni le commencement ni la fin. Pour y réüssir, M. Willis a dissequé les têtes de plusieurs espéces d'animaux. Il a trouvé que le cerveau de l'homme & des bêtes à quatre pieds ont une grande affinité, & que le cerveau des poissons ne differe guéres de celui des oyseaux qui ont été tous créez en un même jour. Il remarque que les Poissons, eu égard au reste de leur corps, aïant la tête plus grosse que les autres animaux, sont ceux de tous qui ont moins de cervelle; & que les oyseaux ont le cerveau tout autrement conformé que celui de l'homme & des bêtes à quatre pieds, aïant au devant de la tête ce que ceux-ci ont

derriére. *Adeo cerebri figura in volucribus, ſi hominum & quadrupedum perfectiorum cerebro comparaveris, velut inverſa eſſe videntur : nam ſicut in his, pars corticalis exterior eſt, eiquè medullaris ſubſternitur ; ita in volucribus inferior cerebri compages, quæ mole craſſa & ſpiſſiori conſtat, corticis loco eſt ; membrana autem extima & ſuperior ventriculum concamerans, ſupra quamvis aliam partem medullaris apparet. Porro ventriculi in hominis & quadrupedum cerebris, infra & prope fundum ; in volucribus ſuperius & juxta oram exteriorem collocantur. Hujus diſcriminis ratio eſſe videtur quod in cerebro perfectiore, quale homini & quadrupedibus contingit, ſpiritus animales tum ortum ſuum, tum exercitium habent ; ſcilicet in parte ejus corticali procreantur atque in medullari, quæ ſatis ampla huic ſubſternitur, pro facultatum actibus, iidem circulantur, varieque expanduntur : at vero in volucrum cerebro, ſpatium quidem ſatis amplum ſubeſt pro ſpirituum generatione ; ſed pro circulatione eorum, ibidem locus vix ullus conceditur : nempe avium cerebra, muneribus phantaſiæ aut memoriæ non multum occupari videntur... Porro cùm in*

volucribus ſpirituum animalium uſus ad facultatis ſenſitivæ at locumotivæ actus pluſquam ad phantaſiam aut memoriam requiratur, certe præcipuus locus ubi conveniant & exerceantur, in medulla oblongata potius, quàm in cerebro collocari debuit.

Il remarque qu'il monte peu de ſang au cerveau des oyſeaux en comparaiſon des autres animaux ; parce qu'aïant peu d'imagination & de mémoire, ils n'ont pas beſoin de tant de ſang pour réparer la diſſipation des eſprits que cauſe le grand exercice de ces deux facultez.

La glande pinéale, ſelon lui, ſe trouve dans toute ſorte d'animaux : ce qui fait croire qu'elle eſt deſtinée à quelque uſage néceſſaire ; mais ce n'eſt pas à dire pour cela, qu'elle ſoit le ſiége de l'ame & la ſource de ſes principales facultez, comme l'a crû Décartes ; puiſqu'enfin les animaux qui paroiſſent être preſque entiérement deſtituez d'imagination, de mémoire & des autres puiſſances de l'ame, ont néanmoins cette glande pinéale fort groſſe & fort grande.

¶ Le Capitaine Paulin vint en vingt

& un jours de Conſtantinople à Fontainebleau où étoit le Roy François I. Un Courier du Roy d'Eſpagne nommé Jean Bourochio, aporta de Paris à Madrid en trois jours & trois nuits la nouvelle du maſſacre de la S. Barthelemy. Chemerau porta au Roy de Pologne la nouvelle de la mort de Charles IX. en douze jours. L'Abé... eſt le premier Courier qui ait fait le voïage de Paris à Rome en huit jours.

¶ Les Anciens ſe ſervoient de ſandales de bois, pour marquer la cadence en frapant du pied ſur le Théatre, & régler ainſi les pas des danſeurs & la voix des chanteurs, comme font aujourd'hui parmi nous, ceux qui battent la meſure dans les Chœurs de Muſique.

Nous avons porté autrefois en France des ſouliers au *cric, crac*, qui faiſoient quelque eſpéce d'harmonie.

¶ Loüis Vivez a écrit comme une choſe fort remarquable, que lorſqu'il avoit été long-tems ſans manger, les premiers morceaux qu'il mettoit dans ſa bouche, l'obligeoient à rire. La même merveille ſe remarque dans les Ecôliers, les Clercs, les Pages, les Laquais, les Gueux & les Paraſites.

¶ *Inter Baias & aversam inter spineta :* on lit cet Epitaphe d'un mari & d'une femme qui moururent en même tems aprés avoir mangé des champignons.

D. Man. P. Atilio Rufo & Atiliæ Beronicæ uxori vier. ann. XXIIII. *Sed Publius mense* X. *ante natus est. Et eadem hora fungorum esu ambo mortui sunt, &c.*

Plusieurs exemples comme celui-là, ont fait croire que le champignon étoit un poison. Cela m'a été dit tant de fois, qu'à la fin j'ai demandai aux Médecins ce qu'ils en pensoient. Ils m'ont répondu que la nouriture du champignon n'est pas saine ; mais que ce n'est pas un poison ; car si c'en étoit un, peu de personnes de ceux qui en mangent, en réchaperoient : ce qui est contraire à l'expérience ; que si le champignon donne quelquefois la mort, ce n'est pas par lui-même, mais par accident, les crapaux ou quelques autres bêtes dangereuses l'aïant empoisonné de leur venin.

Le champignon, selon la remarque que j'en ai faite, a un suc mélancolique, & augmente beaucoup l'humeur noire

dans les atrabilaires. J'ai vû un homme de ce tempérament, qui aïant mangé avec excés des ragoûts de champignons, tomba dans une fiévre qui lui fit perdre l'eſprit & lui ôta la vie, ſa rate s'étant *gypſée* à l'excés, & enfin ulcérée & pourie.

On dit communément que les champignons croiſſent en une nuit; & cela eſt vrai. Car ſi le ſoir on jette ſur une couche de l'eau dans laquelle on aura lavé des champignons, la couche s'en trouvera toute couverte le lendemain, pourvû que ce ſoit dans une bonne ſaiſon. Je voudrois bien que nos curieux euſſent pris la peine de veiller une nuit pour voir comment croît un champignon, & qu'ils vouluſſent bien nous marquer tous les degrez de ſon accroiſſement.

On dit d'un homme qui fait fortune tout d'un coup, qu'il eſt venu au monde comme un champignon; & ce fut ſelon ce dire, que Marets fou de Loüis XIII. dans un repas à la Cour, cria tout haut: *qu'on ſerve un plat de Baradas*; parce que Baradas étoit un jeune Gentilhomme, qui dés le lendemain qu'il ſortit de Page, ſe trouva ſi fort avancé

dans la fortune, qu'on le vit joüer à la paume avec le Roy, & avoir ſes bonnes graces : ce qui ne dura guéres.

¶ *La Gazette*, que la plûpart des gens regardent comme une choſe de rien, eſt à mon gré un des plus difficiles Ouvrages d'eſprit qu'on ait entrepris de nos jours. Il faloit avoir autant de génie & de capacité qu'en avoit feu M. Renaudot, pour y réüſſir au point qu'il a fait dés qu'il a commencé à y mettre la main. Cela demande une connoiſſance fort étenduë de nôtre langue & de tous ſes termes, une grande facilité d'écrire & de narrer nettement, finement & en peu de mots. Il faut ſavoir parler de la guerre ſur mer & ſur terre, & ne rien ignorer de ce qui regarde la Géographie, l'Hiſtoire du tems, & celle des Familles illuſtres, la politique, les intérêts des Princes, le ſecret des Cours, les mœurs & les coûtumes de toutes les Nations du monde. Enfin, ſans entrer dans un plus grand détail, il faut tant de ſortes de connoiſſances pour bien écrire une Gazette, que je ne ſai comment on a oſé l'entreprendre. Il n'y a qu'une ſeule choſe qui fait tort à celui qui l'écrit, c'eſt qu'il n'eſt pas en-

tiérement le maître de ſon ouvrage, & que ſoûmis à des ordres ſupérieurs, il ne peut dire la vérité avec la ſincérité qu'exige l'Hiſtoire. Si on lui accordoit ce point-là, nous n'aurions pas beſoin d'autres Hiſtoriens : mais cela excepté, je ne trouve rien qui puiſſe ſervir davantage à inſtruire les jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation, que la lecture d'une Gazette bien écrite. Cela paroîtra un paradoxe à pluſieurs, mais qu'on en faſſe l'eſſai ; & je ſuis ſeur que l'on reviendra à mon ſentiment. J'ajoûterai même qu'il y a trés-peu de gens qui ſoient capables de la lire comme il faut, & qui l'entendent dans toutes ſes parties.

Je raporterai à ce ſujet ce qui m'arriva il y a quelques années. Un Magiſtrat qui avoit choiſi pour ſon fils aîné, un Précepteur élevé dans l'Univerſité, & qui paroiſſoit ne rien ignorer de ce que ces gens-là ſavent ordinairement, me l'amena & me pria de l'éprouver. La converſation tomba d'abord, comme cela étoit naturel, ſur l'éducation de la jeuneſſe, & ſur les différentes maniéres de s'y prendre. J'avançai mon paradoxe touchant les Gazettes. Le Pré-

cepteur me dit que c'étoit bagatelle : je lui répondis que cette bagatelle avoit ſes difficultez : il fit un éclat de rire. Là-deſſus je lui preſentai la Gazette du jour, & ſur l'article d'Angleterre, où il étoit parlé des Monnoïes de ce Païs-là, je lui demandai : ce que c'étoit que cent livres *Sterlins*. Il s'arrêta un peu, & nous dit que *Sterlin* avoit raport à nôtre *Tournois*, & ne ſignifioit rien davantage. On lui fit voir ſon erreur, & de-là le conduiſant à l'article de Conſtantinople, on le preſſa ſur les noms d'Offices, de Charges & de Dignitez de cette Cour, en quoi il réüſſit aſſez mal, auſſi-bien que ſur des queſtions de Géographie & d'Hiſtoire, qui naiſſoient à tout moment de la lecture de la Gazette. Il y avoit bonne compagnie, & quoiqu'on le traitât avec toute l'honnêteté imaginable, il demeura ſi confus, que j'en ſouffrois pour l'amour de lui. Le Magiſtrat plus impatient lui dit quelques duretez : mais on détourna le coup, & tous ceux qui étoient preſens, conclurent & firent même avoüer au Précepteur, que dans l'éducation des jeunes gens, il ne faut rien négliger ; & que c'eſt ſouvent par les moïens les plus communs qu'on les

méne à la connoiſſance des plus grandes choſes.

¶ M. Paſcal diſoit de ces Auteurs, qui parlant de leurs Ouvrages, diſent, *mon Livre, mon Commentaire, mon Hiſtoire, &c.* qu'ils ſentent leurs bourgeois qui ont pignon ſur ruë, & toûjours un *chez moi* à la bouche. Ils feroient mieux, ajoûtoit cet excellent homme, de dire, *nôtre Livre, nôtre Commentaire, nôtre Hiſtoire, &c.* Vû que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur. Cela me fait reſſouvenir d'une vitre que je remarquai un jour dans la Chapelle d'un petit Village de Bourgogne, ſur laquelle un vieillard s'étoit fait peindre à genoux, & un enfant à côté de lui, aux pieds duquel on liſoit en lettres gothiques : *Cette vitre a été donnée par M. Jacques Lubin Greffier & Tuteur d'Innocent Lubin, aux dépens toutefois dudit pupille.*

¶ On a dans la Bibliotéque du Roy, dans celle de S. Victor, & dans celle du Collége de Navarre & du Collége Mazarin, ou des quatre Nations, la grande Bible in folio imprimée en 1462. par Jean Fauſte & Pierre Sceffer Allemands de nation. Cette Bible étoit ſi

ſemblable à l'écriture à la main, qu'elle fut priſe généralement de tout le monde pour une Bible manuſcrite. Il s'en trouve un cinquiéme exemplaire dans la Bibliotéque de M. l'Archevêque de Reims, qu'il a eu de la Chartreuſe de Roüen, comme je l'ai apris des Religieux de cette Maiſon.

¶ Il y avoit anciennement dans les Villes les plus conſidérables de Grece & d'Italie, des perſonnes de diſtinction nommez *Antiquaires*, dont la charge étoit de faire voir aux Etrangers, ce qu'il y avoit de curieux, & de leur expliquer les Inſcriptions anciennes, & tout ce qui concernoit ce genre d'érudition. Cette inſtitution eſt une des plus belles qui ait jamais été faite, & qui mériteroit bien d'être remiſe ſur pied. Pauſanias apelle ces Antiquaires ἐξηγητας, ou τῶν ἐπιχωρίων ἐξηγητας. Les Siciliens les apelloient *Myſtagogos*. Il y avoit une autre ſorte d'Antiquaires, qui s'attachoient à la recherche des vieux mots dont ils affectoient de ſe ſervir, au mépris de ceux qui étoient en uſage de leur tems. Auguſte avoit un extrême dégoût pour ces gens-là, auſſi-bien que pour ceux qui uſoient de mots ambigus & équivoques.

¶ Il ne faut point chercher la véritable orthographe des mots Grecs & Latins ailleurs que ſur les anciens Marbres & ſur les anciennes Médailles. Ce ſont-là les ſeuls Monumens inviolables, qui faſſent foi de l'ancienne maniére d'écrire & d'orthographier. Quand Quintilien traite de cette matiére, il tire ſes preuves *ex ſcriptura Columnæ roſtratæ :* ce qui eſt inaltérable & ne peut être contredit.

¶ La coûtume de mettre des dents d'yvoire à la place de celles qu'on a perduës & de les lier avec un fil d'or, eſt trés-ancienne. Les Romains en ont uſé. Lucien & Martial en parlent dans leurs Ouvrages.

¶ Les bons Mariages ont été rares de tout tems ; & quand il s'en rencontroit d'heureux, les Anciens ne manquoient pas d'en faire mention dans leurs Epitaphes ; & c'eſt de-là que ſont venus ces termes, qui s'y trouvent emploïez & qui leur ſervent de concluſion, *ſine quærela, ſine controverſia, ſine offenſa, ſine jurgio, ſine diſcordia, ſine macula, &c.*

¶ Les Anciens, pour ne donner la préférence à perſonne, ni aux Dieux,

¶ Dans la Chapelle du Collége de Montaigu, eſt inhumé Jean Standons, qui fut banni de France par Loüis XII. parce qu'il le reprenoit d'avoir répudié ſa femme légitime. Il ſe trouve peu au monde de ces diſeurs de véritez. Standons fut rapellé, & décéda à Paris l'an 1501.

¶ *Colloquium Criticum de ſphalmatis Virorum in re litteraria illuſtrium.* Ce Traité des Bévûës des Hommes illuſtres dans la République des Lettres, eſt de M. Boiſleau Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Le deſſein de faire remarquer les bévûës qui ſont échapées aux Savans, eſt hardi; mais il a ſon utilité; & quand on ne feroit qu'aprendre par ces ſortes d'exemples, à ne s'en pas faire accroire, quelqu'habile qu'on ſoit, ce ſeroit toûjours beaucoup. Pluſieurs entêtez d'eux-mêmes, & mépriſant ou négligeant le conſeil d'autrui, ont fait des chûtes lourdes & honteuſes. C'eſt pour ma propre inſtruction que je parle de ces choſes, & non pour inſulter à ceux qui ſont tombez que je reſpecte & honore comme mes Maîtres.

Meſſieurs

Meſſieurs de Port-Roïal qui ont paſſé pour les gens de ce ſiécle les plus habiles à traduire les Livres des Langues ſavantes en la nôtre, ſe ſont trompez en traduiſant le 19. v. du 27. ch. des Actes, *Manibus armamenta navis projecerunt*, par ces paroles : *Ils jettérent dans la mer de leurs propres mains l'équipage du vaiſſeau.*

Car équipage en ce lieu ne ſignifie pas ſeulement l'attirail d'un Vaiſſeau ; c'eſt-à-dire les voiles, les cordages, les ancres, &c. mais renferme encore dans toute l'étenduë de ſa ſignification, les hommes qui ſervent au Vaiſſeau. Ces Meſſieurs ont eu beau s'excuſer ; M. Simon, qui ſe vante d'avoir le pied marin, leur a ſoûtenu en face qu'ils s'étoient trompez, & qu'*armamenta* ſe devoit traduire par le mot d'*agrez*, & non par celui d'*équipage*.

M. Boiſleau Docteur de Sorbonne, pour venger le Port-Roïal, ſe tournant contre M. Simon, lui a fait voir que dés la ſeconde page de ſon Hiſtoire Critique du vieux Teſtament, il a pris *Sunia & Fratela* deux Officiers de l'Armée des Gots, pour deux Dames Allemandes : ce qui eſt comme s'il avoit pris *Suna* & *Ul-*

dila deux Evêques dont parle S. Gregoire, pour deux femmes de ſa connoiſſance, & *Seneca* Philoſophe pour une fille Romaine.

Le P. Lequin ſuivant pas à pas M. Simon, a donné tête baiſſée dans la même bévûë. Le P. Martianay homme vif, & qui n'entend point de raillerie, a relevé de ſentinelle le P. Lequin, & lui a opoſé deux gros Manuſcrits, l'un de M. Colbert, & l'autre de S. Germain des Prez, où la Lettre de S. Jerôme à *Sunia* & *Fratela* porte pour titre *Sunia & Fratela Eratribus* : ce qui termine la querelle.

Le P. Pezeron chargé des années & des ſuputations des Septante, qui gardoit une dent contre le P. Martianay, dont il avoit été maltraité ſur ſes calculs énormes, l'a pouſſé à ſon tour *manus manum lavat*, ſur ce qu'il a pris le *Cointe* pour le *Conte*, c'eſt-à-dire *Cointius* pour *Contius* dans l'endroit où il dit que les opinions de l'Auteur de *l'Antiquité des tems rétablie*, ſont apuïées par le P. *le Cointe de l'Oratoire*, au lieu de dire qu'elles ſont apuïées ſur l'autorité d'*Antoine le Conte* Docteur de l'Univerſité de Bourges.

Mais que dirons-nous du Jéſuite Vaſquez célébre Théologien, qui a pris l'Edit

de l'Empereur Conſtant en faveur des Monothélites, intitulé *Typus Conſtantis*, pour un hérétique diſciple de Paul Monothélite, Patriarche de Conſtantinople, ce qui eſt auſſi-bien débuté, que ſi l'on prenoit l'*Interim* de Charles-Quint pour un hérétique diſciple de Luther ?

Le cœur me ſaigne, quand je vois le vieux M. Valois de ſa main tremblante, fraper au viſage nôtre bon ami l'illuſtre M. du Cange, & le couvrir de honte pour avoir ſupoſé dans ſon Gloſſaire Latin, *Cardiacus color* à *Cardiacus dolor*, & pris les Ecus d'Or apellez *Ardaricanos* dans la Loi *Gombette* de Gondebaud Roy des Bourguignons, pour des Ecus d'Or *Alaricanos*, qu'il s'imagine venir du Roy Alaric Roy des Gots, ne ſe ſouvenant pas qu'il y a *Ardaricani nummi*, ou *aurei* du nom d'Ardaric Roy des Gepides, qui aprés la mort d'Attila aïant vaincu les Huns, ſe rendit maître de toute la Dace.

M. du Cange étoit l'homme du monde qui avoit le plus lû les vieux Manuſcrits, & cependant trouvant dans une ancienne Chartre *Aulaicus* pour *Aut Laicus*, il ne voit pas la faute ; & ſafinant ſur cet endroit, il obſerve par une étran-

ge mépriſe que *Aulaicus* ſe dit là pour *Aulicus*. Meurſius l'honneur des Savans de ſon tems, a fait une ſemblable bévûë, lorſqu'ébloüi par un faux Or, il a crû voir dans Feſtus, *Familia aurea* au lieu de *Familia antea*.

Un Avocat plus groſſiérement prit un jour *Flaminius Parrhiſius*, pour un Juriſconſulte de Paris; & Scaliger Prince de la République des Lettres, a lû de travers dans Catulle *Patrima virgo* pour *Patrona virgo*.

Pline l'Hiſtorien de la Nature, s'aveugle lui-même, lorſqu'en traduiſant Démocrite, il dit que le Caméléon eſt fait comme le Crocodile, & qu'il eſt auſſi gros que lui. Mais il ne ſongeoit pas que le mot de *Crocodeilos* dont s'eſt ſervi Démocrite, ſuivant le langage des Joniens, ne ſignifie pas un Crocodile, mais un Lezard. Ainſi c'eſt bien mal-à-propos que deux Savans, Maronites Gabriel de Sion & Jean Eſronite ſuivant le témoignage de Pline, blâment Démocrite d'avoir dit que le Caméléon étoit de la grandeur du Crocodile, à quoi le bon homme n'a jamais penſé.

Quelques Scolaſtiques ſupôts célébres de l'argumentation & du raiſonnement,

aïant lû dans un Sermon de S. Auguſtin ſur les Pſeaumes : *Quis enim* (ſcilicet Deo) *diceret quid fecisti, ſi damnaret juſtum*, au lieu d'*injuſtum*, ſe ſont imaginez, & ont même ſoûtenu avec opiniâtreté, que Dieu par ſa Toute-Puiſſance pouvoit damner la Sainte Vierge.

La bévûë que le Docte Pamelius a faite dans ſes Notes ſur le ſixiéme chapitre *de Cultu Fœminarum* de Tertulien, n'a point de pareille. Cet ancien Pere crie contre les femmes, qui ſe fardoient & changeoient la couleur de leurs cheveux de noirs ou de blancs en blonds, ſelon le gouſt de ce tems-là : *hæ quæ revincunt Deum, ecce, inquiunt, pro albo vel atro flavum facimus capillum.* Pamelius qui prend à la volée ces deux mots *vel atro* pour un ſeul, ſe récrie contre un mot auſſi barbare & auſſi inuſité que celui de *velatrum*, qu'il ſupoſe. Et néanmoins pour diſculper Tertulien d'une trop grande hardieſſe à forger des mots inoüis, il ſe tuë de faire voir que *velatrum* eſt dérivé de *velando*, & dit qu'à la vérité le mot eſt nouveau, mais que l'étymologie en eſt naturelle. Il y a ſujet de s'étonner comment M. Riguaut qui n'a jamais rien pardonné à Pamelius,

n'a point relevé ce pas de clerc.

La Vie de Charlemagne écrite par Donat Acciaïoli, aïant été quelquefois jointe avec celles de Plutarque du même Auteur, a donné lieu à Georges Vicelius de debiter cette Vie comme un Ouvrage de Plutarque : ce qui eſt d'une grande inſtruction pour le Public, & digne d'être inſéré dans le Dictionnaire de Moreri.

Le P. Gautruche dans ſon Hiſtoire Poëtique, raconte que Chiron au lieu de lait & des autres viandes communes, ne nouriſſoit Achiles que de moëlle de lion ou de ſanglier, pour faire naître en lui le courage & la force de ces animaux. Delà vient, dit-il par une excellente réflexion, que ce jeune enfant n'étant nouri d'aucune viande, on le nomma Achiles, c'eſt-à-dire ſans chile ; comme ſi la moëlle des animaux n'étoit pas compriſe ſous le nom général de viande, & qu'effectivement elle ne ſe convertît pas en chile & en nouriture.

Gerardus Joan. Voſſius dans ſon premier Livre *de Vitiis Sermonis*, cap. 30. dit ſans examen, que la ſociété de la Sorbonne a été inſtituée par Robert frere de S. Loüis Roy de France ; au lieu de dire, que Robert ſurnommé *Sorbonne*

du lieu de sa naissance, est le Fondateur de cette fameuse Société.

Palávicin dans son Histoire du Concile de Trente, pour faire honneur à M. de S. Gelais Lansac Ambassadeur de Charles IX. au Concile, lui donne le Colier de l'Ordre du S. Esprit, qui n'a été institué qu'en 1579. par Henry III.

Cassiodore s'apelloit *Cassiodorus Senator.* Plusieurs prenant *Senator* pour un nom de dignité, n'ont point fait de façon de traiter ce grand homme de Sénateur Romain.

Eutychius en parlant d'Eusebe de Césarée qui se surnommoit Pamphile, s'imagine que *Pamphili* ou *Phili* est le nom d'un Evêché; sur ce fondement il revest Eusebe du titre d'Evêque *Urbis Philæ vel Phili.*

Dodowel dans ses Dissertations sur saint Cyprien, prend la Ville d'Olympe pour une Olympiade. Il prétend qu'Athenagore dit, qu'il écrivoit dans la même Olympiade que Peregrin s'étoit brûlé, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν; mais ces termes signifient mot pour mot, que Peregrin s'étoit brûlé auprés de la Ville d'Olympe, comme on l'aprend de Lucien; & c'est le sens que Gesner a pris en traduisant cet en-

droit. En effet, περὶ τὴν Ολυμπίαν ne ſauroit ſignifier autre choſe ; car pour faire le ſens de Dodowel, il faudroit περὶ τὴν ὀλυμπιάδα ταύτην.

Stephanus Bizantinus de Urbibus. Pluſieurs ont crû que *de Urbibus* étoit le ſurnom d'Eſtienne de Bizanze, comme qui diroit. *Eſtienne des Villes :* au lieu que *de Urbibus* eſt le titre d'un Livre de Géographie compoſé par cet Eſtienne.

M. Scudery de l'Académie Françoiſe dans ſon illuſtre Baſſa, fait partir de Conſtantinople la flote de ce Heros, & lui fait faire environ quatre cens lieuës par terre ; ſi bien qu'au bout de trois ou quatre ſemaines, elle ſe trouve arrivée à bon port dans la mer Caſpie.

Il n'y a guéres de gens plus ſujets à faire des bévûës que les Géographes. Le Pere Labbe en eſt un fort bon témoin dans ſon *Pharus Galliæ antiquæ*, qu'il avoit charitablemet dérobé à M. Sanſon, avec ſes fautes ou non ; c'eſt ce que je ne ſai pas. Il y prend bonnement la Tarantaiſe pour une Ville : cependant tout le monde ſait que la Tarantaiſe eſt une grande Valée qui fait l'une des ſix Provinces des Etats de la Savoye. La principale Ville de cette Valée eſt aujourd'hui Monſtiers en Tarantaiſe

rantaiſe, que les Anciens apelloient *Tarantaſia*, & dont le nom n'eſt plus que pour la Valée.

Le même Pere met *Avranches ſur la Selune en Baſſe-Normandie proche du Mont S. Michel.* Avranches eſt ſur la Riviere de Sée : La Sehune eſt une autre petite Riviere qui tombe dans l'Ardée, & l'Ardée tombe dans la Mer à une lieuë ou lieuë & demie d'Avranches. Le Pere Labbe écrit *Selune* pour la *Sehune*, confond la Sehune avec l'Ardée, & prend l'Ardée pour la Sée.

Il tranſplante Montelimar, & le place adroitement ſur le Rhône. Montelimar n'eſt point ſur le Rhône, mais ſur la Riviere de Robiou.

Il met *Sens ſur Yonne en Bourgogne.* Sens eſt en Champagne & non en Bourgogne.

Quinte-Curce Hiſtorien poli, a fait de groſſes fautes contre l'exactitude de la Géographie. Il prend l'Arabie heureuſe pour l'Arabie deſerte. Il fait paſſer les fleuves du Tigre & de l'Euphrate par la Medie où ils n'ont jamais paſſé. Il confond le Pont-Euxin avec la Mer Caſpienne, & diſtingue la

Mer Caſpienne d'avec la Mer d'Hircanie, comme ſi c'étoient deux Mers différentes.

Pline & Solin ſon abréviateur ſe trompent, quand ils diſent que le Tigre s'apelle *Diglito* à ſa ſource, lorſque ſon cours eſt encore lent & tranquile; mais que quand il devient leger & rapide, il prend le nom de Tigre. Tout cela eſt beau à dire, mais tout cela eſt faux. Le Tigre dés ſa ſource s'apelle Tigre, comme l'aſſure Strabon; & les noms de *Tigre* & de *Diglito*, ne ſignifient tous deux qu'une même choſe.

M. Varillas en raportant un fait arrivé vers 1490. apelle le Corps Helvétique, *les treize Cantons*; & les Cantons n'ont été que bien long-tems aprés, au nombre de treize.

Mais laiſſons-là les Géographes; ce ne ſeroit jamais fait ſi on vouloit relever toutes leurs bévûës, revenons à nos Auteurs illuſtres.

Amiot ce vieux Traducteur toûjours ſi reſpecté, s'eſt trompé en cet endroit de ſa Verſion de Plutarque, où il dit que de certains Peuples vivoient de cervelle de Phenix, il faloit dire de moëlle de Pal-

mier ; *Phenix* ſe prenant là pour l'arbre apellé Palmier.

Dans le quatriéme Tome de Dom Luc d'Achery, page 485. où ſe liſent ces mots : *Hiſtoria Homeri ubi dicit & Dares Phrygius*, au lieu de *Dicit*, il faut lire *Dictys*, qui eſt Dictys de Créte, que Joſias Mercerus a corrigé, & que M. le Févre a fait imprimer pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin.

Le P. Labbe qui nous tombe ſouvent ſous les mains, cite dans ſa Bibliotéque un Manuſcrit, *ex Bibliotheca Cardinalis Baronii*, au lieu qu'il faloit dire *ex Bibliotheca Caroli Baronius*. Peut-être qu'aïant trouvé quelque part le titre de ce Manuſcrit en abregé, *ex Biblioth. Car. Bar.* ébloüi par l'aparence, il a donné dans le paneau.

Il eſt ſurprenant de voir citer à des gens d'eſprit *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur de *l'Amadis*, ou comme ſon Traducteur, pendant que l'on ſait qu'*Acuerdus Oliva* n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots Eſpagnols, *Acuerdo*, *Olvido*, c'eſt-à-dire *ſouvenir*, *oubli*, qui compoſent la Deviſe du Sieur des Eſſars, laquelle ſe trouve à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'*Amadis*.

Mais c'eſt bien pis de voir dans le petit Livre de Jonſton *de Naturæ conſtantia*, que Henry VIII. Roy d'Angleterre aïant envoïé huit Dogues à François I. *mitto tibi octo Moloſſos*, du Prat ſur la force du mot *Moloſſos*, ait crû que c'étoit huit Mulets.

M. d'Aquin premier Médecin du Roy dans ſes Mémoires ſur la préparation du *Quinquina*, a pris *Mantiſſa*, qui eſt le titre de l'Appendix de l'Hiſtoire des Plantes de Jonſton, pour le nom d'un Auteur ſi rare, qu'il ne le connoiſſoit point.

Baronius ce grand homme, que nous ne devons nommer qu'avec reſpect, s'eſt trompé ſur le Martyrologe Romain au cinquiéme Janvier, lorſqu'il veut que les Sermons de S. Auguſtin intitulez *De die Octavarum Infantium*, ou *de Octavis Infantium*, regardent *la Fête des Innocens*, au lieu qu'il s'agit là des nouveaux bâtiſez, qu'on apelloit *enfans* de quelqu'âge qu'ils fuſſent.

Le même Baronius à qui le mois de Janvier a été fatal, fait mention dans ſon Martyrologe, d'une Ste Xinoris Martyre d'Antioche au 24. Janvier, dont S. Chryſoſtome & S. Jerôme par-

loient avantageuſement, ne conſidérant pas que *Xynoris* n'eſt pas un nom propre, mais un nom appellatif qui ſignifie *un couple, une paire.* Enſorte que la penſée de ces Saints Docteurs eſt, l'un de parler de deux Saints Martyrs Juventin & Maxime; l'autre de la Mere & de l'Aïeule de Ste Demetriade.

Voici les propres termes de Baronius: *Antiochiæ, Sanctæ Xynoridis Martyris. De ea ſcribit S. Joan. Chryſoſtomus Hom. 4. de Lazaro; de alia juniori nobilitate & pietate clara fœmina ſynoride S. Hyeronimus Epiſt. 8. ad Demetriadem.*

Ce fut M. Nicolas le Févre Précepteur de Loüis XIII. & ami particulier de Baronius, à qui il fourniſſoit des Mémoires pour ſes Annales de l'Egliſe, qui s'aperçût le premier de cette bévûë, dont il ne manqua pas d'avertir l'Auteur. J'ai oüi dire que Baronius fut ſi touché de cette erreur, qu'il retira tout ce qu'il pût de cette Edition des mains des Libraires, & le ſuprima. C'eſt ce qui a rendu cette premiére Edition ſi rare qu'elle ne ſe trouve preſque plus, peu d'exemplaires aïant échapé à la juſte colére de Baronius. M. de Launoy dans ſon Livre contre le P. Millet Bénédictin

de S. Denis en France, exagére beaucoup cette faute de nôtre Analiſte, dans la page 156. *Diſcuſſionis*, &c. *cap.* 4.

Un de mes amis m'a raconté, qu'un jour paſſant par le Cloître de S. Germain de l'Auxerrois à Paris, il aperçût ſur la Boutique d'un Libraire un Martyrologe Romain, & que l'aïant examiné il trouva que c'étoit un de ces premiers exemplaires de Baronius, imprimé à Veniſe en 1587. Ravi d'une ſi heureuſe rencontre, il demanda au Libraire ce qu'il vouloit de ce Livre; le Libraire qui remarqua de la joïe dans l'acheteur, lui dit que ſon prix étoit de quatre francs, celui-ci lui donna un écu & l'emporta. Il m'a proteſté que ſi on lui en avoit demandé deux Loüis d'Or, il les auroit donnez avec plaiſir. Ce Livre avoit apartenu aux Jéſuites, comme il paroiſſoit par la premiére page, où il y avoit écrit de la main du P. Sirmond, dont l'écriture n'étoit pas inconnuë à mon ami, *Ex Libris Collegii Claromontani Societati Jeſu.* On a crû que les Jéſuites s'étant défaits de leurs Livres doubles, comme cela ſe fait d'ordinaire pour décharger les Bibliotéques, celui-ci s'étoit trouvé parmi les autres.

Il eſt remarquable que dans l'Edition de Cologne de l'année 1603. on n'a pas eu le ſoin de corriger la table de ce Martyrologe, comme on a corrigé le corps du Livre, où l'on trouve encore ces mots : Xynorides Martyr Antioch. 24. Janu.

Il y a une pareille bévûë à celle de Baronius dans le Bréviaire d'Amiens. Elle ſe trouve dans la ſeconde leçon de ſaint Firmin Martyr au 25. Septembre. Il y eſt parlé d'un Auxilius Evêque d'Angers, qu'on revére comme un grand Saint, mais qui ne fut jamais qu'aux yeux de ceux qui par ébloüiſſement ont lû *Auxilio Præſule* pour *Auxilio Præſulis*.

Je finirai ce Recuëil tiré de divers Auteurs, par une bévûë groſſiére qui me tombe ſous les mains en liſant les Notes de M. le Moine *ad Epiſtolam S. Barbabæ*. Elle eſt d'un homme docte que ce Critique ne nomme point, qui a eu la ſimplicité de prendre un *Aqueduc*, qui portoit l'eau du Lac nommé *Sabbathinus* dans l'Egliſe de S. Pierre de Rome, pour une aumône qui ſe faiſoit autrefois réglément le Samedy avant Pâques dans cette Egliſe. *Forma*, dit M. le Moine, *ſumitur pro canone & norma. Sumitur*

etiam pro figura quadam ad aliquid continendum apta & efformata. Quod anſam præbuit viro docto turpiter impingendi. Nam cùm legiſſet apud Anaſtaſium vel Gulielmum in vita Hadriani Papæ formam ſabbathinam ſpatio viginti annorum, nimis contractam, & tandem reſtitutam fuiſſe, joculari certe errore exiſtimavit Eleemoſynam ſabbathi antepaſchalis hìc memorari, quæ ſecundum canonem & formam fieret, quæ cùm longo temporis ſpatio in deſuetudinem abiiſſet in maximum pauperum damnum & detrimentum; fuerit tandem ad priſtinum ſtatum poſtliminio reſtituta. Quo certè nihil ineptius poterat excogitari. Nam agitur ibi de formà, tubo, canali, aquæductu, quo ex ſabbathino lacu & fluvio hodie, Lago di Braxiano, *vel*, d'Anguilara, *aquæ in Eccleſiam B. Petri decurrebant & devolvebantur, in uſum balneorum & Eccleſiæ cultum & ornatum.*

A des choſes ſi triſtes arrivées à de grands hommes, il en faut joindre une fort plaiſante de la façon d'un Officier de la Cour de Rome qui n'étoit pas illuſtriſſime par ſa ſcience & ſes lumiéres. Un Procureur défendant la cauſe d'un particulier devant M. Raggi Auditeur de la

Chambre Apoſtolique, cita le Code, & le donna pour garand du bon droit de ſa partie. L'Auditeur ordonna ſagement que ce Code qu'il prenoit pour un faux témoin, ſeroit ſommé de comparoître, & commanda ſur l'heure aux Sbires de l'aller ſaiſir au corps chez l'Avocat, où le Procureur diſoit qu'il ſe trouvoit. Cette procédure de M. Raggi n'alloit pas moins qu'à faire pendre ce miſérable Code, ou à l'envoïer aux Galéres. La Juſtice ſe tranſporta dans la maiſon de l'Avocat, & le Code fut mis entre les mains des Sbires, qui croïant que c'étoit un Livre défendu, le portérent à l'Audience. Mais Monſieur l'Auditeur ſe voïant trompé, demeura muet & froid comme une ſtatuë, & penſa perdre l'eſprit de dépit de ſe voir moqué de tout Rome, & principalement du Pape Urbain VIII. qui ne pouvoit ſe laſſer d'en rire.

¶ Un homme qui mangeoit autant que ſix, ſe preſenta à Henry IV. dans l'eſpérance que ce grand Prince lui donneroit dequoi entretenir un ſi grand talent. Le Roy qui avoit déja entendu parler de cet illuſtre *Comeſtor*, lui demanda ſi ce qu'on diſoit de lui étoit vrai, qu'il man-

geât autant que ſix ? Oüi, Sire, répondit-il. Et tu travaille à proportion, ajoûta le Roy ? Sire, repliqua-t-il, je travaille autant qu'un autre de ma force & de mon âge. Ventre-Saint-Gris, dit le Roy, ſi j'avois ſix hommes comme toi dans mon Roïaume, je les ferois pendre : de tels coquins l'auroient bien-tôt affamé.

¶ *Marianus Socinus* ſavant Juriſconſulte de la famille des Socins Auteurs du Socinianiſme : *aliquando interrogatus, cur minus poſt conjugium quam antè ille libris litteriſque incumberet, reſpondit : Quia uxorem duxi. Dicentique, etiam ſocrates uxoratus fuit, cur non & ille Philoſophiæ ſtudia aſpernatus ? Xantipe, ait, moroſa erat & deformis : mea autem proba & formâ decenti.*

Les deux Valois s'aviſérent de ſe marier dans leur vieilleſſe ; & l'on fait dire à l'un d'eux dans le *Valeſiana*, qu'à peine les Savans ont pris femme, qu'il faut laiſſer les Livres, ſur tout ſi c'eſt une femme comme celle de Paquier Auteur des *Recherches de la France*, laquelle par ſes continuelles crieries, obligeoit ſon mari de crier comme elle, & ſur le même ton. Les Valois plus heureux, trouvérent des femmes, dont la compagnie

bien loin de les distraire des belles Lettres, les y enfonçoient encore davantage.

La femme du jeune Pline l'aidoit dans ses études, & tenoit la lampe pendant qu'il écrivoit ses beaux Ouvrages. " Son attention à me plaire, dit-il, en parlant " de cette Dame, lui fait tourner toute " son inclination du côté de la Litterature. Elle a continuellement mes Ouvrages entre les mains, elle ne cesse de les " lire, elle les aprend par cœur. Vous " ne pouvez vous imaginer, ni son inquiétude avant que je plaide, ni sa " joïe aprés que j'ai plaidé. Elle charge " toûjours quelqu'un de venir en diligence lui aprendre quels aplaudissemens j'ai reçûs, quel succés a eu la " cause. S'il m'arrive de lire une Piéce " en public, elle sait se ménager une " place, où derriére un rideau elle " écoute avidement les loüanges qu'on " me donne. Elle chante mes Vers, & " fait redire à sa Guitarre ce qu'exprime " sa voix. "

M. d'Acier & Madame d'Acier, s'entendent bien dans leurs études : mais aprés tout, deux ou trois exemples comme ceux-là, ne doivent pas obliger

les Savans de ſe mettre au hazard de trouver des Xantipes, dont tout le monde eſt ſemé. L'épouſe d'un ſavant Arabe diſoit qu'elle avoit plus de jalouſie des Livres de ſon mari, que de ſes maîtreſſes.

¶ *Agnus Benignus* Sanrey né à Langres ſur la Paroiſſe de S. Martin, étoit ſi pauvre, qu'il fut obligé pour gagner ſa vie, de garder les moutons d'un Boucher juſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Entre ſes compagnons, il s'en trouva un qui ſachant lire & faire des jaretiéres & des cordons de chapeau avec de la laine qu'il arrachoit ſur le dos des moutons, lui aprit à lire & à faire ſon petit métier. Se voïant grand, il revint à la Ville, & fut valet de M. Medard Avocat du Roy. Ce pauvre garçon étoit pieux; & lorſqu'on l'envoïoit à la Meſſe, il alloit à ſa Paroiſſe de S. Martin, où il prenoit plaiſir à chanter, aïant la voix belle, & la mémoire ſi heureuſe, qu'il retenoit aiſément tout ce qu'il chantoit. La place du Clerc-d'œuvre étant vacante, le Curé & les Chapelains ſolicitérent Sanrey de prendre cette condition. Il s'en excuſa long-tems, diſant qu'à peine il ſavoit lire, & que les enfans qui l'a-

voient vû garder les moutons, ſe moqueroient de lui. A la fin il ſe laiſſa gagner par les perſuaſions d'un Chapelain qui l'aimoit, & fut deux ou trois jours dans la Sacriſtie ſans oſer ſortir; les petits enfans dés qu'il paroiſſoit, courant aprés lui & lui faiſant la guerre. Ce bon Chapelain lui aprit à prononcer le Latin, afin qu'il chantât correctement; & comme il s'aperçût qu'il étoit fort intelligent, il lui conſeilla d'aprendre les Rudiments. Delà il paſſa au Deſpautére, & au bout de deux ans, il compoſoit des thémes que le Chapelain lui corrigeoit.

Il y avoit une petite chambre ſous l'horloge de l'Egliſe, où *Agnus* couchoit; & parce qu'il n'avoit pas le moïen d'avoir de l'huile pour étudier durant la nuit, il deſcendoit dans l'Egliſe, & à la lueur de la lampe qui brûloit devant le S. Sacrement, il liſoit & compoſoit. Et quand il étoit accablé de ſommeil, il ſe couchoit & dormoit ſur un tas de meubles de rebut.

Il y avoit dans la Ville des Eccléſiaſtiques qui enſeignoient le Latin. On envoïa Agnus âgé de vingt & un an, étudier ſous ces Meſſieurs; & pour lui rendre la choſe plus facile, un autre en ſon

abſence faiſoit ſes fonctions de Clerc. Au bout de deux ans il entra en Rhétorique, & l'aïant achevée, il l'enſeigna publiquement ſur la parole que M. Facevet Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale donna à Meſſieurs de Ville, qui gageoient le Collége, qu'Agnus étoit trés-capable de remplir cette Chaire d'éloquence.

M. Facevet voïant le progrés que ce pauvre garçon faiſoit dans les Lettres, l'envoïa à Lyon, & l'adreſſa au fameux Theophile Raynaud, qui lui trouva une condition aſſez avantageuſe pour étudier commodément en Philoſophie & en Théologie. Ce ſavant Jéſuite lui prêtoit des Livres d'érudition & de piété, dont il ſe nouriſſoit le cœur & l'eſprit. Aprés ſes études, il prit le Soudiaconat, & prêcha dans les Villages circonvoiſins. Les Curez de la campagne le chériſſoient, & rendoient un fidéle témoignage à ſa vertu & à ſa capacité : ce qui donnoit bien de la joïe au Pere Theophile, voïant que le doigt de Dieu étoit ſur cet Eccléſiaſtique.

Agnus ſe fit Prêtre, & ſe rendant de jour en jour plus habile, le feu Roy étant à Lyon & toute la Cour de Savoye, il prêcha devant la Reine Anne d'Autri-

che qui lui fit donner un Brevet de Prédicateur ordinaire & un d'Evêque, avec promeſſe de reconnoître ſon mérite à la premiére occaſion. Ses amis lui conſeillérent de ſuivre la Cour ; mais étant tombé de cheval trois fois de ſuite dans le chemin, il crût que Dieu ne l'apelloit pas dans ce nouveau monde. Il s'en retourna chez ſon hôte, & pourſuivit ſes études. Quelque tems aprés, parvenu au ſommet de la ſcience, le Pere Theophile l'envoïa à Beaune diſputer la Théologale de cette Egliſe qui étoit vacante. Il l'emporta ſur quinze ou ſeize compétiteurs, tant par la force de ſes Prédications, que par ſa rare & ſurprenante érudition.

Pendant qu'il étoit Théologal, un des Collateurs des Chapellenies de S. Martin lui conféra une Chapelle, ce qui l'obligea de revenir à Langres, & d'y réſider. Il eſt mort, & a ſouhaité d'être inhumé ſous la lampe de l'Egliſe, où il avoit fait ſes premiéres études.

M. de Sanrey juſqu'à ce qu'il fût Théologal, avoit paſſé ſa vie dans la tranquilité que donnent les occupations du Cabinet ; mais cette tranquilité fut troublée par un malheur qui arriva dans ſa famille. Sa ſœur avoit épouſé un Charon,

qui étant mort d'apoplexie, la pauvre femme fut accuſée d'avoir étouffé ſon mari. Le Préſidial de Langres lui fit ſon procés, & la condamna à la mort. A cette fâcheuſe nouvelle, M. de Sanrey ſe retira à Paris, pour ſe dérober à la honte qui rejailliſſoit ſur lui de ce crime ſupoſé. Un Lyonnois de ſes amis qui le rencontra dans cette grande Ville, lui demanda ce qui l'y amenoit ? il dit que c'étoit la curioſité. Voudriez-vous, ajoûta cet ami, y prendre de l'emploi ? trés-volontiers, repliqua Sanrey ; mais à condition que vous ne direz à perſonne qui je ſuis. Son ami le lui aïant promis, il fut reçû à S. Paul en qualité de Chapier. Un jour comme il converſoit avec les Vicaires de cette Paroiſſe, qui étoient Bacheliers de Sorbonne, il les pouſſa avec tant de vigueur ſur un point de doctrine, que le bruit en étant venu aux oreilles du Curé, il le fit manger à ſa table, & l'obligea par des témoignages d'eſtime & de bonté, à lui déclarer la cauſe de ſa retraite. Le Curé qui étoit Conſeiller au Parlement, & qui avoit un frere Préſident, emploïa tout ſon crédit pour faire examiner l'apel de la ſœur de Sanrey, laquelle fut trouvée innocente, & renvoïée

voïée abſoute tout d'une voix.

Le ſavant & illuſtre M. le Préſident de Mêmes, qui avoit oüi parler du Docteur de Sanrey, deſira de le voir ; car c'étoit l'inclination de ce grand Magiſtrat, de rechercher les gens de Lettres. Il ne pût épuiſer Sanrey, & aprés quinze jours de conférence, il dit qu'il le reconnoiſſoit pour un des plus ſavans hommes du ſiécle. Et parce que les libéralitez de M. de Mêmes, accompagnoient toûjours le cas qu'il faiſoit du mérite, il donna trente piſtoles à nôtre Docteur, & le renvoïa chez lui.

M. l'Abé de la Riviere étant venu à Langres prendre poſſeſſion de cet Evêché, auquel il étoit nommé par le Roy. Le Maire de la Ville qui avoit gagné le cœur de ce Prélat par la belle dépenſe qu'il fit à ſon entrée, lui parla de Sanrey comme d'un prodige de ſcience & d'érudition. Le Prélat ami des Savans, le fit venir, & pour l'éprouver, lui mit en tête un trés-habile Docteur de Paris, qu'il avoit amené avec lui. Sanrey eut tant d'avantage ſur ce Docteur, que le Prélat lui donnant la préférence, jura qu'il n'avoit jamais oüi homme parler avec tant de doctrine & de ſolidité.

Mais ne ſe contentant pas de cette épreuve, il lui dit : Je n'ai pour toute Bibliotéque que ſept ou huit Manuſcrits infolio, qui ſont ſur ma table ; J'y ai fait ramaſſer ce qu'il y a de meilleur dans nos principaux Auteurs, je vous prie de m'en dire vôtre ſentiment. On aporta un de ces Volumes, & à l'ouverture, M. de Sanrey s'étant arrêté à un Paſſage de Tertulien, dit que le Collecteur s'étoit trompé, & dévelopa ſi bien la penſée de ce Pere, que tout le monde en fut ſurpris & charmé.

M. de Sanrey ſavoit parfaitement le Grec & le Latin, & n'ignoroit pas l'Hebreu. Outre toute l'érudition claſſique, il poſſédoit le ſublime de la Philoſophie & de la Théologie. Il avoit lû tous les Peres, & entr'autres S. Auguſtin, avec tant d'exactitude, qu'il ſembloit être imprimé tout entier dans ſon eſprit. Il avoit la mémoire ſi heureuſe, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qu'il avoit apris ; & citoit juſques aux pages & aux lignes des Livres qu'il avoit lûs.

Il eſt mort la plume à la main, lorſqu'il écrivoit par l'ordre de ſon Evêque, ſur les matiéres de la Grace, qui faiſoient alors tant de bruit. Il fit imprimer à

Paris en 1643. un Traité ſavant & curieux, intitulé : *Paracletus, ſeu de recta illius pronuntiatione.* Ce Livre eſt rare, & ne ſe trouve guéres que dans les Cabinets de quelques particuliers.

A l'arrivée de M. de la Riviere, M. de Sanrey dédia à ce Prélat la premiére Partie d'un Livre inquarto, imprimé à Langres par Jean Boudrot, ſous le titre de *Jubilus Eccleſiæ Triumphus.* Il reſte à mettre ſous la preſſe quatre Parties pour avoir l'Ouvrage parfait, qui eſt entre les mains d'un Ch.... qui ſe promet de le retirer de l'obſcurité, & d'en faire un preſent au Public.

Il ſe trouve chez M.... Conſeiller-Doïen du Préſidial de Langres, âgé de quatre-vingt-quatre ans, en cette preſente année 1699. 22. Février, un autre Manuſcrit de la compoſition de M. de Sanrey, qui porte pour titre *Tetramonologia. Hoc eſt Quatuor Evangeliſtæ, uno velut ore orationis contextu & ordine, univerſam Chriſt. Opt. Max. Hiſtoriam exprimentes; meridianâ luce lucidius.*

Les amis de M. de Sanrey lui ont conſacré l'Eloge ſuivant, qui ſe trouve gravé ſur ſa Tombe dans l'Egliſe de S. Martin de Langres, où il repoſe.

Siſtè Viator
Vbi ſtetit umbra exiguæ
Magni Viri.
Agnus Benignus Sanrey
Patria Lingonenſis,
Linguâ, totius fermè Europæ civis,
Officio Sacerdos & hujus Eccleſiæ Capellanus:
Qui obſcurus, ut multi; Claruit, ut pauci;
Et quidem Templi hujus lampade:
Ad quam an. æt. XXI. inops & rudis poſuit de nocte Tyrocinium
Rhetoricæ, quam biennio poſt profeſſus eſt:
Philoſophiæ cujus lauream vix dum candidatus, obtinuit,
Theologiæ quam ut emeritus Doctor ornavit.
Hinc purpuræ à Regina oblatæ, admiſit nihil, præter laborem
Præconis nempè Sacri apud Regem;
Theologi apud Belnenſe Capitulum;
Primarii apud Lingonenſes;
Cenſoris Librorum apud Clerum.
Verbo dixerim
Nihil præter vivam & ſpirantem totâ Galliâ
SS. Patrum Imaginem,
Quorum plurimos Majeſtate referebat;
Doctrina, Libris & facundiâ, omnes.
Abi jam, memor Benigni in omnes Sacerdotis;
In vivos monitis, in agros exemplo, in pauperes facultatibus,
In agoniſantes, inſtitutâ quot annis S. Joſephi agonotetæ celebritatis
Obiit XV. *Octob. ætatis an.* LXX.
Chriſti M. DC. LIX.

Comme il ne faut rien perdre de ce qui apartient aux grands Hommes, je donnerai ici un Mémoire que M. de Sanrey dreſſa un peu avant ſa mort, pour ſervir d'inſtruction à ceux qui voudroient faire imprimer ſes Ouvrages.

Afin de faire ſervir tout ce que " j'ai fait contre le Livre du P. Bagot " & ſes adhérans, il faut commencer " dés le I. Chap. de la IV. Partie, qui " eſt des Moines ; & avant que de faire ce que je dis touchant leur devoir " à chanter, il faut réfuter ce qu'il dit " de nous autres, nous apellant *Anti-Réguliers*, *Anti-Moines*, *&c.* puis " ajoûter ce que je dis de la ſainteté " des Moines & du mot de Religieux, " &c. "

Le ſecond Chapitre doit être du " nombre des ordres de l'Egliſe, comme j'ai déduit briévement au Chapitre *Breviculus* donné à Monſieur de " Langres où il en faut demeurer à la " Tonſure, & y raporter tout ce que " je dis ailleurs du *Pſaltr.* continuant par " articles ce que je dis *de aſſiſtiis Cantoribus*, *Pueris phonacis*, *Chorialibus*, " *&c.* & même de la ſéance & poſtu- "

„ re au Chœur. Puis il faut retourner
„ pour l'autre Chapitre à la diviſion du
„ Sacerdoce en deux Claſſes ; & avant
„ que de l'expliquer, il faut faire un
„ Chapitre des Chor-Evêques : quoi
„ fait, il faut commencer un autre Cha-
„ pitre *de Epiſcopis, Patriarchis, &c.*
„ comme ils ſont déduits dans le même
„ *Breviculus* de M. de Langres, &
„ ajoûter que c'eſt pour faire voir au
„ P. Bagot le tort qu'il a de nous apel-
„ ler *Aëriens, &c.* & que c'eſt lui &
„ les ſiens qui voudroient être, avec la
„ belle hiſtoire qu'ils citent, *ſi fuiſſem*
„ *de numero Epiſcoporum, &c.* & ajoû-
„ ter, *Sanctos Epiſcopos, in primis quo-*
„ *rum frequentaſſe, ſuaſquè in celebrando*
„ *Chriſti triumpho partes omnium dili-*
„ *gentiſſime ſuſtinuiſſe : idque editiori lo-*
„ *co, ut vidimus, ſedentes ; nec opus eſt*
„ *in his referendis immorari : cùm qui*
„ *fuerunt in Eccleſia eminentiores, hi hac*
„ *in parte ſeſe diligentiores exhibuerint,*
„ *ut patet in Gregorio Magno, Am-*
„ *broſio, Auguſtino, Baſilio, &c.*
„ *Notum eſt ſanctum Thomam Cantua-*
„ *rienſem Pontificem in celebrandis veſper-*
„ *tinis horis obiiſſe. Monet autem noſtra*
„ *Diœceſis ne ſilentio pratereamus ſanctum*

Gregorium Lingonenſium Epiſcopum, " *ſumatur Hiſtoria ex Breviario.* "

Puis il faut commencer le Chapitre " *de Canonicis*, tel que je le fais, & " faire voir aprés Denis le Chartreux, " comme ils étoient emploïez au com- " mencement au ſoin & à l'inſtruction " des ames dans les Villes. "

Puis il faut commencer un Chapi- " tre des Curez. *Ecce iterum*, comme " il eſt marqué ; & là il ne faut pas " ômettre combien de fautes fait Ba- " got au douziéme de ſes Chapitres, ainſi " que j'ai remarqué ; & ajoûter que " comme Optat Milevitain, l. 2. dit " être contraint par ſon adverſaire de " commencer autrement qu'il ne feroit ; " ainſi Bagot nous oblige-t-il à com- " mencer par ſon douziéme Chapitre " avant que de venir à ce qu'il allégue " de S. Thomas. Et particuliérement " nous oblige à faire un bref Traité *de* " *chor-Epiſcopis*. "

Il faut ajoûter parlant des devoirs " principaux des Curez, le petit Trai- " té *du Prédicateur* qu'il faut faire par " les quatre cauſes efficientes, &c. "

En la cinquiéme Partie faiſant voir " les devoirs des Peuples à l'Egliſe, "

„ faut faire voir l'excellence de la Meſ-
„ ſe par l'Octave du S. Sacrement,
„ puis les obligations à oüir la Meſſe de
„ Paroiſſe contre Bagot, &c.
„ Puis venir au Bâtême & aux au-
„ tres Sacremens, principalement à la
„ Pénitence, où il faut réfuter Bagot
„ touchant la Confeſſion de Pâques,
„ & le Canon *omnis utriúſque ſexus, &c.*
„ J'oubliois qu'il faut retrancher tout
„ ce qui ſe poura là où je m'étends un
„ peu trop ſur la vie des Curez, com-
„ me le jeu, la chaſſe, &c. & ſe con-
„ tenter de citer à la marge les Ca-
„ nons, même le Concile de Trente
„ que je pense avoir oublié.
„ Au reſte il ſuffira de faire impri-
„ mer la premiére Partie ainſi que Bou-
„ drot l'a fait y ajoûtant l'Apologéti-
„ que. Mais pour les autres quatre
„ Parties je ſouhaite deux choſes. La
„ premiére, qu'elles ſoient diſpoſées par
„ chapitres & articles comme j'ai fait
„ la ſeconde Partie; la ſeconde choſe,
„ que les citations ſoient inſérées dans
„ le Texte, tant Grecques que Latines,
„ à la réſerve de quelques-unes, com-
„ me quand elles ſont trop longues, ou
„ qu'il s'en trouve pluſieurs de ſuite;

par

par exemple, quand il faut citer la page de Bagot ou d'autres. "

Sur tout je ſouhaite que le Traité " que j'ai fait *de la Tonſure*, ſoit bien " digéré & diſtingué par articles : car " il eſt utile & curieux, même tou- " chant les barbes du tems. "

¶ M. l'Avocat Général Talon, depuis Préſident à Mortier, dit dans une Harangue à la S. Martin, aprés avoir veſpériſé les Procureurs ſelon la coûtume, qu'il ne prétendoit pas confondre tous les membres de ce Corps ; qu'il y avoit des Procureurs fripons, mais qu'il y en avoit auſſi de trés-honnêtes gens ; que ce qu'il y avoit de plus grand dans la Robe & dans le Miniſtére ſortoit de Procureurs, & que lui-même en étoit ſorti. Cet aveu ſincére lui fit bien de l'honneur dans le Bareau, quoiqu'il ne fut pas au goût de quelques Robes rouges.

M. de Franquetot Préſident à Mortier dans le Parlement de Normandie étoit bien Gentilhomme & le portoit auſſi haut qu'aucun autre de ſa qualité, cependant il ne méconnoiſſoit point ſes parens ; & quand il venoit chez nous en Baſſe-Normandie, il ne manquoit point

d'aller visiter les petits Juges & les petits Gentilshommes à Liévre ses parens, de les régaler & de les traiter hautement de *Cousins*. Cela lui attiroit l'amour & l'estime de tout nôtre Canton.

¶ Un de mes amis m'avoit invité d'aller passer les vacances à une jolie Maison qu'il avoit dans cet endroit de la Brie, qu'on apelloit autrefois le Paradis des Partisans. J'y trouvai bonne compagnie, & des gens de distinction, entr'autres un Gentilhomme Italien nommé Monsignor Agostino Forari, qui étoit Somnanbule; c'est-à-dire, qui faisoit en dormant les actions ordinaires de la vie, qu'on fait quand on veille. Il ne paroissoit pas avoir plus de trente ans, homme sec, noir, d'une mélancolie trés-enfoncée & d'un esprit froid, mais pénétrant & capable de sciences les plus abstraites. Les accés de son déréglement le prenoient d'ordinaire dans le decours de la Lune, & plus fortement durant l'Automne & l'Hyver que pendant le Printems & l'Eté. J'avois une curiosité étrange de voir ce que l'on en racontoit; & j'étois convenu avec son Valet de Chambre, qui m'en disoit des mer-

veilles, qu'il m'avertiroit quand il feroit ce plaisant manége.

Un soir sur la fin d'Octobre, aprés le souper on se mit à joüer à divers jeux, le Seigneur Agostino joüa comme les autres ; se retira ensuite & se coucha. Sur les onze heures le Valet de Chambre nous vint dire, que son Maître seroit Somnanbule cette nuit-là, & que nous vinssions le voir & l'observer. Je le regardai long-tems le flambeau à la main. Il étoit couché sur le dos & dormoit les yeux ouverts, mais fixes & sans aucun mouvement : ce qui étoit la marque assurée de son accés, à ce que l'on disoit. Je lui maniai les mains qu'il avoit trés-froides, & le pouls qui étoit si lent, que son sang sembloit ne pas circuler. Nous joüâmes au tric-trac en attendant l'ouverture de cet Opéra. A minuit ou environ, le Seigneur Agostino tira brusquement les rideaux de son lit, se leva & s'habilla assez proprement. Je m'aprochai de lui, & lui aïant mis le flambeau sous le nez, je le trouvai insensible avec les yeux toûjours ouverts & immobiles. Avant que de mettre son chapeau, il prit son baudrier qui étoit pendu à la quenoüille du lit, & dont

on avoit ôté l'épée de crainte d'accident ; car quelquefois ces Meſſieurs les Somnambules frapent comme des ſourds à tort & à travers. En cet équipage le Sieur Agoſtino fit pluſieurs tours dans la chambre, s'aprocha du feu, ſe mit dans un fauteüil, & peu aprés entra dans un cabinet, où étoit ſa valiſe. Il y chercha long-tems, renverſa tout ; & aïant remis les choſes en bon ordre, il ferma la valiſe & mit la clef dans ſa poche, d'où il tira une lettre qu'il mit ſur le bord de la cheminée. Il gagna la porte de la chambre, l'ouvrit & deſcendit l'eſcalier. Quand il fut au bas, un de nous autres étant tombé rudement, le Seigneur Agoſtino parut s'épouventer & redoubla le pas. Son Valet nous avertit de marcher doucement & de ne point parler ; parce que, quand le bruit qui ſe faiſoit proche de lui, ſe mêloit à ſes ſonges, il devenoit furieux & couroit quelquefois de toutes ſes forces, comme s'il étoit pourſuivi.

Il traverſa toute la cour qui étoit trés-grande, & alla droit à l'écurie. Il y entra, careſſa ſon cheval, le brida & ſe mit en devoir de le ſeller : mais n'aïant pas trouvé la ſelle à l'endroit or-

dinaire, il parut fort inquiété, & comme un homme qui n'a pas ſon compte. Il monta à cheval, & galopa juſqu'à la porte de la maiſon qu'il trouva fermée. Il deſcendit de cheval, & aïant pris un caillou il frapa à coups redoublez contre l'un des batans. Aprés pluſieurs efforts inutils, il remonta ſur ſon cheval, le conduiſit à l'abrevoir, qui étoit à l'autre bout de la cour, le fit boire, l'alla attacher à un poteau, & s'en revint au logis fort tranquillement. Au bruit que les Valets faiſoient dans la cuiſine, il devint plus attentif, s'aprocha de la porte, & mit l'oreille au trou de la ſerrure. Puis paſſant tout d'un coup de l'autre côté, il entra dans une ſale baſſe où il y avoit un Billard. Il fit pluſieurs allées & venuës autour du jeu, & toutes les poſtures d'un joüeur. De-là il alla mettre les mains ſur un Claveſſin, dont il joüoit aſſez bien, & y fit un peu de deſordre. Enfin aprés deux heures d'exercice, il remonta à ſa chambre, & ſe jetta tout habillé ſur ſon lit, où nous le trouvâmes le lendemain à neuf heures du matin en la même poſture que nous l'avions laiſſé. Car toutes les fois que ſon accés le pre-

noit, il dormoit huit & dix heures de ſuite. Son Valet nous dit qu'il n'y avoit que deux moïens de faire ceſſer ſes accés, l'un de le chatoüiller fortement à la plante des pieds, & l'autre de ſonner du Cors, ou de joüer de la Trompette à ſes oreilles.

¶ Le P. Mabillon dans la Relation de ſon Voïage d'Italie, nous avoit promis de nouvelles preuves pour confirmer ce que les Peres Bénédictins ont dit tant de fois, que l'Abé Geſſen eſt l'Auteur du Livre incomparable de *l'Imitation de Jeſus*. Je ne ſai pourquoi ce Pere ne s'eſt point acquité de ſa promeſſe. Il ne le pouvoit faire que fort avantageuſement pour le Public, lui qui fait ſi bien toutes choſes. En attendant qu'il parle, je donnerai ici le Mémoire d'un ſavant curieux, grand rechercheur d'anciens Manuſcrits touchant une découverte qu'il a faite ſur cette matiére.

„ Dans un Manuſcrit in quarto qui ſe „ garde dans les Archives de la Char- „ treuſe du Parc au païs du Maine, „ ſont pluſieurs Traitez de piété écrits „ de diverſes mains, mais dont les ca- „ racteres ſont aſſurément du quinzié- „ me ſiécle. Entre ces Traitez, il y a

le premier Livre de *l'Imitation de Jesus*, à la fin duquel j'ai lû ces mots: *Explicit liber Dei, qui nuncupatur, qui sequitur me: quem composuit quidam Religiosus ordinis Cartusiensis pro omnibus Religiosis & Presbyteris Deo devotis.* Le nom du Copiste se trouve à la fin d'un autre Traité qui est dans le même *Codex*, où je lûs encore: *Scriptum per fratrem Johannem Paumerii anno millesimo quadringentesimo sexagesimo.* Et dans les Cartes originales du Chapitre Général des Chartreux de l'année 1476. on trouve, *obiit Dominus Johannes Pomerii Monachus Professus domus Parci.*

L'extrait d'une Lettre écrite par un Religieux du Parc en l'année 1658. à Dom Augustin Vincent Religieux de la Chartreuse de Roüen, l'un des plus savans hommes de Normandie, porte que ce Traité de *l'Imitation* a pour titre, *Liber optimus qui nuncupatur qui sequitur me*, & qu'il est divisé en 35. Chapitres qui composent les deux premiers Livres dans les Editions.

On garde dans la Chartreuse de la Capelle en Flandres un Manuscrit, où

„ il y a quelques Traitez composez par
„ Dom Henry Calkar Profés de la
„ Chartreuse de Cologne, & auparavant
„ Docteur de Paris, qui mourut *circa*
„ *annum* 1408. & dans ce Manuscrit
„ se trouvent les trois premiers Livres
„ de l'Imitation, *sub nomine cujusdam*
„ *Cartusiensis*, *sed ipsum non nomina-*
„ *bat*, disent les Mémoires.

¶ A mon arrivée de Bruxelles à Paris, j'eus une visite de Barbin Libraire fameux. Je lui demandai ce qu'il y avoit de nouveau, & il me presenta un Livre intitulé M. A. N. N. Je lui dis que j'avois vû ce Livre en Flandres, & qu'il étoit vieux pour moi. Vieux pour vous, Monsieur, répondit Barbin; & il n'y a pas quinze jours qu'il est imprimé? Mais vieux ou non, c'est un excellent Livre, & dont mon Correcteur homme d'une érudition profonde, fait grand cas. Il est de la façon de N. N. Auteur d'un *Traité de la Lune*, qui est un chef-d'œuvre pour la fine raillerie. Ah, Monsieur Barbin, lui dis-je, vous gâtez tout en me citant ce froid Ecrivain; son Livre m'est insuportable. Quoi insuportable à cause de son extrême froideur, repliqua Barbin; & c'est

en cela, continua-t-il avec un ſoûris moqueur, qu'il eſt incomparable ; & que ſon Auteur a donné une illuſtre marque de ſon rare jugement, comme je l'ai apris de ces Meſſieurs les beaux eſprits, qui rempliſſent tous les jours ma boutique, & à qui j'ai l'obligation de mes petites lumiéres. Je ne doute pas Monſieur Barbin, repris-je, que vous n'aïez beaucoup profité à cette Ecole, & que vous n'aïez des connoiſſances que les autres n'ont pas. Ne vous en moquez point, Monſieur, dit-il en colére, non ſeulement j'ai profité de la converſation de ces Meſſieurs ; mais j'oſerai dire qu'à force de m'aprocher de ces Héros du Parnaſſe, il eſt paſſé quelque choſe de leur eſprit dans ma tête : je le dis en rougiſſant ; mais enfin cela eſt vrai. Comment s'eſt fait cette transfuſion Monſieur Barbin, repliquai-je, vous m'obligeriez de me l'aprendre ? Monſieur, me dit-il en ôtant ſon chapeau, vous êtes Philoſophe ; & en cette qualité je vous révére. Vous devez donc ſavoir mieux que moi, que comme il y a une matiére magnétique qui tourne perpétuellement autour de l'Aimant, laquelle attire le fer & le rend Aimant

bon gré malgré, en entrant ſubtilement dans ſes écroux, il y a auſſi des eſprits volatifs, qui ſortent perpétuellement des grands eſprits & vont ſe ficher dans les cervelles tendres & capables de recevoir leurs impreſſions. En vérité Monſieur Barbin, repris-je, vous me charmez, & je vous ſaluërai à mon tour, en qualité de *Phenix des Philoſophes*. Ce que vous dites eſt tout-à-fait nouveau; & cela s'apelle à pur & à plein, une précieuſe découverte. Je vous en ai obligation, & d'orénavant plus que jamais, je me froterai à la Robe des Docteurs: car j'ai la paſſion de devenir ſavant en peu de tems & à peu de frais. Mais vôtre principe, Monſieur Barbin, ne s'étend-il point encore plus loin que vous ne dites; & ne ſe rencontre-t-il point de ces eſprits volatils parmi les Livres & dans les Bibliotéques? Car il m'eſt arrivé ſouvent qu'en remuant les Livres de mon cabinet, j'ai ſenti comme une odeur de ſcience qui m'a ſaiſi; & l'année derniére me trouvant dans la Bibliotéque de M. Colbert, je vis en un moment des gens qui ne ſont pas de grands Clercs, devenir Doctes, parler toutes

ſortes de Langues, & dire mille belles choſes qu'ils n'avoient point apriſes. Je ne ſai pas cela, me répondit Barbin; mais peut-être étoit-ce la preſence de M. l'Abé Baluze, qui cauſoit ce Miracle; car il ne reſpire que ſcience & érudition. Peut-être (dis-je) que cela eſt de la ſorte: mais revenons à nos moutons, Monſieur Barbin, ils ſont à cette heure bien loin, s'ils ont toûjours marché.

Je dis donc, reprit Barbin, que l'Auteur que je défends, a dû être froid; parce que ſuivant les régles du jugement le plus exact, il a dû écrire par *Analogie*. Vous m'entendez bien je m'imagine? Non Monſieur Barbin, répondis-je, peu accoûtumé comme je ſuis aux mots rares, je n'entends point ce que vous voulez dire. Voici reprit Barbin ce que c'eſt.

N. N. aïant entrepris de parler du Païs de la Lune, a dû ſelon l'analogie des choſes, écrire d'un ſtile convenable à ſon ſujet. C'eſt bien dit interrompis-je. Or, reprit Barbin, la Lune eſt une région trés-froide, comme tous les Aſtronomes & les meilleurs faiſeurs d'Almanacs l'avoüent; donc N. N.

a dû écrire d'un ſtile froid, en traitant d'un Païs auſſi froid qu'eſt la Lune. Mon Dieu Monſieur Barbin, dis-je, que vous raiſonnez juſte, vous emportez la Piéce, & j'avouë que vôtre Auteur entend parfaitement la métode Analogique, & que par ce biais, il eſt arrivé au point ſublime de faire un Livre d'une froideur comparable à celle de la Lune.

Néanmoins Monſieur Barbin, repris-je, ſi vôtre régle eſt véritable, comment un homme auſſi judicieux que N. N. aïant entrepris de répondre aux L. de H. H. qui ſont autant vives que L... le furent jamais, a-t-il répondu à ces L... d'une maniére ſi languiſſante & ſi froide. Cela s'eſt fait, me repartit Barbin, avec beaucoup de jugement: car vous ſaurez, Monſieur, que depuis ſoixante ans que les F. F. ſe mêlent d'écrire, ils l'ont toûjours fait d'un ſtile vif & avec un feu d'eſprit qui deſole tout le monde: Que faire pour éteindre ce feu? Quoi! jetter de l'huile deſſus pour l'entretenir & le rendre encore plus ardent? point du tout. Quoi donc? il faloit pour éteindre tant de chaleur, lui opoſer un froid comme ce-

lui de mon Auteur, capable de rafraîchir le Mont Ethna ou le Vesuve. Me comprenez-vous bien, me dit Barbin en me poussant du coude ? Oüi lui répondis-je : vous êtes un admirable homme. Je ne mériterai point vos complimens, me repliqua-t-il, que je ne vous aïe entiérement convaincu, je ne dis pas par mes raisonnemens, mais par vôtre propre expérience.

Ça, Monsieur, poursuivit-il, puisque vous avez lû le Livre de N. N. dites-moi en conscience en quelle disposition vous êtes-vous trouvé durant cette lecture. D'abord, Monsieur Barbin, repris-je, & dés la cinquiéme ou sixiéme page, je sentis un petit frisson entre les épaules ; un peu plus avant & aprés un quart-d'heure de lecture je me sentis saisi d'un froid, comme celui qu'on sent avant l'accés d'une fiévre quarte ; à la fin je tremblai tout de bon, & le froid me pénétrant jusques dans les moëlles, le Livre me tomba des mains. Je m'aprochai du feu pour me réchauffer ; mais en vain. Il me prit une sueur froide, & ce ne fut qu'avec une peine infinie que j'arrivai au bout de ma lecture. Voila en vérité, Monsieur Bar-

bin, comment la choſe s'eſt paſſée. Ah! Monſieur, s'écria-t-il en voulant m'embraſſer, que je ſuis content, & que vous me dites de merveilles. Cela ſeul fait tout l'éloge de mon Auteur, & l'apologie de ſon Livre. Et où trouvera-t-on un Ecrivain qui opére de ſi grands Miracles? Jamais le P. R. n'a rien fait de ſemblable. A. A. mord & déchire: P. P. pique vivement: mais nul comme N. N. ne ſaiſit les gens de froid, nul comme lui ne fait ſuer & trembler; lire ſes Livres, c'eſt boire à la *Neve* & à la glace. Adieu, Monſieur, ce mot dit, je me retire.

¶ M. le Duc de la Rochefoucault raporte dans ſes Mémoires, que dans un éclairciſſement fort aigre que M. de Chavigni eut avec M. le Prince de Condé, ce Miniſtre en ſortit avec la fiévre dont il mourut peu de jours aprés.

M. le Prince de Conty aïant maltraité de paroles & même de ſes pincettes Sarazin ſon Intendant, qui l'avoit vendu à N. N.. ce pauvre homme outré de ſa diſgrace, alla ſe coucher & n'en releva point.

Varillas raconte dans quelqu'une de

ſes Hiſtoires, que M. de Thou, étant allé ſaluër le Roy d'Angleterre Jacques I. dans ſon Palais à Londres, ce Prince lui fit tant de reproches ſur ce que ſon Pere Jacques Auguſte de Thou avoit parlé trop librement de la Reine Marie Stuard dans ſon Hiſtoire, qu'il en eut la fiévre.

Ces exemples nous aprennent qu'il eſt dangereux d'avoir à faire aux Grands, & qu'autant qu'il eſt poſſible, il ne faut écouter leurs reproches que de fort loin.

¶ Dans l'Egliſe de S. Jean à Paris, il y a un Epitaphe bien remarquable d'un Treſorier de l'Epargne conçû en ces termes : *Cy repoſe Noble homme Alain Veau, celui auquel l'intégrité & fidélité au maniment des Finances ſous les Rois François I. Henry II. François II. & Charles IX. a pour heureuſe récompenſe acquis ſans envie ce beau titre de* Treſorier ſans reproche. *Il décéda le* 10. *de Juin* 1575. Il n'eſt guéres reſté de Financiers d'une ſi bonne race ; & peu de ces Meſſieurs vont à S. Jean prendre des cendres d'Alain Veau.

¶ Un homme d'eſprit diſoit à M. le

Surintendant Fouquet : Je ne vous demande pas, Monſieur, l'honneur de vôtre amitié, ce ſeroit trop pour moi, ni des penſions ou des bien-faits qui pouroient m'enrichir, ni même la grace de vous entretenir tous les jours ; accordez-moi ſeulement la liberté d'entrer quand il me plaira dans vôtre antichambre. A cette marque de faveur tout le monde croira que j'aurai l'oreille du Maître de la Maiſon ; & cela m'attirera de la conſidération dans le Public, & un million de *Placets* & de révérences.

En 1595. le 26. d'Aouſt, mourut à Paris Antoine Roy de Portugal. Son corps eſt enterré aux Cordeliers, & ſon cœur mis en dépôt à l'*Ave Maria*. Rien au monde ne fut capable d'obliger ce Prince à renoncer à ſa Couronne. Il paſſa en Angleterre & vint en France, où il mourut de miſére âgé de ſoixante & quatre ans. Son Eloge nous aprend pour marque de ſon grand courage, qu'aprés ſa mort ſes entrailles étant toutes pouries, ſon cœur ſe trouva tout-à-fait ſain & entier. *Illud quoque non parvum regiæ magnitudinis argumentum eſt, quod ſeclo poſt mortem corpo-*

corpore, omnia ejus viſcera tabida ac corrupta inventa ſunt, prater cor: quod, quia in manu Dei erat, ab eo incorruptum & illæſum ſemper ſervatum fuit. Ce que ce faiſeur d'Eloge attribuë preſque à Miracle, eſt fort naturel. Rioland ſavant Médecin Moderne, nous aprend dans ſon Livre de l'Anatomie du Corps Humain, qu'au bout de trois jours le viſage d'un homme mort ſe défigure entiérement; qu'au bout de neuf jours toute la maſſe du corps ſe corrompt; mais que le cœur ne commence à ſe corrompre qu'aprés quarante jours.

¶ Ce Roy malheureux, Antoine de Portugal, a été heureux en une choſe qui ne ſe trouve guéres; c'eſt que dans ſon affliction il a eu un ſerviteur & un ami tendre & fidéle, qui a bien voulu partager tous ſes maux avec lui, & qui pour toute récompenſe de ſes ſervices & de ſon amitié, n'a ſouhaité que d'être enterré aux pieds de ſon cher Maître: *Hunc poſt tot tantiſque oneribus, honorem obtinuit, ſuprema voce expetitum: ut nullibi oſſa ſua, niſi juxtà regia quieſcerent.* Les Romains auroient dreſſé des Autels à ce Héros en fidélité & en amitié; c'eſt-à-dire à Diego

Bothei, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour de Portugal, qui tiroit ſon origine des Rois de Bohéme, & eut tant d'attachement à ſon Roy légitime, qu'il ſacrifia à ſon devoir ſa femme, ſes enfans, ſes parens, ſes amis, ſes eſpérances & les avantages qu'on lui offroit, s'il vouloit retourner en Portugal & abandonner ſon Prince.

M. de Vaſſé n'abandonna jamais le Connétable Anne de Montmorency durant ſa diſgrace, & le viſitoit ſouvent.

M. de Bragelonne Chanoine de Paris voulut bien ſe renfermer dans le Château de Vincennes avec M. de Gondi Coadjuteur de Paris, pour le ſoulager dans les ennuis qui ſont inſéparables de la priſon.

Ces exemples me plaiſent : j'en chargerois volontiers cette page, ſi je les trouvois à foiſon : mais rien de plus rare.

¶ Le Maréchal de Briſac l'aîné manqua le ſiége de Conis ; & dés ce tems-là on diſoit que Conis étoit une Place fatale aux François. *Conis*, ajoûte Brantôme, *failli deux fois par les François, Place ſeule fée & fatale en ce Païs-là contre la Puiſſance Françoiſe.* Enfin Conis pour la troiſiéme fois ſera dite ſeu-

le fée & fatale à nôtre Puiſſance durant ces derniéres guerres.

¶ La maniére la plus ordinaire de compter parmi les Romains étoit par *Seſtertius* & par *Seſtertium*; deux mots dont la différence ne ſe peut conſerver en les traduiſant en François, puiſqu'on ne les peut traduire tous deux que par celui de *Seſterce*. Pour en éviter l'équivoque, l'Abé de S. Real dans ſes Remarques ſur les Epîtres de Ciceron à Atticus, ſe ſert des mots même de *Seſtertius* & de *Seſtertium*. D'autres Ecrivains apellent *Seſtertius* le petit Seſterce, & *Seſtertium* le grand Seſterce.

Leur principale différence eſt, que le *Seſtertius* étoit une monnoïe en eſpéce, & le *Seſtertium* une ſomme valant mille piéces de cette monnoïe, & non pas une eſpéce comme le *Seſtertius*. J'ai “ apris d'un excellent homme, dit le mê- “ me Abé de S. Real, qu'à eſtimer “ les *Seſtertius* par leur poids, ce qui “ eſt ſans doute la maniére la plus ſeure “ de les évaluer, elle valoit un ſol ſix “ deniers & demi de la monnoïe de “ France. Sur ce pied-là le Seſtertium “ valoit quatre-vingt-treize livres quin- “ ze ſols. “

L'opinion commune ne met le *Seſtertius* qu'à un ſol, ou tout au plus à un ſol & demi.

Bourrouë dans ſon Traité des Monnoïes prétend que le petit Seſterce valoit deux ſols un denier, & un peu plus de nôtre monnoïe. Ainſi cent mille Seſterces feroient plus de dix mille livres.

La petite Seſterce, ſelon M. d'Ablancour dans une Table, qui ſe trouve à la tête de ſa Traduction de Tacite, ne vaut que dix-huit deniers.

D'autres ont jugé que le petit Seſterce valoit environ deux ſols de nôtre monnoïe.

Seſtertius ſive nummus duos aſſes vel ſemiſſem continet. Denarius ſive decuſſis, aſſes decem. Didrachmus aureus duos denarios.

Seſtertium autem valet mille Seſtertios, *continetque libras argenti duas cum media, cùm Seſtertius tanto æris pondere conſtet.*

Jam vero ut hæc ad monetam noſtram revocentur, ſic habeto.

Seſtertius ſive nummus ex accurata eruditorum hominum excuſſione æquivalet circiter ſolidis duobus monetæ noſtræ.

adeoque mille Seſtertii ſive mille nummi æquivalent centum Francis.

Centena millia Seſtertiûm ſive nummùm valent decem millia Francorum. Ducenta millia Seſtertiûm æquivalent viginti Francorum millibus. Atque ita numeratur uſque ad novem nimirum trecenta, quadringenta, & tandem nonaginta millia Seſtertiûm. Nam cùm ad denarium numerum perventum eſt, hinc uſurpatur adverbium & aliquid ſubauditur. Nempè cùm dicitur Decies Seſtertiûm, idem eſt atque ſi diceretur Decies centena millia Seſtertiûm. Igitur Decies Seſtertiûm æquivalent centum millibus Francorum atque ita deinceps. Itaque cum audis Cleopatram Ægypti Reginam uno ſecundæ menſæ ferculo centies Seſtertiûm abſumpſiſſe, dum unionem toto orbe nobiliſſimum aceto liquefactum abſorpſit: intellige eam abſumpſiſſe uno hauſtu decies centena millia Francorum, quam ſummum vulgo millionem vocamus.

Hæc de Romanis nummis non de Græcis aut Hebraïcis, caterarumve gentium intelligenda. Horum verò collatio cum monetâ noſtrâ longè diverſa eſt ab eâ, quam Budæus inſtituit. Spectabat enim ille æſtimationem ſui temporis, nos recen-

tis hujus temporis indicaturam hodiernumquè pretium obſervamus.

¶ Un homme de néant prenoit dans tous les Actes où il ſignoit la qualité de *Meſſire*, *Chevalier*, *&c.* Un de ſes parens choqué de cette vanité, lui dit : vous moquez-vous du monde ? ne ſait-on pas qui vous êtes, & que vôtre Pere eſt venu des champs avec des guêtres & des ſabots s'habituer à la Ville ? Il n'y a que deux jours que vous êtes ſorti de vôtre petit nid, & vous faites le grand Seigneur ? Mon couſin, répondit le drôle qui avoit de l'eſprit, ce que je fais aujourd'hui ne vaut rien : mais dans cent ans d'ici, il ne ſe poura pas païer. Il avoit raiſon ; car c'eſt le tems qui fait la plûpart de nos gens de qualité. Avec du bien & de l'effronterie on devient grand Seigneur. On ſe le fait accroire à ſoi-même, & enfin aux autres qui en demeurent ſi perſuadez, qu'ils ne peuvent croire autrement, ſur tout ſi on a l'adreſſe de faire couler ſa généalogie prétenduë dans le Dictionnaire Hiſtorique de l'incomparable Moreri. On connoît l'origine de ces faux Nobles ; on s'en moque, on en rit, & au bout du compte

bon gré malgré, ils ſe trouvent Gentilshommes comme le Roy ; mais ils ont moins d'Ecus : *Soy Hidalgo come el Rey, dineros menos*, dit le proverbe Eſpagnol.

J'ai lû les Informations qui ſe firent il y a quelques années durant la recherche de la Nobleſſe de cette Province ; & j'ai remarqué que de cent Gentilshommes de la nouvelle fabrique, il n'y en a pas ſix qui aïent mérité leurs Lettres de Nobleſſe par de véritables ſervices rendus à l'Etat. On y voit quelques Nobles réhabilitez pour peu de choſes ; des gens annoblis pour avoir financé cent ou deux cens piſtoles ; & une infinité qui ſont paſſez de la Male-tôte, de la Banque, du Greffe, de l'Election & Recette des Tailles, vrais pepinieres de Nobleſſe, à la qualité de Barons, Comtes, Marquis, &c. *Amicus noſter qui fuit Rana, nunc eſt Rex.*

La plûpart des Maiſons en France ſe font par le négoce ou par l'uſure : elles ſe maintiennent quelque tems par la Robe, & s'en vont par l'épée. Un Seigneur mange ſon bien à l'Armée ; ſes enfans chargez de dettes défendent le

terrain encore quelque tems par les Procés, leurs Châteaux deviennent des masures, & leurs descendans labourent la terre. Ceux-ci envoïent leurs enfans à Paris chercher fortune. Ces enfans revêtus de toile se rangent sur le Perron du Palais ; & devenus laquais, ils remontent à la place de leurs Peres, quelquefois par degrez & à pas comptez, & quelquefois d'emblée & tout d'un coup. *Sic orbis vertitur tamquam mola.* Ainsi va le monde circulant toûjours & passant de la Roture à la Noblesse, & de la Noblesse à la Roture sans discontinuer. Savoir laquelle des deux est venuë la premiére, je m'en raporte à la chanson :

D'Adam nous sommes tous enfans,
La preuve en est connuë,
Et que tous nos premiers parens
Ont mené la charuë :
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'aprêdinée...

¶ En revenant d'Italie, je passai par la grande Chartreuse. Cette admirable solitude se trouve décrite dans un de nos anciens Poëtes Latins en ces termes :

Alpi-

Alpibus aëreis, ubi Graio nomine, vulſæ
Deſcendunt rupes, nec ſe patiuntur adiri,
Eſt locus aris ſacer, hunc nive dura
Claudit hiems, canoque ad ſiderâ vertice tollit.
Cœlum illinc cecidiſſe putes: non ſolis adulti
Manſueſcit radiis, non verni temporis aura:
Sed glacie concreto rigens, hiemiſque pruinis
Totum ferre poteſt humeris minitantibus orbem.

Je demeurai deux jours dans ce deſert, où j'eus une aſſez longue converſation avec le Bibliotécaire, qui étoit un homme ſavant, & fort inſtruit des Antiquitez de ſon Ordre. Il me dit en parlant des Manuſcrits dont la plûpart des Chartreuſes étoient autrefois remplies, que depuis l'invention de l'Imprimerie, les uns avoient été brûlez par les Hérétiques, les autres donnez ou dérobez, ou enfin négligez à un point, que ce qui en reſtoit n'étoit pas fort conſidérable. Il ajoûta que la Chartreuſe du Mont-Dieu avoit fait preſent de la plûpart des ſiens au ſavant Abé Jacques de Billy de l'illuſtre Maiſon de Pruné, en faveur de ſon frere Jean de Billy Chartreux de Bourg-Fontaine; & que cet Abé aprés en avoir tiré tout ce qui lui plaiſoit, les donna aux Jéſuites, qui paſſoient en ce tems-là pour les

gens les plus ſtudieux de tout le monde Chrétien.

Le même Bibliotécaire me raconta que lorſque les Ecoſſois chaſſérent les Catholiques de leur Païs, & principalement les Prêtres & les Religieux, ils permirent aux Chartreux d'emporter leurs Meubles & leurs Manuſcrits, qui étoient en grand nombre; que ces bons Solitaires les firent paſſer en France, & les adreſſérent à des gens qui ſe diſoient de leurs amis; qu'à la vérité les Meubles leur furent rendus avec une entiére fidélité; mais qu'on retint les Manuſcrits, *ad majorem Dei gloriam*; parce qu'on ne crût pas que de ſimples Moines en fiſſent ſi bon uſage, que des perſonnes ſavantes emploïées à l'inſtruction des fidéles. Ce Religieux m'aſſura qu'il avoit en main les preuves de ce qu'il diſoit, & qu'il eſpéroit un jour en informer le Public.

¶ Un jeune Prédicateur, homme de bonne mine, qui avoit une voix de tonnerre, le geſte beau, & tous les autres agrémens d'une déclamation qui charme les Auditeurs, & les tient attentifs, étant monté en Chaire, perdit tout d'un coup la mémoire, & oublia entiérement ſon Sermon. De deſcendre, cela lui auroit

été trop honteux, d'entreprendre de parler, il n'avoit rien à dire. Que faire entre ces extrêmitez ? Il ſe réſoud de demeurer ferme, & d'uſer de ſa voix & de ſon geſte, ſans rien prononcer que des paroles imparfaites ou découſuës, *des car enfin, des mais, des ſi, des doncs, des Meſſieurs, &c.* Jamais Prédicateur ne parut avoir plus de feu, il crioit de toutes ſes forces, il faiſoit des exclamations, frapoit des pieds & des mains, tout trembloit ſous lui, & les voûtes du Vaiſſeau qui étoit trés-vaſte, lui rendoient au double les éclats de ſa voix. *Sic artificioſis quibuſdam geſtibus & clamoribus, rem ad vivum exprimebat ; ut Tullius ipſe optaverit ſe poſſe tot loquendi modis ſua ſenſa exprimere.*

Tout l'Auditoire étoit dans un ſilence profond, chacun avançoit ſa tête, & redoubloit ſon attention pour entendre ce qui ne pouvoit être entendu. Ceux qui étoient prés de la Chaire, diſoient, nous ſommes trop prés, il n'y a pas moïen d'entendre : ceux qui étoient éloignez, ſe plaignoient de ce que par leur éloignement, ils perdoient les plus belles choſes du monde. Enfin nôtre Prédicateur tint ſon Auditoire trois quarts-d'heures en

haleine ; se retira avec l'aplaudissement de toute l'assemblée, qui se promettoit bien à la premiére fois de mieux choisir ses places, & de ne pas se priver du fruit d'un pareil Sermon.

¶ *Defunctus est in Monasterio Gemmeticensi Domnus Thomas du Four, anno salutis millesimo sexcentesimo quadragesimo septimo prima Februarii, octava horâ serotina, post agonem octo dierum, vir integerrimæ conscientiæ, rigidæ austeritatis in seipsum, pietatis in omnes, &c.*

D. Thomas du Four de la Congrégation de S. Maur, mérite bien d'être mis au rang des savans Moines Bénédictins, qui ont illustré nôtre siécle par leur piété & par leur érudition. A l'âge de dix-sept ans, il étoit déja si habile dans la connoissance des Langues savantes qu'il avoit aprises de lui-même, qu'il enseigna la Langue Hebraïque, & soûtint en cette Langue ses Théses de Philosophie.

Le fameux M. Isambert, sous lequel il étudia en Théologie, charmé des rares talens de ce jeune homme, conservoit pour lui une estime toute particuliére. Son *Quinquennium* pour parler le langage du Païs Latin, étant achevé, il prit la résolution de se faire Chartreux, & fut

envoïé à la Chartreuſe de Mont-Renaud proche de Noyon pour y prendre l'habit ; mais les Médecins aïant jugé qu'il étoit pulmonique, il revint à Harfleur auprés de ſes parens, où il s'exerça à des œuvres de charité durant deux années entiéres.

Enfin ne pouvant plus vivre avec le monde, il ſe fit Religieux dans l'Abaïe de Jumieges de l'Ordre de S. Benoiſt, & de la Réforme de S. Maur. Sa plus grande occupation le reſte de ſa vie, ce fut de travailler à ſa perfection, ſans néanmoins négliger les bonnes études, & particuliérement celle du Texte original de l'Ecriture Sainte. Mais afin que ſes chers Confréres, qu'il portoit de toutes ſes forces à ce genre d'étude, s'y apliquaſſent avec moins de répugnance & plus de ſuccés qu'on ne fait ordinairement, il compoſa une Grammaire Hebraïque d'une métode trés-facile, & l'une des meilleures dont l'on puiſſe ſe ſervir dans les commencemens qui ſont toûjours fort épineux.

Nos plus ſavans Théologiens étoient ſi perſuadez, que Dom Thomas du Four excelloit dans la connoiſſance de la Langue Sainte, qu'ils le jugérent capable de

revoir la Poliglotte de Paris, & la retoucher en beaucoup d'endroits où il s'eſt gliſſé des fautes conſidérables. Mais il s'en excuſa, diſant avec modeſtie, que cette entrepriſe étoit au-deſſus de ſes forces; & que d'ailleurs un ſi grand Ouvrage n'aïant été achevé qu'avec un travail & des frais immenſes, il étoit de la juſtice de ne pas ſi-tôt penſer à une nouvelle Edition, laquelle ruïneroit ceux qui étoient chargez des Exemplaires; outre que ce ſeroit offenſer les Auteurs d'une entrepriſe ſi loüable, qui ne pouroient regarder que comme une Critique trés-mortifiante, les corrections que l'on publieroit.

Cela eſt tout-à-fait d'un honnête homme, que la ſcience n'enfle point, & qui n'étudie pas pour des fins humaines. Auſſi avoit-il accoûtumé de dire à ſes amis, en parlant de ſes occupations: „ Pour moi je n'ai beſoin que d'un paſ-„ ſage, dont Dieu ſeul me peut donner „ l'ouverture, quand il lui plaira de m'é-„ clairer pour toûjours. Juſques à ce que „ ce bonheur m'arrive, je ſerai trés-„ content de ne rien ſavoir que JESUS-„ CHRIST crucifié, ne pouvant de „ moi-même parvenir à une grande

ſcience à cauſe de ma ſtupidité : mais « j'ai l'eſpérance qu'aprés que la figure « de ce monde ſera paſſée, Dieu par ſa « miſéricorde me donnera l'intelligence « du Livre de Vie dans toute l'Eterni- « té. «

Dom Thomas du Four a laiſſé une Paraphraſe ſur le Cantique des Cantiques ; un Teſtament Spirituel pour ſervir de préparation à la mort ; l'eſſai d'un Commentaire ſur les Pſeaumes de David, qu'il avoit entrepris par l'ordre de ſes Supérieurs. Ce qui en a paru a fait ſouhaiter aux connoiſſeurs qu'il eût achevé cet Ouvrage : mais il fut prévenu par la mort, à l'âge d'environ trente-quatre ans, lorſqu'il travailloit à expliquer ces paroles du neuviéme Pſeaume, *Sperent in te qui noverunt nomen tuum.*

¶ Pendant que j'ai les Bénédictins devant les yeux, je mettrai ici quelque choſe qu'on a oublié de coucher dans le premier Volume de ces Mêlanges, en parlant de D. François Delfau. La mort de ce Religieux fut regretée de pluſieurs Savans, dont le plus illuſtre de ce tems-là ne pût s'empêcher de s'écrier à cette funeſte nouvelle. Ah la grande perte pour

l'Egliſe ! On fit pluſieurs Piéces Latines ſur l'exil & la mort de ce ſavant & profond Bénédictin, en voici quelques-unes.

Domni Franciſci Delfau aquis in exilio immerſi.

EPITAPHIUM.

Incautus rapidum tentans Delfavius undis,
Heu ! Brinatenſi mergitur ecce vado :
Ignea vis animi potuit ſic extinguer undis,
Non potuit radians lux tamen ingenii.

D. G. F. B.

ALIUD.

Incautus rapidum tentans Delfavius Æquor,
Pro dolor ! armorico mergitur ecce mari ;
Ignea mens poterat ſolis extinguer undis
Et tantus tantâ ſcilicet ignis aquâ.

Idem.

ALIUD.

Dum perit armoricis hauſtus Delfavius undis,
Mergitur occiduis ſol velut alter aquis.

D. L. D. B.

On ne peut exprimer la douleur que Dom Robert Guerard reſſentit à la mort de ſon cher Delfau : ſa triſteſſe alla juſqu'à en donner des marques à la poſtérité par deux petites piéces de Poëſie Latine, dont voici une copie.

Domno Franciſco Delfau in exilio aquis immerſo.

ÆNIGMA.

In hac verba Cantic. Ezechiæ. Iſaiæ. 2. 38. v. 5.
Præciſa eſt velut à Texente vita mea : dum adhuc ordirer ſuccidit me.

PARAPHRASIS.

A Texente velut mediis præſcinditur annis
Vita mihi : ſævâ fila ſecante manu :
Vix etenim capta texo dum ſtamina tela,
Proh dolor ! armoricis obruor exul aquis.
D R. G. B.

ALIA PARAPHRASIS.

Aurelii reparo laceri dùm fragmina Textûs
Exorſum Textor fraude retexit opus :
Ne tamen ipſe nihil texat, mihi texere fraudes
Pergit : ad armoricos texit & exilium :
Interea immorior cœptis, medioquè labori
Aurelii vitam texere dum ſatago ;
Aureliique, meæ que ſimul ſic ſtamina vitæ
Abrupit Textor, tum malè victor ovat.
D. R. G. B.

A l'occaſion de la perte de D. Delfau, l'on remarquera que pareil accident eſt arrivé à pluſieurs gens de Lettres. On a raporté dans le premier Volume de ces Mêlanges le naufrage, dans lequel M. Berruyeres périt à la vûë de Liſbon-

ne. Sebaſtien *Foxius Morſilius* de Seville, paſſant de Flandres en Eſpagne, où il étoit apellé par Philippes II. pour être Précepteur de D. Carlos, fut englouti dans la Mer avec ſon Vaiſſeau, comme nous l'aprenons de ces Vers.

Ante diem quid me raptum lugetis amici?
Fallor? an ingenium docta per ora volat?
Cœlo animam condis, doctis tua ſcripta Sebaſti
Committis, corpus quis tenet? Oceanus.
Spiritus aſtra tenet, Morſilli ſcripta diſerti
Tellus: corpus ubi eſt? heu rapit Oceanus.

Pietro Laſena Neapolitain a fait une Diſſertation ſous ce titre, *Cleombrotus, ſive de his qui in aquis pereunt.*

¶ A mon ſens il n'y a point dans Ciceron de plus belle maxime de politique, que celle qu'il propoſe à ceux qui ſont apellez au gouvernement de l'Etat, d'y entrer *minimo ſonitu*, comme l'ame dans le corps, & de faire ſes fonctions avec tant de modération qu'il ne ſemble pas qu'on agiſſe, de crainte qu'en ſe remuant trop, on n'excite des mouvemens qui ne manquent preſque jamais de ruïner l'autorité avant qu'elle ſoit établie.

¶ Paroles remarquables de Guy Patin

Médecin célébre de la Faculté de Paris.

Il disoit en parlant des Apoticaires, qui n'étoient anciennement que les valets des Médecins, que c'étoient de Maîtres-valets, qui doroient la pilule pour eux-mêmes, & en laissoient l'amertume aux Médecins.

Il apelloit les Empiriques & les autres Charlatans, qui exercent la Médecine sans aveu & avec beaucoup de profit, *les Emouchets de la Faculté.*

Je me console avec Socrate & quelques autres Sages, disoit-il, de ce que nous verrons dans l'autre monde d'honnêtes gens, des Philosophes, des Médecins, des Orateurs, des Poëtes, &c.

Il n'y avoit guéres de Livres qu'il estimât davantage que l'Histoire Naturelle de Pline. Il disoit que c'étoit un des plus beaux Livres du monde, & la Bibliotéque des pauvres.

Il apelloit les *Mancini*, les Bilboquets de la fortune.

Il disoit aprés Lucien, que quand les Dieux haïssoient un homme, ils le faisoient Maître d'Ecole; & ajoûtoit que d'être réduit à enseigner des enfans, c'étoit être condamné *ad bestias.*

C'étoit un de ſes mots ordinaires, que le ſiécle eſt fertile en méchans, en foux & en eſprits remuans.

Il faut, diſoit-il, qu'il y ait des foux & des méchans parmi le monde, comme il y a des ſinges, des limaçons, des grenoüilles, autrement le monde finiroit.

Il diſoit que la Cour étoit une mauvaiſe Hôtellerie pour un homme de probité.

Il avoit accoûtumé de dire que la colére n'eſt bonne qu'à tout gâter ; & qu'un jour Minerve la Déeſſe de l'éloquence & du bien dire, s'étant miſe en colére, fit un ſoleciſme qui deshonora ſon diſcours.

Sur ce qu'Homere dit, que Jupiter a ôté aux valets la moitié de la cervelle, M. Patin remarquoit que la grandeur de ce miracle giſſoit en ce que Jupiter avoit fait cette admirable opération, ſans caſſer la tête à ſes coquins.

Il diſoit que la vieilleſſe eſt une grande Dame qui ne vient jamais ſans grand train.

Le mot de Cométe, ſelon lui, dévroit être de maſculin. Il étoit pourtant d'avis de parler comme les autres, malgré les Régles de la Syntaxe, de peur de paſſer

pour Novateur & Grammairien, qui eſt, diſoit-il, une ſotte eſpéce d'hommes.

Il diſoit que les ſaiſons ſont comme il faut, quand il fait bon Eté, bon Hyver, &c.

Il apelloit la Médecine l'Art de deviner.

Selon lui, qui dit Holandois, dit glorieux.

Je ne crains point la mort, diſoit-il, mais l'apareil m'en fait peur.

Interrogé pourquoi d'ordinaire les petits hommes ont la tête fort groſſe, & que les grands hommes l'ont petite ? il répondoit que cela venoit de ce que la nature commençoit les petits hommes par la tête, & les grands hommes par les pieds.

¶ Les particularitez de la vie & de la conduite de l'Abé Rucellay, dont il eſt parlé dans le premier Volume de ces Mêlanges, ſe trouvent dans les Mémoires de M. de Baſſompierre, & dans la Vie du Duc d'Eſpernon écrite par M. Girard. Il faut joindre enſemble ce que ces deux Hiſtoriens ont dit de cet Abé, pour le connoître parfaitement.

Rucellay étoit un Gentilhomme Florentin, né d'un Pere qui s'étoit enrichi "

„ dans la correſpondance qu'il avoit euë „ avec Zamet, Bandini, Cenamy, & „ les autres Italiens qui tenoient en ce „ tems-là les partis en France.

„ Cet Abé riche en patrimoine & en „ bénéfices de vingt mille écus de ren- „ te, adroit, ſavant, bien fait, par- „ lant & écrivant trés-poliment en ſa „ Langue, avoit pris à la Cour de Ro- „ me un Office de *Clerico de Camera* „ pour ſe fraïer un chemin au Cardi- „ nalat. De plus, il étoit Préfet de *l'An- „ nona* & intime ami du Cardinal Bor- „ gueſe. Le Pape le voïoit de fort bon „ œil; & quoique fort jeune, Sa Sainteté „ ne laiſſoit pas de lui communiquer „ beaucoup d'affaires & de ſe ſervir de „ ſa plume en pluſieurs occaſions de „ grande importance, diſant qu'il re- „ connoiſſoit en lui quelque choſe de „ l'eſprit du Seigneur de la Caſa ſon „ grand-Oncle. Tant de faveur aïant „ donné de la jalouſie aux Cardinaux „ Neveux, le mal fut encore augmen- „ té par Madame la grande Ducheſſe, „ qui haïſſoit ſon Pere & l'avoit éloi- „ gné de la perſonne & des affaires du „ grand Duc ſon Mari. Ainſi lorſqu'il „ ſembloit que l'Abé Rucellay n'avoit

qu'à ouvrir les mains pour prendre " le Chapeau de Cardinal, qui étoit " l'objet de ſon ambition, il ſe trouva " pouſſé à un tel point par ſes enne- " mis, qu'il fut contraint de quitter la " Cour de Rome & ſe retirer en Fran- " ce, où il penſoit que par le crédit " de la Reine Mere Marie de Médi- " cis, il pouroit adoucir l'eſprit de " la grande Ducheſſe & rentrer en " grace. "

J'ai oüi dire à un Seigneur Romain qui étoit bien informé de cette affaire, qu'il y avoit eu extrêmement de la faute de l'Abé Rucellay dans ſon malheur; & que c'étoit ſon orgueïl & ſa vanité qui l'avoient perdu. Il s'étoit fauſſement imaginé qu'aïant l'oreille du Pape, il ne devoit plus faire ſa cour aux Cardinaux Neveux, & qu'il pouvoit même morguer ces Eminences qui commençoient à ne lui être plus ſi favorables, ne ſachant pas qu'il eſt moins dangereux à Rome d'offenſer le Pape, que de faire la moindre égratignure à ſa famille; que l'on peut ſe réconcilier avec l'Oncle par les Neveux, quand on a leurs bonnes graces; mais qu'on ne ſe réconcilie jamais avec les Neveux par

l'Oncle, quelque bien que l'on ſoit dans ſon eſprit. En effet, l'expérience fait voir qu'ordinairement les vieillards ne peuvent rien ſur les jeunes gens : mais que les jeunes gens peuvent tout ſur les vieillards qui ont un grand penchant à ſe laiſſer gouverner. La vieilleſſe céde & s'attendrit ; la jeuneſſe s'endurcit & ne ſe rend point : ſes paſſions ſont trop violentes pour ſe laiſſer vaincre par des conſidérations ni de compaſſion ni de prudence.

„ L'Abé Rucellay vint à la Cour de „ France, âgé de trente ans ou environ. Il fut fort bien reçû de la Reine & du Maréchal d'Encre qui avoit „ tout le pouvoir en main. Ce Favori „ ne lui donnoit point d'emploi réglé „ dans les affaires ; mais il avoit une „ trés-grande part dans ſes bonnes graces, & qui étoit un acheminement „ aux grands Bénéfices & aux plus belles Charges de l'Etat.

„ La mort du Maréchal qui arriva „ lorſqu'on y penſoit le moins, lui retranchant ſes plus belles eſpérances, „ le remplit d'une douleur vive qu'il „ ne pouvoit ſoulager, que par un extrême reſſentiment contre les auteurs de

de ſa perte. Auſſi étoit-il de ceux « qui portoient le plus l'eſprit de la « Reine à la vengeance contre les Fa- « voris. Cependant l'éloignement de « cette Princeſſe qui ſuivit la mort « du Maréchal, fit donner un comman- « dement par le Roy à Rucellay de « ſe retirer de la Cour. Il y revint « pourtant peu aprés à la ſolicitation « du Maréchal de Baſſompierre qui « étant ſon ami, voulut bien répondre « de ſon obéïſſance & de ſa fidélité. « Mais la paſſion qu'il avoit de ſervir « la Reine & de ſe venger de ſes ja- « loux l'aïant aveuglé, il ſe mit à ca- « baler pour groſſir le parti qu'il ne « pouvoit quitter. «

La Reine qui ſe fioit en lui, ne fut « pas long-tems ſans lui donner des or- « dres pour aller traiter de ſa part avec « le Duc de Boüillon. Ses voïages fré- « quens ne ſe pouvoient faire ſans beau- « coup de peine, & encore plus de dan- « ger. Il n'oſoit aller que de nuit, & « traveſti, ſouvent ſeul & ſans équipa- « ge : mais quelque ſoin qu'il prit à « donner ſecrettement de ſes nouvelles « à la Reine, il ne pût échaper à la « vigilance des perſonnes affidées au «

„ Duc de Luynes qui obſédoient cette „ Princeſſe. On s'aperçût de ſes pra- „ tiques, & l'on en eut de ſi bonnes „ preuves, qu'on envoïa ſon portrait „ aux Prevôts des Maréchaux, pour le „ reconnoître & l'arrêter par les che- „ mins.

„ Afin d'avoir plus de liberté d'agir, „ il fit entendre ſous main au Duc de „ Luynes par une adreſſe Italienne, „ qu'il faloit l'éloigner de la Cour. Il „ en reçût le commandement & ſe re- „ tira en ſon Abaïe de Seigni-les-Bois „ proche de Sedan, où il commença à „ pratiquer M. de Boüillon, & enſui- „ te M. d'Eſpernon qui s'étoit retiré à „ Mets mal ſatisfait de la Cour.

„ Rucellay s'étant rendu à Sedan „ avoit entretenu le Duc de Boüillon „ des deſſeins de la Reine Mere, & „ fait tous ſes efforts pour l'engager „ dans ſes intérêts. Mais ce Duc qui ne „ vouloit point s'éloigner de Sedan, & „ qui étoit las des troubles dans leſquels „ il avoit couru riſque de perdre la vie „ & la liberté, voïant de grandes „ difficultez en ce qu'on lui propoſoit, „ n'y voulut point entendre. Mais il „ donna conſeil à Rucellay de s'adreſ-

ſer au Duc d'Eſpernon qui étant pi- "
qué au jeu, ſeroit ravi de ſe venger. "
Rucellay conçût bien que ce que "
M. de Boüillon lui propoſoit, étoit le "
plus avantageux aux intérêts de la "
Reine : mais outre qu'il n'avoit point "
d'ordre de s'adreſſer au Duc d'Eſper- "
non, il ne pouvoit ſe réſoudre de trai- "
ter avec ce Seigneur, aprés l'affront "
qu'il avoit reçû du Marquis de Roüil- "
lac neveu de ce Duc, dont il n'avoit "
point eu de ſatisfaction. Néanmoins il "
donna avis à la Reine des excuſes du "
Duc de Boüillon & du conſeil qu'il "
donnoit à Sa Majeſté de s'adreſſer à "
M. d'Eſpernon. "

Enfin Rucellay reçût ordre de trai- "
ter avec ce Duc, & ſe ſervit de Vin- "
centio Ludovici autrefois premier Se- "
cretaire du Maréchal d'Encre pour "
aller à Mets traiter avec M. d'Eſper- "
non. Quand l'affaire fût en bon train, "
Rucellay qui en vouloit avoir l'hon- "
neur, ſe réſolut de prendre le Traité "
en main, & d'agir en perſonne avec le "
Duc, en mettant à part ſes averſions "
& ſes propres intérêts. D'abord le Duc "
ne vouloit pas ſe fier à Rucellay Ita- "
lien, ennemi & offenſé. Cependant il "

„ l'admit à la négociation. Il vint de nuit
„ à Mets, & on lui donna une chambre
„ dans le logis du Duc, de laquelle il ne
„ ſortit point durant un mois. Les affai-
„ res furent abſolument réſoluës pendant
„ ce ſéjour. Mais avant toutes choſes,
„ il fut jugé à propos de réconcilier les
„ deux Ducs d'Eſpernon & de Boüillon,
„ afin que par leur bonne intelligence
„ les choſes fuſſent mieux conduites.
„ Rucellay entreprit cette réconcilia-
„ tion, ſecondé des ſoins du Vicomte de
„ Sardiny, ſerviteur particulier de M. de
„ Boüillon, & abſolument attaché aux
„ intérêts de la Reine. L'accommode-
„ ment ſe fit par leur moïen, lequel
„ néanmoins ne produiſit pas l'effet qu'on
„ en attendoit.

„ Rucellay fit ſi bien par ſes inſinua-
„ tions, qu'il obligea le Duc d'Eſpernon
„ de venir à Loches recevoir la Reine
„ Mere, & la conduire à Angoulême.
„ Il porta auſſi S. Luc à ſe joindre à Sa
„ Majeſté, & gouverna l'eſprit de cette
„ Princeſſe, juſqu'à ce que l'Evêque de
„ Luçon étant venu à Angoulême, ſappa
„ petit à petit ſon autorité, à quoi le peu
„ de conduite de Rucellay donna lieu.

„ Rempli d'une grande opinion de

lui-même, & de la haute idée des ſer- "
vices qu'il avoit rendus à la Reine, ne "
pouvant ſouffrir de ſupérieur ni d'égal, "
il ſe broüilla bien-tôt avec le Duc "
d'Eſpernon, le plus orgueïlleux, le "
plus fier de tous les hommes, & qui "
ſavoit moins ſuporter la fierté & l'or- "
gueïl d'autrui. "

Il preſſoit la Reine de ſe ſaiſir du "
Château d'Angoulême, & lui repre- "
ſentoit qu'aprés cela, elle ſeroit la "
Maîtreſſe de la fortune du Duc; au "
lieu qu'elle étoit comme ſa priſonniére, "
puiſqu'elle étoit à ſa diſcrétion. Il "
voulut même lui donner du dégoût "
du Duc, & lui faire paſſer ſon humeur "
libre & quelques plaintes legéres, pour "
des offenſes contre le reſpect qui étoit "
dû à Sa Majeſté. Mais la Reine rejet- "
tant une propoſition ſi honteuſe en "
donna les premiers avis au Duc, qui "
depuis ne voulut plus traiter avec Ru- "
cellay. "

Le Traité de Paix s'en alloit conclu, "
& l'Evêque de Luçon Armand de "
Richelieu étant regardé de bon œil, "
la fortune de Rucellay s'en alla en fu- "
mée. Enragé de voir ſa place occupée "
par un nouveau venu, il penſa à ſe "

„ retirer auprés du Roy. La Reine,
„ quoique dans une extrême néceſſité
„ d'argent, lui offrit trente mille écus
„ de récompenſe, dequoi ſe tenant plus
„ offenſé que de tout le reſte, il les re-
„ fuſa courageuſement, & s'alla jetter
„ entre les bras du Duc de Luynes, qui
„ le reçût avec joïe, & lui donna part
„ aux affaires, quoi qu'auparavant il eut
„ rempli cette Cour de factions qui firent
„ éloigner le Marquis de Moſny, &
„ battre le Marquis de Themines contre
„ Richelieu, à qui il en coûta la vie.

„ M. le Prince étant ſorti de priſon,
„ Rucellay s'attacha à ſa perſonne, &
„ pour avoir un Protecteur contre la
„ Reine Mere qui le haïſſoit à mort, &
„ auſſi pour réünir ce Prince plus étroi-
„ tement avec M. de Luynes.

„ Depuis la mort de M. de Luynes,
„ Rucellay ſe donna ſans réſerve à M. le
„ Prince, & le ſervit utilement en plu-
„ ſieurs occaſions. Il avoit pour amis les
„ Miniſtres & les Seigneurs de la Cour:
„ Il ſavoit les deſſeins du Connétable, &
„ étant fin, adroit, il contenta la curio-
„ ſité du Prince, qui deſiroit paſſionné-
„ ment de connoître l'état de la Cour,
„ & les miſtéres du Cabinet.

Enfin aprés une infinité d'intrigues, « d'entrepriſes & de ruſes, qui ſervirent « de peu à l'avancement de la fortune « de Rucellay, cet illuſtre Abé mourut « de pourpre le Samedy 22. Octobre de « l'année 1623. dans la Ville de Mont- « pellier, qui venoit de ſe rendre au « Roy. Peu avant que de paſſer, il en- « voïa querir M. de Baſſompierre ſon « ancien & fidéle ami. Il lui confia « ſa caſſette & ſes papiers, le pria de « brûler les lettres qu'il ne trouveroit « bonnes qu'à cela, l'embraſſa & ren- « dit le dernier ſoûpir. «

Heu, heu, nos miſeros, quàm totus humuncio nil eſt!
Quam fragilis tenero ſtamine vita cadit!
Sic erimus cuncti, poſtquam nos auferet orcus.
Ergo vivamus, dùm licet eſſe benè.

L'Abé Rucellay auroit pû être heureux autant qu'on le peut être en ce monde, s'il avoit ſû bien uſer des avances que la fortune avoit faites pour lui: mais orguëilleux & ambitieux outré, il perdit ſa fortune, ſa réputation, & ſon repos.

¶ Il n'y a point au monde de vie plus heureuſe, & dont l'on ſe ſouvienne juſqu'à la mort, avec plus de plaiſir,

que celle qu'on a menée dans les Colléges durant ſes jeunes années. M. d'Avaux Miniſtre d'Etat & Plénipotentier à Munſter pour la Paix de l'Europe, au milieu de ſes plus grandes affaires, s'entretenoit par lettres avec ſon cher Voiture, du bon tems qu'autrefois ils avoient paſſé enſemble au Collége de Boncour. *Le pauvre M. le Liévre*, lui dit Voiture, *qui n'avoit été dans mon eſprit il y a plus de vingt ans, y a repaſſé, lui, tous ſes convives & toute ſa maiſon avec une joïe incroïable, & y a ramené toutes les eſpéces de ce tems-là.*

Je ne ſuis en rien comparable à ces grands Hommes ; mais je ne laiſſe pas en ma chenuë vieilleſſe de ſentir une joïe ſemblable à la leur toutes les fois que je me ſouviens des beaux jours que j'ai paſſez durant ma jeuneſſe ſous la diſcipline du trés-docte *Giraldus Giraldi : non poſſum narrare quos ludos præbuerit intus.* C'étoit un homme merveilleux & auſſi groteſque dans ſes maniéres qu'il y en ait jamais eu dans le païs Latin. Il mettoit ſes collections dans ſes chauſſons, & quand dans l'ardeur de la diſpute, nous lui conteſtions quelque paſſage, il apelloit ſon Valet: *hem*,

hem, *hem*, *Dave* aporte-moi le chauſſon de la Tempérance, ou le chauſſon de la Juſtice, ou le chauſſon de Platon, ou celui d'Ariſtote ſelon les matiéres qui étoient miſes ſur le tapis. Cent choſes de cette force me faiſoient rire de tout mon cœur ; & j'en ris encore preſentement, comme ſi j'étois à même.

Jeunes enfans qui joüiſſez à cette heure de ces innocens plaiſirs les plus purs & les moins mêlangez d'amertume qui ſoient au monde, il vous arrivera un jour que comparant le preſent avec le paſſé, vous vous eſtimerez malheureux au prix de ce que vous avez été autrefois. Vous connoîtrez, comme moi, par une fâcheuſe expérience, que des ſommes immenſes dans vos cofres, vous ſatisferont moins que ne fait pas aujourd'hui une piſtole que vous avez méritée auprés d'un Pere avare par une Lettre ou une Epigrame Latine, que peut-être le bon homme n'entend pas.

Si jamais le Prince vous honore de ſa faveur ; ſi jamais vous êtes apellez aux grands emplois ; ſi jamais vous recevez de glorieuſes récompenſes de vos travaux, vous éprouverez, que vous étiez mille fois plus contens des bonnes

graces d'un ſuperbe Régent, d'une place de Dictateur ou de Conſul achetée par un thême purgé de ſoleciſmes, ou d'un prix remporté ſur la fin de l'année au ſon d'une Trompette de bois à la vûë de mille grimes, que de tout l'attirail dont la fortune charge & accable ſes favoris.

Vos maiſons de plaiſance, vos meubles précieux ne vous ſeront rien en comparaiſon de ces petites chambres tapiſſées de Théſes, où vous dormez en repos, contens des Muſes & de vous-mêmes.

Vôtre table ſi elle eſt délicate, ne vaudra pas cette table mal ſervie, où avec une faim déréglée échapez de la Claſſe, vous venez engloutir un méchant ordinaire, dont à peine les os qui ſemblent être faits pour ſervir de barriére à l'apetit, peuvent arrêter le vôtre.

Mais ce qui mérite d'être gravé ſur le marbre & ſur l'airain, c'eſt que vos amis d'aujourd'hui ſont de véritables amis, des amis qui dureront toûjours, & dont la mémoire vous ſera toûjours chére.

Néanmoins il vous manque une cho-

ſe qui empêche vôtre bonheur d'être complet ; c'eſt que vous ne connoiſſez pas aſſez la félicité de vôtre condition, & que vous vous attendez à quelque choſe de meilleur, aprés que cette farce ſera joüée ; mais pauvres enfans vous êtes les dupes d'une imagination fole qui vous ſéduit & vous trompe.

Je ſai par expérience qu'il y a auſſi quelques épines qui ſe mêlent à vos roſes. Je ne dis pas ce que c'eſt : vous m'entendez bien ; mais la ſatisfaction d'avoir des compagnons de vos diſgraces, vous ſoulage beaucoup ; & enfin le mal n'eſt point ſi grand, qu'il ne s'efface par une belle aprêdînée de congé, & par une promenade ou à Gentilli, ou dans le Bois de Bologne.

Illic verdentes Fagi, Cedri Piniquè
Largos protendunt ramos, herbaſque fugaces;
Semper ibi ſed grata quies & plena voluptas,
Non ibi brulantur nimio calore Leonis
Arua, nec urenti de ſole crevata fatiſcunt:
Nulla gregi Claucata nocet, fallaxque veneni
Herba, nec incauto nocet hîc ſorciera maligna,
Semper ibi ver perpetuum, ſemperquè moratur
Alma quies, par imperium, ſorſque omnibus aqux.

¶ Les Romains avoient une coûtume fort loüable, & trés-utile tant que

l'on en ſût bien uſer ; c'étoit de reciter les Ouvrages de leur compoſition en la preſence de leurs amis, avant que de les donner au Public. Ils avoient en cela deux fins, la premiére de recevoir les avis & les corrections dont les plus habiles gens ont toûjours beſoin ; & la ſeconde, qui étoit une ſuite de la premiére, de ne publier rien qui ne fut fort accompli.

Les oraiſons ou diſcours d'éloquence, les Dialogues, les Hiſtoires & les Poëmes étoient les piéces qu'on recitoit d'ordinaire dans ces aſſemblées. Quelques Critiques ont crû qu'il ne faloit point reciter ni les Hiſtoires ni les Tragédies ; parce que les Hiſtoires ne ſont pas faites pour l'oſtentation, mais pour rendre témoignage à la vérité ; & que les Tragédies demandent une Scéne & des Acteurs.

On envoïoit des billets pour inviter les gens à ces ſortes de recits. Les Empereurs honoroient quelquefois de leur preſence ces aſſemblées. *Auguſtus Imperator patienter audivit carmina, Hiſtorias, & Dialogos.* A la fin l'abus s'y gliſſa, & ceux qui recitoient leurs Ouvrages, gagnoient les ſuffrages & les

aplaudiſſemens des Auditeurs à prix d'argent, comme il eſt marqué dans Perſe & dans Juvenal.

On ne recitoit pas ſeulement, mais on déclamoit auſſi les piéces d'éloquence; & c'étoit-là l'affaire de ces gens que l'Antiquité apelloit *Réteurs*.

¶ M. le Prince Loüis de Bourbon qui fut tué à Jarnac, fit battre monnoïe d'argent avec cette inſcription comme un Souverain, *Loüis XIII. Roy de France*, comme le remarque Brantôme.

M. le Blanc dans ſon Traité des Monnoïes, ajoûte qu'étant à Londres, il avoit vû entre les mains d'un Orfévre un Ecu d'Or, qui avoit d'un côté la tête de ce Loüis de Bourbon Prince de Condé, ce qui eſt une marque de Souveraineté; & de l'autre l'Ecu de France avec cette inſcription: *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Chriſtianus.*

¶ Loüis de Montpenſier fils de Gilbert de Montpenſier mourut au Roïaume de Naples. Il eſt raporté dans " nos Hiſtoriens que viſitant les os & " la ſépulture de ſon Pere, & lui don- " nant de l'eau benîte, il fut ſi tranſi "

„ de deüil & de triſteſſe, que ſoudain „ il tomba étendu mort ſur le Tom- „ beau.

J'ai oüi dire autrefois à un de mes amis, qu'étant dans la Cave des Cordeliers de Toulouſe, où les corps morts ſe conſervent entiers & ſans nulle pourriture, il ſurvint le fils d'un Médecin de la Ville, qui aïant reconnu le cadavre de ſon Pere, tomba évanoüi & penſa mourir ſur la place.

„ ¶ Dona Agnés Beatrix Pacheo, „ Dame d'honneur de la Reine Eleo- „ nor, avoit fait preſent à M. d'Or- „ leans fils de François I. d'un petit „ Vaſe dont on uſe en Portugal, qui „ eſt d'une terre tannée, ſi fine, qu'on „ diroit que c'eſt une terre ſigelée. Elle „ fait boüillir l'eau froide ſans lui faire „ perdre ſa froideur. Cette eau ne fait „ jamais mal à qui la boit.

Varillas a inſéré cette particularité dans la Vie de François I. La terre de ces Vaſes eſt une eſpéce de terre ſigelée, qui ſe trouve communément aux Indes. Elle rafraîchit l'eau quand on l'y laiſſe quelque tems. Les Indiens apellent ces Vaſes *Pucaro*.

„ J'ai une grande Taſſe, dit la

Marquiſe de Launoy dans ſon Voïage d'Eſpagne, le vin n'y vaut rien, l'eau y eſt excellente. Il ſemble qu'elle boüille quand elle eſt dedans, au moins on la voit friſſonner. Quand on la laiſſe un peu de tems, la Taſſe ſe vuide toute, tant cette terre eſt poreuſe. Elle ſent fort bon. Il eſt ſurprenant comment les Marchands qui nous aportent tous les jours des curioſitez des Indes, ne rendent point ces Taſſes communes en France, où elles ſe debiteroient auſſi-bien que les Vaſes de terre ſigelée, à qui l'on attribuë je ne ſai quelle vertu.

Paul Jove parle d'un Vulcain fils du Comte de Fuſtemberg. Les Italiens & les Allemans affectent de prendre des noms d'anciens Romains, mais non pas des Dieux. Il s'eſt trouvé un Mercure en France, mais c'étoit un nom de place & de ſeigneurie, dit Brantôme.

Brantôme ſe trompe, le nom de cette place n'eſt point *Mercure*, mais *Mercœur*; & en Latin *Mercorium*, comme *Crevecœur crepicordium*, & autres ſemblables.

Les hommes en Italie prennent des noms de femmes, & aſſez ordinairement

celui de *Marie*. En France nous avons eu *Anne* de Montmorency, nom qu'Anne de Bretagne femme de Loüis XII. lui avoit donné ſur les Fonds de Bâtême.

¶ M. de Salvoiſon grand Capitaine *diſoit, qu'il n'y avoit au monde ſi bon Emery pour bien faire luire les Armes, que les Lettres.* Parole digne des Céſars.

¶ Madame de Montmorency femme d'Anne de Montmorency, ne changea point ſon ancienne façon de s'habiller avec une robe à grandes manches.

„ Iſabelle de Bavieres femme du „ Roy Charles VI. aporta en France, „ dit Brantôme, les Pompes & les „ Gorgiaſetez pour bien habiller ſu- „ perbement & gorgiaſement les Da- „ mes : mais à voir dans les vieilles „ Tapiſſeries de ce tems des Maiſons „ de nos Rois où ſont portraites les „ Dames ainſi habillées qu'elles l'étoient „ pour lors, ce ne ſont que drôleries, „ bifferies & groſſeries au prix des bel- „ les & ſuperbes façons de nôtre Rei- „ ne Marguerite de Navarre.

Ce ſeroit une choſe curieuſe de faire deſſiner d'aprés nos anciens Tableaux &

nos anciennes Tapiſſeries, toutes les modes de s'habiller depuis environ deux ou trois cens ans. Nos Peintres pour donner un bon air à leurs Portraits, ſe ſervent aujourd'hui d'habillemens à la Romaine, ou d'habillemens de leur invention : mais ils ôtent par là à nos ſucceſſeurs, la ſatisfaction qu'ils auroient de connoître la bizarerie de nos modes & leurs changemens.

¶ Le Duché de Richelieu par la conceſſion du Roy, va aux collateraux & aux femmes. Nous avons peu de ces exemples.

¶ Le Petit Pere André Prédicateur & Religieux du Couvent des Petits Auguſtins à Paris, étoit de la famille de Meſſieurs le Boulanger perſonnes d'une qualité diſtinguée dans la Robe. Je l'ai ſouvent écouté ; mais je n'ai jamais remarqué qu'il ait dit les impertinences qu'on lui attribuë, & dont aſſurément il n'étoit point capable. Il menoit une vie trés-ſainte & trés-auſtére, & n'avoit nulle conſidération pour le monde. Son talent n'étoit pas de farder la vérité : il la preſentoit toute nuë ſans ornemens & ſans voile. Toutes ſes expreſſions étoient naïves & fort naturelles ; & c'eſt ce qui

a donné lieu aux contes qu'on a fait de lui. Il faiſoit un grand uſage des proverbes les plus populaires & les plus communs, comme lorſque la Reine Anne d'Auſtriche arrivant à ſon Sermon, qui étoit déja commencé, il lui dit pour tout compliment : *Soïez la bienvenuë, Madame, nous n'en mettrons pas plus grand pot au feu* ; & pourſuivit ſon diſcours ſans le reprendre dés le commencement, ſelon la coûtume. Ses comparaiſons comme ſes autres figures, étoient toûjours priſes de ce qu'il y a de plus bas : J'ai oüi dire à un Docteur de Sorbonne, qu'un jour il fut fort ſurpris de lui entendre comparer les quatre Docteurs de l'Egliſe Latine aux quatre Rois de nôtre jeu de Cartes. Saint Auguſtin (diſoit-il) eſt le Roy de cœur, par ſa grande charité ; S. Ambroiſe eſt le Roy de Tréfle, par les fleurs de ſon éloquence ; S. Jerôme eſt le Roy de Pique, par ſon ſtile mordant ; S. Gregoire eſt le Roy de Carreau par ſon peu d'élévation.

¶ *De Statica Medicina Ars.* Sanctorius Médecin & Profeſſeur dans l'Univerſité de Padouë eſt l'Auteur de ce petit Traité de la Médecine Statique, qu'il

composa aprés avoir médité durant trente ans sur la transpiration. Il est le premier qui se soit avisé de ce Systême. *Novum atque inauditum est in Medicina, posse quempiam ad exactam perspirationis insensibilis pervenire* (dit-il dans son Avis au Lecteur) *nec quisquam Philosophorum nec Medicorum unquam hanc Medica facultatis particulam ausus est.*

Il faut convenir du principe de Sanctorius, que si l'on pouvoit réparer chaque jour par la nourriture, la perte que le corps fait des esprits, & se décharger des superfluitez que produisent les alimens, ce seroit un reméde efficace contre les maladies ; mais la difficulté est de mettre en pratique cette Théorie. Il n'est rien de plus ingénieux que l'invention de la chaise suspenduë en l'air à la hauteur environ d'un doigt par un contre-poids qui la tient en cet état jusqu'à ce que celui qui y est assis, ait pris la juste quantité de nourriture qui lui est nécessaire. Tout cela, dis-je, est fort ingénieux ; mais il n'y a rien de plus embarassant ni de plus à charge à l'homme, qui sans tant de frais ni de machines, a sa raison &

ſes expériences pour ſe comporter comme il doit dans les ſervices & les devoirs qu'il rend à la nature. On admire ceux qui inventent ces choſes ; mais aprés tout, chacun vit comme il l'entend.

¶ Le Voïage de Dalmatie, de Grece & du Levant par Georges Wler Anglois de nation, eſt un des plus curieux que j'ai vû depuis long-tems. Il s'y trouve des particularitez ſervant à l'Hiſtoire de la Litterature qui ne doivent pas être négligées. On y aprend qu'à Corfou le Chevalier Marmer, qui tire ſon nom de l'Iſle Marmero dans la Propontide, a écrit en Italien l'hiſtoire de ce Païs-là ; qu'au même lieu dans la Bibliotéque de Jerôme Machi Abé de Palæopoli, il ſe trouve plus de vingt Manuſcrits qui n'ont jamais été mis ſous la preſſe, entr'autres un Commentaire Grec d'Origenes ſur l'Evangile de S. Jean, ſaint Auguſtin *de Trinitate* traduit de Latin en Grec, & les Sermons de S. Ephrem ancien Moine. Cet Abé Machi a fait imprimer un Dictionnaire en quatre Langues, en Grec Ancien & Moderne, Latin & Italien, & un cours de Philoſophie.

Wler a vû parmi les Livres d'Arſenio Calluti neveu de l'Abé Machi, un Manuſcrit de S. Jean Damaſcene qui n'eſt point imprimé à ce qu'il croit, & qui eſt comme un abregé de ſes Oeuvres, & un Commentaire de Ptochoprodromus ſur les Hymnes de l'Egliſe Grecque.

Il témoigne auſſi avoir vû à Traou chez le Docteur Statelius, un fragment de Petrone, où ſe trouve entr'autres choſes le ſouper de Trimalcion tout entier.

Il obſerve qu'il y a dans Conſtantinople un *Bazar*, ou *Bourſe* où ſe debitent les Livres Manuſcrits de diverſes ſciences, en Langue Turque, Perſe & Arabe, les deux derniéres étant parmi les Turcs, comme le Grec & le Latin, ſont parmi les Chrétiens.

Il dit qu'un nommé Walſon l'aſſura qu'il avoit acheté un cofre plein de Livres Arabes fort rares. Entr'autres un de Chiromance plus curieux que celui de Jean-Baptiſte Porta, dans lequel l'Auteur prétend que les lignes des mains ſont des lettres dont il donne l'alphabet; une hiſtoire de Tamerlan beaucoup plus ample que celle qui a été

traduite sur l'Arabe d'Alhacen, & deux Livres de Talismans, d'où Gaffarel a tiré tout ce qu'il a écrit dans son Livre des Curiositez inouïes. Le même ajoûtoit que Grotius avoit dérobé ses principaux argumens pour la vérité de la Religion Chrétienne, d'un Auteur Arabe, & particuliérement des Ouvrages d'un excellent homme, que les Latins ont tenu pour un Archi-hérétique; mais que les Coftes tiennent pour un Saint, qui a écrit un Livre pour la Religion des Chrétiens contre les Turcs & les Juifs. Il disoit aussi qu'il avoit vû un ancien Livre d'Astronomie qui supposoit l'usage de l'aiguille aimantée, quoiqu'on ne s'en servit pas pour la Navigation, mais pour d'autres usages d'Astrologie.

Wler fait mention d'un fameux Renégat Polonnois de naissance nommé Hussbey, qui parloit dix-sept sortes de Langues. Il dit que c'est ce Renégat qui a fourni à M. Ricaut Consul beaucoup d'instructions pour son Livre de l'Empire Turc.

Le même assure qu'il vit dans le *Catholica*, ou Eglise de Corinthe, deux anciens Manuscrits de l'Ecriture divisez

ſelon l'ordre de la lire, qui eſt établi dans l'Egliſe Grecque, & deux Liturgies de S. Baſile fort anciennes.

Il y a auſſi dans le même Voïage d'Wler deux remarques de Critique. La premiére, que la Ville de Micone n'eſt pas ſi éloignée de Delos que Ferrari l'aſſure dans ſon Dictionnaire, n'en étant éloignée que de deux lieuës tout au plus, quoiqu'il en compte ſept : & la ſeconde, que Baudran ſe trompe en la mettant ſous la domination des Venitiens. Elle eſt aux Turcs.

Il ne faut point laiſſer échaper ces ſortes de remarques, & il eſt bon même ſelon la méthode des Scaligers & des autres Savans, d'en charger les marges des Livres pour qui ces remarques ſont faites.

¶ *Cornelius à Beughem* a donné un Catalogue des Livres qui ſe ſont imprimez depuis 1459. qui eſt à peu prés le tems de l'Invention de l'Imprimerie juſqu'en 1500. ſous le titre d'*Incunabula Typographiæ.*

Le P. Labbe a fait quelque choſe de ſemblable pour les vieilles Editions depuis l'an 1459. juſqu'en 1500. qui ſe trouvent dans la Bibliotéque du Roy.

Ces ſortes de Catalogues ſont fort utiles, quand ceux qui s'en mêlent ont le ſoin de remarquer les différences qui ſe trouvent entre les vieilles & les nouvelles Editions, & ce qu'il y a d'ajoûté ou de retranché; car ſans cela, ces Catalogues ſont peu de choſes. Par exemple, ſur les Actes du Concile de Cologne, tenu ſous l'Archevêque Hermannus, il faut obſerver que l'Edition des Actes de ce Concile eſt plus ample en gothique que dans les Editions modernes.

Le même Cornelius à Beughem a mis au jour une Bibliographie ſous le titre de *Bibliographia Critico-curioſa*, ou autrement *Apparatus ad Hiſtoriam Litterariam noviſſimam.* Ce ſont deux petits Volumes tout pleins de fautes, qui marquent que l'Auteur n'eſt pas exact, & qu'il puiſe toutes ſes connoiſſances dans les Journaux des Savans, ſur la foi deſquels il s'endort.

¶ Meſſire Antoine Godeau étoit le fils d'un Elû de la Ville de Dreux. Sa premiére inclination étant pour le mariage, il rechercha la fille du Lieutenant Général de cette Ville; mais mépriſé, parce qu'il étoit petit & laid, il quitta la partie, & vint s'habituer à Paris. M. Conard

nard qui étoit ſon parent, le fit connoître à M. Chapelain, & M. Chapelain le mena à l'Hôtel de Ramboüillet, qui étoit en ce tems-là le tribunal où il faloit faire preuve d'eſprit & de probité, pour être admis au rang des Illuſtres. Il fut parfaitement bien reçû dans cet Hôtel; & c'eſt de lui que Mademoiſelle de Ramboüillet diſoit dans une de ſes Lettres à Voiture : *Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, & je vous jure, mille fois plus galant.*

M. Godeau avoit la converſation aiſée, & comme il ſavoit relever les petites choſes par le tour fin qu'il leur donnoit, il ſavoit auſſi par ſes maniéres naturelles, amener les plus grandes à un point de juſteſſe qui contentoit également les eſprits rares & les médiocres. Ses Paraphraſes ſur S. Paul, genre d'écrire juſqu'alors peu pratiqué en nôtre Langue, lui attirérent une aprobation univerſelle; & le *Benedicite* traduit en Vers François, lui fit mériter les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, & la nomination à l'Evêché de Grace qui étoit vacant.

Ce qu'il y a eu de ſingulier en M. Godeau, c'eſt qu'il a ſû joindre la piété à l'amour des Lettres, & faire ſervir ſes

études à ſon devoir de Paſteur. Il avoit embraſſé la doctrine de S. Auguſtin, ſans aller à pas un des excés qui ſont juſtement condamnez ; & quand il en a écrit ou parlé, c'a toûjours été avec cette ſageſſe que S. Auguſtin ſouhaite dans ſes véritables diſciples. Auſſi a-t-il mérité des loüanges qui ne s'effaceront jamais de la mémoire des hommes. Le Clergé de France l'a regardé comme le modêle des Evêques ſavans & pieux ; ſon peuple l'a chéri comme ſon Paſteur & ſon Pere. Rome l'a eſtimé ; la Cour l'a conſidéré ; les Théologiens l'ont écouté ; tout le monde univerſellement lit ſes Ouvrages : Les Proteſtans mêmes ne lui ont pas refuſé des loüanges ; & ſi un Grammairien a attaqué ſa Poëſie, il en a aſſez rougi, pour m'obliger à n'en rien dire davantage.

¶ *Epiſtola Chryſoſtomi ad Cæſarium Monachum adverſus Apolinaris hæreſim tempore ſecundi ipſius exilii ſcripta.* Cette Epître de S. Chryſoſtome au Moine Céſaire aïant été long-tems cherchée, Pierre Martyr Proteſtant célébre, en trouva par hazard une Verſion Latine à Florence, dont il tira une copie qu'il porta en Angleterre, & la mit en dépôt

dans la Bibliotéque de Cranmer Archevêque de Cantorbery, comme un Monument trés-autentique contre la doctrine de la Tranſubſtantiation. Mais aprés la mort de ce Prélat, ſa Bibliotéque aïant été pillée, l'Epître de S. Chryſoſtome à Céſaire diſparut : ce qui donna lieu au Cardinal du Perron de croire & d'aſſurer même que cette Epître étoit un être de raiſon qui n'avoit jamais été. Cependant nôtre *Emericus Bigotius* retrouva ces années derniéres dans la Bibliotéque des Dominicains de Florence, l'original de la verſion Latine de cette Lettre, que Pierre Martyr avoit copiée autrefois. Il crût qu'il ne pouvoit pas mieux faire que d'en inſérer une copie dans la Vie de S. Chryſoſtome par Palladius, qu'il mettoit au jour : mais comme l'Ouvrage étoit ſous la preſſe, M. Faure Docteur de Sorbonne qui en avoit été l'Examinateur, ſe perſuadant que cette Lettre étoit une piéce ſupoſée, la fit retirer & lacérer. Les Proteſtans qui en eurent avis, criérent comme des perdus, & nous accuſérent de fraude & de celer les piéces d'importance, qui nous feroient perdre nôtre procés s'il étoit examiné devant des Juges équitables.

Il eſt vrai qu'il y a lieu de s'étonner comment un auſſi habile homme que M. Faure n'ait pas eu les yeux auſſi bons que le P. Hardouïn, qui s'eſt fort bien aperçû que cette Lettre ne dit point ce que nos adverſaires lui font dire.

C'eſt une régle qu'il faut exactement obſerver, à l'égard des Ouvrages ou des Paſſages des Peres que les Proteſtans nous objectent, comme nous étant contraires, de les lire la balance à la main & de tout peſer, l'expérience aïant fait voir plus d'une fois que ce que ces Meſſieurs s'imaginent leur être favorable, les bat en ruïne, & renferme leur condamnation ſous des paroles qui ne ſont obſcures, que parce qu'on ne les conſidére pas aſſez.

§. Dans le ſecond Volume du *Muſeum Italicum* du P. Mabillon, il ſe trouve un Commentaire *in Ordinem Romanum*, où il y a pluſieurs choſes dignes de remarque. *Seculo* 13. *in ceremoniali Gregorii X. præſcribitur ut in elevatione Corporis Chriſti proſternant ſe ad terram & adorent reverenter in facies cadendo : & ſic proſternati ſtent uſque ad per omnia, &c.* Dans l'Ordre Romain, il eſt ajoûté, art. 19. *Ante Agnus Dei & dant pacem*

& iterum se prosternunt, & stant sic prostrati, quousque Sacerdos corpus & sanguinem sumat. Saint Loüis avoit ordonné qu'on observeroit la même chose dans sa Chapelle, à l'imitation de certains Religieux qu'il ne nomme point. Je ne connois que les Chartreux & les Religieux de la Trappe qui gardent aujourd'hui cette pieuse cérémonie de se prosterner à l'élevation & durant la communion du Prêtre à la Messe.

¶ M. Richard Curé de Triel dans un Livre de sa façon intitulé l'*Agneau Paschal*, dit qu'il a gardé des pains pour la Messe durant quarante ans sans qu'il y parût aucune pourriture. Il attribuë cela à ce que les pains ne sont point levez. Sa conjecture n'est pas vraïe : les pains qui ne sont point levez, se pourrissent comme les autres ; & l'on y voit avec le Microscope de petits vers, ou des mittes qui les rongent & les réduisent presqu'à rien. Que si ces accidens ne sont pas arrivez aux pains que M. Richard a gardez durant quarante ans, cela peut venir de la qualité du lieu ou de la boëte dans laquelle il les a conservez.

¶ François de la Mothe le Vayer né à Paris & originaire du Mans, étoit Précepteur de M. le Duc d'Anjou. Ce fut

ſous ſes yeux, & ſous ceux de l'Abé le Vayer ſon fils homme trés-poli & qui eſt mort jeune, que ce jeune Prince fit une Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire Romaine de Florus.

On a les Ouvrages de le Vayer en trois Volumes in folio, qui ne ſont qu'un amas de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans le cours de ſes lectures. On liſoit autrefois ces ſortes de rapſodies, mais elles ne ſont plus de nôtre gouſt. Ce qu'il écrivit contre les Remarques de Vaugelas ne lui fit guéres d'honneur, aïant été contraint pour plaire au Public, de ſe ſervir de ce qu'il condamnoit, & de corriger ſon ſtile ſuivant les régles de ſon adverſaire.

Néanmoins l'Académie Françoiſe le conſidéroit comme un de ſes premiers ſujets; mais le monde le regardoit comme un bouru qui vivoit à ſa fantaiſie, & en Philoſophe ſceptique. Sa phiſionomie & ſa maniére de s'habiller faiſoient juger à quiconque le voïoit, que c'étoit un homme extraordinaire. Il marchoit toûjours la tête levée & les yeux attachez aux Enſeignes des ruës par où il paſſoit. Avant que l'on m'aprit qui il étoit, je le prenois pour un Aſtrologue, ou pour un chercheur de ſecrets & de pierre philo-

ſophale. Deux folies inſignes couronnérent la fin de ſes jours. Il compoſa un méchant Livre ſous le titre d'*Hexameron Ruſtique*, & épouſa une jeune femme à l'âge de ſoixante & dix-huit ans. Ainſi finit ce Philoſophe François.

¶ *Les Marbres d'Arondel*, ſur leſquels ſe trouvent une trés-ancienne Chronique d'Athenes gravée en lettres capitales dans l'Iſle de Paros, l'une des Cyclades 263. an. avant JESUS-CHRIST, ont été ainſi nommez de Thomas Comte d'Arondel, aïeul du Comte Maréchal d'Arondel, qui les fit venir du Levant à grands frais. Ce qui eſt déplorable, c'eſt que durant les troubles d'Angleterre, la plûpart de ces Marbres furent emploïez à réparer des portes & des cheminées. Cela doit bien encourager les curieux à faire de pareilles dépenſes.

¶ Les Critiques parlent bien diverſement de Quinte-Curce Auteur de la Vie d'Alexandre. Les uns prétendent qu'il a vécu ſous Auguſte, d'autres ſous Tybere, d'autres ſous Veſpaſien. Il y en a qui croïent qu'il eſt beaucoup plus moderne, & que le nom de Quinte-Curce eſt un nom ſupoſé par un bel eſprit d'Italie, qui compoſa cette Hiſtoire ou ce Ro-

man il y a environ trois cens ans. Où en eſt la preuve, je n'en ſai rien ? ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que nul des Anciens n'en a parlé. Mais ſupoſé que cela ſoit, il eſt admirable comment un homme qui écrivoit bien en Latin, & enfin qui avoit fait un Livre capable de l'immortaliſer, s'il s'étoit fait connoître, ait bien voulu ſacrifier ſa gloire à celle d'un Quinte-Curce imaginaire qui n'en ſavoit joüir.

Un Savant m'a voulu faire croire autrefois, que le nom de cet Auteur qui étoit Italien, ſe trouve latiniſé dans celui de Quinte-Curce. Cela pouroit être : mais qui nous expliquera cet emblême ! on y viendroit trop tard preſentement.

¶ Theophile Raynaud donnoit à tous ſes Ouvrages un tour de perfection qui n'apartient qu'aux grands Maîtres. Ce jugement qui eſt de Guy Patin, n'eſt pas entiérement vrai. Le tour de perfection qui n'apartient qu'aux grands Maîtres, comme ont été par exemple les PP. Petau & Sirmond, manquoit à Theophile Raynaud. Ces deſſeins étoient bizares, ſon érudition ſans choix, & ſon ſtile quoique bon de lui-même, gâté en bien des endroits par des affectations puériles : outre que l'Auteur étoit un homme rude

&

& ſans nulle *urbanité*. Il mourut à Lyon d'apoplexie le dernier Octobre 1663 Il eſt parlé de ſa mort dans les Voïages de Monconis, qui réfute les mauvais bruits qui avoient couru touchant ſa fin, qu'on diſoit avoir été celle d'un deſeſpéré.

¶ François Perard Caſtel de Vire en Normandie, mort à Paris âgé de quarante ans dans la profeſſion d'Avocat, a laiſſé un grand Recuëil d'Arrêts, & d'autres Piéces avec des Notes, ſervant à l'inſtruction des matiéres Bénéficiales. Je l'ai connu dés ſa plus tendre jeuneſſe, & j'ai toûjours remarqué en lui beaucoup d'eſprit & d'ouverture pour les ſciences, principalement pour celles qui forment les grands Juriſconſultes. Cela auroit paru davantage, s'il avoit pû prolonger ſes années; mais il s'eſt épuiſé avant le tems. Je ne doute point qu'il n'ait infiniment profité des inſtructions des habiles Avocats avec qui il avoit toûjours pris plaiſir de converſer, & de celles de ſon Oncle vieil Avocat, qui cachoit beaucoup de connoiſſances & de lumiéres ſous une maniéré de vivre aſſez ſinguliére.

J'ai remarqué parmi les Ouvrages de Perard un Traité des Penſions ſur les Cures, ſans nom d'Auteur. Il eſt juſte

de déclarer qu'il eſt de M. le Mettayer ſavant & pieux Eccléſiaſtique, aujourd'hui Curé de S. Thomas, l'une des Paroiſſes de la Ville d'Evreux en Normandie.

¶ *Michaëlis Pſelli Poëtæ ac Philoſophi græci Dialogus de Energia ſeu operatione Dæmonum è græco tranſlatus.* Ce Dialogue de Pſellus tiré de la Bibliotéque de Jean de S. André Chanoine de Nôtre-Dame de Paris, fut traduit de Grec en Latin par Pierre Moreau de Tours, & imprimé chez Guillaume Chaudiere. Avant cette Traduction de Moreau, Marcil Ficin en avoit fait une; mais ſur un original qui n'étoit pas entier. Feuardent de l'Ordre des Mineurs, & Docteur en Théologie, qui ſe rendoit recommandable en ce tems-là par ſa plume & ſon eſprit, joignit une Préface à la Verſion de Moreau, qu'il dédia à M. de S. André.

Zonare dans le troiſiéme Livre de ſes Annales, dit que Pſellus étoit un excellent Philoſophe qui enſeigna à l'Empereur Michel Ducas la Grammaire, la Rhétorique & la Philoſophie. Il paroît que Pſellus avoit lû les Peres Grecs, & principalement S. Baſile; & qu'il étoit

un grand Platonicien. On prétend qu'il avoit commenté la *Pſychogonie* de Platon, la Métaphyſique, les Catégories, & les Livres de l'interprétation d'Ariſtote, avec les cinq paroles de Porphyre; que de plus il avoit écrit un Livre contre Eunomius, deux des Loix, une Monodie, une Eclogue, deux Panégyriques, & d'autres Ouvrages de Philoſophie; de Médecine & de Théologie qui ſe trouvent dans la Bibliotéque Vaticane.

Feuardent croit que le Commentaire ſur le Cantique des Cantiques que nous avons parmi les Ouvrages de Théodoret, eſt de Pſellus, comme auſſi le Poëme ſur les ſept Conciles Oecumeniques des Grecs.

Dans les ſix premiers Chapitres du Dialogue de Pſellus *de operatione Dæmonum* de la verſion de Moreau, leſquels ne ſe trouvent point dans celle de Marcil Ficin, il eſt parlé de l'héréſie des Euchytes. Ces Hérétiques reconnoiſſoient trois principes, *Patrem qui ſupra mundana tantùm curaret : Filium juniorem qui cœleſtia ; Satanaki filium ſeniorem, cui eorum, quæ in numero ſunt, adminiſtratio credita eſſet.* Ils rendoient

à ce dernier un culte plein de ſortiléges, commettoient des crimes horribles, & ſe livroient aux Démons. C'eſt une penſée de S. Irenée, que les Hérétiques juſques à ſon tems avoient eu commerce avec le Diable.

Certainement ce Livre de Pſellus eſt bien peu de choſe, & ne mérite preſque pas d'être lû. Cet Auteur avouë qu'il tenoit toute ſa doctrine d'un méchant Moine, qui à la fin ſe convertit, à ce qu'il dit. M. Gomain eſtimoit néanmoins ce Livre, & en faiſoit ſon Auteur favori.

¶ Les Faſtes d'Ovide renferment plus d'érudition qu'aucun autre Ouvrage de l'Antiquité. C'eſt le chef-d'œuvre de ce Poëte, & une eſpéce de Livre de dévotion Païenne.

¶ A deux lieuës de Cracovie ſont les Mines de Sel de Velika. M. le Laboureur dans ſon Voïage de Pologne, dit qu'il y a prés de trois lieuës à deſcendre par des cables dans ces Mines, à la réſerve d'une échelle de deux ou trois cens marches ; qu'il y a plus de cinq cens ménages établis dans ce goufre, qui ont creuſé dans le Sel une eſpéce de Ville, où il y a des ruës & de tou-

tes ſortes de maiſons avec les commoditez des autres qui ſont ſur la terre ; & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté en haut, & qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'autre monde. Il y a une Egliſe & des Prêtres, un Juge, & enfin toutes ſortes d'Offices : l'on y fait des Mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces habitans des ténébres, eſt de tailler cette roche de Sel en groſſes colonnes, que les Polonois, Sileſiens, Moraves, Hongrois, & ceux d'Auſtriche & d'Allemagne viennent acheter.

M. le Laboureur raconte ces choſes ſur la foi d'autrui. Un Voïageur François qui a deſcendu dans cet abîme de Sel, m'a aſſuré qu'on y voïoit un grand nombre de miſérables attachez à ces Mines : mais qu'on n'y apercevoit aucune trace de cette prétenduë République ſi dévote & ſi bien réglée.

Le fabuleux entre d'ordinaire dans les Relations des Voïageurs, pour dédommager le Lecteur de ce qu'il y trouve d'inutile & d'ennuïeux.

¶ Sur ce que le même M. le Laboureur raconte, que la Reine de Pologne étant arrivée à Stolpen, il vint

des lettres confirmatives que la maladie du Roy augmentoit ; lequel prioit la Reine par une lettre du Grand Chancelier, de vouloir arrêter à Laumbourg en attendant ſa ſanté, &c. Un Gentilhomme Polonois de la ſuite du Roy Jean Caſimir, m'a aſſuré que ce n'étoit que du plâtre que ce diſcours de M. le Laboureur, pour cacher un grand & fâcheux ſecret. Car le Roy aïant reçû des Mémoires ſur des matiéres trés-délicates capables de l'inquiéter, ſe mit au lit & feignit d'avoir la goutte, laquelle ne manque jamais de venir au ſecours des bons Politiques, & ne voulut point ſe bien porter ni conſommer ſon Mariage, qu'il n'eût reçû de France les éclairciſſemens qu'il demandoit. On tâcha de le contenter ; & il parut l'être : mais Madame de Guebriant Ambaſſadrice Extraordinaire & Surintendante de la conduite de la Reine, pouſſa cette affaire avec tant de hauteur, qu'elle penſa tout perdre. Elle déplût à la Cour de Pologne, & on lui accorda d'autant plus volontiers ſon congé, qu'on l'avoit priée de le demander.

¶ *Terre Sigillée.* Lorſque je n'étois encore qu'un enfant on me faiſoit boire

de l'eau fraîche dans un vaſe de terre ſigillée. Je demandai à mon Précepteur ce que vouloit dire *Terre Sigillée*, ſelon un fort bon précepte qu'on m'avoit donné de ne laiſſer paſſer aucun mot difficile ſans en demander l'explication. Mon Précepteur qui étoit de ces ignorans qui aiment mieux dire une ſotiſe que de demeurer court, me dit que la terre ſigillée étoit une eſpéce de terre qui venoit du Païs des *Sigilles*. Je cherchai dans mes Livres en quelle contrée du monde habitoient les *Sigilles*, ſans le pouvoir trouver. Je portai à mon Régent ma difficulté & la réponſe de mon Précepteur. Il en penſa étouffer de rire ; & pour m'inſtruire il me fit expliquer dans Boiſſardus ſavant Antiquaire, l'éloge que cet Auteur fait de Polixo, où je trouvai que dans l'Iſle de Lemnos il y a une terre rouge dont les Anciens faiſoient des préſervatifs contre les venins & les enchantemens, qu'on pendoit au cou des enfans, & que ces préſervatifs *Amuleta* étoient marquez de la figure d'une Chévre.

Cette terre eſt encore aujourd'hui en vogue, & depuis que le Turc s'eſt rendu maître de l'Iſle de Lemnos, tous

les ans le ſixiéme d'Aouſt ; ſur une Montagne proche *d'Epheſtia*, autrement *Cochino*, l'on va tirer cette terre avec bien des précautions. Ce ſont les Caloïers ou Religieux Grecs qui en font la cérémonie. Ils enferment cette terre dans des ſacs qu'ils portent au Weivode de Lemnos. Là cette terre ſe met en paſtilles, qu'on imprime d'un Seau qui porte gravé en Arabe ces mots qui paroiſſent myſtérieux aux ignorans, & renfermer une grande vertu, *Tin Imaothon*, c'eſt à-dire *Terre Sigillée*. De Lemnos on envoïe ces paſtilles à l'Empereur de Conſtantinople, qui en fait des preſens. Le Weivode en retient une partie pour lui qu'il vend aux Marchands, qui ne manquent pas d'augmenter leur terre par l'art merveilleux qu'ils ont de ſophiſtiquer toutes choſes, & de mêler le faux avec le naturel & le véritable. On pouroit dire à ces Marchands ce que Voiture diſoit à M. de Mauvoy pour le remercier de la terre ſigillée „ qu'il lui avoit envoïée: Tant vaut l'hom„ me, tant vaut ſa terre : vous l'avez „ renduë précieuſe, & vous avez trouvé „ moïen de nous faire un grand preſent „ en nous donnant peu de choſes.

Un Médecin ſavant m'a aſſuré que cette terre n'étoit bonne qu'à gâter de l'eau, & à orner des Cabinets.

¶ Les Peintres qui aiment leur Art, ne négligent pas de deſſiner les belles têtes qu'ils rencontrent, principalement quand elles ont quelque choſe d'extraordinaire. Imitateur de ces Meſſieurs, je ne néglige pas auſſi de faire les Portraits des gens en qui je vois quelque choſe de remarquable. M. N. N. tombe preſentement ſous mon pinceau. C'eſt un homme de qualité, bien fait, de bonne mine, & tout plein d'eſprit. Il eſt de la plus agréable ſociété du monde; mais il ne ſait ce que c'eſt que d'aimer, ni de chérir perſonne. Il croit que le cœur n'eſt fait que pour purifier le ſang, lui donner du mouvement & le perfectionner, & non pas pour recevoir des impreſſions de tendreſſe ni pour s'attacher aux gens. Il regarde cette principale partie de nous-mêmes comme une ſimple machine, & à peu prés comme la pompe de la Samaritaine, laquelle ne ſert qu'à élever de l'eau de la Seine, & la répandre dans la Ville. Cet homme incomparable rend des viſites, & il en reçoit: il fait des hon-

nêtetez à tout le monde. Quand on l'aborde, on eſt ravi de le voir ; quand on le quitte, c'eſt toûjours à regret. Son eſprit ſe tourne comme il veut, & s'accommode au génie & à la capacité de quiconque l'aproche. Théologien avec les Théologiens, Philoſophe avec les Philoſophes, Politique avec les Politiques, enjoüé avec les enjoüez. Enfin preſt à tout, il eſt l'homme de tout le monde, & n'eſt l'homme de perſonne. Il vous oublie dés qu'il ne vous voit plus, & ne penſe à plaire qu'à ce qu'il a devant les yeux. Il paſſe inſenſiblement d'une ſcéne à une autre, & d'un perſonnage à un autre. C'eſt toûjours lui-même, & ce n'eſt jamais lui-même. Il prend le tems comme il vient. La journée d'hier n'eſt plus dans ſa mémoire, & il ne prévient point par ſes ſoucis & ſes penſées, celle de demain. Heureux d'avoir oublié ſes diſgraces & ſes malheurs, & de ſavoir vivre à meſure qu'il vit avec quinze mille livres de rente.

Durant le ſiége de la Rochelle, les Anglois étant venus tomber ſur l'Iſle de Rhé, le Roy pour donner de ſes nouvelles au Gouverneur de l'Iſle & en

recevoir, ſe ſervit de deux Plongeurs qui firent le trajet entre deux eaux. De ces deux hommes il n'y en eut qu'un qui revint avec des réponſes. Le Roy ravi d'avoir des nouvelles, lui demanda quelle récompenſe il ſouhaitoit ? Il auroit eu une ſomme conſidérable, s'il l'avoit demandée ; mais au lieu de cela, il dit d'un ton ferme : *Sire à boire, à boire.* Un Seigneur de la Cour lui repartit, que ne bûvois-tu pendant que tu étois à même : Monſieur repliqua le Plongeur, j'ai bû ; mais l'eau m'a ſemblée trop ſalée.

¶ Le Traité *de Pœnitentiâ* du P. Morin eſt ſon chef-d'œuvre. Il y avoit travaillé dûrant trente ans lorſqu'il le fit imprimer à Paris en 1650. qui eſt la bonne Edition. Cet Ouvrage eſt tiré *ex viſceribus venerandæ antiquitatis.* L'Auteur y produit des Scholaſtiques dont les Ecrits ne ſont point imprimez, par leſquels il montre combien l'on a varié touchant la Pénitence dans l'Egliſe Romaine. On ne ſait comment ce Livre a été aprouvé de l'Ecole. Il eſt vrai qu'on obligea le Pere Morin de rétracter pluſieurs choſes, & qu'il fut contraint de s'expliquer ſur d'autres, principale-

ment touchant la ſuffiſance de l'Attrition jointe à la Confeſſion, & ſur ce qu'il raporte des Diacres & des Laïques qui écoutoient anciennement les Confeſſions dans l'extrême néceſſité. Le Pere Morin parle de cette pratique par extenſion aux Laïques, comme par extenſion il leur eſt permis de bâtiſer en certains cas.

Joinville dans la Vie de S. Loüis, raconte qu'à ſon retour de la Terre Sainte, le Vaiſſeau où il étoit fut battu d'une ſi furieuſe tempête, qu'étant preſt de périr, les Paſſagers ſe confeſſérent les uns aux autres; & il jure ſa foi, qu'aïant écouté quelques-unes de ces Confeſſions, il ne s'en reſſouvint jamais depuis: ce qu'il ſemble attribuer à la grace du Sacrement; mais il lui faut pardonner cette penſée. Il étoit ſi rempli des idées de la mort lorſqu'il confeſſoit, que les péchez de ſes pénitens ne firent point d'impreſſion ſur ſon imagination; & c'eſt-là pourquoi ſans rien ſupoſer davantage, il ne lui en reſta jamais aucun ſouvenir.

¶ Aprés la mort de M. Holſten, le Cardinal François Barberin fit imprimer les Opuſcules de ce ſavant Bibliotécaire, qui ſont trés-vifs contre les Sco-

laſtiques. La même vivacité contre les Théologiens de l'Ecole, ſe remarque dans Leo Allatius Grec latiniſé, dans le P. Morin principalement dans ſon Livre *de Ordinationibus*, & dans M. de Launoy en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages.

¶ *Optatus Gallus.* Ce Livre qui a fait du bruit dans le monde, étoit de la compoſition d'un Eccléſiaſtique de Paris nommé Herſen. L'Auteur de la Vie du P. Morin n'en parle pas fort avantageuſement : Il l'apelle en ſon langage, *homo crebroſus, judicii pauci, vehementiſſimus concionator.* Il eſt fait mention de ce M. Herſen dans le Journal de S. Amour, comme d'un Théologien qui s'eſt trouvé mêlé dans les affaires du Port-Roïal. Il avoit été de l'Oratoire & prêchoit avec aplaudiſſement : c'eſt le premier que j'ai oüi prêcher à Paris ſelon la métode des anciens Peres : ce que l'on apelle aujourd'hui *Homelier.* Les cinq Volumes *d'Inſtructions Chrétiennes* qui ſe ſont debitées ces années derniéres, étoient des abregez des Sermons de ce Prédicateur.

¶ Le Cardinal de Richelieu avoit une eſtime particuliére pour le Cardinal Xi-

menes ; & c'eſt celui de tous les Politiques Modernes dont il a plus affecté de copier les belles actions. Il ſe mit comme lui, à la tête d'une Armée ; comme lui, il régenta les Princes & les Grands du Roïaume, & ſe rendit comme lui redoutable à toute l'Europe ; & parce que Ximenes avoit établi les Ecoles de Théologie de Complute. Le Cardinal de Richelieu entreprit auſſi de relever les Ecoles de Sorbonne, & de donner à ce Collége le luſtre où nous le voïons aujourd'hui. Enfin comme Ximenes avoit écrit divers Traitez de Théologie, nôtre Cardinal voulut laiſſer à la poſtérité d'excellens Ouvrages de piété & de controverſe. Il n'envia qu'une ſeule choſe à Ximenes dont il ne pût venir à bout, c'étoit de voir ſon nom à la tête d'une Polyglotte. Il offrit pour cela une ſomme conſidérable à M. le Geay qui travailloit à la Polyglotte qui porte ſon nom. Mais la mort étoufa ce deſir ambitieux, plus loüable toutefois que celui dont il avoit été travaillé, d'immortaliſer ſes Poëſies en les faiſant publier ſous le nom d'un excellent Poëte de ſon tems.

¶ On dit du Cardinal Ximenes, ce

qui mériteroit bien d'être examiné, qu'il avoit fait des Notes ſur divers endroits de l'Ecriture Sainte, dont l'impreſſion ſe garde dans les Archives *d'Alcala Henares* ou Complute, leſquelles Notes ont été confonduës à ce qu'on prétend, avec celles de Nicolas de Lyra. La Bibliotéque d'Eſpagne où ſe voit l'Eloge du Cardinal Ximenes, ne dit pas un mot de cette obſervation, qu'on peut vérifier ſur les anciens Manuſcrits des Ouvrages de Lyra qui ſe trouvent dans les bonnes Bibliotéques de Paris.

¶ Nous avons dans le Traité de l'Ame de Claudien Mamert qui fleuriſſoit au cinquiéme ſiécle, la plûpart des principes dont Décartes s'eſt ſervi pour ſoûtenir ſon nouveau Syſtême de Philoſophie. On prétend auſſi trouver dans S. Auguſtin ſon opinion touchant l'ame des bêtes. Les Religieux de S. Vanne ont remarqué dans S. Ambroiſe la doctrine de la Circulation du Sang, qu'on croïoit nouvelle; & l'on voit dans le 22. Livre * de la Cité de Dieu, ſelon l'interprétation de quelques-uns, que la maladie qui a couru depuis quelques années en France, & dont un grand

* *l.* 22. *c.* 8. *art.* 11.

Prince a été attaqué, étoit connuë au tems de S. Auguſtin. Ce Pere dit que l'Evêque Lucillus qui en étoit travaillé depuis long-tems, en fut guéri en portant la Chaſſe dans laquelle étoient enfermées les Reliques de S. Eſtienne Martyr. *Fiſtula, cujus moleſtiâ jam diu laboraverat, & familiariſſimi ſui Medici, qui eam ſecaret, opperiebatur manus, illius piæ ſarcinæ vertutione, repente ſanata eſt.*

¶ Henry Eſtienne fameux & ſavant Imprimeur de Paris, a mis au jour deux petits Livres de ſa façon, l'un intitulé, *Caſtigationes in Marci Tulii Ciceronis locos quam plurimos*, & un autre *de Origine Mendorum*, qu'on ne ſauroit aſſez eſtimer, & qui mériteroient bien d'être r'imprimez, étant aujourd'hui aſſez rares. Loüis Capelle s'eſt ſervi utilement de ce dernier dans ſa Critique Sacrée. C'eſt un Livre qui eſt agréable aux Savans, & trés-utile à ceux qui prétendant le devenir, commencent à lire les bons Auteurs.

¶ *Leonis Allatii de Engaſtrimytho Syntagma.* Il y avoit anciennement des hommes & des femmes, qui faiſant le métier de Devins & de Devineresſes, répondoient de leur ventre à ce qu'on leur

leur demandoit. On a crû, & c'a été la penſée de quelques-uns de nos Théologiens, que c'étoit le Démon qui répondoit de cet endroit-là. *Pythonus ventriloquos, de quorum ventre Dæmones loquuntur*, dit Liranus ſur le 18. chapitre du Deuteronome. J'ai vû autrefois à Paris deux hommes qui ſans s'être donnez au Diable pour cela, parloient du creux de l'eſtomac d'une façon ſi ſurprenante, que ceux qui étoient proches croïoient entendre une voix laquelle venoit de bien loin : ce qui étonnoit merveilleuſement ceux qui ne ſavoient pas le ſecret de ces gens-là, & leur faiſoit ſupoſer des miracles, où il n'y avoit rien que de naturel.

Hyppocrate en a parlé comme d'une maladie : *Engaſtrimythi primus omnium meminit Hyppocrates de morbis popularibus.* Mais ceux qui prétendent que c'eſt une eſpéce de Divination, en attribuent l'origine, ou les premiers enſeignemens, à un certain Euryclus qui n'eſt connu de perſonne.

¶ M. Marin Premier Préſident au Parlement d'Aix, homme d'eſprit & d'une humeur fort agréable, ſe trouvant dans la Bibliotéque d'un particulier qu'on

disoit être d'une famille Juive, & qui portoit des faux dans ses armes, lui demanda ce que c'étoit qu'il voïoit imprimé sur le dos de ses Livres ? ce sont les armes de ma maison répondit ce particulier. Je pensois, repliqua le Président, que ce fussent des lettres Hébraïques.

¶ M. de la Mare Conseiller au Parlement de Bourgogne avoit rempli son Cabinet d'un grand nombre de Lettres, de Traitez & d'autres Piéces pour servir d'instruction à ceux qui voudroient entreprendre l'Histoire de sa Province.

On a bien de l'obligation aux Curieux qui se donnent la peine de faire ces sortes de Recuëils : car, pour écrire l'Histoire il faut deux choses, premiérement de bons Mémoires, & en second lieu un génie Historique, qui fait que l'on raconte les choses avec grace. Mais d'ordinaire les bons Mémoires manquent à ceux qui ont ce génie, d'où il arrive qu'ils nous donnent de belles & non de bonnes Histoires ; & d'ailleurs comme il faut beaucoup de tems pour amasser ces Mémoires & en faire le discernement, la vie se passe dans ces recherches, & le génie Historique ne se for-

mant pas, on donne des Hiſtoires qui ne plaiſent point, parce qu'elles ne ſont pas bien écrites. Nous n'avons que trop d'exemples de ces deux défauts dans nos Hiſtoriens Modernes. L'aplication en eſt aiſée.

¶ Le Juif ou plûtôt l'Athée dont parle M. Huet dans la Préface de ſa Démonſtration Evangélique, ſans le nommer, & qui lui a donné ſujet d'écrire ce docte Livre, c'eſt le fameux Benoiſt Spinoſa avec qui il eut de fortes converſations à Amſterdam touchant la Religion.

Il eſt raporté dans le ſecond *Menagiana*, que Spinoſa étoit mort de la peur qu'il avoit eu d'être mis à la Baſtille, étant venu en France attiré par deux perſonnes de qualité, qui avoient envie de le voir. On a ſujet de douter de la vérité de ce fait: car outre qu'il eſt trés-conſtant que Spinoſa eſt mort de Phthiſie, c'eſt-à-dire d'une maladie de conſumption qui lui deſſechoit toute l'habitude du corps, & qu'en cet état il n'y a point d'aparence qu'il eut entrepris un ſi grand voïage, on ne ſauroit croire qu'il eut quitté la Hollande ſans que l'on s'en fut aperçû, & que ſes diſci-

ples, principalement ceux qui ont écrit ſa vie, n'euſſent beaucoup relevé cet endroit de ſon Hiſtoire.

¶ Deux défauts dans Thucydide & dans Tite-Live, diſent les Critiques. L'un, qu'ils font des Harangues directes, qui donnent à l'Hiſtoire un air de fable: L'autre, qu'ils ne datent preſque jamais les événemens.

Rien de plus romaneſque ni de plus impertinent que ces Harangues directes dans une Hiſtoire qui eſt un tableau ſimple & naïf de la vérité. Quant aux événemens les Anciens les datoient rarement: ils regardoient cette exactitude comme un embaras dans le fil de la narration.

De plus, les anciens Hiſtoriens ne s'arrêtoient guéres à citer les Auteurs de qui ils tenoient leurs preuves. Ils écrivoient plus uniment, & vouloient qu'on s'en raportât à leur exactitude & à leur bonne foi. Euſebe l'a pourtant fait; & il ſemble aujourd'hui que le Public exige cela des Hiſtoriens. C'eſt le plus ſeur, mais la charge en eſt bien grande.

Les Notes qu'on s'eſt aviſé d'y ajoûter, inſtruiſent beaucoup; mais il ſemble que cette érudition ſoit hors de ſon

lieu. Par là on a rendu l'Hiſtoire toute critique ; & fagotée de la ſorte, elle doit paſſer pour un Dictionnaire Hiſtorique, plûtôt que pour une véritable Hiſtoire. Cela eſt bon pour le Collége, mais pour l'uſage du monde, non.

¶ Les Grecs ont affecté d'écrire par Dialogues, & les Romains ſe ſont rendus les imitateurs de cette affectation. Les uns & les autres ont parfaitement réüſſi dans ce genre d'écrire, témoin Lucien & Ciceron. Platon y eſt ennüieux & trop abſtrait. Les Italiens qui ſont flegmatiques ſe plaiſent à cette maniére d'entretien fort amuſante. Les François d'un naturel prompt & vif ont eu bien de la répugnance pour le Dialogue, & n'y ſont venus que fort tard. M. Saraſin les a mis en train ; & depuis lui, pluſieurs ont écrit en ce genre avec ſuccés ſur des matiéres enjoüées. On n'a pas été ſi heureux ſur ce qui regarde l'érudition : ce n'eſt pas là nôtre affaire ; nôtre génie ne s'accommode pas d'un ſi grand ſérieux qui aproche de la ſéchereſſe.

¶ *Doctorum virorum Elogia Thuanea.* Ces Eloges qui ſont tirez de l'Hiſtoire de M. de Thou, compoſent un fort pe-

tit volume, que les Maîtres regardent comme un chef-d'œuvre de l'Art. On ne peut rien voir de mieux écrit, & en moins de diſcours que ces Eloges. Ils peuvent ſervir de modêles à ceux qui entreprennent de ſemblables choſes; & on ne ſauroit manquer de les mettre entre les mains des jeunes gens, qu'on éléve dans les belles lettres. Les exemples des grands hommes qui y ſont repreſentez leur donneront de la ſatisfaction, & la maniére dont ils ſont loüez leur fera naître le deſir d'imiter leurs vertus pour être loüez à leur tour.

Vos adoleſcentes, quibus eſt doctrina voluptas,
Hoc juvat auctores edidiciſſe libro.

¶ Tout ce que M. de Thou a écrit mérite d'être lû; & tout ce qu'il a lû & recommandé doit paſſer pour bon & bien choiſi: c'eſt la penſée de Caſaubon: *Nemo omnium mortalium eſt, qui majore judicio in litteris verſatur: & cùm ſubciſiva tempora non multa habeat, quod muſicis curis impendat, magna cura quæ legit cùmquè eligit. Ut qui δαιμόνιον virum norint, poſſint ſine cunctatione pro optimo libro habere, quem ab eo ſciant perfectum.*

¶ Dans la Préface de la premiére Edition *des Curioſitez inouïes* de Gaffarelle, il y a pluſieurs choſes à remarquer, entr'autres celle-ci, que ce bon homme étoit dans l'erreur de croire que l'évocation des eſprits eſt manifeſte dans la *Stenographie* de l'Abé Tritheme. C'eſt une rêverie à laquelle l'Abé Tritheme n'a jamais penſé ; & de le dire, c'eſt lui en vouloir faire accroire, & à nous auſſi.

Dans la page onziéme Gaffarelle parle des *Gamatrez*, comme ſi ces ſortes de pierres ſe trouvoient gravées ou peintes naturellement. A Piſe (dit-il) on " voit ſur une pierre un vieux Hermi- " te dépeint par la ſeule nature. Les " figures qu'on voit ſur les *Gamatrez* ſont artificielles, au raport de Monconis, qui nous aprend le ſecret de les faire. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de naturelles ; mais ce ne ſont pas celles qui ſont fort compoſées. Les naturelles ne repreſentent d'ordinaire que des yeux, des nez, des bouches, des cœurs, des pieds, des mains, des fleurs, des arbuſtes, des fruits, des roches, des mers, des riviéres, des lacs, des caractéres, des lettres, &c.

Quant à ce que Gaffarelle raporte, que de ſon tems on vit pleuvoir en divers endroits du Poitou de petites beſtioles de la groſſeur du pouce, dont les unes avoient la figure d'Evêques, les autres de Moines avec leurs Capuchons, &c. ce ſont des bizareries de la nature que nous augmentons beaucoup par nôtre imagination; car il ſuffit de voir quelque choſe d'aprochant d'un Capuchon ou d'une Mître pour s'imaginer voir un Moine tout entier avec ſon chapelet, ſon bâton & ſa beſace; ou un Evêque avec ſa croſſe & ſes ornemens Pontificaux. Cela ſe remarque tous les jours quand nous regardons trop attentivement les nuës, ou une muraille barboüillée; nôtre imagination nous fait naître mille viſages & mille poſtures d'hommes & de bêtes, qui ne furent jamais.

Mais pour revenir à la pluïe du Poitou, on a ſû que ces beſtioles qui tombérent du Ciel, ſe convertirent en Papillons & diſparurent.

¶ Joſeph de Voiſin né à Bordeaux, Prêtre & Aumônier de M. le Prince Armand de Conti, fit imprimer à Paris en 1651. le *Pugio Fidei* de Raymond Martini.

Martini. On a de lui un Livre de la Théologie des Hebreux, & d'autres Traitez. Il eſt l'Auteur de la Verſion en François du Miſſel Romain, que Rome a miſe dans ſon *Index*.

¶ *Pangloſſie :* C'eſt le Recuëil des Eloges donnez à M. Nicolas-Claude Fabri de Peireſc Conſeiller au Parlement d'Aix, en quarante ſortes de Langues, que Jacques Bouchard Pariſien de l'Académie des Humoriſtes de Rome, fit imprimer dans cette Ville à la fin de l'Oraiſon Funébre de ce grand homme, qu'il avoit prononcée au milieu d'une affluence infinie de gens de Lettres, & en preſence de dix Cardinaux.

Le célébre Pierre Gaſſendi a compoſé la Vie de M. de Peireſc, laquelle renferme d'une façon ſinguliére l'Hiſtoire de tous les Savans de ſon tems. Il y paroîtroit de l'affectation, ſi on ne ſavoit que cet illuſtre Magiſtrat avoit commerce avec toutes les perſonnes de diſtinction dans la République des Lettres. M. Patin diſoit en parlant de cette Vie de M. de Peireſc, qu'on y trouvoit tous les bons Auteurs, comme on trouve tous les bons Livres à la Foire de Francfort.

¶ *Cœna recta* étoit un repas que les Grands à Rome donnoient à leurs cliens ; c'eſt-à-dire à leurs créatures, qui ſe rendoient tous les jours chez eux en habit décent, pour leur faire cortége. Joüir de ce droit chez les Romains, c'étoit proprement ce que nous apellons en France avoir bouche à Cour chez les Princes.

Ceux qui ne vouloient pas avoir l'embaras de faire table pour ces gens-là, leur donnoient de l'argent ou une certaine quantité de pain & de viandes ; & c'eſt ce qui s'apelloit *Sportula* chez les Romains.

Sportula, d'où eſt venu le mot de *Portion* en François, venoit du Latin *Sporta*, panier d'oſier dans lequel on gardoit les viandes ; & de-là les Romains apellérent *Sportula* la quantité de nourriture qu'ils donnoient chaque jour à leurs cliens, c'eſt-à-dire de certaines gens qui ſe déclaroient ſerviteurs de leurs Maiſons.

Recta Cœna dans les Auteurs Latins eſt opoſé à *Sportula*, par la raiſon que nous venons de dire :

Promiſſa eſt nobis Sportula, recta data eſt,

dit Martial : *On ne nous avoit promis*

qu'une distribution de viande, & on nous a donné un souper. Le souper chez les Romains étoit le principal repas de la journée, lequel se faisoit vers le soir plûtôt ou plûtard, selon les saisons. Aujourd'hui dans toute l'Europe le dîner passe pour le principal repas, & si nous en croïons les Médecins, il est plus sain de faire le grand repas sur le midi que non pas au soir. Néanmoins comme il y a toûjours des gens qui ont des pensées particuliéres, Bernardinus Paternus célébre Médecin d'Italie, s'est avisé de soûtenir le contraire dans un Traité exprés, *quo probatur cœnam uberiorem esse debere prandio.*

Mais quoiqu'en dise ce Médecin, disons avec l'Ecole de Salerne,

. . . Que tout honnête homme,
Aussi-bien à Paris qu'à Rome,
S'il veut conserver sa santé,
Doit dire Benedicite,
Quand il soupe, fort prés de gruce,
Sur tout si la personne est grasse,
Puis prendre quelque passe-tems,
Si de ce faire il a le tems.
Il est aussi vrai qu'un Adage,
Que pour vivre long-tems & bel âge,
Il faut soûper legérement:
. . . . . .

Ergo, *pour éviter les maux,*
Qui de mort aiguiſent la faux,
Dinons bien, mais ne ſoupons guéres,
Et nous vivrons plus que nos Peres.

¶ Outre *recta cœna*, qui étoit un repas que les Grands donnoient à leurs commenſeaux & à leurs inférieurs, ils en donnoient de ſplendides aux perſonnes de qualité, à leurs parens & à leurs amis en de certains jours, comme à celui *de la naiſſance*, &c.

Un repas de la ſorte s'apelloit *convivium*. Ciceron qui eſt fort délicat ſur le choix des mots, dit ſur celui-ci dans ſon Livre de la Vieilleſſe : *Bene Majores accubationem epularum amicorum, quia vitæ conjunctionem haberet, convivium nominaverunt, melius quàm Græci, qui compotationem & concœnationem nuncupant.*

¶ L'Hiſtoire des Conclaves depuis Clement V. juſqu'à Innocent XII. compoſée en François ſur des Mémoires Italiens, qui ont long-tems couru dans le monde, mérite d'être lûë ; & quoique l'Auteur céle bien des choſes par diſcrétion, ou autrement, il y en a de certaines qu'on auroit peine à trouver ailleurs. Le *Conclave fatto per la ſede vacante di Urbano VIII. nel quale fu aſſonto al Pon-*

tificato il Cardinale Gio Batta Pamphilio detto, étant celui qui a donné plus de curioſité au monde, eſt celui dont l'on a moins connu le ſecret, chacun s'étant mêlé d'en écrire ſur ce que l'on en diſoit au dehors, plûtôt que ſur ce qui ſe paſſoit au dedans.

Le Conclave d'Alexandre VIII. qui eſt le dernier de ce Recuëil, ne raconte que des bagatelles pour éviter honnêtement de dire des véritez un peu fortes. Mais aprés tout, on peut aſſurer qu'il n'y a point de Livre de Politique qui vale celui de l'Hiſtoire des Conclaves. Ce ne ſont point de vaines ſpéculations de Cabinet, dont l'Auteur faſſe parade pour amuſer le monde; ce ſont des faits qu'il raporte, & dont l'on ne peut douter. C'eſt en cela qu'il ſurpaſſe tous les Hobbes, les Grotius, les Machiavels, les Corneilles Tacites, &c. On y voit tout ce que la ſageſſe humaine peut inventer & mettre en uſage, pour faire réüſſir ou pour faire manquer une promotion. On y voit toutes les délicateſſes de la plus fine Politique, tous ſes tours & ſes détours; les portes ſecrétes par où on entre dans ce labyrinthe, & celles par où l'on en ſort, & un fil d'une ſubtilité merveilleuſe

pour s'y conduire, lequel se rompant cent fois, cent fois se renouë par des nœuds secrets & cachez qui échapent souvent à la vûë des plus clair-voïans. On y voit trente ou quarante hommes fondez sur leur propre expérience, ou apuïez sur l'expérience d'autrui, & poussez par le plus grand intéreſt du monde, que fait naître l'ambition de devenir le maître, ou d'en donner un à ses amis ou à ses ennemis, faire joüer tous les ressorts que l'esprit de l'homme est capable d'inventer quand il s'agit de vaincre ou de périr. Et tout cela se passe en cinq ou six semaines plus ou moins; c'est-à-dire, qu'en si peu de tems, on voit ramassé comme en un centre, tous les tours qui se sont joüez, & toutes les machines qui se sont remüées chez toutes les Nations du monde dans l'élection & la promotion des Empereurs & des Rois.

Mais si l'on voit dans l'Histoire des Conclaves tout ce que peut la sagesse humaine, on y voit aussi toutes ses chûtes & ses foiblesses. Il semble qu'il en soit de cette Politique si rafinée, comme de l'esprit de l'homme, lequel s'évapore quand il subtilise trop; ou comme de la santé, laquelle dégénére en maladie

quand elle eſt arrivée à ſon plus haut degré. D'ordinaire les Conclaves finiſſent par où l'on ne penſoit point ; & c'eſt ſouvent l'ennemi ou l'adverſaire du Pape élû qui ſans le vouloir dans l'ame, l'a pouſſé ſur le Trône. Tous d'un commun accord étoient réſolus d'élever une Tour juſques au Ciel, tous y ont mis la main, & à la fin tous par une chûte non attenduë & ſouvent précipitée, tombent dans la confuſion, & ne s'entendant point les uns les autres, ſe réconcilient néanmoins, & font une élection à laquelle leur Politique toute uſée, n'a non plus de part qu'un reſſort rompu en peut avoir au mouvement d'une machine qui par ſon propre poids, va fraper à un endroit que perſonne n'avoit prévû. *Cimento e confuſione della più fina prudenza, ſono i Conclavi : poiche in eſſi la ſapienza divina confonde à ſommo ſtupore l'humana.*

¶ M. Toinard n'eſt point le premier, comme quelques-uns le croïent, qui ſe ſoit aviſé en ce ſiécle de prétendre ſuivant la doctrine des Talmudiſtes, que JESUS-CHRIST n'a point fait la Pâque la derniére année de ſa vie. Jerôme Vecchietti ſavant Italien de Florence, avoit

ſoûtenu la même choſe avant lui & du tems de Clement VIII. ſon Livre fut cenſuré, & lui-même fut renfermé dans les priſons du S. Office, où il paſſa pluſieurs années avec des incommoditez capables d'en faire un martyr en une meilleure cauſe, ſans jamais vouloir démordre de ſon ſentiment. Le Roſſi parle de lui en ces termes : *Fuit Hieronymus Vecchietus divinis & humanis litteris doctus, ac præſertim verſatus in Hiſtoria, atque in ea arte, quam profitentur ii, qui Mathematici vocantur, ſed in omnibus ferè rebus, nimium ſui juris ſententiæque. Edidit inſignem librum, in charta, ut aiunt, regia, magnis ſumtibus, Auguſtæ Vindelicorum impreſſum, ſed cenſorum animadverſione in multis ac maximis vitiis deprehenſum, ac propterea ſuperiorum decreto cautum, ne in manus hominum perveniret. Etenim contra ſacrarum litterarum fidem, contra Eccleſiæ univerſæ auctoritatem, contra ſanctorum Patrum ſententiam, conabatur oſtendere, ex ſolis lunæque ratione, quam non bene, fortaſſe deceptus, inierat, Chriſtum Dominum, pridiè quam pro nobis mortem oppeteret, ſolemne illud Paſchalis cœnæ convivium una cum ſuis non celebraſſe, & cùm poſſet temerè dicta*

vel corrigendo vel interpretando, ex multis ſeſe incommodis & ærumnis eximere, maluit ſeveriſſimo Quæſitorum fidei cauſæ judicio ſe committere, atque ultro in vincula conjicere, ubi multos annos, exacta jam ætate, in tenebris, in ſqualore, in ſordibus jacuit; quam vel minima quidem ex parte de ſententia decedere.

Cependant Vecchietti brûloit d'un zéle ardent pour la Religion. Il avoit fait deux fois le Voïage d'Egypte pour la cauſe de JESUS-CHRIST; & deux fois il avoit été ſur le point de ſigner ſa foi de ſon ſang, & de ſouffrir le martyre. Ses mœurs étoient trés-pures & trés-ſaintes; & parce qu'il ne vouloit point ſe marier, & que néanmoins il vouloit avoir des enfans, il adopta un jeune homme en qui il reconnoiſſoit de grandes qualitez, & l'inſtitua ſon héritier. Il étoit ſi peu touché des biens de ce monde, qu'aïant prêté une ſomme conſidérable à un particulier qui lui fit banqueroute, il ſouffrit cette perte ſans ſe plaindre. D'ailleurs le Vecchietti étoit un vieillard d'une humeur agréable & bien-faiſante, & toûjours preſt à obliger un chacun, cheriſſant ſes amis, & les recevant de bonne grace & même avec ſplendeur.

En ſon particulier il ne vivoit que de pain, de miel & de fruit; & avec ce régime, il conſerva ſa ſanté juſqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'il mourut à Rome où il s'étoit retiré depuis quelques années. Sa vie auroit toûjours été tranquille & ſans nuages, s'il ne s'étoit point oſtiné à défendre des opinions particuliéres, laiſſant pour leçon à ſes ſemblables, qu'il eſt bon dans l'étude de l'Ecriture Sainte, de ſe former des difficultez & de les propoſer aux Savans pour en être éclairci; mais quand on a donné à ſes propres ſentimens toute la force dont on eſt capable, il faut ſe rendre au ſentiment univerſel, de crainte qu'il ne paroiſſe qu'on cherche à établir ſes imaginations plûtôt qu'à faire connoître la vérité, pour laquelle ſeule il faut demeurer inflexible.

¶ *Verſus politici.* De tous les Critiques qui ſe ſont mêlez de donner un bon ſens à ces deux mots que l'on rencontre dans quelques anciens Auteurs, je n'en ai point trouvé qui m'ait plus contenté que M. Lambeccius. Il prétend, & me ſemble avec raiſon, qu'il faut entendre par *Verſus politici*, les Vers ou les Chanſons qui ſe chantoient par les ruës. *Politicos*

vocatos arbitror quod vulgo Conſtantinopoli per compita canerentur; πόλιν *enim* κατ' ἐξοχὴν *& ſermonis contractionem Conſtantinopolim appellant. Meretrices publicæ à Græcis recentioribus Politicæ vocantur.* De ſorte que chez les Grecs Modernes, ce n'eſt pas loüer une femme, de dire qu'elle eſt *une Politique.* Selon ce langage on pouroit fort bien rendre ces mots de l'Evangile de S. Luc, *Mulier quæ erat in civitate peccatrix*, par ceux-ci, *Mulier quæ erat Politica:* ce qui marqueroit fort bien que cette femme étoit une femme publique ou une proſtituée.

¶ Il y a dans le Latin de Jean-Pierre Maffée une deſcription de la Ville de Veniſe, que le Cardinal Bentivoglio regardoit comme un coup de maître. Ce Cardinal étoit un homme d'un gouſt trés-exquis; le Lecteur en jugera: *Venetiarum urbis, in receſſu intimo ſinûs Adriatici, ea regio ac ſitus eſt, ut leniter ſtagnantes ex alto aquæ illam ex omni parte circumluant; ea inclytæ urbi & ad merces copiaſque invehendas opportuna receptacula, & contra hoſtiles incurſus munimenta firmiſſima ſunt. Ex iis porrò æſtuariis, majores minoreſque*

Euripi totam urbem intercurſantes, variis Mæandris ac flexibus ita diſtingunt, ut, quot in partes pedibus, in totidem ferè mari aditus ſit; egregio ſanè vel artis vel naturæ miraculo. Inde Vicorum, inſularum, Pontium ingens numerus; ut qui diutiùs ibi verſati non ſunt, viarum locorumquè modò varietate, modò ſimilitudine ſæpe fallantur. Sed contra ejuſmodi ambages certum paratumque remedium eſt maxima multitudo cymbarum, quæ uſquequaque diſperſæ, nominatim ad omnia & publica & privata loca quemlibet haud ita magnâ mercede trajiciant.

¶ M. l'Abé Baudrand Auteur du Dictionnaire Géographique qui ſert de ſuplément à celui de Ferrari, eſt l'homme de Paris le plus riche en Cartes de Géographie. Il en a plus de trois mille; c'eſt-à-dire, toutes celles tant anciennes que modernes qui ont été imprimées juſqu'à preſent, & pluſieurs écrites à la main. Je lui ai oüi dire que ſon deſſein étoit de donner ce Recuëil à une Communauté, afin que le Public en pût joüir.

Un preſent de cette conſéquence eſt digne d'un homme d'honneur, qui aime le progrés des belles Lettres.

¶ Le Jésuite Albi dans la Vie qu'il a composée du Cardinal Sirlet, assure que ce Cardinal est l'Auteur du Catéchisme du Concile de Trente. Antoine Fabrice de Liége, dans une Préface qu'il a mise à la tête d'une nouvelle Edition de ce Catéchisme, prétend que le Cardinal Sirlet n'est pas le seul qui y a mis la main, mais qu'il a été aidé par plusieurs autres Théologiens : ce qui est confirmé par l'Auteur d'un petit Ecrit qui a pour titre, *Quæstio Theologica, Historica & Juris Pontificii, de mente Concilii Tridentini circa gratiam efficacem & scientiam mediam ann.* 1647. *juxta exemplar impressum ann.* 1607. Voici comment il parle : *Sub finem Concilii Catechismus componitur, præsertim à Leonardo Marino Archiepiscopo Lancianensi ex ordine Prædicatorum; Ægidio Fuscaratio Episcopo Mutinensi, & Francisco Forerio ejusdem ordinis. Hi Romam ire jubentur ut illud opus absolutum judicio sanctæ sedis evulgent, recensitum & perfectum ab illustriss. Sirleto, qui Concilio Tridentino interfuerat cum Cardinali S. Crucis, cujus tunc erat domesticus & Sylvio Antoniano Cardinali.*

Quand les Théologiens nommez par

le Pape eurent composé tout le corps du Catéchisme du Concile de Trente, on choisit trois excellens hommes pour l'écrire en Latin d'un stile pur, élégant & intelligible. Ces trois élûs furent Paul Manuce, Julius Poggianus & Cornelius Amalthée Médecin de profession, lesquels sans être Théologiens, réüssirent parfaitement dans cette entrepriſe; de sorte que ce Catéchisme n'est pas seulement un fort bon Livre à cause de la Doctrine qu'il contient, mais aussi un Livre agréable à lire pour le stile; & qu'on peut faire lire à la jeunesse, à qui l'on veut aprendre le Latin avec la Religion & la piété.

¶ La Vie d'Agricola écrite par Tacite, est au jugement de Juste-Lipse, une piéce des plus achevées de l'antiquité. Pour moi je la regarde comme le chef-d'œuvre de Tacite; & sans façon, je la préfére pour le stile & pour le bon sens, aux autres Ecrits de ce fameux Ecrivain. Il est là plus véritablement Historien que par tout ailleurs.

¶ Amiot qui a traduit Plutarque, est un de nos plus grands Maîtres en l'art de traduire, & le seul de nos vieux Traducteurs, dont l'on ne se soit point encore

dégoûté. Quoiqu'on remarque des fautes dans ſon Ouvrage, il n'y a encore eu perſonne juſqu'à preſent qui ait oſé ſe promettre de faire mieux ; & ceux qui y ont travaillé ſe ſont contentez d'avoir quelque rang aprés lui dans l'eſtime du Public. Peut-être que quelque jour on poura donner une Traduction plus accomplie ; mais je doute, quelque heureux qu'on ſoit, qu'on ait une réputation d'une auſſi longue durée que celle d'Amiot.

Brantôme dit que les envieux de ce bel eſprit, firent courir le bruit qu'il avoit été aidé à faire cette Traduction par un certain Priſonnier à la Conciergerie du Palais de Paris, ſavant en Grec; mais que c'eſt pure menterie. La Popeliniere dans ſon Hiſtoire des Hiſtoires, prétend que Turnebe envoïoit de tems en tems à Amiot les Paſſages difficiles de Plutarque tout tournez : mais que cela ſoit ou non, Amiot a remporté une gloire qu'on ne ſauroit lui ôter.

¶ Nous avons dans les anciens Auteurs pluſieurs Deſcriptions d'une vie heureuſe. Il y en a deux fort remarquables dans l'Ecriture Sainte : l'une de David dans ſes Pſeaumes, & l'autre de Salomon dans ſon Eccleſiaſte. Il ne manque rien à cette

derniére. Elle a même cela de particulier, qu'elle ne doit rien à l'imagination & aux embelliſſemens du Peintre : tout y eſt vrai & ſans exagération. C'eſt purement la vie que Salomon a menée, & un tableau naïf de tout ce qu'il a fait pour ſe rendre heureux ; mais il coûteroit trop à copier cet Original : ſi on ne peut être heureux qu'à ce prix-là, on ne le ſera jamais. A peine en pluſieurs ſiécles s'eſt-il trouvé un Prince qui ait eu deux cens millions à emploïer, pour faire voir dans une maiſon de plaiſance, quelque choſe de la magnificence des Palais de Salomon.

Tournons-nous du côté de David : la vie heureuſe qu'il propoſe eſt plus aiſée à copier, & même les fondemens en ſont plus ſolides. „ Je me conduis, dit-il, avec „ ſageſſe dans une voïe pure en attendant „ que le Seigneur m'apelle. Je vis dans „ l'innocence, au milieu de ma maiſon. „ Je détourne mes yeux de toute injuſti„ ce, & je haï les violateurs de la Loi „ de Dieu. Ceux dont le cœur eſt cor„ rompu par les habitudes du vice, n'ont „ point de part à mes bonnes graces. Je „ ſuis l'ennemi des détracteurs, des ca„ lomniateurs & des médiſans. Je ne ſouffre

ſouffre point à ma table ni les orgueïl- "
leux, ni les gens inſatiables du bien & "
du ſang du peuple. J'ai jetté les yeux "
ſur ceux qui ſont ſincéres & fidéles "
pour les faire entrer dans mon conſeil; "
& j'ai pris pour Miniſtre celui qui mé- "
rite de l'être, & dont les mains n'ont "
point trempé dans l'injuſtice. J'ai ban- "
ni de ma Cour l'iniquité; & exterminé "
de la Cité les ſcélérats qui ne rougiſſent "
point de commettre des crimes. "

¶ Du tems du Pape Innocent VIII. il parut un Livre ſanglant contre les abus de la Cour de Rome. Ce Livre fut mis entre les mains du Pape, qui aprés l'avoir lû, dit tout haut en preſence des Prélats du S. Office: Cet Auteur dit vrai; c'eſt pourquoi il faut que nous nous réformions, afin que nous le faſſions mentir: *Queſto Libro dice il vero, e pero biſogna riformar noi iſteſſi, per far bugiardo l'autore.* C'eſt-là un des plus beaux deſſeins d'Apologie pour la Cour de Rome, qu'on puiſſe s'imaginer.

¶ M. Joly Chanoine & grand Chantre de l'Egliſe de Paris, eſt l'Auteur d'un Recuëil de Maximes pour l'inſtitution du Roy; on a du même Auteur *Conſultatio de horis Canonicis*; le Traité des

Reſtitutions des Grands ; celui de l'Education des Enfans ; le Voïage de Munſter ; les Opuſcules de M. Loyſel ſon aïeul ; pluſieurs Diſſertations touchant la Fête de l'Aſſomption de la Vierge contre l'Abé Godin Chanoine de Paris.

On attend du même M. Joly la Vie d'Eraſme. On prétend que pour cela, il a lû ſept fois toutes les Oeuvres de ce ſavant homme. Mais la choſe que l'on ſouhaite davantage de lui, & qui eſt preſentement bien avancée, c'eſt le Catalogue exact de ſa riche Bibliotéque dont il a fait preſent au Chapitre de Nôtre-Dame de Paris.

¶ J'ai toûjours aimé les Fables d'Eſope miſes en Latin par Phédre, Auteur comparable à Terence pour la beauté & la pureté du langage. C'eſt par ce joli Livre, que j'ai commencé mes études. Eſope depuis ce tems-là m'eſt toûjours demeuré à l'eſprit ; mais c'a été avec un nouveau plaiſir, quand il a paru en Vers François de la façon de M. de la Fontaine. Cet Ouvrage écrit avec tant de fineſſe & ſi agréable à lire, me fit naître l'envie de connoître l'Auteur.

Trois de complot par le moïen d'un

quatriéme, qui avoit quelque habitude auprés de cet homme rare, nous l'attirâmes dans un petit coin de la Ville, à une Maiſon conſacrée aux Muſes, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le plaiſir de joüir de ſon agréable entretien. Il ne ſe fit point prier ; il vint à point-nommé ſur le midi. La compagnie étoit bonne, la table propre & délicate, & le bufet bien garni. Point de complimens d'entrée, point de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine garda un profond ſilence ; & on ne s'en étonna point, parce qu'il avoit autre choſe à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre, & bût de même. Le repas fini, on commença à ſouhaiter qu'il parlât, mais il s'endormit. Aprés trois quarts-d'heure de ſommeil il revint à lui. Il voulut s'excuſer ſur ce qu'il avoit fatigué. On lui dit que cela ne demandoit point d'excuſe, que tout ce qu'il faiſoit, étoit bien fait. On s'aprocha de lui : on voulut le mettre en humeur, & l'obliger à laiſſer voir ſon eſprit ; mais ſon eſprit ne parut point. Il étoit allé je ne ſai où, & peut-être alors animoit-il ou une Grenoüille dans les Marets, ou une Ciga-

le dans les Prez, ou un Renard dans ſa Taniére. Car durant tout le tems que la Fontaine demeura avec nous, il ne nous ſembla être qu'une machine ſans ame. On le jetta dans un Caroſſe, & nous lui dîmes adieu pour toûjours. Jamais gens ne furent plus ſurpris; & nous nous diſions les uns aux autres, comment ſe peut-il faire, qu'un homme qui a ſû rendre ſpirituelles les plus groſſes bêtes du monde, & les faire parler le plus joli langage qu'on ait jamais oüi, ait une converſation ſi ſéche, & ne puiſſe pas pour un quart-d'heure, faire venir ſon eſprit ſur ſes lévres, & nous avertir qu'il eſt là. Les uns diſoient que c'eſt le naturel des grands génies d'être par tout ailleurs qu'à l'endroit où on les demande; les autres aportoient l'exemple de M. de Corneille, & d'autres Illuſtres qui dans l'entretien balbutioient comme des enfans, & prononçoient comme des Rois ſur le papier. Pour moi, plus je penſois à cette bizarerie de la nature qui d'un côté forme les hommes ſi parfaits, & d'un autre ſemble les avoir abandonnez; plus je m'égarois dans mes penſées; & perdois mon latin.

Voila ce qu'étoit la Fontaine, moins qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les bêtes. Il eſt paſſé en l'autre monde, & quelques jours avant ce dernier voïage, un jeune Prince aïant apris qu'il ne mangeoit plus, & qu'il bûvoit encore, lui envoïa cent piſtoles pour ne pas le laiſſer mourir de ſoif.

¶ Nous pouvons dire de nôtre Balzac, ce que Quintilien dans le Dialogue que quelques-uns attribuënt fauſſement à Corneille Tacite, diſoit de Ciceron. *Primus excoluit orationem, primus & verbis delectum adhibuit, & compoſitioni artem : locoſque lætiores attentavit & quaſdam ſententias invenit : utique in his orationibus quas ſenior jam & juxta finem vitæ compoſuit, id eſt poſtquam magis profecerat, uſuque & experimentis didicerat, quod optimum dicendi genus eſt.*

¶ Le Moderne Trivulſion eſt infirme ; & néanmoins il aime la joïe & les innocens plaiſirs que Galien & Hyppocrate ne défendent point. Il paſſe la nuit comme il peut, moitié à dormir, moitié à rêver & à philoſopher. Le matin il eſt malade, & ne parle qu'à ſes Do-

meſtiques & à ſon Médecin. Sur les neuf heures, aprés avoir pris un conſumé, deux œufs frais & deux verres de vin de Canarie, il commence à ſe mieux porter & à goûter la ſanté parfaite qu'il attend aprés midi. Enſuite il ſonge à ſes affaires s'il en a, ou bien il écrit des Lettres ou de jolis Vers. Sur le midi il dîne bourgeoiſement, & en famille; mais bien, & avec apétit; & s'il ſurvient un ami ou un écornifleur, il fait redoubler les plats. L'aprêdînée il dort un peu; & depuis les deux heures juſques au ſoir, il reçoit indifféremment toutes ſortes de perſonnes: car il y a preſſe à le voir & à joüir de ſes agréables entretiens. Provinciaux, gens de la Cour & de la Robe, gens de la Ville & de l'Univerſité, Abez, Moines, Prédicateurs, deux à deux, trois à trois, tous enſemble, ou ſéparément, ſont les bien-venus. On rit, on chante, on louë, on blâme, on dit tout ce que l'on veut; nulle contrainte, nulles loix, nuls retours. Le ſoir aproche-t-il, la Scéne & les Acteurs changent. Cinq ou ſix amis choiſis arrivent: chacun aporte ſon plat, ſon eſprit, ſa belle humeur. La table en un moment ſe

trouve couverte : on l'environne ; on fait ſon devoir. Aprés le repas on écoute une ſimphonie ; on jouë, on dit de bons mots. Commence-t-on à bâiller, l'on ſe retire. Trivulcion redevient malade pour guérir le lendemain, aux mêmes conditions que les précédentes.

¶ Les Romains faiſoient profeſſion de ſe rendre des devoirs & des civilitez les uns aux autres, en de certaines occaſions & à de certains jours de l'année.

Il y avoit *Officium Togæ puræ* ; c'eſt-à-dire, que quand les jeunes gens prenoient la Robe virile, les parens & les amis leur faiſoient cortége dans la place publique, au Capitole. *Qui virilem Togam ſumunt ſolent totam familiam villam & viciniam atque etiam de plebe non exiguum numerum vocare binoſque dare denarios.*

Les Romains qui étoient les gens du monde les plus réguliers en toutes choſes, exigeoient des jeunes gens qui étoient revêtus de la Robe virile, une trés-grande modeſtie ; & afin qu'ils ne ſe laiſſaſſent pas aller à *Geſticuler*, ce qui paſſoit pour indécent chez eux, ils tenoient le bras enfermé ſous la Robe.

Parmi nous, les Moines qui font profeſſion de modeſtie, tiennent les mains cachées ſous leur Scapulaire, ou dans leurs manches. *Qui enim brachium vel profert vel exierit, minus modeſtus & verecundus eſſe videtur quam qui togâ brachium continet.*

¶ *Officium barbæ poſitæ.* Le jour que les jeunes Romains ſe faiſoient raſer pour la premiére fois, étoit un jour ſolemnel & de réjoüiſſance ; & en ce jour les conviez ſe faiſoient des preſens les uns aux autres. Neron mit ſa barbe dans une boëte d'or, & la conſacra à Jupiter Capitolin. *Vigeſimo anno vel circa barba ponebatur quam Deo alicui dicare conſueverunt.* Ces jours-là s'apelloient *Juvenalia*, parce qu'alors on commençoit à devenir homme.

¶ *Officium recitationis.* Ce devoir ſe rendoit aux amis, quand ils recitoient les Ouvrages de leur compoſition, comme nous l'avons dit ailleurs.

¶ *Officium declamationis.* Par honneur on alloit écouter les déclamations des Réteurs illuſtres. Ces déclamations ſe faiſoient dans les Ecoles, & les Empereurs ne dédaignoient pas d'y aſſiſter. On dit de Diogenes le Grammairien, que

que Tibere venant pour l'écouter, cet homme groſſier & pédant, lui fit dire par ſon valet, qu'il revint dans huit jours. Tibere ſe retira ; mais quelque tems aprés Diogenes étant venu pour le ſaluër, Tibere lui rendant le change, lui fit dire qu'il revint dans huit ans.

Les Italiens aujourd'hui ſuivant l'exemple de leurs ancêtres, ſe plaiſent à ces déclamations publiques. Nôtre Muret a long-tems déclamé ſes élégantes Oraiſons, à Rome, à Veniſe, &c. Nous avons auſſi dans nos Colléges, de ces déclamations qui ont leur utilité.

¶ *Officium ſponſaliorum.* Les Romains invitoient leurs parens, leurs amis & les gens de leur voiſinage à leurs épouſailles ; & ceux-ci qui tenoient cette civilité à honneur, ſignoient au Contrat, & faiſoient des *acclamations* ou des ſouhaits pour la proſpérité du Mariage.

Signata Tabula dictum feliciter.

Les Romains faiſoient de ces acclamations en pluſieurs rencontres ; mais principalement dans les élections des Empereurs, dans les ſpectacles, &c. Nous uſons encore aujourd'hui de ces accla-

mations, & la coûtume s'en eſt conſervée dans l'Egliſe lorſqu'elle termine ſes Conciles ; mais on l'a retranchée des Sermons, où elle ne ſervoit qu'à interrompre & à fatiguer les Prédicateurs.

Officium nominalium. C'étoit encore un devoir que les Romains rendoient à leurs amis, de ſe rendre chez eux lorſqu'ils donnoient le nom à leurs enfans ; ce qui ſe faiſoit quelques jours aprés leur naiſſance. *Plutarchus auctor eſt apud Romanos maſculis quidem ſeptimo die, fœminis octavo die tantum imponi ſolita fuiſſe.* On donnoit trois noms aux Citoïens, mais on n'en donnoit qu'un ſeul aux eſclaves. *Ingenui triplicem appellationem induerunt, prænomen, nomen & cognomen ; ſervi unico nomine deſignabantur.*

——— *Tria nomina nobiliorum,*

dit Auſone *in Grypho.*

On renouvelloit cette Fête tous les ans. *Capitolinus in Claudio Albino docet luſtrico die propinquos & familiares vocatos fuiſſe ad Epulum in nominalibus* ; & c'eſt ce que les Auteurs Latins apellent *dare natalitia.* Ciceron dans la ſe-

conde Philippique : *Hodie non descendit Antonius, cur ? dat natalitia in hortis, &c.*

¶ *Officium agnoscendorum liberorum.* Quand il naissoit un enfant, le Pere le reconnoissoit pour tel, en presence de ses amis, qui tenoient à honneur de servir de témoins en cette occasion, qui faisoit plaisir aux Parens. *Author est Suetonius in vita Augusti illum ex nepte Juliâ editum infantem agnosci aliquè vetuisse.*

Les Peres qui reconnoissoient leurs enfans, le devoient faire par un acte public qu'ils signoient : coûtume dont nous avons retenu quelque chose dans l'Eglise, où l'on enregistre les noms des Peres & des Meres & des Enfans que l'on bâtise.

¶ *Officium advocationis.* Les Romains par devoir & par amitié, se chargeoient de la Cause de leurs amis lorsqu'ils étoient poursuivis en Justice, soit civilement ou criminellement ; mais d'ordinaire c'étoit dans les affaires criminelles, & quand il y alloit de la vie ou de la liberté. Ils solicitoient les Juges, & tâchoient par des priéres & des soûmissions de les porter à la compassion envers le coupable.

¶ *Officium deductionis & ſalutationis.* C'étoit-là proprement le devoir des cliens ; c'eſt-à-dire, ſelon le langage des Romains, de certaines gens ou créatures pour parler à nôtre mode, qui faiſoient cortége aux Magiſtrats & aux Candidats dans la pourſuite des Magiſtratures. Quelquefois les amis, quoique de qualité, rendoient ce ſervice à leurs amis. Le jeune Pline témoigne qu'il l'avoit fait en quelques occaſions.

¶ *Officium funeris.* Les amis chez les Romains, ſe faiſoient un devoir d'aſſiſter leurs amis à la mort, de leur fermer les yeux, & de leur couvrir le corps :

Tunc quoque cura fuit partes velare tegendas corporis.

Corneille Tacite parlant d'Agricola ſon gendre, marque comment l'on ſe comportoit en ces occaſions. *Tu felix Agricola, non tantum claritate vitæ, ſed etiam opportunitate mortis feliciſſimus ; ſed mihi auget moleſtiam quod aſſidere valetudini, fovere deficientem, ſatiari vultu & complexu non contigit. Excepiſſem certè mandata voceſquè quas penitùs animo figeremus.*

Enfin le dernier devoir qu'on rendoit à ſes amis défunts, c'étoit de conduire leurs corps au bucher, d'en recuëillir les cendres dans des urnes, & d'enfermer ces urnes avec des lacrimatoires dans leurs ſépulchres.

¶ Quand la nature forma Chriſtine Reine de Suede héroïne de ce ſiécle, elle chancela dans ſon ouvrage. D'abord elle vouloit faire une femme, puis un homme, & enfin retournant à ſes premiéres idées, elle fit une femme; mais un peu extraordinaire. Sa figure hommaſſe, ſon air cavalier, le mépris qu'elle faiſoit des femmes, & l'affectation qu'elle avoit pour les ſciences, la diſtinguoient du reſte de ſon ſexe; mais auſſi d'autres qualitez d'humeur & d'inclination la raprochoient de ce ſexe, & la confondoient même avec la plûpart des autres. Si c'étoit l'héroïſme qui la tenoit, que ne ſe mettoit-elle à la tête d'une Armée? L'héroïſme ne ſe termine pas à une cavalcade, à courre le Cerf, ni à faire un coup de piſtolet. Si elle vouloit commander & donner ſur le Trône des exemples d'une ſage politique, que ne ſe conſervoit-elle dans ſon poſte; & comment a-t-elle pris le

change que lui a donné un habile Prince ? Peut-être que la Religion l'a obligée à faire cette démarche ; mais ſi c'étoit la Religion, que ne ſe retiroit-elle dans un Convent aux pieds des Autels, pour y refermer par ſa piété la plaïe qu'elle s'étoit faite à elle-même par ſon abdication précipitée ? Elle s'en eſt conſolée en quelque ſorte par l'empire qu'elle prenoit ſur les gens de lettres, dont elle ſe joüoit comme la fortune ſe jouë des hommes, les élevant & les abaiſſant ſelon ſes humeurs & ſes fantaiſies. Tantôt elle témoignoit avoir une grande vénération pour les ſciences, & tantôt elle les regardoit comme des ſonges & des rêveries, ſe contentant d'en prendre la ſuperficie & d'en laiſſer le fond aux gens de l'Ecole. Néanmoins la facilité qu'elle avoit de parler trois ou quatre Langues, & de faire naître des queſtions & des doutes ſur toutes ſortes de ſujets, la faiſoient paſſer pour un prodige de connoiſſances & de lumiéres. Toûjours flâtée & toûjours ſe flâtant elle-même, il n'y a eu que trois hommes qui lui ont arraché ſon eſtime, M. le Prince par ſes actions héroïques ; le Cardinal de Reths par les rares qua-

litez de ſon eſprit, & le Cardinal Azolini par ſes complaiſances.

¶ *De Poëmatum cantu & viribus rythmi.* On voit dans cette Diſſertation qui nous vient d'Angleterre, que l'ancienne Muſique a cet avantage ſur la Muſique d'aujourd'hui, que les Vers ſe faiſoient pour la Muſique, & qu'au contraire la Muſique ne ſe faiſoit pas pour les Vers, comme cela ſe pratique parmi nous ſans raiſon. D'ailleurs les Poëtes gardoient dans leurs Vers avec exactitude la quantité que nous ne gardons point, & ſans laquelle les Vers ni la Muſique ne ſauroient plaire ni contenter l'oreille. *Cantus ſubſiſtere nequit ſi nulla obſervatur ſyllabarum quantitas : eo verò ſublato, tollitur quoquè Poëſis, cùm Poëma non ſit, quod cantari non poſſit.* L'Auteur ſupoſe que les Vers ſont faits pour être chantez, & que s'ils ne ſe peuvent chanter, ce ne ſont point des Vers. En effet, on croit qu'Homere avoit compoſé ſes Vers pour être chantez, & qu'il les chantoit dans les carfours & dans les ruës.

Le même Auteur blâme les diminutifs que les Italiens affectent juſqu'à donner de l'ennui & du dégoût. *Eſt quidem*

verum, Italos cum blandientibus iſtis abundent vocabulis, ſæpè in his nimium laſcivire, & non Ionas tantum, ſed & quoſdam olim Afros, præcipuequè Apuleium, adeo hac in parte eſſe ridiculos, ut delicatis nauſeam, moroſis etiam bilem moveant. Homere s'eſt entiérement abſtenu de ces diminutifs qui n'ont nulle grace dans le genre ſérieux, & qui dans tout autre genre dégénérent en badinerie.

Certainement il ſeroit ſouhaitable que nos Poëtes qui compoſent des Vers pour être chantez, fuſſent Muſiciens; ou que nos Muſiciens étant Poëtes, compoſaſſent les Vers qui doivent être chantez.

¶ Je ne ſaurois être de l'opinion d'Onuphre & de quelques autres, qui raportent l'origine de la Langue Italienne aux Lombards. Brerewod prétend que cette Langue eſt beaucoup plus ancienne. Juſte Lipſe témoigne, qu'il ſe trouve dans la Bibliotéque du Roy un Acte public écrit en langue Italienne du tems de Juſtinien I. c'eſt-à-dire bien auparavant l'arrivée des Lombards en Italie, qui fut environ l'an 570. Il y a grande aparence que la langue Italienne étant

redevable de ſon origine à la Langue Latine, s'eſt formée à meſure que la Latine s'eſt corrompuë ; & que la corruption s'étant augmentée à l'excés lorſque les Lombards ſe ſont répandus dans l'Italie, la Langue Italienne a commencé à faire corps, & à ſe diſtinguer de la Langue Latine. Les ſavans & les plus honnêtes gens parloient Latin ; mais le peuple parloit Italien, ou pour mieux dire un Latin corrompu, juſqu'à ce que le Latin pur relegué dans les Colléges & laiſſé à l'Egliſe, tous univerſellement parlérent Italien, les eſprits polis travaillant de jour en jour à lui donner une belle forme, des régles pour le bien parler & le bien écrire.

On peut penſer que la même choſe eſt arrivée à l'égard de la Langue Eſpagnole & de la Françoiſe, qui ſont ſorties du Latin, excepté qu'il ſe trouve plus de mêlange des Langues Barbares dans l'Eſpagnol & le François, que dans l'Italien, où il ne paroît guéres que du Latin corrompu : en effet, il ſe trouve dans l'Eſpagnol beaucoup d'Arabe, & le François conſerve encore quelque choſe des Goths & du langage originaire de la Nation.

¶ Nous ſommes arrivez aujourd'hui à un point, que nous avons aſſez de Livres en nôtre Langue ſur toutes ſortes de ſciences, pour former, je ne dis pas un Régent ni un ſavant de Collége; mais un honnête homme qui ſait bien parler de toutes choſes, ſans recourir au Grec ni au Latin. Ce que l'on aporte du Collége eſt d'ordinaire ſi peu de choſe, que ſi l'on ſavoit juſqu'où va ce peu, perſonne ne regréteroit de n'y avoir point étudié. Je puis même aſſurer en mon particulier, que de plus de dix mille jeunes garçons avec qui j'ai couru cette carriére pendant ſept ou huit ans, je n'ai connu que M. le Comte de Treville qui ſoit parvenu à une érudition profonde; & deux ou trois qui ont réüſſi dans les belles Lettres, & quelques Docteurs qui ſe ſont confondus avec une infinité d'autres ſans réputation & ſans nom; mais tout le reſte a perdu ce qu'il avoit acquis, ou n'a rien acquis davantage.

On peut fort bien aprendre aujourd'hui ſans Grec ni Latin, toutes les parties des Mathématiques, & toutes celles de la Philoſophie ancienne & moderne; l'Hiſtoire univerſelle, la Chro-

nologie, la Géographie, la Rhétorique, la Poëtique, & même ce qu'il y a de principal dans la Religion Chrétienne, & dans toutes les Religions du monde, qui ſont ou qui ont été.

Je croi qu'avec ces connoiſſances, un eſprit bien fait en vaudra bien un autre, qui ne ſachant qu'un peu de Latin & de Grec, vient charger une converſation de quelques Paſſages découſus d'Homere, d'Iſocrate, de Virgile, de Ciceron, &c. Il y en a même de certains à qui il auroit été avantageux de n'avoir point ſû les Langues ſavantes, ſoit pour les mœurs; parce qu'ils auroient eu moins de vanité, ſoit pour l'eſprit qui n'auroit pas été ſe gâter dans des lectures qui ne lui convenoient point. Nôtre Ronſard eſt un bon exemple de ce deſordre: Tout ſeul il auroit mieux valu qu'avec tout cet équipage de Latin & de Grec pillé de côté & d'autre, qu'il a fouré dans nôtre Poëſie Françoiſe, dont il a fait une Epouſée de Village, à qui ſans raiſon il a ôté la Robe de Serge, & le Bavolet pour lui donner des tours de Théatre qui ne lui ſiéent point. Racan, de Letoille, & quelques autres ſans Grec ni Latin,

ont damé le pion au bon homme Ronſard.

Nous avons vû M. de Vardes ſans aucun ſecours de Collége, avoir acquis une érudition fort étenduë & parfaitement bien choiſie, qui le faiſoit aller de pair avec les Savans dans les converſations des gens du métier. Souvent il ſe débaraſſoit mieux d'une queſtion de Philoſophie, ou de Géometrie, que les plus habiles qui avoient lû Ariſtote & Euclydes en eux-mêmes ; c'eſt-à-dire dans leur langue originale. D'ailleurs, M. de Vardes n'aïant pas le faſte que donne la connoiſſance des Langues ſavantes, veilloit davantage ſur lui-même, & n'aïant point de mots extraordinaires à donner, penſoit plus exactement à païer par des raiſons & des choſes. D'ordinaire les Savans qui n'ont pas aſſez travaillé à ſe perfectionner le jugement, ſe trouvant preſſez par de bons eſprits, & ne ſachant par où ſe ſauver, jettent du Grec & du Latin à la tête des gens, étourdiſſent les ſots qui n'ont pas la force de les arrêter tout court.

Nous avons vû M. Conrard avec ce bon ſens tout ſeul donner des leçons à l'Académie Françoiſe, dont il étoit un

des membres ; & faire paſſer à ſa coupelle des Ouvrages ſur leſquels des Savans hériſſez de Latin & de Grec, auroient ſué ſans y trouver dequoi mordre.

Ce n'eſt pas que je veüille blâmer ceux qui ſavent les Langues, & qui ſe chargent de la lecture des Auteurs Grecs & Latins. Il y a des conditions où cela eſt néceſſaire : mais je dis qu'il y en a auſſi où l'on peut fort bien s'en paſſer ; & qu'en quelque condition que ce ſoit, je préférerai toûjours un habile homme en François, à un ſot en Latin & en Grec, & même en Hebreu & en Arabe.

¶ *Hugonis Grotii Epiſtolæ ad Gallos.* Quoique Grotius ait réüſſi en tous les genres d'écrire, qui ſervent d'exercice aux beaux Eſprits & aux Savans, on prétend que c'eſt principalement dans ſes Vers & dans ſes Lettres qu'il ſe ſurpaſſe lui-même. Je n'ai guéres vû de ſes Vers, mais j'ai lû avec un ſingulier plaiſir ſes Lettres *ad Gallos.* Les plus belles de ce Recuëil ſont les derniéres depuis environ le tiers du Livre, principalement celles qu'on peut apeller *Lettres d'érudition.* Les autres qui ſont de compliment ou de nouvelles, me

paroiſſent les moins conſidérables.

On trouve dans les premiéres de fort bonnes remarques Critiques ſur divers Ouvrages des Ecrivains célébres de ſon tems : ce qui peut beaucoup ſervir à la connoiſſance de l'Hiſtoire de la Litterature. Par exemple, il nous avertit, en parlant de l'Hiſtoire d'Angleterre de Cambdenus, que dans cet Ecrivain, *extra Elizabetham nihil eſſe hiſtoricum, niſi quod accuratiſſimam quam dedit Britanniæ deſcriptionem obiter incurrit.* Il dit de Bacon, *Baconi habemus librum ſanè magno judicio ſcriptum de rebus Henrici VII.* Tout ce qu'il dit touchant *Nicolaus Damaſcenus*, eſt trés-remarquable. L'éloge qu'il fait du Lexicon de Spelman eſt trés-ſincére & véritable : *De Spelmanni Lexico partem priorem vidimus ſanè utilem, & in Saxonicis maximè vocibus accuratam.* Il dit en parlant du ſavant P. Petau : *Vranalogium Petavii opus, etiam in hoc utile quod ſcriptores optimos repertu raros promiſcui uſus fecit* ; Et d'un autre ſavant Jéſuite d'Italie qui avoit compoſé un Livre de Philoſophie Magnetique : *Nicolai Cabei Ferrarienſis Societatis Jeſu Philoſophia Magnetica, liber omnino dignus eſt qui*

legatur &c. Et enfin du P. Sirmond, *Sirmundi magna ſunt in litteras merita, quibus ſi Theodoretum addiderit, inverecundum ſit ab ipſius ſenectute amplius aliquid poſtulare.* Il dit de M. Rigault: *Tertulliani Editio, quam curat Rigaltius quin elegantiſſima ſit futura, non dubito. Unum velim in ſenſibus ejus ſcriptoris explicandis, tantùm Rigaltio concedi libertatis, quantùm ſuis temporibus ſibi ſumpſit ipſe Tertullianus.* Et dans un autre endroit : *Rigaltio opto Tertulliani liberam ab Epiſcoporum ſupercilio.* Cette liberté de tout dire, que Grotius ſouhaitoit dans M. Rigault, ne lui a pas manqué.

Il ſeroit trop long de marquer tous les endroits des Epîtres de Grotius qui nous inſtruiſent de la Litterature de ſon tems ; mais en voici une que je ne ſaurois laiſſer échaper, c'eſt quand il parle de *Petrus Aurelius* & du ſujet de ſon Livre. *Controverſia in Anglia nata in Galliam tranſiit. Sed quis tandem ille Petrus Aurelius ? an Sancyranus, an de ſancto Germano, an Alius ? Mirarer ab Epiſcopis veſtris tam malè vindicari vindicem ſuum, niſi jampridem vidiſſem eos dignitatis ſuæ eſſe immemores.* Il ajoûte

dans une autre Lettre : *Sicut autem immanis eſt Jeſuitarum in illis ſcriptis irreverentia in Galliæ Epiſcopos, in Theologos Sorbonicos, ita & mihi Aurelius interdum ſufflaminis egere videtur. Nam quorſum tantus Suarezii contemptus, hominis, ſi quid rectè judico, in Philoſophia, cui hoc tempore connexa eſt Scholaſtica Theologia, tantæ ſubtilitatis, ut vix quemquam habeat parem ? Quid attinet Molinaſtarum nomen Societati toties objicere, cùm ſi quid Molinæ exciderit periculoſius, id poſterioribus Jeſuitarum, præcipuè Leſſii ſcriptis ſit caſtigatum.* Il avouë que Molina avoit excédé, mais il veut que ſes excès aïent été corrigez par Leſſius. C'eſt comme Arminien que Grotius parle, c'eſt-à-dire comme un Théologien qui ne s'accommode pas de la doctrine de S. Auguſtin.

¶ *Conradi Hereſbachii J. C. Hiſtoria Anabaptiſtica de factione Monaſterienſi an.* 1536. Cette Hiſtoire des Anabaptiſtes de la faction de Munſter eſt écrite d'une façon obſcure. L'Auteur y affecte des mots extraordinaires & tirez du Grec, que la plûpart des gens n'entendent point : ce qui ne convient nullement à une Hiſtoire qui étant écrite pour tout le monde, doit être trés-claire, & dans les paroles & dans le ſens.

ſens. Que cela ſoit dit en paſſant, pour ſervir d'avertiſſement à de certaines gens qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire, de porter leurs Amphibologies & leurs Enigmes ailleurs.

¶ Je ne ſai pourquoi M. de Thou dans l'endroit de ſon Hiſtoire, où il parle de Marie Stuard, préfére le témoignage de Buchanan (*quamvis interdum libertate genti innata contra Regium Faſtigium acerbior*) aux Mémoires trés-fidéles que le Roy Jacques fit dreſſer pour le conduire dans ce travail? Caſaubon dans quelques-unes de ſes Lettres, raconte la choſe de façon, qu'on ne ſauroit preſque excuſer M. de Thou de n'avoir pas ajoûté foi à des Mémoires recuëillis avec tant d'exactitude & de ſoin.

Noviſſimis Litteris ſpem tibi feci Commentariorum, quos Rex ad te mittere cogitat, rerum ad matrem pertinentium..... Per annos narratio eſt diſtincta à principio regni Elizabethæ.

Cottonus Nobilis Anglus in Hiſtoria pergit ad te mittenda.

Sereniſſimus Rex audito accepiſſe te Hiſtoriam à ſe Miſſam, lætus eo nuncio, juſſit ſerio tibi confirmare, omnia eſſe vera quæ decem illis libris continen-

tur, cætera promittit ſe miſſurum.

Spero te poſt menſes oppido paucos tomum alterum, qui pertingit uſque ad cœdem Mariæ, eſſe habiturum. Nam & Rex id me juſſit ad te ſcribere; & auctor hujus Hiſtoriæ vir nobilis Cotton confirmavit penè jam ad umbilicum eam partem eſſe adductam. Tuæ poſtea partes erunt, poſtquam omnia conſecutus fueris quæ hinc ſperare potes, ita rem temperare ut neque veritatem prodas & oſtendas tamen habuiſſe te magni hujuſce Regis rationem. Is mihi non ſemel ſanctè affirmavit non permiſſurum ſe ut aliquid hinc ad te mittatur, de quo non conſtet ſibi liquido id eſſe veriſſimum. Il paroît par ce que Caſaubon dit enſuite, que M. de Thou ne goûtoit pas tout-à-fait les Mémoires qu'il avoit déja reçûs. *Memini tamen eorum quæ nuper in quadam familiari Epiſtola ſcribebas, neque dubito plus ſatis fore tibi negotii ut* τερψῦ φυσικῆ νεῦ *fiat ſatis. Sed facilè invenies qua prudentia es* ἐκτὸς ἀπόρων πόρον.

Habes alterum tomum Hiſtoriæ Cottonianæ. Sperat Sereniſſ. Rex multa hìc te inventurum, quæ ad magnum opus tuum faciant. Juſſit ergo me verbis ſuis rogare ut huic ſcriptioni fidem habere ne verearis.

Omnia ſibi lecta, expenſa & dijudicata eſſe.

Je ne doute point que M. de Thou, judicieux comme il étoit, n'ait eu des raiſons pour ne ſe pas fier aux Mémoires du Roy Jacques : mais il me ſemble qu'il s'en devoit expliquer devant le Public.

Iſaaci Caſauboni Epiſtolæ. Hagæ Comitis 1638.

Joh. Frederic. Gronovius a eu ſoin de cette Edition des Lettres de Caſaubon, qu'il a données au Public ; mais comme il y a pluſieurs choſes que l'on n'entend point, & qui ſont des énigmes pour le Lecteur, il faut recourir à la clef de ces Lettres, laquelle ſe trouve parmi les Opuſcules de M. Colomiez ; & qu'il faudra faire imprimer avec ces mêmes Lettres, ſi jamais on en fait une ſeconde Edition.

Elles ſont toutes parfaitement belles, & je ne crains pas de les mettre au rang de celles de Grotius & de Scaliger pour l'érudition, & même un peu au-deſſus pour la facilité & la netteté du ſtile qui eſt tout-à-fait epiſtolaire & nullement guindé.

Il y a cent remarques à faire dans ces Lettres de Caſaubon. Il y parle en pluſieurs endroits du deſſein qu'il avoit pris d'écrire contre Baronius, & il déclare que

non seulement il s'y étoit porté de lui-même, mais qu'il y avoit été encore poussé par l'Ordre du Roy Jacques I. d'Angleterre.

Il y découvre un vilain tour que lui fit un savant Anglois nommé Montaigu, qui jaloux de cette entreprise mit la main à la plume, & réfuta les Prolegomenes de Baronius, suivant le plan de Casaubon, dont il y a aparence qu'il avoit eu communication : mais on empêcha l'Edition de cet Ouvrage.

Ce Montaigu étoit un étrange homme, qui traitoit les autres Savans du haut-en-bas, témoin ce qu'il disoit de Scaliger : *Scaliger fuit præceps Grammaticus, stultus Philosophus, furiosus Mathematicus.*

Le dessein de Casaubon étoit d'opposer aux douze Volumes de Baronius douze Livres d'Observations pour le réfuter. *Putavi optimum factu, ut ad certa capita referrentur, quæ in tomis Annalium Baronii merentur reprehensionem. . . . Duodecim tomis totidem Libros oppono : neque intactum quicquam relinquo. Pudet dicere, quas fraudes viri gravis deprehendam & quam frequentes.*

Le bon homme s'étoit imaginé qu'il effaceroit par sa Critique, la gloire & la

réputation de nôtre ſavant Annaliſte ; mais il ſe trompa, & eut bien de la peine à ſauver ſon honneur dans cette entrepriſe qui ne lui réüiſſit pas au jugement même des Savans de ſon parti. *Spero, ſi incœptis ſuperi faverint, id me aſſecuturum, ut eorum Annalium admiratores ſuæ pudeat Stultitiæ.* Cela nous aprend que quelqu'aſſuré que l'on ſoit de ſon fait, il ne faut ſe vanter de rien, juſques au jugement du Public. M. Colomiez eſt peut-être le ſeul qui ne ſauroit démordre de la rare eſtime qu'il fait des Obſervations de Caſaubon contre Baronius.

¶ Preſque toutes les particularitez de la Vie de Voiture ſe trouvent dans ſa Pompe Funébre, joli Ouvrage de l'invention de M. Saraſin. J'y ajoûterai ici quelques traits qui ne ſont pas connus de tout le monde.

Chavaroche Gentilhomme du Limoſin, & Intendant de la Maiſon de Ramboüillet, aïant une jalouſie enragée contre Voiture, l'obligea à tirer l'épée, & le bleſſa legérement à la cuiſſe. Mademoiſelle de Ramboüillet qui a été depuis Madame de Grignan, outrée de l'inſulte faite à Voiture, vouloit faire jetter Chavaroche par les fenêtres ; mais avec le tems les choſes ſe

réconciliérent, & Voiture tournant la choſe en raillerie, ne ceſſa point de harceler Chavaroche. Cela ſe connoît par la Lettre qu'il lui adreſſe, & qui commence par ces paroles : *Sachant combien vous aimez les procés, & combien vous m'aimez auſſi, &c.* Il lui promet qu'en récompenſe des bons ſervices qu'il attend de ſa vigilance, il ne l'apellera plus *Pourceau*, & lui donnera la premiére *Chapelle* qui ſera à ſa nomination : ce qu'il diſoit malicieuſement, parce que Chavaroche étoit fort friand de ces Chapelles, & qu'il en poſſédoit deux ou trois qui ne l'incommodoient point.

Chavaroche étoit auſſi un grand plaideur, qui d'ailleurs ne manquoit pas de mérite ; mais ce n'étoit pas à l'égal de Voiture avec qui il ſe vouloit comparer. Il parloit facilement Italien & Eſpagnol, & avoit quelque teinture de Lettres. Je le voïois ſouvent ; mais en ce tems-là, l'âge l'aïant meuri, il ne parloit de Voiture qu'avec beaucoup d'eſtime & de tendreſſe, & nous conſeilloit la lecture de ſes Lettres, qu'il diſoit être inimitables en leur genre qui n'a point d'exemple ni chez les Anciens, ni chez les Modernes.

J'ai apris du même Chavaroche, que l'Abeſſe à qui Voiture adreſſe une Lettre

pour la remercier d'un Chat qu'elle lui avoit envoïé, étoit Madame de Ramboüillet sœur de Madame de Montausier, & Abesse d'Yer proche de Paris; que le Corbeau que cette Dame lui avoit promis étoit celui-là même qui à sa Pompe Funébre *jettoit des cris pitoiables*; & que pour *Poncette*, c'étoit la fille du Portier de l'Hôtel de Ramboüillet, dont Voiture dit si plaisamment : *Si vous me donnez encore le Corbeau que vous m'avez promis, & si vous voulez m'envoïer un de ces jours Poncette dans un panier, vous vous pourez vanter de m'avoir donné toutes les bêtes que j'aime.*

Le même Chavaroche m'a dit cent fois que Voiture étoit encore plus agréable dans la conversation que dans ses Lettres, & qu'il savoit si finement mêler le sérieux avec l'enjoüé, & passer d'une narration ou d'un conte à un autre, qu'on ne s'ennuïoit jamais avec lui.

Lorsque Madame la Marquise de Sablé aprit la nouvelle de la mort de ce galant homme, elle dit; *jusqu'à present je n'avois eu que de la crainte de la mort, mais puisqu'elle m'ôte Voiture, je la veux haïr jusqu'au tombeau.* Madame de Saintot fut fort long-tems sans se pouvoir met-

tre à l'esprit que Voiture étoit mort ; & durant plusieurs années, elle s'imaginoit voir toûjours son ombre, & s'entretenir avec elle.

Voiture a laissé deux filles, l'une qui est morte Religieuse, & l'autre que ses parens mariérent.

¶ *Eryci Puteani Epistolæ.* Henry Dupuy Auteur de ces Lettres, en a divisé le Recuëil en plusieurs parties, ausquelles il affecte de donner des titres extraordinaires : ce qui me semble badin. Les deux premiéres Centuries sont intitulées *Epistolarum promulsis*, comme si c'étoit de la Limonade ou quelqu'autre boisson agréable qu'il presentât au Lecteur. Il y a une autre Centurie qu'il apelle *Epistolarum Bellaria*, des confitures & des friandises que l'on sert à la collation ; & une à qui il donne le titre d'*Apophoreta*. Ce mot est Grec, & signifie les presens qui se faisoient anciennement dans les festins, principalement aux jours des Saturnales.

Dupuy étoit un fort honnête homme, comme on le peut juger par ses Lettres. Juste Lipse l'avoit élevé, & il fut son successeur dans la Chaire d'éloquence à Louvain. Son plus grand soin étoit de former les mœurs de ses disciples, & de raporter

porter leurs études à l'exercice de la vertu : auſſi diſoit-il, ce qui n'a peut-être jamais été dit par aucun Maître : *Virtutem publicè doceo :* J'enſeigne la vertu publiquement, & il ajoûtoit, *Nonnullos etiam hæc nova induſtria mea cruciabit, quod ad virtutem litteras transferam.*

Ce Maître ſi ſage vivoit d'une penſion médiocre avec ſa femme & un bon nombre d'enfans, mettant tout ſon plaiſir dans ſa Bibliotéque qui étoit fort bien garnie ; ce qu'il exprime joliment en ces termes : *Sine pompa foris, ſine luxu domi eſſe didici : omnem in libris ſtudiiſque voluptatem pono. Larem, ſi luſtres, nihil ornatius, ac ſplendidiùs Muſeo. Libros inſtruxi, ſed optimos & ſelectiſſimos quoque. Ut ſcias quàm amœnus ſim, hortum etiam in Bibliotheca habere videor & antiquitatis flores. Hos carpo, hos ſpecto, his non uno modo fruor. Tantùm indulſi animo, ut non legere ſolum libros pulchrum putem, ſed poſſidere. Alium theſaurum æſtimare nondum potui.*

Il eſt ſurprenant qu'étant ſi curieux des Livres d'autrui, il ne ſe trouvoit pas chez lui un ſeul exemplaire de tous ceux qu'il avoit compoſez & mis au

jour. Il a dit un beau mot en faveur des excellens Imprimeurs, dans la Lettre qu'il adreſſe à un Imprimeur de Francfort : *Lucubrationes meas omnes elegantiſſimis tuis Typis lubens meritò addico, non tanquam beneficiumdem, ſed tanquam accipiam. Magna pars Libri, atque adeò famæ, Typographus.*

¶ De tous les Parlemens où j'ai été, je n'en connois point où les Avocats ſe donnent plus de mouvement ſur le Bareau que dans le Parlement de Normandie, ni où l'on s'en donne moins que dans celui de Paris. Peut-être que la quantité des Cauſes dont les Avocats de Paris ſont chargez, les empêche de cultiver cette partie de l'Orateur, que les Romains ont portée juſqu'où il ſauroit aller, comme nous l'aprenons de Quintilien qui s'eſt épuiſé ſur ce noble ſujet. Ciceron ſe plaint de cet excés qu'il faut abandonner au Théatre : *Motus & geſtus plus artis habet, quàm eſt Oratori ſatis.* Mais il y a une beauté de geſte, *geſtûs venuſtas*, comme parlent les Latins, qui étant jointe à une prononciation ferme & agréable, donne un grand relief à un diſcours bien compoſé.

Un Orateur immobile & qui prononce de mauvaiſe grace, me refroidit: mais auſſi un Orateur qui fait trop le Comédien, diſſipe mon attention, & en occupant mes yeux, m'empêche de penſer à ſon diſcours, pour lequel je ſuis venu l'écouter.

J'ai vû autrefois à Roüen un Avocat célébre ſorti de nôtre Baſſe-Normandie, qui avoit toutes les parties d'un grand Orateur. C'étoit M. Greart homme bien fait de ſa perſonne, & qui plaiſoit dés qu'on le regardoit. Ses geſtes étoient grands, mais bien réglez, & faiſoient concert pour ainſi dire, avec ſes beaux tons de voix, qui ſoûtenoient une éloquence naturelle, & qui couloit de ſource ſans nulle affectation. Ce fut lui qui preſenta au Parlement M. le Duc de Montauſier, lorſqu'il vint prendre poſſeſſion du Gouvernement de Normandie dont le Roy l'avoit honoré. Ce Seigneur avoit une délicateſſe d'eſprit ſi tendre, qu'il ſe ſentoit bleſſé des moindres défauts: & néanmoins il fut ſi content de la Harangue de M. Greart, que je lui ai oüi dire, qu'aprés la grace qu'il venoit de recevoir du Prince, rien ne lui avoit plû davantage que ce diſcours ſi

élégant & ſi bien prononcé, ajoûtant pour comble de loüange, que Ciceron & le jeune Pline, s'ils avoient été preſens, en auroient eu de la jalouſie avec juſtice.

J'ai auſſi écouté dans le même Parlement, M. le Guerchois Avocat Général, homme d'une grande éloquence; mais d'une éloquence trés-ſolide, qui étoit plus dans les choſes que dans la beauté de la déclamation qu'il avoit trop négligée, ne ſoûtenant pas aſſez ſa voix qui ne flâtoit pas les oreilles. *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, non maculoſa, nec turgida, ſed quæ naturali pulchritudine exurgebat.* Il étoit fils d'un Pere, auſſi Avocat Général dans le même Parlement, & qui avoit eu la réputation d'être éloquent; mais non juſqu'au point de ſon fils. M. le Préſident de Franquetot le comparoit au vin de Champagne, qui eſt excellent au deſſus de la barre; encore aſſez bon à la barre, mais qui au deſſous s'affoiblit & a un mauvais déboire: C'eſt-à-dire, que cet Orateur, quand d'abord il jettoit ſon feu, charmoit; quand ce feu ſe ralentiſſoit, il plaiſoit encore un peu; mais ce feu éteint, l'Orateur ne faiſoit

plus que languir, & le Bareau s'endormoit.

Un Avocat Général incomparable que j'ai connu dans le même Parlement, & qui a ſuccédé à M. le Guerchois, c'a été M. le Roux de Languerie, autrefois Conſeiller du Grand Conſeil, l'eſprit le plus net, le plus vif & le plus pénétrant, qui ait peut-être jamais paru dans le Parlement de Normandie.

Son éloquence étoit d'un caractére ſingulier, & qui eſt néanmoins le véritable caractére de l'éloquence des Avocats Généraux, *quæ habet majeſtatis ſuæ pondus.* Il y a une majeſté & une gravité dans cette eſpéce d'éloquence, qui étant toute de lumiére & de raiſon, ne doit point ſe répandre en des diſcours vâgues, & en une méchante affectation d'une érudition étrangére & ſouvent empruntée; & encore moins en des déclamations de Collége, en des ſophiſmes de mauvais Juriſconſultes, ni des ſubtilitez de chicane qui embroüillent les affaires, & ne forment point de véritables concluſions, qui tranchent les difficultez, & ſont pour ainſi dire, le germe des Arrêts.

M. de Languerie avoit le don des

grands eſprits, qui conſiſte à dire beaucoup de choſes en peu de paroles. Il poſſédoit à un ſouverain degré, ce que les Romains apelloient *Imperatoria brevitas*; & il poſſédoit cette briéveté de diſcours avec cette grace, qu'en reſſerrant ſes paroles, il faiſoit davantage valoir & reluire les raiſons qui faiſoient tout le corps de ſon éloquence.

Jamais perſonne n'a mieux entendu que lui à déduire un fait, & à le mettre dans ſon véritable jour, faiſant parfaitement concevoir aux autres ce qu'il concevoit parfaitement lui-même. Sa métode étoit, aprés avoir tourné une affaire du côté qu'elle devoit être regardée pour en juger ſainement, d'établir des principes inconteſtables dont il tiroit ſes concluſions.

Ceux qui jugent des choſes par la ſuperficie, & qui ne les croïent ſolides qu'autant qu'elles brillent, ou qu'elles ébloüiſſent les yeux, diſoient que cette maniére étoit trop séche, & qu'elle ne recuëilloit pas aſſez le Bareau; que c'étoit décider en Juriſconſulte, & ne pas parler en Orateur.

Mais il répondoit à ces gens-là ce qu'un Ancien diſoit à de certains décla-

mateurs : *Pace veſtrâ liceat dixiſſe, primi omnium eloquentiam perdidiſtis. Levibus enim atque inanibus ſonis ludibria quædam excitando, effeciſtis ut corpus orationis enervaretur, & caderet.* Il ajoûtoit qu'un Avocat Général n'eſt pas un déclamateur de profeſſion, qui n'a pour but que d'amuſer les Auditeurs & de contenter les oreilles ; que pour lui il ſe conſidéroit dans ſa place, comme dans un degré éminent dont la dignité exigeoit de lui quelque choſe de plus grand & de plus noble ; qu'à la vérité il étoit obligé de dire tout ce qui ſert à affermir la bonté d'une Cauſe, mais qu'il n'en devoit pas dire davantage ; qu'il devoit citer le Droit, les Coûtumes, les Arrêts, les Ordonnances, quand la néceſſité le demandoit ; mais qu'à l'égard des lieux communs & des citations, ou mandiées, ou tirées d'un Auteur lû à la hâte, *cruda ſtudia*, il les négligeoit, comme ne contribuant rien ni à fortifier le bon droit, ni même à faire valoir la véritable éloquence qui ne ſe pare pas de ces joïaux empruntez ; que pour lui il ne voïoit rien de plus ridicule que de citer ce qu'on a point lû, ou qu'on n'a lû que par les yeux d'autrui ; que

par là on s'expoſe à faire mille bévûës, & à ſe faire moquer des habiles gens qui écoutent; étant de notoriété publique, que de nos jours, un Avocat Général trés-célébre avoit perdu une partie de ſa gloire, quand ſes ennemis ou ſes critiques eurent une fois découvert & publié, que cette grande érudition dont il faiſoit parade, étoit le fruit des veilles d'un Docteur qui ſouvent le trompoit en ſe trompant lui-même dans ſes vûës & ſes conjectures.....

¶ On a toûjours parlé des Eunuques comme de gens plus lâches que des femmes. Cependant Ammian Marcelin raporte un fait qui marque un grand courage dans un homme de cette eſpéce. Il dit que Mithridate durant la guerre qu'il avoit avec Pompée, aïant confié la Princeſſe ſa fille & le Château où il l'avoit renfermée, à ſon Eunuque Monophile, cet Eunuque ne voulut point rendre le Château à Manlius Priſcus qui l'en ſommoit de la part de Pompée qui venoit de gagner la bataille; mais qu'il poignarda la Princeſſe, & ſe poignarda lui-même pour ne point ſurvivre à la honte de Mithridate. Cette Hiſtoire eſt d'autant plus remarqua-

ble, qu'elle ne ſe trouve dans pas un autre Hiſtorien que dans Ammian ; & pas même dans Appian, qui a écrit avec ſoin l'Hiſtoire de Mithridate, comme l'obſerve Reineſius dans l'une de ſes Epîtres.

¶ Le même Reineſius raporte une choſe que j'ai peine à croire, qu'un Danois nommé *Johannes Rhodius*, qui a long-tems vécu à Padouë, où il s'apliquoit aux ſciences, eſt l'Auteur des Livres que Tomaſinus s'eſt attribuez, pour ſe fraïer un chemin au Cardinalat par de ſi beaux Ouvrages. Reineſius ſemble même inſinuer que Tomaſinus avoit promis un Canonicat à Rhodius, en reconnoiſſance d'un ſi grand preſent. Supoſé que cela ſoit, je ne ſai lequel eſt le plus blâmable ou du Tomaſinus de s'être attribué l'ouvrage d'autrui aux dépens de ſa conſcience & de ſa réputation, ou de Rhodius de s'être vanté d'avoir rendu ce ſervice à Tomaſinus ; ce qui ne pouvoit être divulgué ſans le perdre d'honneur ? M. d'Ablancourt en uſa bien mieux envers le Cordelier Duboſc, à qui il abandonna un bon Livre de ſa compoſition ; car il lui garda le ſecret, ce qui eſt d'un trés-honnête homme ; &

il n'y eut que le Cordelier qui par un autre trait d'honnêteté le découvrit au public, & en rendit la gloire à M. d'Ablancourt.

¶ On ne ſait point au juſte en quel tems on a commencé à uſer de *Bréviaires* dans l'Egliſe. Aparemment ce n'a été que depuis que les Eccléſiaſtiques aïant négligé d'aſſiſter jour & nuit à l'Office Divin, comme le devoir les y obligeoit, l'Egliſe condeſcendant à leur infirmité, a changé ce joug en un autre moins penible, qui conſiſte à reciter en particulier ce qu'ils étoient tenus de reciter ou de chanter en public. Et parce qu'il étoit impoſſible de tranſporter les Livres des Offices Divins, on s'aviſa d'en faire des Abregez ou des *Bréviaires*, qui ne contenoient qu'une partie de ce qui ſe recitoit dans l'Aſſemblée des Fidéles.

Savoir ſi c'eſt Rome, ou quelqu'autre Egliſe qui a la premiére compoſé ces ſortes d'Abregez, c'eſt ce qu'on ne peut dire, le mot de *Bréviaire* ne ſe trouvant point dans les anciens Auteurs, ni même dans ceux du moïen âge, qui ont traité *de Divini Officiis*. Nous avons un Livre François intitulé, *l'Arbre des*

Batailles imprimé en 1493. & dédié à nôtre Roy Charles VI. par Honoré Bonnet Docteur en Droit Canon, où il eſt parlé du *Bréviaire*, ſelon la Remarque de M. Joly Grand Chantre de l'Egliſe de Paris, qui a traité de cette matiére trés-doctement.

Un ſavant Antiquaire m'a aſſuré qu'il avoit vû dans quelques anciens Monaſtéres, de ces ſortes d'Abregez de l'Office Divin écrits il y a environ trois ou quatre cens ans ; mais qui n'ont point la forme des Bréviaires d'aujourd'hui, & n'en portent point le nom.

¶ *Huberti Languetii Epiſtolæ Politicæ & Hiſtoricæ ad Philippum Sydnæum Equitem Anglum, &c. Lugdun. Batav.* 1646. Cette ſeconde Edition des Lettres d'Hubert Languet eſt plus belle & plus correcte que la premiére de Francfort, aïant été revûë ſur un Manuſcrit fort correct de M. Sarau Conſeiller au Parlement de Paris.

Les Lettres de Languet ſont écrites poliment en Latin, & méritent d'être lûës, & à cauſe des traits de l'Hiſtoire & de la Politique de ce tems-là qu'on y trouve marquez ; & parce qu'il s'y rencontre des conſeils trés-

utils au progrés des ſciences.

M. de Thou a fait l'éloge d'Hubert Languet, qui avoit le malheur d'être dans le parti Huguenot. Il avoit étudié ſous Melancthon, & tenoit de lui la diſcrétion dont il eſt loüé, de ne porter jamais jugement de perſonne. Néanmoins il parle avec beaucoup de liberté des Italiens & des Eſpagnols qu'il n'aimoit pas. Il dit de ceux-ci : *Sunt ſanè homines acuti & ingenioſi, ſed tamen ſunt inter ipſos plurimi qui plus habent in fronte quàm in receſſu, & plerumque nimia oſtentatione ſuam ſapientiam corrumpunt, ac fiunt putidi.* Et à l'égard des autres, il prétend que leur politique eſt trés-dangereuſe, & que tous ceux qui l'ont embraſſée ſe ſont perdus avec elle : *Quæcumque ſane gentes meâ memoriâ uſæ ſunt eorum conſiliis in adminiſtrandi ſua Republica, ea maximis calamitatibus patriam ſuam involuerunt.* Il éléve les Allemans au-deſſus de toutes les Nations de l'Europe, pour la gravité des mœurs & pour l'honnête pudeur qui ſont, ſelon lui, leurs vertus dominantes : Témoignages qui s'accommodent fort bien avec la réputation qu'ils ont d'être de grands yvrognes.

Il remarque qu'à Prague tous les ans le ſixiéme Juin, jour auquel Jean Hus fut mis à mort, il ſe fait une Fête ſi grande & ſi ſolennelle en l'honneur de ce Martyr, qu'elle ſemble tenir quelque choſe de l'ancienne ſuperſtition : *Ita autem celebratur ejus memoria, ut ea res aliquid ſuperſtitionis mihi habere videatur.* Mais ces Meſſieurs ne craignent pas d'excéder dans les honneurs qu'ils rendent aux Saints de leur Martyrologe.

¶ *Laverna* étoit la Déeſſe des Larrons, qui s'apelloient dans les anciens Auteurs Latins *Laverniones* ; parce qu'ils étoient ſous la protection de cette Déeſſe *Laverne*, à qui l'on avoit conſacré un bois proche de Rome, où ils s'aſſembloient pour partager leur butin. L'Image de cette Divinité n'étoit qu'une tête ſans corps. Il y avoit auſſi dans le même lieu un Autel dédié à la Fraude. *Nec leviori probitatis injuria, etiam Ara Fraudi, ibidem erecta.* Les Larrons faiſoient des vœux & des priéres à la Déeſſe, afin qu'elle leur procurât de bonnes priſes, *ut inſtituta ſua furandi ac mentiendi fortunaret.* Les Boucaniers de l'Amérique ont une pareille dévotion. Ils prient Dieu de tout leur

cœur, quand ils vont en courſe, qu'il beniſſe leurs entrepriſes, leur donne bon vent & bonne fortune. Si nous ſavions ce que bien des gens demandent à Dieu dans leurs priéres ſecrétes, nous en trouverions quantité ſur ce ton-là, à ce que diſent quelques Poëtes. On y pouroit raporter les Oraiſons & les Méditations de Griffani, qui diſoit en ſortant d'une Egliſe, où il avoit été deux heures en priére; je viens de faire une méditation qui vaudra deux millions au Roy, & à moi un cinquiéme ſur le total; mais il faut, ajoûtoit-il en ſoûpirant, que j'avance mes deniers. *Ah le pauvre homme!*

¶ *Mémoires Hiſtoriques* d'Angleterre & d'Ecoſſe ſous les Régnes d'Elizabeth, de Marie Stuard & de Jacques I. par Jacques Melvil Gentilhomme Ecoſſois.

Ces Mémoires ſont d'autant plus recommandables, qu'ils contiennent des particularitez qui ne ſe trouvent point ailleurs. Les Hiſtoriens laiſſent ordinairement couler à fond les petites choſes, auſquelles peu de gens font réfléxion, pour faire valoir les grandes que tout le monde ſait. Qu'on nous raconte les grandes & les pompeuſes, je le veux; mais

qu'on n'oublie pas les petites quand elles ſont ſinguliéres, ou qu'elles ont des conſéquences : comme celle-ci qu'obſerve Melvil, qu'à la cérémonie du Bâtême du fils aîné du Roy Jacques I. on plaça une chaiſe vuide au-devant de toutes les autres, pour marquer la place de l'Ambaſſadeur de France qui ne s'y trouvoit pas.

¶ M. Thevenot a publié depuis peu un Livre curieux, intitulé *l'Art de Nager*, démontré par figures. Avant cet Auteur, Evrard Digbi Anglois, & Nicolas Winman Holandois, en ont donné les préceptes, qu'il n'a fait que copier. Mais s'il avoit lû ce qu'Alphonſe Borelli en a dit dans ſon Livre *de Motu Animalium*, il n'auroit pas avancé comme il a fait, que les hommes nageroient naturellement comme tous les animaux, s'ils n'en étoient empêchez par la crainte qui leur groſſit le péril. L'expérience y eſt contraire ; qu'on jette à la Riviére quelque bête que ce ſoit, quand elle vient de naître, elle nage : cela eſt ſans contredit ; mais qu'on y jette un enfant qui n'eſt point encore capable de crainte, il ne nage point & ſe noïe. La raiſon de cela eſt, que la machine de l'homme différe beaucoup

de celle des bêtes dans ſa ſtructure & ſa configuration, & auſſi ce qui eſt tés-remarquable dans la ſituation de ſon centre de gravité. Les hommes ont la tête trés-peſante, eu égard à tout le reſte du corps, parce que leur tête eſt remplie de beaucoup de cervelle, & qu'elle a beaucoup d'os & de chair, & nulles cavitez qui puiſſent être remplies d'air; de ſorte que la tête ſe plongeant dans l'eau par ſon propre poids, le nez & les oreilles ſe rempliſſent, & le fort emportant le foible, l'homme ſe noïe & ſe perd. Mais les bêtes au contraire aïant la tête beaucoup plus legére à proportion que le reſte du corps, parce qu'elles n'ont guéres de cervelle, & qu'il ſe trouve des ſinuoſitez dans leur tête, elles tiennent aiſément le nez en l'air, & reſpirant ſans difficulté, elles ne ſe noïent pas comme l'homme, par des raiſons de ſtatique qu'on ne ſauroit nier. Et en effet, l'art de nager qui s'acquiert par l'exercice, conſiſte principalement à tenir la tête élevée au-deſſus de l'eau, ſi bien que la bouche & les narines étant libres on reſpire aiſément: car quant aux pieds & aux mains, il ſuffit de les remuer, & de s'en ſervir

vir comme de rames pour conduire le vaiſſeau.

¶ *Joachimi Vicofortii Epiſtolæ, cum reſponſis Gaſparis Barlæi.*

Il nous eſt venu de Holande une Traduction Françoiſe de ces Lettres de Wicquefort & de Barlée, qui ne fait guéres d'honneur au Latin de ces Meſſieurs.

Il n'y a rien d'utile ni de fort agréable dans ces Lettres. Il ne s'y agit que d'affaires de famille & de nouvelles de vieille datte, qui ne nous aprennent rien du tout. Les bons mots qu'on y affecte, n'ont pas grand ſel ; & je n'en trouve qu'un ſeul qui mérite d'être relevé ; c'eſt lorſque Wicquefort parlant de la Reine d'Angleterre, qui devoit amener la Princeſſe ſa fille en Holande pour y épouſer le Prince Guillaume, il dit que ce voïage eſt d'autant plus incertain, qu'il dépend de trois choſes les plus inconſtantes du monde, d'une femme, du vent & du Parlement d'Angleterre. *Præcipuè quod totum hoc negotium pendeat à tribus inconſtantiæ ſymbolis, Fœmina, vento, Parlamento.*

¶ Ce qu'on a dit eſt bien vrai, " que la ſageſſe toute ſeule ne ſuffit pas " au ſage ; & qu'il lui faut encore des "

„ bagatelles pour l'aider chaque jour à „ paſſer de certains vuides, que la ſa- „ geſſe ne ſauroit remplir. Anne de Montmorency qui étoit le Seigneur de la Cour de ſon tems le plus ſage & le plus enfoncé en lui-même, avoit toutefois des momens où il ſe relâchoit & cherchoit à rire. Pour cela, il nouriſſoit un fou nommé Thony, comme on nourit un Singe, & quand il dînoit, il faiſoit mettre ce fou à une petite table à côté de la ſienne, & s'entretenoit joïeuſement avec lui. Il l'aimoit tendrement à cauſe de ſes jeux d'eſprit, & diſoit que c'étoit le plus fin courtiſan qu'il eût jamais connu. Ronſard par le commandement du Roy, fit l'Epitaphe de ce Thony comme du plus ſage perſonnage de France; ainſi à la Cour il y a des folies ſages & heureuſes, comme il y a des ſageſſes malheureuſes & foles.

¶ Il n'eſt rien de plus trompeur que la phiſionomie, & ceux qui prétendent avoir l'art de connoître l'eſprit & les mœurs des perſonnes par les traits de leurs viſages, ſe trompent ſouvent eux-mêmes, & ceux qui les croïent. Quelque choſe qu'on puiſſe dire, il n'y a point de régles certaines de cet art; & aprés

les avoir toutes étudiées avec ſoin, je leur ai opoſé l'expérience & mille exemples contraires qui leur donnent le démenti. Ce qui me donna la premiére fois ſujet d'y faire réflexion, ce fut la rencontre de deux freres, dont l'un avoit une phiſionomie trés-heureuſe, & étoit un ſcélérat ; & l'autre avoit une trés-méchante phiſionomie, & étoit un parfaitement honnête homme. Depuis cet exemple, j'en ai entaſſé un grand nombre de ſemblables les uns ſur les autres, & j'ai trouvé que pour une fois qu'on rencontre bien à juger des gens par leur phiſionomie, il y en a ſix où l'on rencontre mal.

On me dira que cela eſt vrai à l'égard des mœurs, parce que l'éducation y aporte ſouvent des changemens notables ; mais qu'à l'égard de l'eſprit qui ne ſe change pas ſi facilement par l'étude, & qui d'ordinaire avec les ſciences demeure toûjours le même, on peut recourir avec ſeureté à la phiſionomie pour en connoître les caractéres.

J'avouë ſans conteſter, qu'on juge plus facilement & plus ſeurement de l'eſprit des gens par la phiſionomie, que non pas de leurs mœurs : mais je ſoûtiens

auſſi que l'on s'y trompe encore beaucoup, comme cela ſaute aux yeux de tous ceux qui ne veulent pas s'aveugler. Par exemple, qui auroit pris feu M. de Corneille ſur ſa phiſionomie, pour un eſprit rare & de la trempe de celui des grands hommes Grecs & Romains ? Et qui auroit dit, à voir M. de la Fontaine, que c'étoit un eſprit délicat, & capable de faire parler ſi finement les bêtes qui ne ſont pas faites pour parler ? Je ne penſe pas que jamais perſonne l'eût deviné.

La phiſionomie de M. Pelliſſon, l'un des plus beaux génies du ſiécle, ne rendoit nul témoignage en ſa faveur ; & ſi l'on veut prendre la peine d'aller de phiſionomie en phiſionomie depuis le premier juſqu'au dernier des grands hommes que nous avons vû de nos jours, il ne s'en trouvera pas le tiers à qui l'on puiſſe faire juſtice ſur l'air & les traits du viſage.

Mais s'il y a une infinité de gens de grand eſprit, qui n'en ont pas la mine, il y en a encore plus qui paroiſſent avoir de l'eſprit, & qui n'en ont que médiocrement, ou point du tout. Il ne faut qu'un peu fréquenter le monde, & y

faire réflexion pour en être convaincu.

Néanmoins si tout n'est pas pour les phisionomistes de profession, j'accorde que tout n'est pas contr'eux. Mais je ne puis rien accorder à ceux de ce métier, qui veulent nous faire croire, que chaque homme a sur le visage le portrait *ad vivum*, d'une certaine bête entre une infinité, dont les instincts ont raport à l'esprit & aux mœurs de cet homme, & le font connoître jusqu'au fond de l'ame.

Nous avons quelques Auteurs, principalement des Italiens, qui soûtiennent ce systême : mais ce qui donne grand sujet de douter de la solidité de leur doctrine, c'est qu'ils réduisent ces portraits de bêtes à un trés-petit nombre ; & qu'il est clair qu'y aïant autant de visages différens, qu'il y a d'hommes au monde, il faudroit supposer autant de sortes de bêtes qu'il y a d'hommes, afin que chacun eut sa bête dans le visage ou dans la phisionomie : ce qui n'est pas. Car il n'est point vrai qu'il y ait au monde autant d'espéces de bêtes, qu'il y a de différens visages d'hommes : ce qu'il faudroit supposer pour vérifier la proposition avancée. Je dis autant d'espéces ; car une espé-

ce de bête toute entiére, comme de Loups, de Moutons, d'Aigles, de Baléne, &c. ne fait qu'un portrait, parce que d'ordinaire toutes les bêtes d'une eſpéce ſe reſſemblent : tous les Loups ſe reſſemblent, tous les Moutons ſe reſſemblent, tous les Chiens d'une même eſpéce ſe reſſemblent, &c. Et qui me fera croire, ſupoſé qu'il n'y eût au monde que trois cens millions d'hommes, qu'il y ait trois cens millions d'eſpéces de bêtes ſur la terre, dans l'air & dans les eaux ? Mais quand cela ſeroit, & que tout ſeroit égal de part & d'autre, qui au monde a une connoiſſance entiére & parfaite de toutes ces eſpéces de bêtes, afin d'en faire une juſte aplication au viſage de cet homme que je conſidére, & dont je veux découvrir l'eſprit & les mœurs par raport aux traits de l'eſpéce de bêtes qui lui convient ? Vous voulez qu'un tel reſſemble à un tel Oiſeau ; mais peut-être reſſemble-t-il mieux à un Poiſſon que vous n'avez jamais vû, & qui vit dans le fond des Mers Orientales où vous n'avez jamais été. Si cela eſt, voila tous vos préjugez par terre, ou noïez pour jamais ; & quand cela ne ſeroit point, il eſt encore vrai de dire,

que n'aïant pas une connoiſſance parfaite de toutes les eſpéces de bêtes qui ſont au monde, vous ne jugerez que témérairement & avec incertitude, quand vous jugerez qu'un tel reſſemble à une telle bête.

Mais d'ailleurs quand on vous accorderoit toutes ces choſes, qui vous a dit par exemple, parce que feu M. le Prince de . . . . . avoit une phiſionomie qui tenoit de l'Aigle, que ce Prince avoit l'eſprit & les mœurs d'un Aigle ? Avez-vous bien étudié les mœurs & l'eſprit des Aigles, pour en faire une comparaiſon raiſonnable avec l'eſprit & les mœurs de M. le Prince ? Pour moi s'il m'eſt permis de dire ce que j'en penſe, je tiens que les Aigles n'ont point du tout d'eſprit, & que ce ne ſont au fond que des bêtes, fuſſent-ils couronnez ; & quant aux mœurs, je les tiens pour des Oiſeaux carnaſſiers, ou afin de parler plus honnêtement de ces Princes de l'air, pour des Oiſeaux de Proïe : ce qui ne feroit pas grand honneur à M. le Prince. Car pour tous les contes qu'on nous fait des Aigles, je n'y ajoûte pas plus de foi qu'au contes de Peau-d'Aſne & de ma mere l'Oye.

Et enfin quant à toute extrêmité, il faudroit juſques-là vous accorder tout

ce que vous voudriez ; comment ſatisferez-vous les gens raiſonnables ſur ce que j'ai à vous dire en dernier lieu, qui eſt, que ſupoſé des mœurs & de l'eſprit dans les bêtes, il faut pour juger ſainement de leur eſprit & de leurs mœurs, en venir à la ſource de ces beaux talens, qui n'eſt autre choſe que la conformation & de la diſpoſition du cerveau, du cœur & des autres principaux organes de ces animaux ? Or l'Anatomie, par laquelle nous connoiſſons ſeurement ces organes dans les hommes & dans les bêtes, nous y fait découvrir dans la plûpart de ſi grandes différences, que c'eſt ſe moquer que de les comparer enſemble : ce qu'il faudroit pourtant faire, pour être ſeur qu'un tel homme reſſemble à un tel animal. Car ſi les organes de l'un ne ſont pas conformes comme ceux de l'autre, il arrivera que le ſang & les autres humeurs étant filtrées autrement, le tempérament ne ſera pas ſemblable, & par conſéquent l'eſprit & les mœurs de cette bête & de cet homme ne ſe rencontrent point. Et en effet, pour en revenir à nôtre exemple de M. le Prince, étant conſtant que les Aigles, comme les autres Oiſeaux, ont le cerveau

diſpoſé

diſpoſé tout autrement que celui des hommes, & mis par la nature à la renverſe, il faudroit ſupoſer, afin qu'un Prince ſi ſage eût l'eſprit d'un Aigle, qu'il eût auſſi la cervelle renverſée, ce qui eſt ridicule à dire & à penſer; & que comme les Aigles, il n'eût ni imagination ni mémoire, parce que les Aigles comme les autres Oiſeaux, ſelon les plus ſavans Anatomiſtes, n'en ont point; parce qu'ils n'en ont que faire, & que l'on vit fort bien ſans mémoire ni eſprit dans le Roïaume *emplumé*.

Aprés cela, je n'ai plus rien à dire à Meſſieurs les Phiſionomiſtes de ce genre, ſinon ce que j'ai oüi dire à feuë Madame la Marquiſe de Sablé, en parlant à un jeune étourdi qui ſe mêloit en preſence de cette Dame d'un eſprit ſi ſolide, de faire remarquer des bêtes dans la phiſionomie des gens : *Mon Dieu, que de bêtiſe, que de bêtiſe!* J'y ajoûterai encore une repartie que fit un Philoſophe à ſon Ecolier qui le vouloit rendre ridicule, en lui diſant qu'il reſſembloit à un vilain animal. *Je ne ſai pas*, repartit cet homme ſage, *ſi je reſſemble à l'animal que vous me nommez; mais je ſai bien, & tout le monde en eſt d'accord,*

que vous reſſemblez à un ingrat qui eſt le plus mépriſable & le plus haïſſable de tous les animaux.

Laiſſons aux Poëtes qui diſent tout ce qui leur plaît pour enrichir leur Poëſie, & aux Diſeurs de rien, qui ne veulent jamais demeurer court, de ſoûtenir de ſemblables paradoxes. Encore les Poëtes judicieux y ſont-ils fort reſervez. M. Dépreaux dans ſes Satyres, dit tout ſimplement, *un Chat eſt un Chat, & Rolet eſt un fripon*; & non pas *Rolet eſt un Chat*; quoique dans un ſens il l'auroit pû dire, mille expériences nous aprenant tous les jours que les Chats ſont de francs fripons: mais il n'avoit garde, parce qu'il étoit perſuadé par ſa raiſon, qu'une bête ne reſſemble qu'à une bête, & qu'un homme ne reſſemble qu'à un homme.

¶ Les Grecs & les Romains qui ont été aſſez conſtans dans leurs maniéres de s'habiller, auſſi-bien que les Orientaux, ont uſé de diverſes ſortes de chauſſures. Benoît Baudoin dans ſon Traité *de Calceo antiquo*, marque juſqu'à vingt-ſept ſortes de Souliers tant pour la couleur, que pour la matiére & la forme. Il y avoit, dit-il, *Calcei albi, argentei, aurati,*

aurei, cærulei, coriacei,ærei, feneſtrati, ferrei, gemmati, juncei, lanei, lignei, lintei, lunati, lutei, nigri, papiraœi, plumbei, purpurei, ſeu rubri, repandi, roſtrati, ſerici, ſpartei, ſtraminii, virides, uncinati.

¶ Ziegler a compoſé une Diſſertation Latine, intitulée *Rabuliſtica ſive de artibus Rabulariis.* On prétend qu'il n'y a point de terme en François qui explique *Rabula*, qui veut dire en général un méchant Avocat. Pour moi je l'exprimerois par celui de *Brailleur*, qui eſt aſſez le caractére des méchans Avocats, qui ont cela de commun avec les femmes, qu'ils crient beaucoup, & ne païent point de raiſon. *Ventoſa & enormis loquacitas.*

¶ Paul Beni a critiqué entr'autres défauts de Tite-Live, les Vers qui ſe rencontrent de côté & d'autre dans la Proſe de cet Hiſtorien. Mais on lui répond avec Vivez, qu'il eſt preſqu'impoſſible, quelque vigilant que l'on ſoit, d'éviter ce défaut en écrivant; & que les Harangues des meilleurs Orateurs ne ſont preſqu'un entaſſement de Vers bien ſouvent trés-harmonieux. J'ajoûte à cette réflexion qui eſt ſolide, que cela arri-

ve plûtôt à ceux qui écrivent parfaitement bien, qu'aux autres, à cauſe de l'harmonie ou des cadences auſquelles ils s'accoûtument à force de conſulter l'oreille.

¶ Le P. Kirker a crû que le chifre ſtatique dont nous nous ſervons, vient des Arabes, & que les Arabes l'ont eu des Indiens : mais M. le Moine dans ſes *Varia Sacra*, en donne toute la gloire aux Arabes, fondé entr'autres choſes, ſur la grande conformité qu'il remarque entre les chifres ſtatiques & les caractéres Arabeſques. Je me déclare librement, pour l'avis de M. le Moine aidé du ſecours de mes yeux, qui ſans d'autre ſcience, peuvent bien me convaincre de cette vérité.

¶ Je penſe avoir oüi dire à feu M. Varillas, qu'il étoit de la Marche ; & que c'eſt pour cela qu'il a toûjours bien parlé des Princes de Bourbon ſes Seigneurs & ſes Maîtres.

Varillas vint jeune à Paris, & copia durant vingt-cinq ans, ſous M. Dupuy, Garde de la Bibliotéque du Roy. Quand il n'auroit fait qu'écouter cet excellent homme, il auroit pû venir trés-habile ; & je ne ſai comment il ne s'eſt point

aviſé de nous donner un Recuëil de ce qu'il lui avoit oüi dire de plus remarquable. Car, comme M. Dupuy étoit extraordinairement bien rempli, & qu'il ne diſoit rien que de fort digéré, M. Varillas auroit pû nous enrichir de quantité d'obſervations curieuſes & de maximes importantes qui ſortoient de la bouche de cet Oracle de la Littérature. Il en paroît quelque choſe dans ſes Préfaces; mais il en faloit faire un Recuëil particulier, qui ſans doute auroit mieux valu que les *Scaligerana*, qui ont deshonoré l'illuſtre Scaliger.

J'aurois encore conſeillé à M. Varillas, ſi je l'avois davantage pratiqué, de nous donner les Extraits qu'il avoit tirez des Laïettes de la Bibliotéque du Roy, ſous le titre tout ſimple de *Mémoires ſervant à l'Hiſtoire*, avec les dattes & les chifres des Laïettes, où ſe trouvoient alors les Originaux de ces Extraits. Il auroit rendu en cela un ſervice bien agréable au Public, & n'auroit pas mis ſa réputation en danger comme il a fait, en voulant compoſer des corps d'Hiſtoire de ſon chef, & ne rendre compte à perſonne de bien des choſes qui ſont peut-être vraïes au fond,

mais qu'on ne prend pas pour telles, parce qu'elles ne ſe trouvent pas aſſez apuïées.

Ce n'eſt pas que M. Varillas n'eût du talent pour écrire l'Hiſtoire, que ſon ſtile ne fût aſſez agréable, quoique diffus & trop chargé de réflexions ſubtiles & métaphyſiques. Les réflexions ſiéent bien dans une Hiſtoire; mais il ne faut pas qu'elles ſoient ni ſi fréquentes, ni ſi rafinées. Elles doivent être ſimples, naturelles & ſi dépendantes du fond de l'Hiſtoire, qu'elles paroiſſent n'en être qu'une ſuite. Il ne faut point trop creuſer en fait de réflexions, ni gourmander le Lecteur, & l'attirer par force à nôtre ſens. Il eſt bon de le laiſſer à ſa liberté: il ſuffit d'établir les choſes de ſorte, que le chemin étant fraïé, on aille de ſoi-même où la raiſon & le ſens commun apellent.

M. Varillas avoit un autre défaut plus important & qui lui a coûté cher; c'eſt qu'il n'étoit pas aſſez délicat dans le choix qu'il faiſoit des Mémoires qu'il emploïoit dans la compoſition de ſes Hiſtoires. Ceux qui ſavent ce que c'eſt que les Mémoires qui ſe trouvent dans les Laïettes de la Bibliotéque du Roy, n'ignorent pas qu'il y en a de bons &

de mauvais ; & que parmi de véritables Hiſtoires, il ſe trouve des Hiſtoriettes, c'eſt-à-dire des Romans & des Fables, & ſouvent des Satyres trés-outrées. Cela demande de l'attention & de l'examen pour ne rien confondre. Il ne faut pas croire que tout paradoxe porte à faux, ni auſſi que tout paradoxe renferme une vérité. Ce qui ne paroît pas vrai-ſemblable, eſt quelquefois trés-vrai ; & ce qui ſemble vrai eſt quelquefois trés-faux. Avant que les Mémoires de Brantôme fuſſent imprimez, la plûpart du monde ſe moquoit de certaines particularitez que ceux qui avoient lû ces Mémoires Manuſcrits, raportoient comme vraïes. Preſentement que le Livre eſt entre les mains d'un chacun, l'on n'en doute plus. Brantôme étoit témoin de ces choſes : Elles ſe paſſoient à ſes yeux, il n'y a point d'apel : mais comme M. Varillas s'eſt ſervi de quantité de Mémoires qui ne viendront peut-être jamais à la connoiſſance du Public, il devoit être fort reſervé ; ou s'il vouloit uſer de toute ſa liberté, il faloit citer les lieux & les perſonnes de qui il tenoit ce qu'il avançoit.

Ce n'étoit pas ſeulement à l'égard de

ces ſortes d'Ecrits, mais auſſi à l'égard des Livres imprimez qui ſont connus de tout le monde, que M. Varillas n'avoit pas aſſez de délicateſſe. Il s'eſt apuïé en des choſes trés-importantes ſur de certains, qui ne ſont pas aſſez apuïez eux-mêmes pour ſervir de ſoûtien aux autres. Ils l'ont fait tomber, & il eſt tombé avec eux.

Mais ce qui a porté plus de préjudice à M. Varillas, c'eſt qu'il ne prenoit conſeil de perſonne, & qu'il n'avoit pas aſſez de force ſur lui-même pour ſuivre les avis qu'on lui auroit pû donner. C'eſt-là le défaut des gens particuliers, comme M. Varillas, & qui n'ont pas la pratique du monde, où il ſe fait entre les Savans, un commerce de critique & de conſeils, qui eſt également utile aux forts & aux foibles.

D'ailleurs, il y a un certain nombre d'Illuſtres à Paris, qui ſe regardant comme les Maîtres des autres, conçoivent du dépit contre tous ceux qui mettant un Ouvrage au jour, ne l'aportent pas à leur tribunal pour y recevoir leur aprobation, avant que de l'abandonner au jugement du Public. Si vous n'avez point recours à ces Meſſieurs, vôtre procés

eſt fait, avant même les informations; & ſi par hazard en parcourant vôtre Ouvrage, ils trouvent deux ou trois fautes, ils diſent qu'ils en ont remarqué cent; que tout y va de travers; en un mot, que l'Ouvrage ne vaut rien, & ne ſe debitera que chez les Epiciers.

M. Varillas a eu des jaloux de ſa gloire, qu'il auroit gagnez, s'il leur avoit témoigné tant ſoit peu de déférence & de ſoûmiſſion. Ils l'ont pouſſé rudement dans les endroits où il bronchoit, & l'ont abandonné à la fureur de ſes ennemis en des rencontres, où ils auroient pû le ſeconder ſans bleſſer la vérité.

Avant qu'il eut mis ſes Ouvrages ſous la preſſe, & lorſqu'on ne les debitoit encore que Manuſcrits & ſous le manteau, il avoit une réputation ſans bornes. Tout le monde vouloit avoir de ces précieux morceaux d'Hiſtoires, qui ſortoient du Cabinet de l'incomparable Varillas. Un Abé de mes amis en acheta pour trente piſtoles; & mon Copiſte me fit preſent de ſix feüilles que je récompenſai d'un Caſtor.

Les jaloux dont j'ai parlé, murmuroient un peu; mais ils ne le firent tout haut, que quand les Proteſtans ſe

croïant outragez dans l'entrepriſe que faiſoit Varillas d'écrire l'Hiſtoire des Héréſies, ſe déchaînérent contre lui, & firent les derniers efforts pour lui arracher la plume des mains, & l'obliger à ſe taire.

Juſques-là, ceux de la Religion Prétenduë Réformée avoient témoigné faire cas de cet Ecrivain célébre; à chaque Volume qu'il faiſoit imprimer, ils lui donnoient des loüanges dans leurs Journaux; & Meſſieurs les Etats lui avoient offert une groſſe penſion pour écrire l'Hiſtoire de leur République. De nôtre côté, nous étions fort contens de Varillas qui avoit attrapé nôtre gouſt; & chacun attendoit beaucoup de ſon Hiſtoire des Héréſies.

Le deſſein en étoit également beau & utile; & certainement ſi l'Auteur avoit demandé le ſecours dont il avoit beſoin, & qu'on ne lui auroit pas refuſé dans une ſi grande entrepriſe, je ne doute point qu'elle n'eût réüſſi, & que l'Egliſe n'en eût retiré un trés-grand avantage. Mais il faut avoüer, que par aveuglement, ou pour s'être trop fié à lui-même, il a fait des fautes qu'il n'a ni ſû bien défendre, ni excuſer légitimément.

Néanmoins on ne peut nier, qu'il n'y ait de trés-beaux endroits dans ſon Ouvrage, & que le nombre n'en ſurpaſſe celui de ſes manquemens. Mais ſes ennemis joints à ſes jaloux, le traitant avec une extrême rigueur, ont envelopé le bon avec le mauvais, & fait échoüer tout l'Ouvrage. Si bien que l'infortuné Varillas a vû en peu de tems ſa réputation naître & mourir à ſes yeux, trop vieux & trop caſſé pour la pouvoir rétablir, ſemblable en cela à ces Peres qui aïant la conſolation d'avoir un fils dans leur vieilleſſe, ont le malheur de le perdre ſans eſpérance d'en avoir un ſecond pour eſſuïer leurs larmes.

Mais ſi la réputation de M. Varillas a bronché du côté des Lettres, elle eſt demeurée ferme du côté de la piété & de la vertu. C'étoit un Philoſophe Chrétien, qui n'aïant que l'Eternité & les biens Céleſtes devant les yeux, mépriſoit ceux de la terre. Il n'en vouloit qu'autant qu'il en faloit à un homme trés-ſobre pour ſubſiſter, ſans être à charge à perſonne. Conſidérant que les biens de l'Autel apartiennent à l'Autel, il aima mieux être moins à ſon aiſe, que d'accepter une penſion ſur un Bénéfice,

laquelle auroit ſoulagé deux de ſes plus grands maux, la pauvreté & la vieilleſſe.

Il vivoit de peu avec de bons Eccléſiaſtiques. *Semper parcè & duriter ſe habebat.* Ses apartemens ſe réduiſoient à un galetas, où le Soleil régnoit pleinement en Eſté, & le froid en Hyver. Ses fenêtres n'étoient pas trop bien fermées, & ſa cheminée étoit ſans feu. Un lit mal garni, une table, trois ou quatre ſiéges, une lampe, une écritoire, quelques Livres, beaucoup de papiers & peu de piſtoles faiſoient toutes ſes richeſſes. Il ſe vétoit modeſtement & ſi pauvrement même, que Richelet dans ſon Dictionnaire Satyrique, n'a ſû s'empêcher de mal parler des cordes de ſon manteau, & de la vermine qui n'y vivoit pas à ſon aiſe.

A l'âge d'environ quarante-cinq ans, M. Varillas me paroiſſoit aſſez replet. Sa ſtature étoit médiocre, & il avoit le viſage bien coloré. Il vivoit fort retiré, & comme on ne connoiſſoit guéres ſon mérite, on ne le recherchoit guéres auſſi. Lire & écrire étoit toute ſon occupation; & il ne prenoit point d'autre divertiſſement que celui, quand il faiſoit un beau

jour, d'aller passer l'aprêdînée dans le clos des Chartreux. Là aprés quelques tours d'allées, prenant le haut bout sur un banc, il debitoit ce qu'il savoit à deux ou trois Prêtres qui le suivoient en tous lieux. Quelquefois la compagnie se grossissoit ou d'un Cordelier, ou d'un Jacobin, & même d'un Docteur ou d'un Prédicateur qui étoit venu là pour répéter son Sermon. Quelquefois aussi un Misantrope ou un Rêveur, ami des deserts & de la solitude, s'aprochoit & étendoit le cércle. Plus il arrivoit de monde, & plus Varillas crioit; car, outre qu'il avoit la voix haute, il s'échaufoit aisément, & soûtenoit ses opinions contre tous, avec des clameurs que les échos répétoient & alloient redire aux Saints Anachorétes qui vivent dans cette retraite.

Voila à peu prés comment M. Varillas vivoit de mon tems; depuis que je me suis retiré en Basse-Normandie, & qu'il a été Auteur déclaré, je n'ai point sû s'il a changé quelque chose à cet ordre, je sai seulement que devenu aveugle, il est mort dans une extrême vieillesse, sans que pas un de nos faiseurs d'Eloges ait jetté une seule goutte d'Eau-Benîte sur sa fosse, ni honoré sa mémoi-

re de deux ou trois Vers : malheureux ou heureux, j'en doute, de n'avoir pas eu cent écus à laiſſer à nos Poëtes pour lui faire un méchant Epitaphe.

¶ Il y a long-tems qu'on a remarqué, que les plus grands événemens du monde ont d'ordinaire de fort petits commencemens. L'affaire des Corſes, c'eſt-à-dire des Soldats de la garde du Pape, qui a fait tant de bruit dans l'Europe il y a environ trente ans, eſt de ce genre-là. M. le Duc de Créqui étant nommé du Roy pour être ſon Ambaſſadeur auprés de Sa Sainteté, Papillon déterminé bréteur, aſſez connu par la méchante figure que ſes freres avoient faite en certain canton de la Ville, demanda permiſſion à ce Seigneur de le ſuivre à Rome. Il lui en accorda la grace, dont il eut ſujet de ſe repentir dans la ſuite. Car dés ſon arrivée à Lion, Papillon apella en düel un Maître en fait d'Armes, qui avoit réputation d'être brave, & le tua ſur le champ. Etant à Rome, tout ſon exercice étoit de chercher à ſe battre. Il alloit réguliérement tous les jours ſe promener ſur le pont du Tybre, & faiſoit querelle d'Allemand au premier venu. Il attaqua ſeul

deux ou trois Corſes qui marchoient de compagnie, & les pouſſa vigoureuſement. Ceux-ci réſolus de ſe venger, repaſſérent une autrefois en meilleur ordre, & allérent droit à Papillon, qui ſoûtenu de quelques amis, les traita en enfans de bonne maiſon. Les Corſes enragez, ſe déterminérent de ſe défaire à l'Italienne de ce fâcheux Papillon, & de l'aſſaſſiner dans les *Latrines* de la Ville. M. l'Ambaſſadeur averti de ces choſes, commanda à Papillon de ne point ſortir de ſon Palais; & la nuit ſuivante l'envoïa avec bonne eſcorte au Port le plus proche, & le fit repaſſer en France. Cependant les Corſes voulant ſe venger, bien apuïez des Puiſſances, en vinrent aux excés que tout le monde ſait. Mais c'eſt-là, comme je le ſai d'original, la véritable cauſe de ce terrible mouvement, qui a commis avec tant d'éclat la France avec Rome.

¶ Depuis que Philippes de Comines s'eſt aviſé d'écrire des Mémoires, il s'en eſt fait un grand nombre, les uns bons & les autres aſſez inutiles. J'apelle bons ceux qui nous aprennent des particularitez inconnuës au Public, qui nous découvrent les ſecrets & les intri-

gues du Cabinet, les reſſorts de la Politique, & les véritables cauſes des mouvemens qui ſurprennent & étonnent le monde. Quant aux Mémoires que de certains écrivent, pour nous entretenir de leurs avantures Romaneſques, mêlées à quelques Hiſtoires du tems, que chacun ſait, on les peut lire ſi on veut; mais ils ne méritent pas de tenir rang dans les Cabinets des Curieux, avec ceux qui font corps avec nôtre Hiſtoire.

Il n'a manqué qu'une choſe à ces derniers, dont l'on ne s'eſt point aperçû, c'eſt que parlant bien de la Paix & de la Guerre, ils n'ont jamais aprofondi ce qu'on apelle l'Epargne & les Finances. Tous nos Hiſtoriens quand l'occaſion s'en eſt preſentée, ſe ſont récriez contre les abus qui s'y commettent; mais pas un n'a fait connoître en quoi conſiſtoit cet abus: ſemblables à la populace qui crie au voleur, quand il ſe commet une violence dans les ruës, ſans ſavoir en quoi conſiſte cette violence, & juſques où s'étend le crime.

Mais M. Fouquet dans ſes Défenſes, qu'on peut regarder comme de fort bons Mémoires d'Etat, nous a délivrez de l'ignorance où nous étions à cet égard.

Il

Il a dit ſur ce ſujet tout ce qui ſe peut dire ; & a laiſſé à deviner encore bien des choſes qui ſe peuvent ſupoſer, aprés les principes qu'il a établis. Tout cela eſt écrit avec une netteté admirable. Il y a des ſecrets révélez qui valent aujourd'hui des Mines d'or au Roi ; & des miracles de billets morts & de billets reſſuſcitez, de billets que l'on fait revivre, & à qui on donne un nouvel être, qui ne ſe trouvent pas dans la Vie des Saints. Quelques Miniſtres y ſont peints avec des couleurs trés-vives, & avec une naïveté qui les fait connoître juſques au fond de l'ame. On y voit la différence preſque incroïable entre le génie de Pluton & celui de Themis ; c'eſt-à-dire entre l'uſage reçû dans les Finances, & la pratique & les procédures du Palais. En un mot on y trouve tout ce qui peut éclairer un grand Prince touchant ſon épargne ; tout ce qui peut former un habile Financier, & tout ce qui peut nous inſtruire pour parler avec ſcience d'un ſecret, dont nous ne parlions auparavant que comme les aveugles parlent des couleurs. Je craindrois ſeulement à l'égard de ces Mémoires, qu'ils ne fuſſent comme les Livres des

Caſuîtes, qui faiſant connoître le mal, aprennent à de certaines gens à le commettre.

¶ Le lendemain que nous fûmes arrivez à Londres, il vint des Marchands à nôtre logis nous aporter des curioſitez du Païs. Chacun s'attacha à ce qu'il aimoit davantage. Les uns achetérent des Points, les autres des Rubans & des Bas de Soïe; pour moi je me fournis de Lunettes d'aproche & de Microſcopes. Celui qui me les vendoit étoit un fort habile Mathématicien, qui avoit beaucoup d'eſprit & parloit aſſez bien François. Je l'arrêtai à dîner; & comme il fut fort content de la chére que je lui fis, il me dit qu'il avoit quelque choſe de fort curieux à me faire voir. Il tira d'un étui de chagrin, une eſpéce de Monocule garni d'écaille de Tortuë. C'étoit un excellent Microſcope, & ſi excellent, qu'il ne faiſoit pas ſeulement voir les cirons les plus imperceptibles; mais auſſi les atomes d'Epicure, la matiére ſubtile de Décartes, les vapeurs de la terre, celles que nôtre corps tranſpire, & les influences des Aſtres.

A la premiére épreuve que j'en fis,

m'étant éloigné de mon homme environ cinq ou ſix pas, je vis une infinité de petits vers ſur ſon habit, qui en rongeoient la laine avec une avidité incroïable ; & je connus par là contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas nous qui uſons nos habits, mais que ce ſont les vers qui les mangent. Je changeai de ſituation, & tournant le Microſcope d'un autre ſens, mon Mathématicien me parut comme envelopé d'un nuage. Il me dit que ce que je voïois de la ſorte, étoit la tranſpiration qui ſe faiſoit aprés le repas ; & que je devois être convaincu par-là que Santorius n'avoit pas voulu nous en faire acroire, quand il avoit ſoûtenu, que de tout ce que nous mangions, il s'en tranſpire plus de la moitié.

Nous entrâmes dans la cuiſine, où il y avoit un filet de bœuf à la broche pour les valets ; & j'eus le plaiſir de voir avec le même Microſcope, comment le feu ſéparoit toutes les parties du bois ſur lequel il agiſſoit, & les dardoit par la violence de ſon mouvement, comme autant de dards contre le filet de bœuf, & en inciſoient toutes les parties, dont les unes ſe convertiſſoient en jus, & les autres ſe tournoient en une vapeur dé-

licate, qui rempliſſoit la cuiſine & chatoüilloit les narines.

A la ſortie du logis, nous allâmes dans un jeu de Paume ; quatre jeunes hommes joüoient : je ſentis de l'inclination pour un de ceux-là & de l'averſion pour un autre, avec une forte envie que l'un gagnât, & que l'autre perdît. Je les regardai tous deux avec le Microſcope. L'agitation dans laquelle ils étoient, les faiſoit beaucoup tranſpirer, & la vapeur en venoit juſqu'à moi. J'en examinai toutes les parties & toutes les figures ; & je m'aperçûs que les parties de la vapeur de celui pour qui je ſentois de l'inclination, étoient telles, qu'elles s'acrochoient aiſément à ce que je tranſpirois moi-même ; & qu'au contraire les parties de la vapeur de celui pour qui j'avois de l'averſion, étant figurées en pointes, les unes aiguës & les autres émouſſées, j'en étois bleſſé ou choqué. Ainſi je connus que la véritable cauſe de nos averſions & de nos inclinations, conſiſte dans la figure des parties de ce que nous tranſpirons & de ce que les autres tranſpirent, & dans l'union ou dans l'opoſition, & la contrariété de ces choſes.

Nous ſortîmes de la Ville, & nous vîmes dans la Campagne un Liévre qu'on chaſſoit. Le Liévre paſſa à dix pas de nous, je le regardai avec le Microſcope : Il me parut être comme un tiſon de feu, qui laiſſe aprés lui une groſſe fumée. C'étoit la tranſpiration de l'animal qui ſe faiſoit, & nous connûmes que par tout où ces vapeurs ſe répandoient, là accouroient les chiens, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, ſelon que leurs narines en étoient frapées, & qu'ils ne perdoient les voïes que quand les vapeurs du Liévre étoient diſſipées par un grand vent ou par quelqu'autre accident.

En rentrant dans la Ville, je regardai un Moulin ; & j'en vis ſortir comme une fumée fort épaiſſe. Je reconnus que c'étoit les parties les plus ſubtiles du grain qu'on faiſoit moudre, qui s'échapoient par la grande agitation qu'elles reçoivent du mouvement circulaire de la meule. Voïant la grande perte qui ſe faiſoit de la farine, dont tout l'air étoit rempli, je fus convaincu par mes yeux, que c'eſt bien à tort qu'on accuſe les Meûniers de friponnerie, toute la diminution du grain qu'on leur confie, ne

venant que du côté du Moulin.

Si je ſuis ici encore quelques jours, je continuërai mes obſervations qui feront grand plaiſir aux Carteſiens, & détromperont bien des gens de leurs vieilles erreurs.

¶ Il y a une faute qui régne aſſez généralement dans le Dictionnaire François-Latin de M. l'Abé Danet. Quand il ne ſait point de certains mots en Latin, ne voulant pas demeurer court, il tâche de ſupléer au ſimple qui lui eſt inconnu, par de longues circonlocutions: ce qui eſt nuiſible aux jeunes gens qui n'aprennent jamais par-là le vrai Latin qui ne conſiſte pas dans ces périphraſes, mais dans la propriété des mots.

Je ſai bien qu'on peut dire à la décharge de M. Danet, que ne s'étant piqué que de donner les mots Latins qui ſe trouvent dans les bons Auteurs, il n'a pas été obligé de donner ceux qui ne s'y trouvent pas. Cela eſt vrai; mais au moins il devoit le marquer, & en avertir le Lecteur, que tel ou tel mot a été inconnu aux Anciens; & cela auroit fait plus de plaiſir que ſes périphraſes ou circonlocutions qui n'aboutiſſent à rien, chacun étant libre de les inventer comme il lui plaît.

Je me ſuis encore étonné, comment aïant mis *Tabacum* dans ce même Dictionnaire, qui eſt aſſurément un mot de nouvelle création, il n'a point mis *Chocolatum*, & pluſieurs autres qui ne ſont latiniſez que depuis quelques années. Ce ſont mots nouveaux, je l'avouë; mais il faut pourtant que les enfans les ſachent.

¶ Quand M. le Comte de Soiſſons Loüis de Bourbon fut tué à la bataille de la Marfée prés de Sedan, on fit courir le bruit qu'il s'étoit tué lui-même, en relevant la viſiére de ſon caſque, du bout de ſon piſtolet, qui par malheur lâcha entre ſes mains. D'autres diſoient qu'aïant la viſiére levée, un coup perdu lui avoit caſſé la tête; mais d'autres aſſuroient qu'il fut tué par un traître: ce qui m'a été confirmé il y a prés de quarante ans par un vieil Officier de l'Armée de ce Prince. Il me diſoit que le coup avoit été fait par un Cavalier de ſes troupes, qui le tua d'un coup de piſtolet à dix pas de lui; que ce ſcélérat qui étoit d'Orleans, s'apelloit..... & avoit reçû d'un inconnu une ſomme de cinquante mille livres, dont il avoit vécu commodément le reſte de ſes jours.

¶ Jean Caſimir Roy de Pologne, que nous avons vû mourir en France, étant à table dans ſon Abaïe de S. Thaurin d'Evreux, & la populace le regardant dîner, il s'aviſa de demander à une femme qui le regardoit comme les autres, de quel païs elle étoit. Cette femme ébloüie de la Majeſté perdit la tramontane, & prenant dans ſon eſprit embroüillé, le Roy pour ſon Directeur, elle lui répondit : Mon Révérend Pere, je ſuis d'Evreux. Là-deſſus chacun ſe prit à rire. Mais le Roy prenant la parole, dit gravement : il n'y a point tant à rire, cette femme rencontre fort bien. J'ai été Jéſuite, & par conſéquent Pere & Révérend Pere : J'ai été Cardinal, & il eſt de notoriété publique que les Cardinaux ſont les Peres de l'Egliſe : J'ai été Roy, & ainſi Pere de mon Peuple : Je ſuis preſentement Abé, & S. Paul ne dit-il pas *Abba Pater* ? C'eſt-là en deux mots l'Hiſtoire abregée de ce Prince, & la ſeule choſe agréable que je lui ai oüi dire pendant ſon ſéjour en ce Païs, n'aïant pas l'eſprit fort égaïé ni fort vif.

FIN.

TABLE

Des principales Matiéres contenuës en ce ſecond Volume.

A

ABSOLUTION. Formule d'une Abſolution ſinguliére. page 47.
Agricola. La Vie d'Agricola écrite par Tacite, excellent Ouvrage. 350.
Amiot. Excellente Traduction des Ouvrages de Plutarque par Amiot. 350.
André. Eloge du Petit Pere André. 297. & 298.
Anecdotes. Sentiment touchant les Anecdotes de Procope & de Varillas. 57.
Aneſſe. Lait d'Aneſſe, ſon utilité. 130.
Ange Politien. Lettres d'Ange Politien, &c. 171. & 172.
Antiquaires chez les Grecs & chez les Romains. 204.
Antiquité. Entretien de la vénérable

Antiquité. 104. *& suiv.*
Apologie de M. de la Rochepozay Evêque de Poitiers. 24.
Apostat de la Congrégation de S. Maur parvenu à l'Episcopat. 80.
Architectes. Fautes de quelques Architectes. 97.
Arondel. Marbres d'Arondel. 311.

B

BALZAC. Eloge de Balzac. 357.
Extrait d'une Lettre de Balzac à M. le Président de Bernieres. 101.
Barbin. Entretien de Barbin Libraire fameux avec M. l'Abé de la G. 248. *& suiv.*
Bassompierre. Mémoires de M. de Bassompierre. 78.
Baudrand. Recuëil de Cartes de Geographie de l'Abé Baudrand. 348.
Beates. Révélations de quelques Béates. 139.
Berchere. Parole remarquable de M. le Premier Président de la Berchere. 67.
Beughem. Cornelius à Beughem Auteur de divers Catalogues de Livres. 303.
Bévûe des Savans. 208. *& suiv.*

Bibautius. Sermons de Bibautius. 72.
Bible rare de l'Impreſſion de 1462. 203.
Bizareries. Divers exemples de bizareries. 28. *& ſuiv.*
Borellus. Excellent Livre de Borellus *de motu Animalium.* 122.
Bothei. Rare exemple d'amitié de Dom Diego Bothei. 257. & 258.
Bourbon. Loüis de Bourbon tué à Jarnac, fit battre monnoïe comme Souverain. 293.
Brantôme. Caractére & naïvetez de Brantôme. 145.
Mémoires de Brantôme. 142.
Particularitez Hiſtoriques de Brantôme. 148. *& ſuiv.*
Réflexions & Maximes de Brantôme. 145.
Bréviaire. De l'origine & de l'antiquité des Bréviaires. 394.
Burnet. Hiſtoire de la Réformation de l'Egliſe d'Angleterre par Burnet. 35.
Buſſy Rabutin. Remarque judicieuſe de M. de Buſſy Rabutin touchant la Charge de Maréchal de Camp Général, & celle de Maréchal de France. 161. & 162.

C

COENA *recta*. Repas que les Romains donnoient à leurs Cliens. Explication de ce mot Latin. 338.
Calvin. La Vie de Calvin écrite par divers Auteurs. 32.
Canal autour de Paris, par qui commencé, & pourquoi abandonné. 8.
Carlos Diverſes Remarques touchant Dom Carlos. 173. & 174.
Iſaaci Cauſauboni Epiſtolæ. Réflexions ſur les Lettres de Caſaubon. 379.
Caſimir. Parole remarquable de Jean Caſimir Roy de Pologne. 432.
Caſtel. Eloge de François Perard Caſtel Avocat célébre. 313.
Catéchiſme du Concile de Trente trés-recommandable. 350.
Centons tirez de l'Ecriture Sainte. 35.
Cerveau. Anatomie du cerveau. 194. *& ſuiv.*
Chambre de Juſtice établie pour la recherche & punition des Financiers. 7.
Champignons. Savoir ſi les Champignons ſont un poiſon, &c. 198.
Chanvalon. Caractére de M. l'Abé de Chanvalon depuis Archevêque de

Roüen & de Paris. 128.
Chapelain. Eloge de M. Chapelain de l'Académie Françoiſe. 3.
Charlemagne. Livre curieux de la ſainteté & des miracles de l'Empereur Charlemagne. 189.
Chartreuſe. Deſcription de la grande Chartreuſe. 265.
Chauſſures. Vingt-ſept ſortes de chauſſures des Anciens. 410.
Chiffre ſtatique. Son origine. 412.
Chrétien. Remarque ſur la qualité de *Trés-Chrétien* que nous donnons à nos Rois. 193.
Chriſtine Reine de Suede. Portrait de cette Princeſſe traduit de l'Italien d'un Seigneur Venitien. 365.
Chriſtophle Marie Entrepreneur célébre. 8.
Chryſoſtomi Epiſtolæ ad Cæſarium Monachum. Obſervation ſur l'Epître de S. Chryſoſtome au Moine Céſaire. 306.
Ciceron. Parole remarquable de Ciceron. 274.
Clement VIII. Vie de ce Pape écrite par Maffée. 48.
Coins. Remarque importante de M. le Blanc ſur les Monnoïes d'or & d'argent frapées au coin de Henry II. 71.

Colléges. Vie heureuſe des Colléges. 287.
Conclaves. Réflexions ſur l'Hiſtoire des Conclaves. 340.
Confeſſeurs du Roy de la C.. de J. 38.
Confeſſion faite à des Séculiers. 324.
Conis. Ville fatale aux François. 258.
Conjuration des Fieſques. Sentiment touchant ce Livre. 55.
Conradi Hereſbachii J. C. Hiſtoriæ Anabaptiſticæ. Caractére de cette Hiſtoire. 376.
Convivium. Ce que c'étoit que *Convivium* chez les Romains. 340.
Corſes. Origine de l'affaire des Corſes à Rome. 422.
Cour. Deſcription de la Cour de France. 135.
Couriers. Diligence extraordinaire de quelques Couriers. 196. & 197.
Coûtume remarquable du Parlement d'Aix. 9.

D

DAMES. En quel tems les Dames ont commencé à s'habituer à la Cour. 135.
Danet. Faute remarquable qui régne dans ſon Dictionnaire. 430.
Déclamation des Avocats du Parlement

de Normandie. 386.
Delfau. Eloge de Dom Delfau de la Congrégation de S. Maur. 271.
Dent. Uſage des dents d'yvoire fort ancien. 205.
Dialogue. Maniére d'écrire pratiquée par les Grecs. 333.
Diſgrace fatale à la vie & à la ſanté. 254.
Diſſertation de M. l'Abé N. N. ſur la Fable du Chanoine damné. 176. *& ſuiv.*
Diſſertation, ſavoir ſi l'on peut devenir habile homme ſans le ſecours du Grec & du Latin. 370.
Droit Civil. Qualitez néceſſaires pour l'étude du Droit Civil. 49.

E

ELOGES ſuprimez de l'Abé de ſaint Cyran, & de Meſſieurs Arnauld & Paſcal. 20. & 21.
Elogiæ Thuaneæ. Le Recuëil des Eloges de M. de Thou, Livre recommandable.
Eloquence. En quoi conſiſtoit l'éloquence des Romains. 58.
De Engaſtrimytho, ou des Eventriloques. 328.
Epitaphes. Utilité des Recuëils d'Epita-

phes. 95.
Eraſmus. Deſiderii Eraſmi Colloquia. 125.
Eryci Puteani Epiſtolæ. Réflexions ſur ces Lettres de Henry Dupuy. 384.
Eſope. Fables d'Eſope, excellent Livre. 354.
Eſpaiſſes. Parole remarquable du Préſident d'Eſpaiſſes. 170.
Eſpernon. Parole remarquable de M. d'Eſpernon. 170.
Eſtienne. Livres recommandables de Henry Eſtienne. 328.
Etudier aux pieds des Maîtres, explication de ces termes. 193.
Eunuchiſmus. Apologie *pro Eunuchiſmo & Eunuchis.* 132.
Eunuque. Action heroïque d'un Eunuque. 392.
Extaſe. Diverſes cauſes des extaſes. 192.

F

FABLES d'Eſope, excellent Livre. 354
Favoris. Belle remarque touchant les Favoris. 77.
Femmes ſavantes. Obſervation touchant les mœurs des Femmes ſavantes. 25. & 26.

La Fontaine. Portrait de M. de la Fontaine. 355. *& ſuiv.*
Foudres ou Tonnes d'Allemagne. 190.
Du Four. Eloge de D. Thomas du Four ſavant Bénédictin. 268.
Francine, fille de Décartes. 124.
Franquetot. Conduite ſage de M. le Préſident de Franquetot. 241.
Fruit. Quel étoit le fruit défendu dont Adam mangea dans le Paradis terreſtre. 109.

G

GAFFARELLE. Remarques ſur les curioſitez inoüies de Gaffarelle. 335.
Galets dans leſquels ſe trouvent des criſtaux de différentes couleurs. 9.
Gazette. Diſſertation en forme de Lettre ſur les Gazettes. 200. *& ſuiv.*
Genois. Leur caractére. 103.
Godeau. Eloge de M. Antoine Godeau Evêque de Vence. 304.
Grands. Les Grands ne ſe doivent point commettre avec leurs inférieurs. 45.
Greart. Eloquence de M. Greart Avocat célébre. 387.
Grêle. S'il grêle durant la nuit. 171.
Guerchois. Eloge de M. le Guerchois

Avocat Général du Parlement de Normandie. 388.

H

HARLAY. Caractére de M. de Harlay Archevêque de Roüen. 127.

Henry IV. Parole remarquable d'Henry IV. 226.

Herſen. Caractére & Ouvrages de M. Herſen. 325.

Hyppolite. Témoignage remarquable de la Chronique d'Hyppolite touchant l'âge de la Sainte Vierge. 132.

Hiſtoriens qui vendent leur plume. 43.

Hobbes. Politique d'Hobbes, quel ſentiment on en doit avoir. 34.

Hodœporicon. Ouvrage curieux d'Ambroiſe Cauraldule. 126.

Holſten. Opuſcules de Holſten. 324.

Huberti Languети Epiſtolæ. Obſervations ſur les Lettres de Languet. 395.

Huet. Sentiment de M. Huet touchant la Traduction Latine des Ouvrages de S. Irenée. 23.

Hugonis Grotii Epiſtolæ ad Gallos. Réflexions ſur ces Lettres de Grotius. 373.

I

le JAY. Caractére de Nicolas le Jay Premier Préſident du Parlement de Paris. 65.
Imitation de Jeſus. Nouvelle découverte touchant l'Auteur du Livre de l'Imitation de JESUS. 246.
Innocent VIII. Parole remarquable d'Innocent VIII. 353.
Innocent X. Parole remarquable de ce Pape. 54.
Joly. Ouvrages de M. Joly. 353. & 354.
Joſephe. Avec quelles précautions il faut lire l'Hiſtoire de Joſephe. 50.
les *Italiens* affectent de prendre des noms d'anciens Romains, &c. 295.
Juifs. Réflexion ſur une Coûtume des Juifs. 52.
Juremens à la mode dans le dernier ſiécle, & bannis dans celui-ci. 168. & 169.

L

LABBE. Caractére du P. Labbe. 10.
Lait d'Aneſſe. Son utilité. 130.
Langue Italienne. De l'origine de cette Langue. 368.

Languerie. Eloge de M. de Languerie Avocat Général du Parlement de Normandie. 389. *& suiv.*
Laverna Déeſſe des Larrons. 397.
Lecture. Quatre choſes principales à obſerver dans la lecture des bons Auteurs. 41.
Leoni Médecin jetté dans un puits par Pierre de Médicis. 99.
Libraires Stationnaires de l'Univerſité de Paris. 189.
Licetus. Réflexions ſur le Livre *de Lucernis* de Fortunius Licetus. 133.
Ligue. Remarques curieuſes ſervant à l'Hiſtoire de la Ligue. 110. *& suiv.*
Livre. Peu de choſe eſt capable de dégouter de la lecture d'un Livre. 120.
Livres. Guerre faite aux Livres. 50.
Loi Salique. Arreſt du Parlement de Paris pour la Loi Salique. 117.

M

MACHIAVEL. Doctrine de Machiavel, en quoi conſiſte. 130.
Maffée. Défauts de l'Hiſtoire des Indes par Maffée. 19.
Magdeleine. Savoir ſi la Magdeleine, la Péchereſſe de Naïm, & Marie de

Bethanie, ſont trois perſonnes diſtinctes. 36.
Manuſcrit effacé par une Guenon. 131.
Manuſcrits anciens. 266.
de la *Mare*. Recuëils de M. de la Mare ſervans à l'Hiſtoire de Bourgogne. 330.
Mariage. Savoir ſi le Mariage ne nuit point aux études des Savans. 226. *& ſuiv.*
bons Mariages rares. 205.
Marillac. Origine de la Maiſon de Marillac. 12.
le Maréchal de Marillac accuſé de Péculat. 11.
Eloge de M. de Marillac Garde des Seaux, ſon caractére & ſes paroles remarquables. 14. *& ſuiv.*
Marin. Bon mot de M. Marin Premier Préſident du Parlement d'Aix. 329. & 330.
Maurevers, pour Montrevel. 94.
Statica Medicina. Sanctorius Auteur de la Médecine. 298.
Melvil. Mémoires hiſtoriques de Melvil recommandables. 398.
Mémoires. Diſſertation ſur les Mémoires d'Etat. 423. *& ſuiv.*
Mer. L'air de la Mer meurit le Vin. 17.

Microſcope. Deſcription d'un excellent & trés-rare Microſcope. 426.
Mines. Invention des Mines. 207.
Modes. Différentes modes de s'habiller. 296.
Monnoïe. Invention de la Monnoïe au Moulin & du Balancier. 70.
Montagne. Jugement des Oeuvres de Montagne. 27.
Montmorency. Parole remarquable de M. le Duc de Montmorency. 109.
Montpenſier. Deſſein d'un Livre par Madame de Montpenſier. 126.
Montpenſier. Mort ſubite de Gilbert de Montpenſier. 293.
Morin. Traité de la Pénitence par le P. Morin. 323.
Mort. Réflexion ſur la mort. 94.
Moruillier. Excellent Conſeil de M. de Moruillier donné à Charles IX. 64.
Mots. Origine des bons mots. 56.
Muſæum Italicum. Remarques ſur le *Muſæum Italicum* du P. Mabillon. 308.
Muſique. Savoir s'il eſt naturel d'aimer la Muſique. 74.

N

N. *N.* Caractére de M. N. N. 3.
portrait de M. *N. N.* 321.

Nature. Régles de la nature dans la compoſition des différens airs de viſage. 165. *& ſuiv.*

Navarre. Supériorité du Collége de Navarre. 41.

Neuton. Adam Neuton auteur de la Traduction Latine de Fra-Paolo. 127.

Nobles. Faux Nobles, &c. 262. & 263.

Noms. Coûtume d'écrire les noms ſur un Cercle. 206.

Noſtradamus. Prophéties de Noſtradamus. 140.

O

de OFFICIIS. Des devoirs ou des civilitez que les Romains ſe rendoient, &c. 359.

Oneirocriticæ, ou de l'explication des ſonges. Quelle eſtime on doit faire de ces ſortes de Livres. 163.

Ortographe. Obſervation ſur l'ortographe nouvelle de M. Couſin. 22.

Ortographe remarquable ſur ces mots, *ſcience & ſavoir.* 175.

Ortographe des mots Grecs & Latins. 205.

Oſſat. Lettres du Cardinal d'Oſſat. 17.

Ovide. Faſtes d'Ovide, excellent Ouvrage 316.

Ouvrages d'eſprit. Coûtume des Romains de reciter les Ouvrages de leur compoſition en preſence de leurs amis. 291. & 292.

Oyſelier. Plaiſanterie d'un Oyſelier de Paris. 42.

P

PANGLOSSIE, ou Recuëil des Eloges donnez à M. de Peireſc. 337.

Parole plaiſante d'un homme d'eſprit. 255.

Paſcal. Parole remarquable de M. Paſcal. 203.

Patin. Paroles remarquables de Guy Patin. 274.

Sentimens de M. Patin touchant l'uſage des liqueurs. 3.

Pecquet. Eloge de M. Pecquet Médecin célebre. 1.

Peranda. Parole remarquable de Peranda. 131.

Du Perron. Eloge du Cardinal du Perron. 54.

Perſes. Priére des Perſes. 134.

Petrarque eſt le premier qui nous a procuré une Traduction Latine d'Homere. 17.

Philoſophie. Principes de la Philoſophie moderne, qui ſe trouvent dans les anciens

ciens Peres de l'Egliſe. 327.
Phyſionomie. Diſſertation ſur la phyſionomie. 402. *& ſuiv.*
Pindare. Comparaiſon de Pindare & d'Horace. 127.
Pline. Jugement ſur l'Hiſtoire de Pline. 46.
de Poëmatum Cantu & viribus Rythmi. 367.
Plongeur. Plaiſante repartie d'un Plongeur. 323.
Ange Politien. Lettres d'Ange Politien, &c. 171. & 172.
Pologne. Particularité concernant l'Hiſtoire de Pologne. 317.
Polyglotte de Guy Michel le Geay Doïen de Vezelay. 64.
Portraits des grands Hommes utiles à l'inſtitution des mœurs. 52.
Portugal. Remarque curieuſe touchant le cœur d'Antoine Roy de Portugal. 256.
Pouſſin. Portrait & Eloge du Pouſſin. 140.
Pradon. Le fameux Pradon ſiflé & battu pour l'amour de lui-même. 81. & 82.
Prédicateur. Qualitez d'un Prédicateur accompli. 51.
tour plaiſant d'un Prédicateur demeuré

court. 266.
Proteſtans, les premiers en France qui ont commencé à bien parler & à bien écrire. 170.
Pſalterium Davidicum. Pſeautier de David traduit en vieux langage. 66.
Pſellus. Jugement du Livre de Pſellus, *de energia Dæmonum*. 314.
Pucaro. Vaſe d'une terre particuliére & d'un merveilleux effet. 294.

Q

QUINTE-CURCE, Auteur de la Vie d'Alexandre. 311.

R

RABULA. Le mot de *Rabula* expliqué par celui de *Brailleur*. 411.
caractére de l'Abé de la R. 337.
Ratramne. Remarque critique ſur le Livre de Ratramne de l'Euchariſtie. 100.
Raynaud. Caractére de Theophile Raynaud. 312.
Religion. Il ne faut parler qu'avec reſpect des choſes de la Religion. 22.
République des Lettres. Etat preſent de cette République. 60.

Richard. Remarque de M. Richard contraire à l'expérience. 309.
Richelieu. Trait remarquable de la politique du Cardinal de Richelieu. 83. *& ſuiv.*
Duché de Richelieu va aux collatéraux & aux femmes. 297.
le Cardinal de Richelieu affectoit de copier les grandes actions du Cardinal Ximenés. 326.
Ridicule. Exemple d'un ridicule ſurprenant dans de grands Hommes. 68.
Rucellay. Particularitez de la Vie de l'Abé Rucellay. 277. *& ſuiv.*
du Ryer. Pierre du Ryer, & André du Ryer. 92.

S

SALVOISON. Parole remarquable de M. de Salvoiſon. 296.
Sanctorius. Parole remarquable de Paulus Æmilius Sanctorius. 130.
Sandales de bois. Leur uſage dans la Muſique. 197.
Sçauroit, pour *ſauroit.* Remarque curieuſe ſur cette ortographe. 67.
Sanrey. Eloge de M. de Sanrey ſavant Théologien. 228. *& ſuiv.*
Mémoires de M. de Sanrey pour ſervir

à l'Edition de ſes Ouvrages. 237.
Scioppius. Gaſpari Scioppii infamia famiani. 123.
Sel. Mines de Sel de Velika. 316.
Seſterces. Obſervations ſur les Seſterces des Romains. 259. *& ſuiv.*
Siminellus, ſeu *panis Similaceus.* 82.
Simon. Métode particuliére de M. Simon ſur Dandini. 33.
Soiſſons. M. le Comte de Soiſſons par qui tué à la Bataille de la Marfée prés de Sedan. 431.
Sage conduite de M. le Comte de Soiſſons. 168.
Soldats François. Marque de leur courage aprés leur mort. 20.
Somnambule. Hiſtoire ſurprenante d'un Somnambule. 242. *& ſuiv.*
Sophronius. Opinion de Sophronius touchant S. Joſeph. 132.
Spinoſa. Quelques remarques hiſtoriques touchant Spinoſa. 331.
Sportula. Explication du mot Latin *Sportula.* 338.
Standons. Jean Standons diſeur de véritez. 208.
Strabon, Ecrivain judicieux. 17.
Strada, Hiſtorien peu j dicieux. 18
Symbole des Apôtres. Remarque curieu-

ſe touchant le Symbole des Apôtres. 162.

T

TALON. Parole remarquable de M. Talon Avocat Général du Parlement de Paris. 241.

Terence. Recuëil des façons de parler de Terence. 121.

Terre ſigillée. Origine & uſage de la terre ſigillée. 319.

Thevenot, de l'Art de Nager. Réflexions ſur cet Art. 399. & 400.

Thony, fou du Connétable Anne de Montmorency. 402.

Thou. Eloge de M. de Thou. 334.

Réflexions ſur l'endroit de l'Hiſtoire de M. de Thou, où il eſt parlé de Marie Stuard. 377.

Thucydide & Tite-Live. Défauts notables de ces deux Hiſtoriens. 332.

Tomaſinus, accuſé de s'être attribué les Ouvrages de Rodius. 393.

Trivulſion. Caractére du moderne Trivulſion. 357.

Turenne. Parole remarquable de M. de Turenne. 119.

V

VACATIONS, pourquoi accordées aux Parlemens. 81.
Varillas. Diſſertation ſur la Vie & les Ouvrages de M. Varillas. 412. *& ſuiv.*
le Vaïer. Caractére de M. la Mothe le Vaïer. 309. & 310.
Veau. Epitaphe remarquable d'Alexis Veau, Treſorier ſans reproche. 255.
Vecchietti. Opinion de Vecchietti touchant la derniére Pâque de JESUS-CHRIST. 343. *& ſuiv.*
Veniſe. Belle deſcription Latine de la Ville de Veniſe. 347.
Venitiens & Génois, leur caractére. 103.
des *Ventriloques.* 328.
Vers remarquez & condamnez dans la Proſe de Tite-Live. 411.
Verſus Politici. Ce qu'il faut entendre par *Verſus Politici* dans les Anciens. 346.
Vvicofortii Epiſtolæ. Lettres de Wicquefort ni utiles ni agréables. 401.
Vie heureuſe. Deſcription d'une vie heureuſe. 351.
Vienne. Remarques critiques ſur le nom de Vienne. 188.

Loüis Vivez. Rive de Loüis Vivez. 197.

Voiſin. Ouvrages de Joſeph de Voiſin. 336.

Voiture. Particularitez de la Vie de Voiture. 381. *& ſuiv.*

Urbain VIII. Défaut remarquable d'Urbain VIII. 131.

Vvler. Particularitez du Voïage de Georges Wler, ſervant à l'Hiſtoire de la Littérature. 300. *& ſuiv.*

X

XIMENES. Notes du Cardinal Ximenes ſur l'Ecriture Sainte. 327.

Fin de la Table.

5227(1)
1409857

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR grace & Privilége de Sa Majesté, donné à Paris le 21. Décembre 1697. Signé, par le Roy en son Conseil, BOTCHER : Il est permis à PIERRE FERRAND nôtre Imprimeur ordinaire en nôtre Ville de Roüen, d'imprimer, faire imprimer, vendre & débiter le Livre intitulé *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, en telle marge & caractéres ; & autant de fois que bon lui semblera pendant le tems & espace de huit années, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiére fois ; avec défenses à tous Imprimeurs & Libraires & autres, d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre en aucune maniére que ce soit, sans le consentement dudit Ferrand, à peine de deux mil livres d'amende, confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & intérêts, ainsi qu'il est plus au long porté audit Privilége.

Ledit Ferrand a associé aux droits du present Privilége Antoine Maurry Imprimeur-Libraire.

Registré sur le Registre de la Communauté de Imprimeurs-Libraires de Paris.

Signé, AUBOUYN.

Achevé d'imprimer le 15. Juillet 1700.

70

527140

1409897